



Document de référence **2010**

*Avançons en confiance

Move Forward with Confidence*



**BUREAU
VERITAS**

1	Présentation du Groupe	3	5	Comptes sociaux 2010	205
	1.1. Présentation générale	4	RFA	5.1. Comptes sociaux de la Société Bureau Veritas SA	206
	1.2. Informations financières sélectionnées	4	RFA	5.2. Notes annexes aux comptes sociaux de Bureau Veritas SA	209
	1.3. Historique	6	RFA	5.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	233
	1.4. Aperçu des activités du Groupe	8			
	1.5. Présentation des activités du Groupe	23			
	1.6. Accréditations, agréments et autorisations	55			
	1.7. Systèmes d'information et de pilotage	56			
	1.8. Facteurs de risques	57			
	1.9. Assurances	63			
2	Gouvernement d'entreprise	65	6	Informations sur la Société et le capital	235
	2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	67		6.1. Renseignements de caractère général	236
RFA	2.2. Rapport du Président du Conseil d'administration	76		6.2. Organigramme	237
	2.3. Rémunération des dirigeants	88		6.3. Filiales et participations	238
				6.4. Contrats intra-groupe	240
				6.5. Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir-faire	241
			RFA	6.6. Capital social et droits de vote	241
			RFA	6.7. Principaux actionnaires	247
				6.8. Politique de distribution de dividendes	250
				6.9. Opérations avec les apparentés	250
				6.10. Actes constitutifs et statuts	254
3	Rapport de gestion sur la Société et sur le Groupe	97	7	Informations complémentaires	259
	3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe	98		7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires	260
	3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe	102		7.2. Documents accessibles au public	263
	3.3. Faits marquants de l'exercice	105		7.3. Contrats importants	263
RFA	3.4. Analyse des comptes consolidés en 2010	106		7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	263
RFA	3.5. Événements postérieurs à la clôture	120		7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	264
	3.6. Tendances pour l'exercice 2011	120		7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	264
	3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)	121		7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	265
	3.8. Ressources humaines	129		7.8. Recherche et développement, brevets et licences	265
	3.9. Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas	134		7.9. Date des dernières informations financières	266
RFA	3.10. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2010	141		7.10. Informations financières intermédiaires et autres	266
			RFA	7.11. Personnes responsables	266
			RFA	7.12. Contrôleurs légaux des comptes	267
				7.13. Tables de concordance	268
4	États financiers consolidés	145			
RFA	4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2010	146			
RFA	4.2. Notes aux états financiers consolidés	151			
RFA	4.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	204			

Document de référence

incluant le Rapport Financier Annuel

2010

Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 67-71 Boulevard du Château – 92 200 Neuilly-sur-Seine- France. Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2009 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 103 à 157, 159 à 223 et 224 du Document de référence enregistré auprès de l'AMF en date du 12 avril 2010 sous le numéro R.10-019 ;
- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2008 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 97 à 148, 149 à 215 et 215-216 du Document de référence enregistré auprès de l'AMF en date du 23 avril 2009 sous le numéro R.09-026.



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2011 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Présentation du Groupe

1.1. Présentation générale	4
1.2. Informations financières sélectionnées	4
1.3. Historique	6
1.4. Aperçu des activités du Groupe	8
1.5. Présentation des activités du Groupe	23
1.6. Accréditations, agréments et autorisations	55
1.7. Systèmes d'information et de pilotage	56
1.8. Facteurs de risques	57
1.9. Assurances	63

1.1. Présentation générale

Fondé en 1828, Bureau Veritas est un leader mondial de services d'évaluation, de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »). L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés sur lesquels il intervient :

- la classification des navires ;
- les services à l'industrie ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service ;

- les services à la construction ;
- la certification de systèmes de management ou de services ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation ;
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce ; et
- l'inspection et tests de matières premières. L'acquisition d'Inspectorate en septembre 2010 a permis au Groupe de devenir l'un des leaders sur ce marché.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 930 bureaux et de 330 laboratoires. Il emploie près de 48 000 personnes et dispose d'un portefeuille de plus de 400 000 clients.

1.2. Informations financières sélectionnées

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010 préparés conformément aux normes IFRS et audités.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au chapitre 4 - États financiers consolidés 2010 ainsi que du chapitre 3 - Rapport de Gestion du présent Document de référence.

► PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT DE BUREAU VERITAS

(millions d'euros courants)	2010	2009
Chiffre d'affaires	2 929,7	2 647,8
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	490,5	433,2
Marge opérationnelle ajustée en %	16,7%	16,4%
Résultat financier	(45,7)	(61,1)
Résultat net part du Groupe	290,4	252,7
Résultat net ajusté part du Groupe^{(a) (b)}	315,2	273,5

(a) Avant amortissement et dépréciation des intangibles, honoraires liés aux acquisitions et cessions et arrêts d'activités.

(b) Le calcul du résultat net ajusté part du Groupe est détaillé dans le paragraphe 3.4.1 du chapitre 3 - Rapport de gestion du présent Document de référence

► RÉCONCILIATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

(millions d'euros courants)	2010	2009
Résultat opérationnel	456,3	405,4
Amortissement des intangibles	27,5	21,7
Honoraires liés aux acquisitions	4,3	-
Cessions et arrêts d'activités	2,4	6,1
Résultat opérationnel ajusté	490,5	433,2

► PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BUREAU VERITAS

(millions d'euros courants)	2010	2009
Résultat net	297,6	257,7
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	(23,9)	46,6
Flux net de trésorerie généré par l'activité	397,3	418,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(76,9)	(65,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,6	0,6
Intérêts payés	(34,4)	(43,8)
Cash-flow libre^(a)	287,6	310,1

(a) Flux net de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

► PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU BILAN

(millions d'euros courants)	2010	2009
Total actif non courant	2 089,7	1 310,3
Total actif courant	1 182,9	987,8
Capitaux propres	859,9	501,2
Passifs financiers non courants	1 206,1	742,7
Autres passifs non courants	263,7	226,0
Passifs courants	942,9	828,2
Endettement net total^(a)	1 069,6	679,3

(a) L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe duquel sont déduits les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités.

► CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

(millions d'euros courants)	2010	2009 ^(a)
Marine	313,5	314,8
Industrie	757,4	630,0
Inspection & Vérification en Service	431,1	431,0
Construction	427,8	457,5
Certification	321,6	296,9
Biens de consommation	382,3	359,1
Services aux gouvernements & Commerce international	180,1	158,5
Inspectorate ^(b)	115,9	-
Chiffre d'affaires consolidé	2 929,7	2 647,8

(a) Depuis le 1^{er} janvier 2010, les activités de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) ont été réorganisées et reclassées principalement vers les divisions IVS, Industrie et Construction. Les données 2009 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

(b) L'acquisition d'Inspectorate en septembre 2010 a permis au Groupe de devenir l'un des leaders sur le marché de l'inspection et des tests de matières premières. Les activités du groupe Inspectorate sont consolidées sur les 4 derniers mois de l'exercice 2010 et sont présentées de manière séparée. À partir du 1^{er} janvier 2011, une nouvelle division Matières Premières regroupera l'ensemble des activités d'inspection et de tests pour les matières premières du Groupe.

► RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR DIVISION

(millions d'euros courants)	2010	2009 ^(a)
Marine	90,5	99,7
Industrie	88,5	74,8
Inspection & Vérification en Service	52,7	41,3
Construction	43,8	40,8
Certification	66,4	57,6
Biens de consommation	105,6	99,4
Services aux gouvernements & Commerce international	30,5	19,6
Inspectorate ^(b)	12,5	-
Résultat opérationnel ajusté consolidé	490,5	433,2

(a) Depuis le 1^{er} janvier 2010, les activités de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) ont été réorganisées et reclassées principalement vers les divisions IVS, Industrie et Construction. Les données 2009 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

(b) L'acquisition d'Inspectorate en septembre 2010 a permis au Groupe de devenir l'un des leaders sur le marché de l'inspection et des tests de matières premières. Les activités du groupe Inspectorate sont consolidées sur les 4 derniers mois de l'exercice 2010 et sont présentées de manière séparée. À partir du 1^{er} janvier 2011, une nouvelle division Matières Premières regroupera l'ensemble des activités d'inspection et de tests pour les matières premières du Groupe.

1.3. Historique

Bureau Veritas a été fondé en 1828 à Anvers en Belgique, avec pour mission initiale de collecter, vérifier et fournir aux assureurs du monde maritime des informations précises et à jour sur l'état des navires et de leurs équipements dans le monde entier. Le siège de Bureau Veritas fut transféré à Paris en 1833, et un réseau international fut très rapidement constitué pour suivre les navires classés par l'entreprise, d'abord en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, puis dans les principaux ports du reste du monde.

Au début du vingtième siècle, l'entreprise s'est engagée dans de nouvelles activités comme l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, puis pour l'industrie en général. En 1922, le Gouvernement français confia à Bureau Veritas le contrôle de navigabilité des avions civils. Puis, en 1927, l'entreprise créa un département chargé de l'inspection des camions et autocars.

En 1929, Bureau Veritas créa un département de contrôle construction et ouvrit ses premiers laboratoires près de Paris, pour fournir à ses clients des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

De 1980 à 1990, deux activités nouvelles furent lancées à l'échelon mondial, permettant au Groupe de changer de dimension :

- en 1984, le Gouvernement du Nigéria confia à Bureau Veritas la mise en place d'un système d'inspection avant expédition des marchandises importées dans le pays. Ce fut l'occasion de développer une nouvelle activité à l'échelle mondiale, dénommée Contrats de Gouvernement. De nombreux pays, en Afrique, en Amérique latine et en Asie ont depuis lors confié à Bureau Veritas la mise en place de programmes d'inspections avant expédition des produits qu'ils importent ; et

- en 1988, alors que le management de la qualité devenait une priorité dans les entreprises, Bureau Veritas créa une filiale dénommée BVQI (rebaptisée aujourd'hui Bureau Veritas Certification) afin d'accompagner les entreprises et organisations clientes dans l'obtention de la certification qualité ISO 9001. Une stratégie de déploiement mondial de cette activité fut mise en œuvre dès l'origine et Bureau Veritas Certification est aujourd'hui le leader mondial de la certification de systèmes.

En 1995, CGIP (devenu depuis Wendel) et Poincaré Investissements acquièrent ensemble la majorité du capital de Bureau Veritas, donnant à son développement une nouvelle impulsion, alors que plusieurs évolutions du marché favorisent les métiers de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoires : forte croissance du commerce mondial, sophistication et globalisation des chaînes d'approvisionnement, renforcement de l'environnement réglementaire en matière d'hygiène et santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale sous la pression de l'opinion publique et des organisations non gouvernementales et, plus récemment, redémarrage des investissements mondiaux dans le domaine de la production et du transport de l'énergie et des matières premières.

Le Groupe a mis en place une stratégie dynamique de croissance, à la fois organique et externe, visant à devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification, renforcer sa position de leadership dans chacune de ses huit divisions et acquérir la taille critique dans chacune de ses implantations. Parmi toutes les initiatives lancées depuis 10 ans, quelques-unes sont particulièrement significatives :

- en 1996, le Groupe a acquis 100% du capital de CEP en France, devenant ainsi le leader de l'évaluation de conformité dans le domaine de la construction en France ;

- l'acquisition puis la fusion des sociétés américaines ACTS (en 1998) et MTL (en 2001), toutes deux spécialisées dans les tests en laboratoire de biens de consommation, ont permis d'ajouter une nouvelle activité au portefeuille du Groupe, devenu ainsi en quelques années l'un des principaux acteurs mondiaux des tests en laboratoire et des inspections pour l'ensemble des produits de consommation fabriqués en Asie et vendus par les grands distributeurs aux États-Unis et en Europe. À cela s'est ajouté plus récemment le développement d'une présence solide sur le marché des tests en laboratoire de produits électriques et électroniques, grâce notamment au rachat de laboratoires spécialisés en France, aux États-Unis, en Chine et à Taïwan ;
- aux États-Unis, le Groupe est devenu un acteur clé dans le domaine des services à la construction, avec les acquisitions successives d'US Laboratories en 2003, puis de Berryman & Henigar (côte Ouest et Floride), Graham Marcus (Texas) et LP2A (Californie du Nord). Il en a été de même pour les services HSE (Hygiène, Sécurité & Environnement) avec le rachat de Clayton Group Services, complété ensuite par l'intégration de NATLSCO. Enfin, un pôle inspections industrielles a été constitué à partir des compétences des sociétés Hunt, Unitek et de la division inspections du groupe d'assurance OneBeacon ;
- au Royaume-Uni, l'acquisition en 2002 du groupe Weeks a permis de constituer un pôle d'inspection et de conseil dans les domaines de l'environnement et de capitaliser sur de fortes compétences en essais de matériaux de construction et en chimie analytique. La reprise des activités d'inspection de la société d'assurances Norwich Union, et plus récemment, l'intégration de Casella ont permis d'établir une division IVS (Inspection & Vérification en Service), et un pôle de services HSE ;
- en Australie, Bureau Veritas a constitué une plate-forme par des acquisitions successives en 2006 et 2007 dans les domaines HSE, services à l'industrie (plus particulièrement pour l'industrie minière) et l'analyse en laboratoires de charbon. Trois sociétés (Kilpatrick, Intico et IRC) ont été acquises en 2006. En juin 2007, Bureau Veritas a acquis CCI Holdings, le deuxième groupe de services d'inspection et le leader des analyses en laboratoires de charbon en Australie. Cette acquisition a permis à Bureau Veritas de doubler sa taille en Australie, en renforçant sa position dans les services d'inspection pour l'industrie minière et en complétant son offre de services dans les tests de minéraux ;
- en Espagne, Bureau Veritas, qui détenait déjà 43% du capital de la société espagnole ECA Global, a acquis le solde du capital de cette société, portant ainsi sa participation à 100% en octobre 2007. Suite à cette acquisition, Bureau Veritas a plus que triplé de taille en Espagne, avec une position de leader dans le domaine des services à l'industrie, des inspections d'équipements en service, de la certification et du contrôle technique de construction. L'Espagne est désormais le second pays d'implantation pour le Groupe (après la France) ;
- en 2008, Bureau Veritas a constitué une plateforme mondiale de services pour l'industrie minière, principalement avec l'acquisition d'Amdel, le leader australien des analyses de minerais en laboratoire (tests géochimiques, minéralogiques et métallurgiques). Les sociétés Cesmec (Chili) et Geoanalitica (Chili) acquises en cours d'année sont également venues compléter cette plateforme en Amérique latine ; et
- en 2010, Bureau Veritas a franchi une étape décisive de son développement en devenant l'un des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières (Produits Pétroliers et Pétrochimiques, Métaux et Minéraux et Agriculture) avec l'acquisition du groupe Inspectorate.

ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Le groupe Wendel, co-actionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004 le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100% du capital de la société Poincaré Investissements. À la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas ; l'acquisition de la participation détenue par Poincaré Investissements a représenté un investissement de 660 millions d'euros pour Wendel.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange (l'« Offre ») comportait deux branches :

- une offre en numéraire d'achat des actions Bureau Veritas à 140 euros par titre ; et

- une offre en actions d'échange de 10 actions Bureau Veritas contre 27 actions Wendel. L'offre en numéraire a été présentée par SOFU Participations, filiale à 100% du groupe Wendel, et l'offre en actions par le groupe Wendel directement.

L'Offre a permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007 à 37,75 euros par action. L'introduction en bourse a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès des particuliers. L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le groupe Wendel, s'est élevée à 1 240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Ainsi, au 31 décembre 2008, Wendel détenait 62,0% du capital de Bureau Veritas (hors actions auto-détenues).

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé avec construction accélérée d'un livre d'ordres. À l'issue de cette opération le groupe Wendel a réduit sa participation au capital de Bureau Veritas de 62% à 52%.

Au 31 décembre 2010, le groupe Wendel détient 51,5% du capital de Bureau Veritas.

1.4. Aperçu des activités du Groupe

Ce chapitre contient des informations relatives aux marchés et au positionnement du Groupe sur ses marchés, et notamment des informations relatives à la taille du marché et aux parts de marché. Le Groupe définit son activité comme le marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »).

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant du marché des services d'évaluation de conformité et de certification. En conséquence, et sauf indication contraire, les

informations figurant dans le présent chapitre relatives aux parts de marché et à la taille du marché et des segments du marché des services d'évaluation de conformité et de certification sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente. Dans la mesure où les données relatives aux parts de marché et aux tailles de marché figurant dans le présent chapitre ne sont que des estimations du Groupe, elles ne constituent pas des données officielles.

1.4.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Fondé en 1828, Bureau Veritas est un leader de services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »).

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 930 bureaux et 330 laboratoires. Il emploie près de 48 000 personnes et dispose d'un portefeuille de plus de 400 000 clients.

L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires. Le Groupe fournit à ses clients des rapports établis par ses experts ou spécialistes qui présentent les résultats de ses observations et de ses analyses, et qui mesurent les écarts avec la référence, la réglementation et/ou la norme. Dans certains cas précis, le Groupe peut proposer des solutions visant à permettre à ses clients d'améliorer leur performance QHSE ou de respecter les références et réglementations concernées. Le Groupe dispose également d'une gamme de services de conseil et de formation.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses divisions sont présentes :

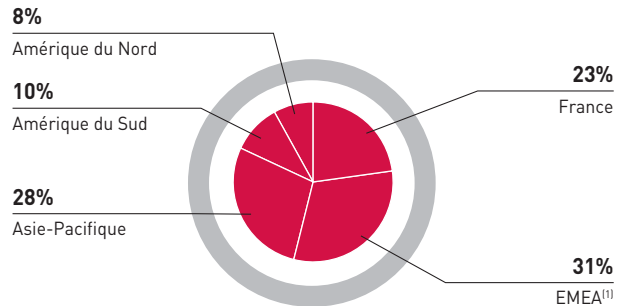
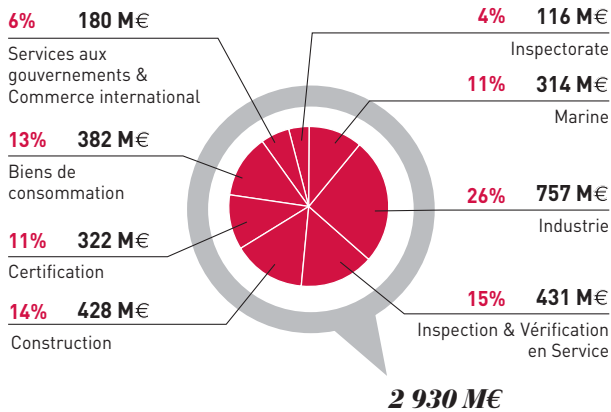
- la classification des navires (Marine) ;
- les services à l'industrie (Industrie) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (Inspection & Vérification en Service - IVS) ;

- les services à la construction (Construction) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification) ;
- l'inspection et tests de matières premières (division Matières Premières) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de consommation) ; et
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international - GSIT).

Les divisions Marine, Biens de consommation et GSIT ont été organisées dès l'origine sur le plan mondial compte tenu de la nature de leurs activités. En revanche, les divisions Industrie, IVS, Construction et Certification, qui s'adressent à des clients similaires et dont le portefeuille de services est très complémentaire, sont regroupées dans un ensemble organisationnel plus large, le pôle « Industrie et Infrastructures », qui a notamment vocation à favoriser le développement de ventes croisées et à bénéficier d'effets d'échelle. À partir du 1er janvier 2011, 100% des activités d'Inspectorate ainsi que le segment Mines et Minéraux précédemment inclus dans la division Industrie seront regroupés au sein d'une nouvelle division nommée « Matières Premières ».

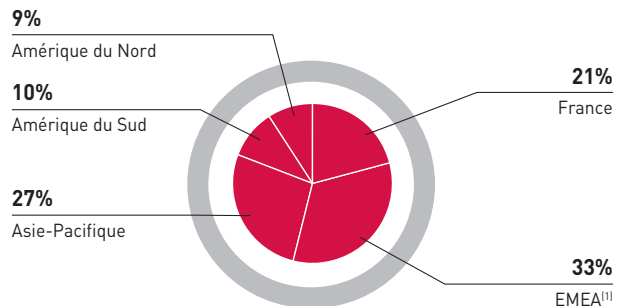
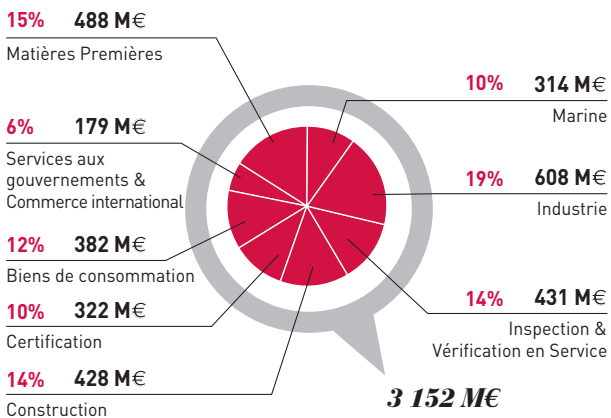
Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par division et par zone géographique en 2009, en 2010 et sur une base *pro-forma* 2010 intégrant Inspectorate depuis le 1^{er} janvier 2010.

► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010



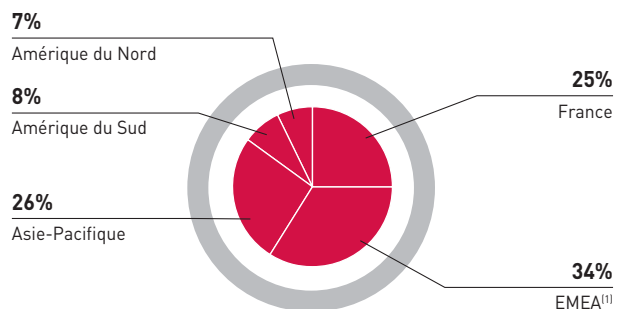
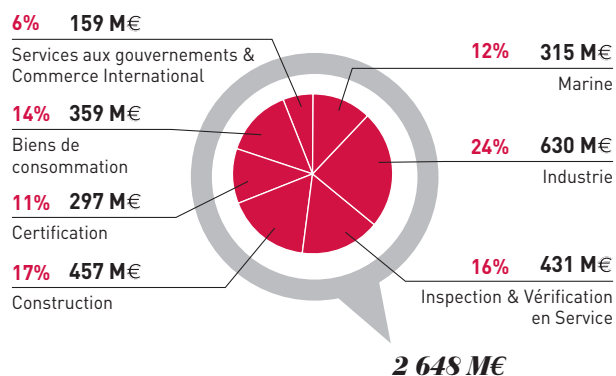
► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PRO-FORMA

À partir du 1^{er} janvier 2011, l'ensemble des activités d'inspection et de tests de matières premières sera regroupé au sein d'une nouvelle division « Matières Premières ». Il s'agit des activités d'Inspectorate, société acquise en septembre 2010 et des activités réalisées dans ce domaine par Bureau Veritas, à savoir, le segment Mines et Minéraux (précédemment inclus dans la division Industrie) et de façon plus marginale des contrats d'inspection de pétrole (précédemment inclus dans la division Services aux gouvernements & Commerce international). La répartition du chiffre d'affaires 2010 *pro-forma*, intégrant Inspectorate sur 12 mois (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010), selon cette nouvelle répartition, est présentée ci-après :



► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les activités de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) ont été reclassées principalement vers les divisions IVS, Industrie et Construction. Les données 2009 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.



(1) Europe hors France, Moyen-Orient et Afrique.

En 2010, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 929,7 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 290,4 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats financiers du Groupe au cours des trois derniers exercices :

(millions d'euros courants)	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	2 929,7	2 647,8	2 549,4
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	490,5	433,2	387,6
Résultat net part du Groupe	290,4	252,7	217,2
Flux net de trésorerie généré par l'activité	397,3	418,6	315,4
Endettement net total	1 069,6	679,3	907,7
Cash flow libre^(b)	287,6	310,1	189,3

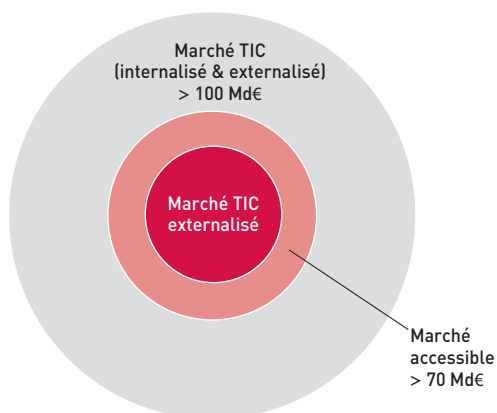
(a) Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des intangibles, honoraires liés aux acquisitions et cessions et arrêts d'activités.

(b) Flux net de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

1.4.2. LE MARCHÉ

UN MARCHÉ PORTÉ PAR DES TENDANCES FAVORABLES À LONG TERME

Bureau Veritas est un leader mondial de l'industrie des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale. Cette industrie, communément appelée industrie du « TIC » (Test, Inspection, Certification), représente un marché global estimé à plus de 100 milliards d'euros. Ce chiffre inclut les ventes de Bureau Veritas et celles des concurrents ainsi que toutes les activités similaires réalisées en interne par des entreprises ou des autorités publiques qui pourraient être externalisées auprès du Groupe ou de ses concurrents. Le Groupe estime que son marché accessible, soit l'ensemble des activités de test, d'inspection et de certification réalisées sur les segments de marché où il est aujourd'hui actif, qu'elles soient externalisées ou réalisées en interne par des entreprises ou des autorités publiques, représentent plus de 70 milliards d'euros.



Le Groupe estime que son marché accessible devrait croître à moyen terme (hors effet de conjoncture) à un rythme de 5 à 7% par an (hors externalisation et privatisation), d'importantes disparités

pouvant toutefois exister en fonction des marchés et des zones géographiques.

Le marché du « TIC » est porté par des tendances favorables à long terme, et en particulier :

- la multiplication et le renforcement des réglementations et standards QHSE :

la sensibilité croissante de l'opinion publique à la maîtrise des risques QHSE conduit à une multiplication, à un durcissement et à la convergence des réglementations QHSE, ainsi qu'au développement de référentiels non réglementaires et de labels qualité dans les pays industrialisés.

Ainsi, l'industrie maritime est en train de mettre en œuvre de nouvelles réglementations liées à la gestion des eaux de ballast ou à la mise en place d'un « Passeport Vert » destiné à renforcer le contrôle des matériaux dangereux utilisés à bord des navires, pendant leur exploitation et lors de leur démantèlement.

De même, aux États-Unis, les rappels de jouets effectués par de nombreux groupes de distribution ont amené le Congrès à voter, en août 2008, le *Consumer Product Safety Improvement Act*, qui vise à renforcer les contrôles de matières dangereuses présents dans les produits pour enfants ;

- la privatisation des activités de contrôle et d'inspection :

les autorités publiques ont une tendance croissante à se faire assister ou à déléguer à des sociétés privées, plus réactives et disposant d'un réseau international d'expertise, leurs activités de contrôle. Le Groupe est un précurseur dans ce domaine.

À titre d'exemple, au cours des six dernières années, les autorités japonaises ont décidé de privatiser leurs activités de revue de conformité des permis de construire au Code de l'urbanisme pour les nouvelles constructions, ouvrant ainsi un nouveau marché sur lequel le Groupe s'est implanté. En juin 2007, la loi régissant la revue de conformité des permis de construire au Japon a été renforcée afin d'étendre le nombre de contrôles que doivent mener les tierces parties ;

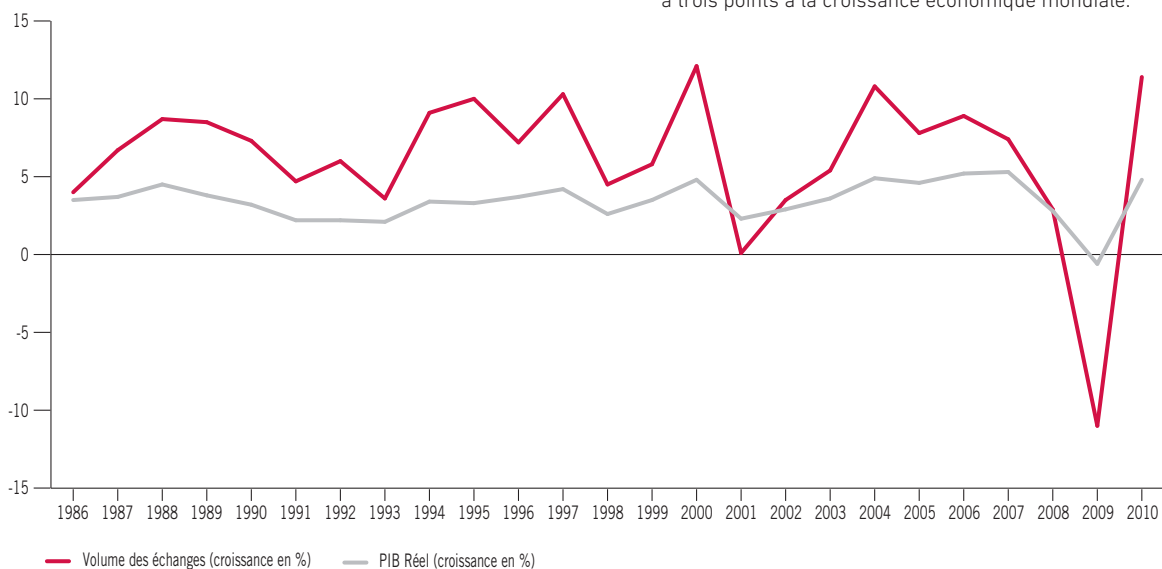
- l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection :

les entreprises externalisent de plus en plus leurs activités de contrôle et d'inspection dans les domaines du QHSE à des sociétés spécialisées. En ayant recours à des entreprises telles que Bureau Veritas, qui disposent d'experts, du savoir-faire et de méthodologies homogènes à travers le monde, elles peuvent améliorer leur maîtrise des risques QHSE sur l'ensemble de leurs implantations internationales, à un moindre coût.

Cette tendance croissante à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection touche la plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe (voir tableau ci-dessous sur les principaux facteurs de croissance des marchés).

À titre d'exemple pour la division IVS, dans certains pays d'Europe, les chefs d'établissement qui ont la responsabilité de procéder à l'inspection périodique de leurs installations (ascenseurs, équipements sous pression, installations électriques ou encore systèmes de sécurité incendie) tendent de manière croissante à confier ces missions à des entreprises comme Bureau Veritas plutôt que de les réaliser en interne.

De même, les activités de tests en laboratoires sont de plus en plus externalisées, que ce soit dans le domaine des biens de consommation, ou des matières premières. Par exemple, les groupes miniers ont une tendance croissante à externaliser leurs activités de tests chimiques destinées à déterminer les teneurs en minerai de leurs gisements, tant pendant les phases d'exploration que pendant la production. Cette externalisation, déjà avancée dans des pays comme l'Australie ou le Canada, devrait se poursuivre, dans ces pays mais également dans les autres pays miniers ;



Source : FMI (Fonds Monétaire International) - World Economic Outlook

Cette globalisation des marchés entraîne par ailleurs une internationalisation des grands groupes industriels et de services, qui nécessitent un accompagnement en matière de risques QHSE à travers le monde ;

- l'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation de pays en forte croissance :

la globalisation des marchés entraîne une accélération de l'industrialisation de pays en forte croissance, tels le Brésil, la

- les exigences croissantes de maîtrise des risques QHSE :

la préoccupation croissante des opinions publiques et des consommateurs pour la maîtrise des risques QHSE conduit les entreprises à investir davantage dans ce domaine afin d'assurer à leurs clients la qualité de leurs produits et services. De nouveaux labels visant à inscrire la construction de bâtiments neufs dans une logique de développement durable (HQE en France, LEED aux États-Unis, BREEAM au Royaume-Uni) se développent à travers le monde ;

- le développement du management responsable :

au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises « citoyennes », les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité. Elles cherchent ainsi de plus en plus à maîtriser l'intégrité de leurs actifs et la qualité de leurs produits tout au long de leur chaîne d'approvisionnement et de distribution, et les questions de maîtrise des risques QHSE sont devenues une priorité des Directions générales ;

- la globalisation du marché et la croissance du commerce international :

la globalisation des échanges et des marchés ainsi que la délocalisation des activités de production vers les zones à faibles coûts génèrent des besoins croissants de services d'inspection et de vérification de la qualité des produits échangés et du respect des règles en matière de santé, sécurité et environnement lors de la fabrication des produits ou de la réalisation d'installations. Comme le montre le graphique suivant, la croissance du commerce international a été historiquement supérieure de deux à trois points à la croissance économique mondiale.

Russie, l'Inde, ou la Chine, qui investissent à leur tour dans de larges projets d'infrastructure et dans l'énergie, et voient leur population urbaine croître rapidement. Ces évolutions s'accompagnent d'une sensibilité croissante à la maîtrise des risques, conduisant à l'émergence de nouvelles réglementations locales et de nouveaux besoins domestiques en matière de services QHSE.

Le Groupe considère que les principaux facteurs de croissance des marchés sur lesquels il intervient principalement sont les suivants :

Marchés	Taille estimée du marché accessible ^(a)	Facteurs de croissance	Degré d'externalisation
Marine	Environ 3 milliards d'euros	Croissance des échanges internationaux. Nouvelles réglementations (par exemple sur le recyclage des navires anciens). Transfert des activités de production en Asie.	Élevé
Industrie	Environ 15 milliards d'euros	Transfert des activités de production dans des pays à faibles coûts. Croissance des investissements industriels (Pétrole, Gaz, Électricité, Minerais) ou dans certains pays (Chine, Inde, Brésil, Russie). Nouvelles réglementations QHSE et renforcement des réglementations existantes.	Moyen
IVS	Environ 10 milliards d'euros	Harmonisation des réglementations en Europe. Privatisation. Externalisation des services d'inspection.	Faible
Construction	Environ 26 milliards d'euros	Nouvelles réglementations (haute performance, efficacité énergétique). Privatisation. Nouveaux services (assistance à la gestion d'actifs).	Faible
Certification	Environ 4 milliards d'euros	Globalisation des normes ISO. Nouveaux schémas de certification.	Élevé (sauf pour les audits sur mesure)
Matières Premières	Plus de 5 milliards d'euros	Croissance du commerce international. Demande de matières premières et évolution des prix. Nouvelles réglementations QHSE et renforcement des réglementations existantes. Externalisation des activités de tests en laboratoires.	Moyen
Biens de consommation (dont tests de produits agro-alimentaires)	Environ 7 milliards d'euros	Raccourcissement du cycle de vie des produits. Externalisation des services d'inspection et de vérification. Nouvelles réglementations. Optimisation des chaînes d'approvisionnement.	Moyen
Services aux gouvernements (dont contrôle technique des véhicules)	Environ 4 milliards d'euros	Croissance du commerce international. Demande croissante d'une plus grande sécurité des échanges commerciaux.	Élevé

(a) Source : Société

UN MARCHÉ CARACTÉRISÉ PAR DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

L'émergence de nouveaux acteurs globaux est rendue difficile par l'existence d'importantes barrières à l'entrée, et notamment :

- la nécessité de disposer des agréments et accréditations dans chaque pays et région du monde pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long qui requiert la mise en place de systèmes performants en vue du contrôle interne de la qualité des activités d'inspection et de vérification. La constitution d'un large éventail d'autorisations, agréments et accréditations se construit donc sur le long terme ;
- la nécessité de bénéficier d'un réseau géographique dense, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est notamment importante afin de pouvoir étendre facilement l'offre de services, s'adresser aux clients locaux et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner ses clients dans l'ensemble de leurs implantations et besoins en services QHSE à travers le monde ;
- la nécessité d'offrir une gamme étendue de services et d'inspections, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux qui n'ont pas les ressources ni les compétences nécessaires pour offrir une large gamme de services et des prestations à forte valeur ajoutée. Les distributeurs de biens de consommation demandent ainsi généralement à leurs prestataires de services de tests de leur fournir également des prestations d'inspection de leurs fabricants. De même, les grands groupes pétroliers demandent à leurs prestataires de services QHSE de les assister sur l'ensemble du cycle de vie de leurs installations (services d'audit technique, d'inspection lors de la production d'équipements ou d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs installations) ;

- la nécessité de bénéficier d'experts techniques de premier plan. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier de ses concurrents en apportant à ses clients des solutions à forte valeur ajoutée ;
- la nécessité de jouir d'une réputation d'intégrité et d'indépendance afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques QHSE ; et
- l'importance de bénéficier d'une marque reconnue au niveau mondial.

Ces fortes barrières à l'entrée expliquent la très forte stabilité des leaders mondiaux de l'industrie du « TIC ».

UN MARCHÉ FRAGMENTÉ ENTRÉ EN PHASE DE CONSOLIDATION

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés, en particulier pour les divisions constituant le pôle Industrie et Infrastructures. Sur ces marchés, il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par marché ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux (tels que le suisse SGS, le britannique Intertek ou le norvégien DNV). Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, parapublics ou à statut associatif (par exemple l'American Bureau of Shipping en Marine, l'américain Underwriters Laboratories dans le secteur des biens de consommation ou les sociétés allemandes TÜV pour les métiers du pôle Industrie et Infrastructures).

Le Groupe estime que l'environnement concurrentiel dans les différents marchés sur lesquels il évolue peut être synthétisé de la manière suivante :

	Fragmentation du marché	Environnement concurrentiel
Marine	Moyenne	11 membres de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (« IACS »), dont Bureau Veritas, classent environ 94% de la flotte mondiale.
Industrie	Forte	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux (Bureau Veritas, DNV, TÜV Süd, TÜV Rheinland, TÜV Nord, SGS, Lloyd's Register, Applus, Apave, Moody International). Nombreux acteurs locaux très spécialisés.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multilocaux en Europe (Bureau Veritas, Apave, Norisko-Dekra, Socotec, TÜV Süd, TÜV Rheinland, Lloyd's Register, compagnies d'assurance). Nombreux acteurs locaux spécialisés.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux (Socotec et Apave en France, PSI et RPS aux États-Unis, Nihon Teri au Japon), nombreux acteurs locaux. Un seul acteur global : Bureau Veritas.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux (Bureau Veritas, SGS, DNV, BSI, Lloyd's Register), des organismes de certification parapublics nationaux et de nombreux acteurs locaux.
Matières Premières	Moyenne	Quelques grands acteurs mondiaux : SGS est très présent sur les 3 principaux marchés (denrées agricoles, minéraux et produits pétroliers), ALS sur les minéraux et Intertek sur les produits pétroliers. Quelques groupes régionaux et des acteurs locaux spécialisés.
Biens de consommation	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et l'ameublement avec trois leaders mondiaux (Bureau Veritas, SGS, Intertek). Marché plus fragmenté pour les produits électriques et électroniques, où Underwriters Labs est leader devant Intertek et l'agro-alimentaire (Eurofins et SGS).
Services aux gouvernements & Commerce international	Faible	4 acteurs principaux pour les services aux gouvernements (SGS, Intertek, Bureau Veritas, Cotecna). Acteurs principaux dans l'automobile : Dekra, TÜV Süd et Applus.

Le Groupe considère que la consolidation de l'industrie du « TIC », en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, est entrée dans une phase active en raison notamment de la volonté des grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grands comptes internationaux dans l'ensemble de leurs besoins QHSE à travers le monde.

Compte tenu de sa présence globale, de ses positions de leader mondial sur ses métiers et de son expérience dans la réalisation d'acquisitions, le Groupe considère qu'il est bien positionné pour être un des principaux acteurs de cette consolidation.

1.4.3. LES ATOUTS CONCURRENTIELS DU GROUPE

UN LEADER MONDIAL

Bureau Veritas est un leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »). Il figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur chacun des marchés sur lesquels ses huit divisions sont présentes et considère être le leader sur certains d'entre eux :

- Marine : numéro deux mondial en nombre de navires classés ;
- Industrie : un des trois leaders mondiaux. Des positions fortes en Europe, aux États-Unis, en Australie et sur les marchés de l'énergie au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine ;
- IVS : un des trois leaders mondiaux, avec des positions clés en France, en Espagne, au Royaume-Uni et au Benelux ;
- Construction : numéro un mondial, avec de fortes positions en France, en Espagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Japon ;
- Certification : numéro un mondial avec environ 100 000 clients ;
- Biens de consommation : numéro un mondial pour les tests sur les jouets et numéro deux mondial pour les tests sur le textile ;
- GSIT : co-leader mondial dans les services aux gouvernements ; et
- Matières Premières : l'un des trois leaders mondiaux, avec des positions clés en Métaux et Minéraux, en Produits Pétroliers et Pétrochimiques et en Agriculture.

DES POSITIONS SOLIDES SUR DES MARCHÉS À FORT POTENTIEL ET EN CROISSANCE

Le Groupe est un leader mondial sur des segments de marchés de taille importante et disposant d'un fort potentiel de développement.

Le Groupe bénéficie de positions de leader sur des segments de marchés qui ont connu ces dernières années des croissances particulièrement élevées malgré le ralentissement de la croissance

économique mondiale, tels que les Biens de consommation, la Certification ou l'énergie.

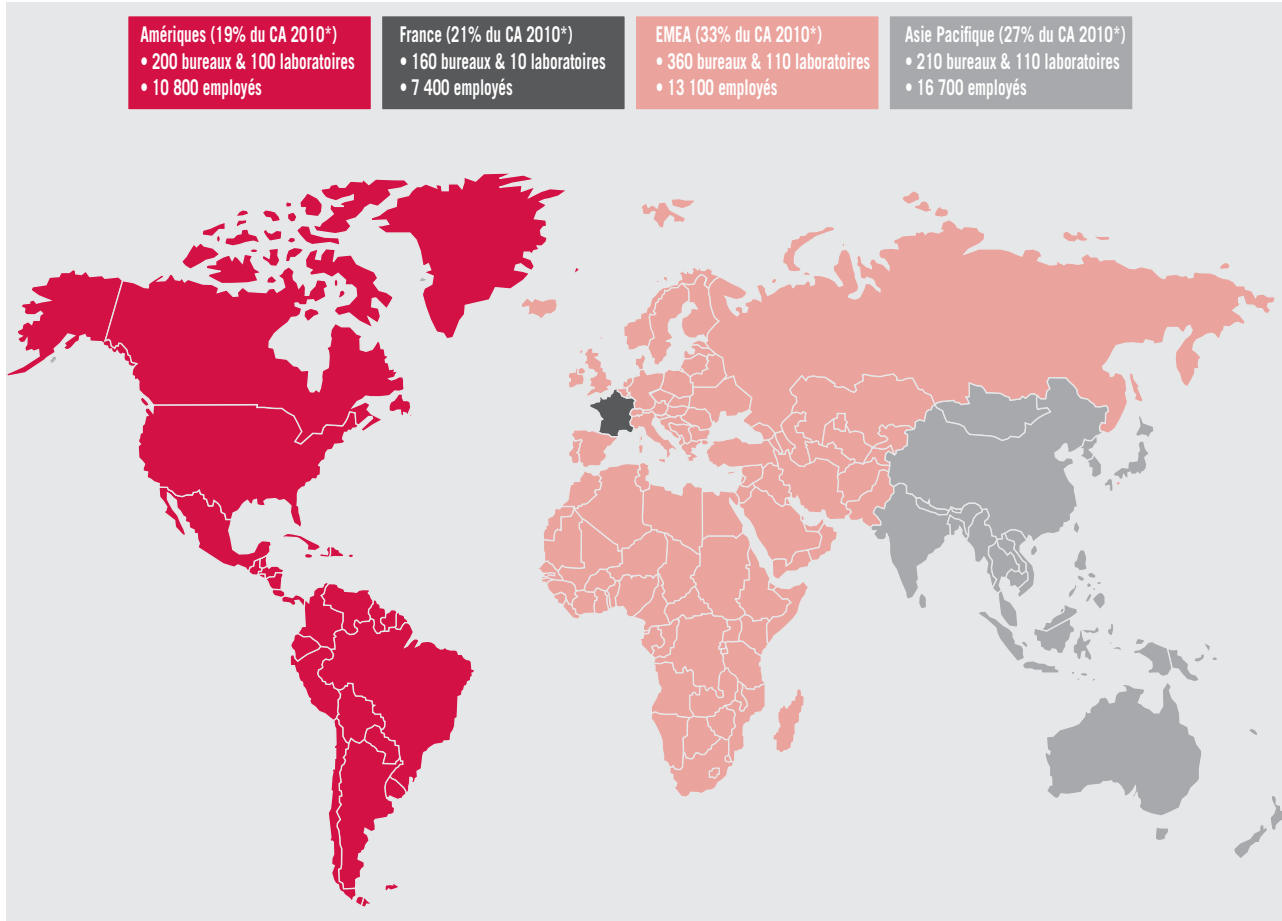
Le Groupe est par ailleurs le seul acteur global qui soit positionné sur l'ensemble des domaines de l'industrie et de la construction à travers les quatre divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, Construction et Certification). Cette présence unique sur des métiers complémentaires permet au Groupe d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs équipements, installations ou infrastructures et lui offre des opportunités importantes de développer les synergies, notamment le *cross-selling*, entre ses différentes divisions. Le Groupe considère que le renforcement de sa présence sur ces quatre marchés devrait lui offrir des perspectives de croissance attractives au cours des prochaines années en raison de leur taille, de leur degré de fragmentation et de la tendance à la privatisation et à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection.

Le Groupe est implanté dans l'ensemble des zones économiques à fort potentiel de croissance (Asie hors Japon, Moyen-Orient, Inde, Amérique latine, Afrique, Russie et Europe de l'Est) qui représentaient, en 2010, 45% du chiffre d'affaires du Groupe. Dans ces régions, le chiffre d'affaires du Groupe a crû en moyenne de près de 30% par an depuis 2006 avec une marge opérationnelle supérieure à la moyenne du Groupe. Le renforcement des positions de chacune de ses huit divisions dans ces régions est un axe majeur de développement du Groupe.

À titre d'exemple, le Groupe, qui a été en 1902 la première société de classification étrangère à s'installer en Chine, y a réalisé 386 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010 (y compris Taïwan et Hong Kong) et y emploie au total plus de 8 000 personnes. Le Groupe entend continuer à étendre sa présence en Chine par l'ouverture de nouveaux bureaux et laboratoires et en y développant systématiquement ses huit divisions globales, afin de continuer à tirer profit de la croissance de la zone Chine/Hong-Kong/Taïwan (croissance annuelle moyenne de 18% du chiffre d'affaires du Groupe sur cette zone entre 2006 et 2010).

UN RÉSEAU INTERNATIONAL PERFORMANT

Avec 930 bureaux et 330 laboratoires couvrant 140 pays, Bureau Veritas est l'un des trois acteurs du marché qui possède un réseau géographique mondial.



* Inspectorate consolidé sur 12 mois.

Grâce à son réseau mondial, le Groupe bénéficie d'avantages concurrentiels significatifs :

- des positions géographiques clés permettant d'accompagner les grandes multinationales sur l'ensemble de leurs implantations ;
- une connaissance approfondie des réglementations, standards et normes en vigueur dans un très grand nombre de pays (développés et en développement), permettant d'aider ses clients à exporter ou à investir dans de nouveaux marchés en veillant au respect des réglementations locales et en contribuant au développement d'un management responsable ;
- des équipes multiculturelles, des expertises dans un grand nombre de domaines techniques et une connaissance approfondie des marchés industriels, qui permettent de mieux comprendre les enjeux QHSE des entreprises et leur apporter ainsi des solutions différenciantes ; et
- une réputation d'expertise technique dans les principaux pays industrialisés qui lui confère une visibilité importante auprès des clients.

UNE EXPERTISE TECHNIQUE RECONNUE PAR DES AUTORITÉS DÉLÉGATAIRES ET DE MULTIPLES ORGANISMES D'ACCREDITATION

Le Groupe intervient dans la plupart de ses activités en tant que seconde partie (intervention pour le compte du client) ou tierce partie (intervention en tant qu'entité indépendante vis-à-vis de plusieurs parties), pour le compte d'autorités ou d'organismes d'accréditation, afin de vérifier que ses clients respectent leurs obligations réglementaires.

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires QHSE. Le Groupe est aujourd'hui autorisé ou accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités délégataires nationales et internationales et d'organismes d'accréditation.

À titre d'exemple, dans le cadre des activités de sa division Marine, le Groupe est titulaire de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales pour la certification de navires. Dans le cadre des activités de sa division Certification, le Groupe est accrédité par plus de 40 organismes nationaux de certification et plus de 10 internationaux. Le Groupe est également accrédité par l'Union européenne en tant qu'organisme notifié afin de réaliser

des missions d'inspection visant l'application des directives européennes liées à la certification d'équipements destinés à être utilisés en Europe (« marquage CE »).

Le Groupe veille en permanence à entretenir, renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe sont conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

Par ailleurs, et dans le cadre de ses missions non-déléguées, le Groupe bénéficie d'une réputation d'expertise technique et d'indépendance lui conférant une solide position pour être un partenaire de long terme des entreprises qui doivent se conformer aux règles QHSE et obtenir les autorisations nécessaires au plein exercice de leurs activités.

UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE DE CROISSANCE PAR ACQUISITIONS

Pour accélérer sa croissance, renforcer son réseau (tant pour bâtir des nouvelles implantations que pour densifier son réseau

existant) et acquérir des compétences nouvelles, le Groupe s'est engagé depuis 10 ans dans une politique d'acquisitions de petites et moyennes entreprises dont l'activité se situe au cœur de ses huit divisions. Le Groupe a ainsi acquis près de 80 sociétés sur la période 2001-2010, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 1,2 milliard d'euros. Historiquement, ces acquisitions ont été réalisées principalement dans la division Biens de consommation et le pôle Industrie et Infrastructures. Le Groupe a réalisé à travers l'acquisition de la société CCI, en 2007, sa première opération significative dans l'activité d'inspection et de tests de matières premières complétée en 2008, par l'acquisition d'Amdel, leader australien des analyses de minerais en laboratoire (tests géochimiques, minéralogiques et métallurgiques) et de Geoanaltica au Chili. En 2010, Bureau Veritas a franchi une étape majeure dans sa stratégie de croissance en acquérant les sociétés ACT et Inspectorate lui permettant ainsi de devenir l'un des leaders mondiaux dans l'inspection et les tests de matières premières, avec des positions clés dans les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, les Métaux et Minéraux et l'Agriculture.

Le tableau ci-dessous présente la part de la croissance externe dans la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe depuis 2001 et illustre l'équilibre entre croissance externe (c'est-à-dire par acquisitions) et croissance organique, facteur clé dans la stratégie de développement du Groupe.

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Croissance organique	3%	2%	13%	10%	7%	6%	10%	12%	7%	10%
Croissance externe	3%	2%	14%	5%	5%	9%	4%	7%	7%	9%
Effet Change	5%	0%	(4)%	(3)%	-	1%	(4)%	(8)%	(4)%	(2)%
Autre ^(a)	-	-	-	-	-	-	1%	1%	3%	1%
Croissance totale	11%	4%	23%	12%	12%	16%	11%	12%	13%	18%

(a) Impact de l'entrée dans le périmètre de consolidation de sociétés créées par le Groupe.

Le Groupe a mis en œuvre les synergies commerciales et les synergies de coûts qui lui ont permis d'améliorer progressivement la rentabilité des sociétés acquises et de les intégrer dans le cadre du *business model* du Groupe.

À titre d'exemple, le Groupe a créé la division Biens de consommation par acquisitions successives aux États-Unis, en Europe et en Asie. Au sein du pôle Industrie et Infrastructures, les plateformes de croissance aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été constituées initialement par acquisitions. La nouvelle division Matières Premières regroupe depuis le 1er janvier 2011, les acquisitions successives réalisées par le Groupe depuis 2008 (Amdel, CCI, ACT et Inspectorate).

UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES ET RÉCURRENTES

La résistance de Bureau Veritas aux différents cycles économiques est la conséquence des facteurs suivants :

- Le Groupe possède un portefeuille d'activités diversifié à la fois géographiquement et par métier. Cette diversité a été renforcée en 2010 suite à l'acquisition d'Inspectorate qui a permis au Groupe d'accroître sa présence sur le marché des Matières premières. Ainsi, en 2010, la division Industrie (hors Mines et Minéraux), la plus importante du Groupe, ne représentait que 19% de son

chiffre d'affaires consolidé *pro-forma* (intégrant Inspectorate depuis le 1er janvier 2010) et chacune des autres divisions représentait entre 6% et 15% de son chiffre d'affaires. De plus, le chiffre d'affaires par zone géographique est réparti en 2010 entre la France (21% du chiffre d'affaires consolidé 2010 *pro-forma*), la zone Europe Moyen-Orient Afrique - EMEA (33%), les Amériques (19%), et la zone Asie-Pacifique (27%). Enfin, chacune des divisions globales du Groupe est constituée d'un portefeuille de services qui sont fournis durant tout le cycle d'investissement et le cycle de vie des équipements, infrastructures ou produits ;

- le Groupe bénéficie d'une base de clientèle fragmentée. Avec plus de 400 000 clients, le chiffre d'affaires moyen annuel par client est de l'ordre de 7 300 euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. Le chiffre d'affaires réalisé en 2010 auprès du plus grand client du Groupe représente moins de 2,5% du chiffre d'affaires consolidé, et le chiffre d'affaires réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 9% du chiffre d'affaires consolidé ; et
- le Groupe bénéficie d'une bonne visibilité sur son activité, grâce à une proportion importante d'activités liées à des contrats pluriannuels, en particulier dans les divisions Marine, IVS, Certification et GSIT. Par ailleurs, dans certaines divisions, on observe un taux élevé de renouvellement des contrats existants du fait du fort niveau de fidélisation des clients (*repeat business*).

Le tableau ci-dessous présente une estimation par le Groupe de la proportion de contrats à long terme de ses huit divisions.

Division	Proportion de contrats à long terme	Commentaires
Marine	Très élevée	L'activité d'inspection des navires en service (près de la moitié du chiffre d'affaires de la division) est essentiellement récurrente car un bateau classé sur le registre de Bureau Veritas y reste généralement jusqu'à sa mise hors service. Carnet de commandes donnant une bonne visibilité à moyen terme sur la partie des activités liées aux constructions neuves.
Industrie	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (<i>repeat business</i>).
IVS	Élevée	Une proportion élevée des contrats sont signés pour plusieurs années (deux à six ans). Fort taux de reconduction des contrats annuels.
Construction	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (<i>repeat business</i>).
Certification	Très élevée	Les contrats de certification sont généralement des contrats de trois ans. De plus, leur taux de renouvellement à l'issue des trois ans est très important.
Matières premières	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Biens de consommation	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Services aux gouvernements & Commerce international	Élevée	Contrats de l'activité Services aux gouvernements d'une durée d'un à trois ans. Risques de résiliation unilatérale.

Par ailleurs, le Groupe considère que la tendance de fond à la multiplication des contraintes réglementaires dans le domaine du QHSE est de nature à atténuer l'effet des cycles économiques sur sa performance.

DES FLUX DE TRÉSORERIE ÉLEVÉS

Le Groupe développe un modèle économique de croissance rentable. Au cours de ces dernières années, le Groupe a généré de façon régulière une forte croissance de son chiffre d'affaires. Entre 1996 et 2010, le Groupe a ainsi multiplié son chiffre d'affaires par plus de six, soit une croissance annuelle moyenne de plus de 14%. En outre, le Groupe s'efforce de continuer d'améliorer sa rentabilité ; ainsi entre 1996 et 2010, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé régulièrement de 7,8% à 16,7%.

Au cours des trois dernières années, le montant moyen annuel des flux nets de trésorerie disponibles après intérêts et investissements industriels était de 262,3 millions d'euros. Cette génération de flux de trésorerie provient de trois éléments :

- une marge opérationnelle élevée ;
- un niveau d'investissement (hors acquisitions) maîtrisé lié à la nature des activités du Groupe, centrées sur l'inspection et les audits plutôt que sur les tests en laboratoires : au cours des trois dernières années, les dépenses d'investissement (hors acquisitions) ont représenté en moyenne 2,8% du chiffre d'affaires du Groupe ; et
- une gestion stricte du besoin en fonds de roulement.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution des différents agrégats de *cash flow* générés par l'activité :

(millions d'euros)	2010	2009	2008	TMVA
EBITDA ajusté ^(a)	553,9	484,0	431,6	13,3%
Flux net de trésorerie généré par l'activité ^(b)	397,3	418,6	315,4	12,2%
Cash flow libre^(c)	287,6	310,1	189,3	23,3%

(a) L'EBITDA ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté augmenté de la dotation aux amortissements.

(b) Flux de trésorerie avant intérêts – impôts – variation du besoin en fonds de roulement.

(c) Flux net de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE

Les membres de l'équipe dirigeante du Groupe (notamment les membres du Comité exécutif) ont, en moyenne, près de 15 années d'expérience dans le secteur. L'actuel Président-Directeur Général, Frank Piedelièvre, dirige le Groupe depuis 1996.

La stabilité et l'expérience de l'équipe dirigeante du Groupe ont permis de développer une forte culture d'entreprise fondée sur le mérite et l'initiative. Cette équipe a permis au Groupe d'enregistrer d'excellentes performances au cours des 14 dernières années : entre 1996 et 2010, le chiffre d'affaires du Groupe a ainsi été multiplié par plus de six à 2 930 millions d'euros contre 455 millions

d'euros en 1996, son résultat opérationnel ajusté par plus de treize à 491 millions d'euros contre 36 millions d'euros en 1996, soit une croissance annuelle moyenne de plus de 20%, et le nombre de salariés a été multiplié par six.

Les principaux cadres du Groupe (environ 850 personnes) bénéficient par ailleurs depuis 1996 de programmes de *stock-options*. La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des managers salariés du Groupe et/ou des mandataires sociaux.

1.4.4. STRATÉGIE DU GROUPE

Le Groupe considère qu'il dispose à travers ses divisions d'un portefeuille d'activités à fort potentiel de croissance, susceptible de résister aux évolutions des cycles économiques et de générer un flux élevé de trésorerie, ce qui devrait lui permettre de continuer à créer de la valeur au cours des prochaines années.

En particulier, le Groupe considère qu'il bénéficie à travers ses divisions :

- d'une solide position sur l'ensemble des services d'évaluation de conformité QHSE, et en particulier des services d'inspection, d'audit et de certification. Cette catégorie de services, qui représente la majorité de son chiffre d'affaires (contre environ un tiers pour ses activités de tests en laboratoire), requiert des compétences techniques importantes, est fortement liée à des obligations réglementaires et à ce titre permet au Groupe de bénéficier d'une bonne visibilité sur son chiffre d'affaires, tout en nécessitant des niveaux d'investissement modérés ;
- de métiers complémentaires, en termes de compétences techniques, de présence géographique et de base de clientèle, ce qui devrait permettre au Groupe de développer le *cross-selling* entre ses divisions dans le futur ; et
- d'un portefeuille d'activités équilibré, qui limite la dépendance des résultats du Groupe à la performance d'une division, d'une zone géographique, ou de l'évolution d'un marché donné.

Fort de ses positions actuelles, le Groupe a pour ambition de devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines du QHSE, de renforcer sa position de leadership dans chacune de ses divisions et d'acquiescer la taille critique dans chacune de ses implantations, tout en continuant à disposer d'un portefeuille d'activités équilibré de nature à lui permettre de résister aux évolutions des cycles économiques.

La stratégie de développement du Groupe consiste ainsi à :

- densifier son réseau géographique, en particulier dans les pays à forte croissance (Asie, Moyen-Orient, Inde, Amérique latine, Afrique et Russie) ;
- étendre le portefeuille de services de chacune de ses divisions ;
- poursuivre une politique active d'acquisitions ciblées ; et
- conserver et renforcer ses équipes de dirigeants et experts.

Le Groupe cherche par ailleurs constamment à améliorer sa performance opérationnelle et à générer des flux de trésorerie élevés.

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU GÉOGRAPHIQUE

Le réseau actuel d'implantations du Groupe a été constitué au fil des années par croissance organique et par acquisitions ; son développement n'est pas encore achevé.

Le Groupe cherche à atteindre la taille critique dans les pays clés de chacune de ses divisions et mène une stratégie d'expansion, en particulier dans les pays à forte croissance (à la fois en densifiant ses positions existantes et en bâtissant de nouvelles implantations) afin de constituer un réseau mondial dynamique et adapté à l'ensemble de ses métiers. Ces pays clés, que le Groupe appelle « pays plateformes », sont les suivants :

- 12 pour les divisions regroupées au sein du pôle Industrie et Infrastructures (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, États-Unis, Brésil, Chili, Moyen-Orient, Inde, Chine, Japon, et Australie) ;

- 7 pour la division Biens de consommation (États-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Chine - Hong-Kong - Taïwan, Inde et Vietnam) ; et
- 13 pour la division Marine (France, Benelux, Espagne, Allemagne, Grèce, Turquie, Brésil, Singapour/Brunei, Malaisie, Chine/Taïwan, Corée du Sud, Japon et Émirats Arabes Unis).

La division GSIT utilise pour son développement les implantations des autres divisions et vise en particulier les pays bénéficiant d'un faible niveau d'infrastructures et les pays où la division bénéficie de contrats de gouvernement.

Concernant la division Matières Premières nouvellement créée, son développement se fera à travers la densification de son réseau de laboratoires en dehors des États-Unis, en particulier en Europe occidentale, en Asie et en Afrique.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend développer en priorité ses investissements sur ces pays plateformes afin de renforcer son réseau mondial sur chacune de ses divisions. Le Groupe considère que l'expansion (tant en nombre qu'en taille des implantations) du réseau géographique du Groupe devrait permettre :

- de générer un niveau élevé de croissance à long terme, notamment par un meilleur accès aux clients locaux, une extension de l'offre de services fournis dans chaque pays et une meilleure couverture des grands comptes au niveau mondial ; la densification du réseau mondial devrait par ailleurs favoriser le *cross-selling* entre ses divisions ; et
- d'améliorer la marge opérationnelle en générant des économies d'échelle provenant en particulier de partages des bureaux, mise en commun des fonctions de *back-office*, partage des investissements en outils informatiques, et mutualisation des coûts pour le développement de nouveaux services. Par ailleurs, la densification du réseau devrait permettre une répliquabilité et une industrialisation accrue du processus d'inspection.

MAINTENIR UNE CROISSANCE ORGANIQUE ÉLEVÉE

Afin de maintenir une croissance organique élevée à long terme et profiter pleinement des opportunités des marchés sur lesquels il intervient et de la tendance croissante à l'externalisation, le Groupe a entrepris les actions suivantes :

Améliorer la dynamique commerciale

Jusqu'à un passé récent, l'effort commercial du Groupe était uniquement supporté par les dirigeants opérationnels.

Depuis six ans, le Groupe a décidé de renforcer son effort commercial à travers la mise en place dans chaque pays plateforme d'équipes dédiées uniquement aux fonctions commerciales. Ces équipes commerciales peuvent être mises en place dans chaque organisation géographique ou à travers le renforcement des *business lines* en fonction des spécificités des divisions, des marchés et des implantations géographiques.

Depuis 2007, le Groupe a renforcé les équipes commerciales de sa division Biens de consommation en Chine continentale afin de mieux couvrir les fabricants locaux. Les divisions du pôle Industrie et Infrastructures ont mis en place un suivi des grands comptes globaux (division Industrie principalement) et nationaux et poursuivi la dissémination d'un outil de CRM qui est maintenant implanté dans l'ensemble des « pays plateformes ».

Le Groupe entend poursuivre la croissance de ses investissements dans la formation commerciale des collaborateurs, la mise en place d'outils de suivi de la relation client et de mesure d'indicateurs de performance commerciale et la mise en œuvre de processus commerciaux distincts, qu'il s'agisse de grands comptes, de clients de taille moyenne ou des marchés de masse.

Optimiser chaque année le portefeuille d'activités et concentrer les investissements sur les activités et les zones géographiques à fort potentiel

Le Groupe souhaite investir en priorité dans les segments de marché et les zones géographiques offrant le plus fort potentiel de croissance.

Afin de répondre aux évolutions de ses marchés et des réglementations, le Groupe conduit une revue annuelle de son portefeuille d'activités, par unité opérationnelle, pays et division afin de définir les priorités d'investissements et les objectifs de croissance. Au cours des dernières années, le Groupe a ainsi décidé d'investir plus particulièrement dans les divisions Biens de consommation, Industrie (dans les services spécialisés pour les industries pétrolières et gazières et le nucléaire en particulier) et Matières Premières.

À l'avenir, le Groupe entend continuer à définir annuellement ses priorités d'investissements de façon à :

- investir dans les segments de marchés et zones géographiques à fort potentiel et en particulier les pays émergents clés, tels que le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie et l'Afrique ;
- saisir les opportunités de marché liées à la mise en place de nouvelles réglementations ou à la privatisation d'activités de contrôle et d'inspection QHSE ; et
- étendre son offre de services dans les pays bénéficiant de la taille critique.

Créer des offres de service différenciantes et à forte valeur ajoutée

Le Groupe développe des offres de services spécifiques dans chacune de ses divisions afin de différencier son offre et augmenter la part de son chiffre d'affaires réalisée sur des prestations à plus forte valeur ajoutée. Il met ainsi en œuvre des solutions techniques et des méthodologies adaptées aux besoins spécifiques des clients.

À titre d'exemple, le Groupe a lancé depuis quatre ans des services de certification sur mesure pour ses grands clients afin de leur permettre d'auditer leurs fournisseurs ou leurs réseaux de distribution. Le Groupe a également lancé pour ses clients des divisions Construction, IVS et Industrie des services d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs équipements et installations afin d'étendre leur durée de vie. Le Groupe a enfin lancé en France une palette de services d'assistance technique autour de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'impact environnemental des bâtiments (eau, air, déchets, gaz à effet de serre) qu'il étend aujourd'hui à travers son réseau.

À l'avenir, le Groupe entend poursuivre son effort de développement de nouveaux services, plus adaptés aux besoins particuliers de ses clients, en fonction de leur taille, de leur activité et de leurs implantations géographiques.

Développer l'activité auprès des grands comptes internationaux

Certaines divisions du Groupe ont depuis longtemps mis en place des organisations commerciales dédiées aux grands

comptes internationaux. C'est par exemple le cas des divisions Marine (armateurs, chantiers navals), Biens de consommation (distributeurs généralistes ou spécialisés) et Matières Premières (grands producteurs, importateurs, exportateurs et négociants mondiaux). La division Marine compte ainsi actuellement environ 150 personnes travaillant au suivi d'un ou plusieurs grands comptes (existants ou potentiels).

Plus récemment, le Groupe a décidé de mettre en place une organisation « grands comptes » au sein de son pôle Industrie et Infrastructures. Dans cette optique, le Groupe a identifié dans chacune de ses implantations et de ses métiers des grands comptes cibles, pour lesquels il a investi dans des ressources commerciales et techniques dédiées afin de leur assurer un suivi personnalisé et leur proposer l'ensemble des services fournis par le Groupe.

De manière générale, le Groupe entend multiplier les initiatives avec les grands comptes et ainsi accélérer la mise en œuvre de *cross-selling* et de synergies entre ses différentes divisions, en s'appuyant sur son réseau international, son organisation matricielle et son savoir-faire en matière de dissémination des meilleures pratiques.

À titre d'exemple, le Groupe propose ainsi aux grands groupes pétroliers l'ensemble des services de son portefeuille d'activités. Ainsi, dans le secteur pétrolier *offshore*, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou *floating production and storage offshore unit*) met en jeu les compétences de la division Marine pour la classification de la structure et les compétences de la division Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences de la division IVS pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

POURUIVRE UNE POLITIQUE ACTIVE D'ACQUISITIONS CIBLÉES

Le Groupe a acquis depuis 2001 plus de 80 sociétés, qui lui ont permis d'accélérer la construction de son réseau opérationnel global et d'élargir progressivement son offre de services pour constituer ses huit divisions globales. Depuis 2001, le Groupe a investi en moyenne 179 millions d'euros par an. Ces acquisitions ont été principalement réalisées dans les Matières Premières, les Biens de consommation et dans le pôle Industrie et Infrastructures, et ont représenté un chiffre d'affaires additionnel supérieur à 1,2 milliard d'euros. Après un fort ralentissement en 2009 en raison du manque de visibilité sur l'environnement économique, la politique de croissance externe du Groupe a été réinitiée en 2010 comme l'illustre en particulier l'acquisition de la société Inspectorate.

À l'avenir, la réalisation d'acquisitions ciblées restera une composante importante de la stratégie de croissance du Groupe, en cherchant en priorité à réaliser des acquisitions de sociétés de taille petite et moyenne afin d'élargir son potentiel de croissance et de disposer d'un portefeuille unique de services, en particulier dans le pôle Industrie et Infrastructures qui demeure extrêmement fragmenté.

Pour cela, le Groupe identifie les cibles potentielles et analyse les opportunités de croissance externe pour s'assurer que l'acquisition :

- renforce la présence du Groupe dans les zones à fort potentiel de croissance ;
- augmente sa part de marché dans certaines divisions ;
- complète son portefeuille d'activités ;

- lui permet d'élargir ses compétences techniques ; et
- est créatrice de valeur pour le Groupe, notamment par la mise en œuvre de synergies commerciales et de synergies de coûts.

Le Groupe envisage notamment de procéder à des acquisitions de taille petite et moyenne :

- dans les divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, Construction et Certification), dans les activités de tests de produits électriques et électroniques de sa division Biens de consommation ainsi que dans sa division Matières Premières ; et
- dans les principaux pays développés et dans certains pays où les cibles bénéficieraient de positions de leader local de nature à compléter le portefeuille d'activités du Groupe (Asie, Pacifique, Amérique latine).

Le Groupe poursuit également l'analyse d'opportunités d'acquisitions de taille plus importante (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros), qui lui permettraient d'accélérer la globalisation de son réseau géographique ou de se renforcer dans certains marchés à fort potentiel.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Entre 1996 et 2010, la marge opérationnelle ajustée du Groupe est passée de 7,8% à 16,7%.

En 2008, 2009 et 2010, la progression de la marge consolidée à périmètre constant (hors impact des acquisitions) a été respectivement de 50, 120 et 60 points de base.

Cette progression a été le résultat :

- d'une amélioration continue des processus de production, notamment à travers la planification centralisée des inspections, la standardisation et la simplification des méthodes d'inspection et de *reporting* et l'amélioration des processus de facturation ;
- de l'amélioration de la rentabilité des unités sous-performantes. Elles sont identifiées et analysées chaque année lors de la revue budgétaire et font l'objet d'un plan d'action annuel, revu chaque trimestre, qui donne lieu à la mise en place d'indicateurs de performances spécifiques et la mobilisation d'une équipe dédiée à l'amélioration de la rentabilité de l'unité concernée ;
- de l'utilisation d'outils informatiques performants et la mise en place du travail en réseau ; et
- de la réalisation d'économies d'échelles et de l'optimisation des coûts, notamment la centralisation des fonctions supports et l'optimisation des achats.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend poursuivre les initiatives décrites ci-dessus, notamment en augmentant ses investissements dans l'intégration de ses systèmes d'information. Les divisions Certification, Industrie, IVS et Matières Premières bénéficieront de la mise en place des nouveaux outils de production.

CONSERVER ET RENFORCER UNE ÉQUIPE DE DIRIGEANTS ET D'EXPERTS DE PREMIER PLAN

La performance et la croissance future du Groupe dépendent de sa capacité à recruter, former et conserver des dirigeants et experts disposant de l'expérience et des compétences nécessaires afin d'occuper les postes clés à travers son réseau et réaliser avec succès les missions qui lui sont confiées par ses clients.

Le Groupe a mis en place un certain nombre d'initiatives afin de bénéficier d'un réservoir de compétences pour soutenir sa croissance :

- création de programmes de formation destinés soit aux dirigeants clés du Groupe soit aux collaborateurs, ingénieurs, techniciens et membres des fonctions support, afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions techniques de leurs métiers ou de leurs marchés ;
- partage des meilleures pratiques, tant techniques que managériales, par la mise en place de communautés de pratique (ou «tribus») réunissant des experts ou des dirigeants du monde entier disposant d'une connaissance approfondie d'une activité ou d'un marché donné ; et
- gestion proactive de ses talents afin d'identifier, de former et de faire progresser les futurs dirigeants du Groupe.

À l'avenir, le Groupe continuera à lancer des programmes pour la formation et le développement de ses collaborateurs afin de générer en interne les compétences qui seront nécessaires à la réalisation de ses objectifs de croissance.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre sa politique de rémunération incitative afin d'encourager l'esprit d'entreprise, motiver et retenir ses collaborateurs, grâce à :

- une politique salariale adaptée à ses différents métiers et une politique de bonus généralisée à l'ensemble des dirigeants du Groupe ; et
- des plans de *stock-options* ou d'actions gratuites, mis en place depuis plus de dix ans, dont bénéficient actuellement environ 850 cadres du Groupe.

1.4.5. ORGANISATION

UNE ORGANISATION ADAPTÉE À SES MÉTIERS ET À SA STRATÉGIE

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés et mieux gérer son réseau géographique, le Groupe a organisé ses activités à travers huit divisions opérationnelles mondiales, dont quatre regroupées au sein du pôle Industrie et Infrastructures.

La nouvelle division Matières Premières, créée le 1^{er} janvier 2011 suite à l'acquisition d'Inspectorate en 2010, regroupe l'ensemble des activités d'inspection et d'analyses en laboratoires de matières premières du Groupe.

Marine

La division Marine dispose d'implantations à proximité de la plupart des grands centres de construction et de réparation navale du monde entier ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime, regroupées en deux zones : la zone Ouest, qui couvre l'Europe et les Amériques, et la zone Est, qui couvre le Moyen-Orient et l'Asie.

Elle dispose de quatre directions centrales :

- la Direction technique, qui est en charge des relations avec les organisations internationales (États de pavillons, Organisation Maritime Internationale OMI, etc.), de l'élaboration de règles de classification Bureau Veritas, du contrôle de la qualité interne et du développement d'outils informatiques, et supervise les activités « constructions neuves » et « certification des équipements » ;
- la Direction en charge de l'activité « navires en service » ;
- la Direction en charge des activités « assistance technique et conseil » ; et
- la Direction Grands Comptes, qui coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

Industrie et Infrastructures

Les quatre divisions Industrie, IVS, Construction et Certification, qui s'adressent à une clientèle similaire et proposent des services complémentaires, sont gérées au sein d'un même ensemble, le pôle Industrie et Infrastructures, et partagent le même réseau.

L'organisation de ce pôle Industrie et Infrastructures s'organise de la façon suivante :

- le pôle Industrie et Infrastructures est géré en matrice avec d'une part sept zones géographiques (Europe du Sud, Europe du Nord & Europe Centrale, Asie, Pacifique, Amérique du Nord, Amérique latine, Moyen-Orient - Inde - Russie - Afrique) qui regroupent les principaux pays dans lesquels le Groupe est implanté et, d'autre part, les directions centrales des quatre divisions (Industrie, IVS, Construction et Certification) ;
- la responsabilité du compte de résultat est portée par l'entité géographique ;
- les directions centrales des quatre divisions sont en charge de favoriser le partage des bonnes pratiques à travers le réseau, de définir et proposer des nouvelles offres de services et de nouveaux outils informatiques de pointe, d'assurer une gouvernance technique des activités qu'elles supervisent, et de faciliter au sein du réseau le déploiement des grands contrats et la couverture des grands comptes. Les directions centrales des divisions assurent également un support au business développement des pays pour la détection, la préparation d'offres commerciales et l'exécution de grands contrats. Les divisions disposent de relais dans chacun des « pays plateformes », ce qui conduit à constituer des matrices nationales ;
- le pôle Industrie et Infrastructures dispose également de quatre directions de support global : (i) ventes et marketing, (ii) contrôle financier, (iii) coordination globale des activités HSE, et (iv) technique, qualité et gestion des risques (« TQR »). Cette dernière est en charge de la définition des méthodologies et des procédures d'inspection. Elle veille à leur application à travers la conduite d'audits dans le réseau et supervise la formation et la qualification des inspecteurs. Elle veille également au maintien du portefeuille d'accréditations du Groupe et à l'obtention des nouvelles accréditations et habilitations nécessaires à la poursuite de son activité. Plus généralement, la Direction TQR est en charge du contrôle des risques liés à la délivrance des services et est relayée à ce titre par un réseau de Directeurs Technique, Qualité et Gestion des Risques dans les zones géographiques, qu'elle anime et coordonne.

Biens de consommation

L'organisation de la division Biens de consommation s'articule autour de deux directions stratégiques :

- une direction globale du *Business Développement*, en charge de la gestion du portefeuille de clients existants, de l'acquisition de nouveaux clients et du lancement de nouveaux services. Elle coordonne également la mise en place d'organisations commerciales dans les principales zones géographiques ; et
- une direction globale des Opérations, responsable de la qualité des services fournis dans l'ensemble des centres de production (laboratoires et centres d'inspection). Elle est en charge de la planification des besoins en capacité à travers le réseau, de la standardisation des services au niveau global, de l'amélioration des méthodes de tests, de la précision des rapports, et du coût de production des rapports.

Les implantations géographiques (laboratoires, centres d'inspection) de la division sont, elles, organisées en cinq régions : Chine - Hong-Kong - Taiwan, Asie du Sud-est, Asie du Sud, Europe et Amériques.

Services aux gouvernements & Commerce international

La division Services aux gouvernements & Commerce international est organisée de façon décentralisée à travers quatre niveaux d'implantations.

Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des centres de relations avec les exportateurs (CRE), des centres d'inspections dépendant des CRE et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement et qui émettent localement l'ensemble des certificats d'importation.

Pour l'activité Commerce international, il s'agit de centres d'inspections et des laboratoires dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de quatre directions :

- une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats gouvernementaux ;
- une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement ;
- une Direction Commerce international, responsable du développement des lignes de produits Automobile et *General Trade* ; et
- une Direction Nouveaux Produits chargée de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché, et de la définition et de la révision périodique des méthodes d'inspection utilisées par le réseau des unités opérationnelles.

Matières Premières

La division Matières Premières, créée le 1^{er} janvier 2011, est organisée autour de sept grandes zones géographiques : Amériques (Amérique du Nord et nord de l'Amérique latine), Amérique latine sud (Argentine, Brésil, Chili, Pérou), Europe - Moyen-Orient - Afrique, Asie, Pacifique, Europe de l'Est et Métaux et Minéraux en Europe.

Des directions centrales par produits (Produits Pétroliers et Pétrochimiques, Métaux et minéraux, Produits agricoles) seront progressivement mises en place.

UNE ORGANISATION MATRICIELLE QUI FAVORISE LES SYNERGIES ET LE CROSS-SELLING ET PERMET DE S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DES MARCHÉS

Le Groupe a mis en place au sein du pôle Industrie et Infrastructures et des quatre divisions Marine, Biens de consommation, Services aux gouvernements & Commerce international et Matières premières des organisations matricielles (par ligne de services et zones géographiques). Le Groupe considère que ces organisations matricielles sont un facteur clé de son succès. À titre d'exemple, l'organisation matricielle de son pôle Industrie et Infrastructures lui permet :

- de bénéficier plus facilement des complémentarités entre ses divisions et de favoriser les opportunités de cross-selling, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients ;
- de disséminer facilement les bonnes pratiques à travers son réseau ;
- de bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissement dans des nouveaux outils ; et
- de s'adapter rapidement aux évolutions de ses marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

En fonction du niveau de développement de ses implantations dans les pays plateformes, le Groupe peut également moduler le fonctionnement des organisations matricielles en place dans ces pays afin de s'adapter au contexte local ou à l'évolution de ses marchés.

UN LEADERSHIP CENTRAL QUI ASSURE LA MISE EN ŒUVRE DES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

Par ailleurs, les fonctions support du Groupe sont organisées au travers de deux pôles principaux :

- les fonctions Finance, Audit interne et Support aux acquisitions, Relations Investisseurs, *Compliance*, Éthique, Juridique, Gestion des risques et Systèmes d'information sont sous la responsabilité du Directeur financier du Groupe, François Tardan ; et
- les fonctions Ressources humaines, Communication, Formation et partage des connaissances et Qualité - Santé - Sécurité internes sont regroupées au sein du pôle Organisation, Ressources humaines et QHSE dirigé par Arnaud André.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé à la culture entrepreneuriale.

1.5. Présentation des activités du Groupe

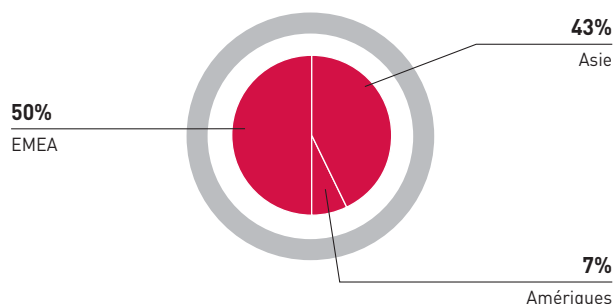
1.5.1. MARINE

À travers sa division Marine, Bureau Veritas est une société de classification de navires. L'activité de classification de navires consiste à vérifier la conformité des navires à des règles ou normes de classification édictées par la société de classification. Elle permet d'attester un niveau de référence de la qualité des navires à travers la délivrance d'un « certificat de classe ». L'activité de classification s'exerce le plus souvent conjointement avec une activité de certification réglementaire, dite statutaire, par délégation des autorités maritimes de l'État de pavillon des navires. En effet, les États de pavillon sont tenus de faire vérifier l'application, à bord des navires, des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution auxquelles ils ont adhéré, et un très grand nombre d'États délègue ces vérifications aux sociétés de classification.

Les certificats de classe et les certificats réglementaires sont essentiels à l'exploitation des navires. Les assureurs maritimes les exigent pour assurer les navires et les autorités portuaires vérifient régulièrement leur validité lors de l'entrée des navires dans les ports.

La division Marine a généré un chiffre d'affaires de 313,5 millions d'euros en 2010 (soit 10% du chiffre d'affaires *pro-forma* 2010⁽¹⁾ du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 28,9%.

► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE OFFRE DE SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE TECHNIQUE AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE FIDÉLISÉE

Des services à forte valeur ajoutée technique

L'activité de classification maritime est fondée sur l'élaboration de règlements destinés à la sécurité des navires et la vérification de leur bonne application au moyen de visites et d'inspections régulières. La classification conserve pour principal objectif d'améliorer la protection du navire et consiste, pour ce faire, à apprécier la conformité du navire et de ses différents éléments constitutifs au référentiel technique publié que constitue le règlement de classification.

Deux domaines sont en principe visés par les règlements de classification : d'une part, la résistance structurelle, l'étanchéité de la coque, la sécurité du navire et la protection contre l'incendie ; d'autre part, la fiabilité des équipements de propulsion et de l'appareil à gouverner ainsi que des machines auxiliaires qui équipent le navire. Ces règlements sont spécifiques à chaque type de navires (navires en acier, unités *offshore*, bateaux de navigation intérieure, sous-marins, yachts, engins à grande vitesse et navires militaires).

Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit à ce jour les 11 principales sociétés de classification internationales. La division Marine participe notamment au sein de l'IACS à l'élaboration de certaines règles minimales unifiées communes à l'ensemble de la profession.

Chaque société de classification reste néanmoins maîtresse du contenu de ses règlements de classification. Le Groupe dispose ainsi de son propre référentiel régulièrement approfondi, complété et enrichi, et le révisé selon des procédures établies facilitant, au travers de comités techniques, la participation des acteurs de l'industrie maritime à l'amélioration des normes (armateurs, chantiers navals, etc.).

Le Groupe intervient à tous les stades de la construction des navires qu'il doit classer. Il examine tout d'abord les plans principaux du navire, soumis par les chantiers navals, au regard des prescriptions techniques de son règlement. Il effectue ensuite l'inspection des divers équipements chez les fabricants afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes à ses exigences. Il opère enfin une surveillance de la construction dans les chantiers navals et assiste aux essais du navire. L'ensemble de ces opérations est résumé dans un rapport d'intervention qui permet d'apprécier la conformité globale du navire au règlement et d'établir les certificats de classification correspondants.

Ensuite, le maintien de la classe du navire, après sa mise en service, passe par l'exécution de visites réglementaires, prenant en compte les règles minimales unifiées de l'IACS. La visite la plus importante est la visite spéciale ou visite quinquennale, qui a pour objectif le renouvellement du certificat de classification. Il est également prévu des visites annuelles et des visites intermédiaires à mi-terme. Toutes ces visites consistent exclusivement en des examens par sondage dont la consistance et l'étendue sont définies par le règlement.

En sus de l'activité de classification, la division Marine du Groupe délivre des services de certification de conformité que ce soit dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement ou sur délégation des États de pavillon pour vérifier l'application à bord des navires des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution. Cette dernière activité se traduit par l'inspection physique du navire et par la délivrance des certificats de sécurité correspondants par l'autorité du pavillon sous lequel le navire est opéré (ou par la société de classification agissant sur délégation de ce pavillon).

(1) Intégrant Inspectorate sur 12 mois (du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010).

Par ailleurs, la division Marine du Groupe propose des prestations de conseil et d'assistance auprès de ses clients. Cette activité, réalisée par le réseau de la division Marine ainsi que par l'entité spécialisée Tecnitias, comprend en particulier des prestations de formation et d'assistance technique (expertise, superintendance, *engineering*, analyse de risque appliquée à la maintenance).

Une base de clients fidélisée

La base de clientèle de la division Marine est constituée de quelques milliers de clients dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires de la division et que l'on peut classer en trois catégories :

- les principaux chantiers de construction navale dans le monde, en Europe (notamment les filiales du Groupe STX, Damen, Fincantieri, Barreras, IHC Merwede) et en Asie (notamment Hyundai, DSME, Samsung, STX, Universal, Mitsubishi, IHI, SWS, Dalian, Sungdong) ;
- les fabricants d'équipements et de composants : en Asie il s'agit plus particulièrement d'entreprises du secteur sidérurgie-métallurgie (tels que Bao Steel, Hyundai, POSCO, JFE Holdings, Mitsui, Mittal Steel, Nippon Steel, Kobe Steel) tandis que dans les pays occidentaux, il s'agit essentiellement de fabricants de moteurs, de matériels électriques, électroniques, cryogéniques ou mécaniques divers (tels que Caterpillar, MAN, Wartsilä, Cummins, ABB, Rolls Royce, Reintjes, MTU, Schneider, Vulkan Group) ;
- les armateurs internationaux, notamment : Entreprises Shipping & Trading, Tsakos, Dynacom, Cardiff Maritime, Anangel en Grèce ; CMA-CGM, Louis Dreyfus, Groupe Bourbon et Sea Tankers en France ; Boskalis et IHC Merwede aux Pays-Bas ; Exmar, Jan De Nul et le Groupe Deme NV en Belgique ; Nisshin au Japon ; Maersk et Norden au Danemark ; MSC en Suisse ; et
- les compagnies pétrolières actives dans l'exploration - production en mer, notamment : Total, Petrobras, BP, Shell, Exxonmobil, Chevron, Conocophillips et CNOOC.

Une base d'activité récurrente importante

En 2010, le chiffre d'affaires de la division Marine a été généré pour 53% par l'activité de classification et de certification de navires neufs (ou navires en construction) et 47% par l'activité de classification et de certification de navires en services et les activités de *consulting* et d'*outsourcing*.

L'activité de classification et de certification de navires neufs fait l'objet de contrats spécifiques d'une durée de 12 à 24 mois établis pour chaque navire en construction aussi bien avec le chantier naval qu'avec les fabricants d'équipements et de composants concernés.

L'activité de classification et de certification de navires en service fait l'objet de contrats de longue durée (en règle générale égale ou supérieure à cinq ans) avec les armateurs. Le taux de renouvellement de ces contrats est très élevé et, le plus souvent, les navires en service restent classés par la même société de classification pendant toute la durée de leur exploitation. L'activité de *consulting* et d'*outsourcing* fait l'objet de contrats spécifiques établis avec différents acteurs du monde maritime : chantiers, armateurs, sociétés d'*engineering* et compagnies pétrolières.

Éléments de différenciation des offres

Plusieurs éléments permettent de différencier l'offre du Groupe en matière de classification et de certification de navires et unités flottantes :

- le niveau élevé de technicité des ingénieurs et experts de la division ;

- l'élaboration et la publication de règles de classification pour tous les types de navires ;
- l'efficacité de l'action commerciale caractérisée par une gestion active des grands comptes, l'accroissement constant de la base de clientèle et une politique tarifaire adaptée ; et
- la qualité du service et la très forte implication des personnels allant de pair avec un réseau très étendu et toujours disponible (jour et nuit, 7 jours sur 7), ainsi qu'une bonne connaissance des métiers de ses clients et de leurs besoins.

UN MARCHÉ PORTEUR SUR LE MOYEN/LONG TERME ET TRÈS SPÉCIALISÉ

Les principaux segments du marché du transport maritime sont, dans l'ordre d'importance, le transport des hydrocarbures, du vrac sec (transport maritime de produits pondéreux non conditionnés par cargaisons unitaires), des conteneurs et des passagers. Au 31 octobre 2010, la répartition de la flotte mondiale par type de navires était la suivante (source : *International Chamber of Shipping*) : cargos (32%) de la flotte mondiale, tankers (27%), vraquiers (17%), passagers (13%), porte-conteneurs (10%) et autres types de navires (1%).

La Société estime que le marché mondial des services de classification et de certification de navires représentait en 2010 un chiffre d'affaires mondial d'environ 3 milliards d'euros.

Une forte croissance de la flotte mondiale sur la période récente

Le transport maritime a bénéficié jusqu'en 2008 de la croissance soutenue de l'économie mondiale, de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. Le volume du marché du transport maritime a ainsi connu une croissance particulièrement soutenue entre 2000 et 2007, avec une croissance annuelle moyenne de 4,3% du nombre de tonnes transportées, puis a initié un début de ralentissement en 2008 avec une croissance plus modérée de 3,6%. (source : CNUCED).

L'ensemble des secteurs du transport maritime a été touché par la crise économique qui s'est déclarée en 2008. La baisse de la demande d'une part (en biens de consommation, comme en matières premières et énergétiques), et la croissance de la capacité de transport provenant des livraisons de navires neufs d'autre part, ont entraîné un effondrement des taux de fret.

Initiée dès 2009, la reprise du commerce mondial s'est confirmée en 2010 (augmentation de plus de 10% selon les Nations Unies), grâce au dynamisme des exportations des pays émergents.

Par ailleurs, la communauté maritime internationale poursuit ses initiatives en matière de protection de l'environnement. L'Organisation Maritime Internationale (OMI) travaille en particulier sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂, NO_x et SO_x) et l'évolution de la réglementation internationale dans ce domaine.

Un environnement réglementaire en évolution continue, facteur de croissance

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement a évolué sensiblement au cours des dix dernières années. Ces nouvelles réglementations ont constitué, dans la plupart des cas, de nouvelles opportunités de développement pour les sociétés de classification et ont donc contribué à soutenir la croissance de la division Marine du Groupe.

Ainsi, le Code ISM (*International Safety Management*), entré en vigueur à partir de 1998 et élaboré dans le cadre de l'OMI, a introduit des exigences nouvelles pour la gestion de la sécurité au sein des compagnies maritimes. Ces exigences ont permis de créer une nouvelle activité de certification des systèmes de sécurité, assurée par des auditeurs spécialisés. De plus, le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS), entré en vigueur en juillet 2004 et élaboré dans le cadre de l'OMI, a permis au Groupe d'offrir des services de vérification et de certification dans ce domaine. Par ailleurs, l'adoption de règles minimales communes de structures pour les pétroliers et les vraquiers (CSR - *Common Structural Rules*) par l'IACS en 2005 a placé le Groupe au premier rang des sociétés de classification pour les nouvelles commandes de vraquiers grâce au développement d'outils de calculs performants et à la mise en place d'équipes spécialisées, en particulier en Chine. Enfin, Bureau Veritas fait partie des trois sociétés de classification reconnues par l'Union européenne pour l'inspection des navires de navigation intérieure. À ce titre, le Groupe a déjà obtenu les délégations de la plupart des pays d'Europe occidentale en particulier riverains du Rhin.

Dans les années à venir, la société estime que cinq nouvelles réglementations devraient apporter des activités supplémentaires pour le Groupe :

- la convention consolidée de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur le travail maritime devrait rendre obligatoire l'obtention d'un certificat de conformité aux normes sociales et à celle du droit du travail pour tous les navires ;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM - *Ballast Water Management*) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires ;
- la convention internationale de Hong-Kong sur le recyclage des navires a été adoptée en mai 2009, son entrée en vigueur étant prévue dans les quatre à cinq années suivantes. Cette convention prévoit la délivrance d'un passeport vert aux navires en même temps qu'un inventaire des matériaux et des équipements potentiellement dangereux à bord ;
- la réglementation en cours d'élaboration relative à la pollution de l'air par les navires ; et
- la réglementation de la navigation intérieure, concernant le transport de matières dangereuses pour l'environnement au niveau européen, et concernant l'inspection des navires dans des pays non-membres de l'UE (Amérique latine, Asie).

Un marché très spécialisé requérant un haut niveau de compétence

Le Groupe est l'un des 11 membres de l'IACS. Ces 11 membres classent environ 94% du tonnage mondial, le reste de la flotte étant soit classée par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classée (source : IACS). L'IACS impose des conditions strictes de niveau de service et de qualité à ses membres. La réglementation de l'Union européenne subordonne également la reconnaissance des organisations travaillant pour le compte des États membres à des critères qualitatifs (expérience, publication de règles de classification, registre de navires et indépendance) et quantitatifs (en nombre de navires et en tonnage classés). Par ailleurs, la classification et la certification de navires sont des activités très internationales par nature et nécessitent, de la part des principaux acteurs, une couverture mondiale que ce soit pour le suivi des navires en construction, pour l'inspection et la certification des équipements ou les visites des navires en service.

L'activité « constructions neuves » requiert des moyens techniques et commerciaux importants dans les principaux pays constructeurs de navires (Corée du Sud, Chine, Japon, Turquie, Vietnam, Pays-Bas, Croatie, Finlande) : négociation et suivi des contrats, équipes de suivi de construction dans les chantiers et, lorsque le niveau d'activité le justifie, mise en place dans le pays concerné d'un centre technique décentralisé, avec délégations de compétences pour la revue de la conformité des plans et calculs avec les règlements applicables, permettant une plus grande rapidité de réaction et par là même une qualité de service appréciée aussi bien par les chantiers navals que par les armateurs. Dans le domaine de l'inspection et de la certification des équipements destinés aux navires et parties de la classification, l'effet de taille joue également un rôle dans la mesure où il permet, par des implantations plus denses et bien réparties, une meilleure optimisation de l'organisation des inspections.

L'activité « navires en service » rend indispensable la présence d'inspecteurs qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur. Là encore, l'effet de taille permet à la fois l'optimisation du réseau, une meilleure efficacité et une bonne perception de la qualité du service. La réussite d'une société de classification est donc intimement liée à sa réputation technique et à l'image de qualité de service qui lui est associée. De manière générale, la taille critique et le nombre de navires classés contribuent au développement d'un haut niveau de compétence et de service, tout en permettant de disposer de la capacité d'investissements en recherche et développement nécessaire pour se positionner comme un acteur de premier plan parmi les sociétés de classification. Par ailleurs, un navire classé par une société est généralement suivi pour les inspections périodiques par la même société tout au long de la durée d'exploitation du navire.

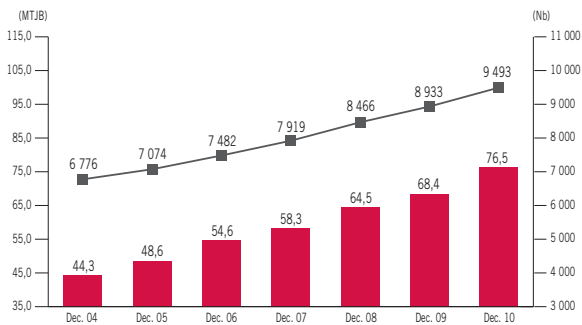
La division Marine poursuit le développement de ses activités sur le marché Pétrole et Gaz, en particulier dans le domaine de l'*offshore*. La demande en énergies fossiles soutient les projets d'exploration-production dans des conditions physiques plus contraignantes (grande profondeur, régions polaires). Le rôle des différents intervenants sur le marché évolue, au profit des sous-traitants spécialisés ou des compagnies nationales. Plus récemment, les principaux opérateurs du secteur réévaluent leur gestion des risques suite à l'accident du puits Macondo dans le golfe du Mexique. La combinaison de ces facteurs amène les pouvoirs publics à raffermir la réglementation en matière de sécurité des biens et des personnes ; mais ceci concerne également les opérateurs privés qui doivent adapter leurs procédures QHSE à ces nouvelles exigences.

À l'heure actuelle, la division Marine a remporté plusieurs succès notamment pour des structures *offshore* flottantes (FPSO, TLP, SPAR, Semi-submersibles), et étend ses services aux unités de forage et aux équipements associés. Les prestations réalisées s'articulent autour de la classification, de la certification et de la vérification à tous les stades du cycle de vie des installations : du *design* préliminaire (*preliminary design*), à la construction, puis à l'exploitation des installations. Les référentiels réglementaires et les outils informatiques développés en interne (calcul hydrodynamique, *asset integrity management*) sont continuellement améliorés et mis à jour pour répondre aux exigences spécifiques de ces activités. Sont clients de ces services les compagnies pétrolières internationales (Petrobras, Total, BP, Shell...), les sociétés d'ingénierie (Technip, SAIPEM, Acergy...), les chantiers de construction en Corée, en Chine, à Singapour etc., ainsi que les sociétés de forage.

UNE IMPLANTATION SOLIDE DU GROUPE SUR LE MARCHÉ

Des gains de parts de marché

► ÉVOLUTION DE LA FLOTTE EN SERVICE DE BUREAU VERITAS



La flotte classée par Bureau Veritas occupe le 2^e rang mondial en nombre de navires et le 6^e en tonnage. Au 31 décembre 2010, elle se composait de 9 493 navires pour 76,5 millions de TJB (contre 38 millions de TJB en 2001). La répartition de la flotte par type de navires (en tonnage TJB) était la suivante : vraquiers 36 %, pétroliers 20 %, porte-conteneurs 13 %, cargos 9 %, transporteurs de gaz 9 %, navires à passagers 5 % et autres types de navires 9 %.

En nombre de navires classés, la part de marché du Groupe est passée de 13 % en 2001 à 15 % tous secteurs confondus en 2010. Cette part varie toutefois selon les différents segments de marché, ainsi que l'illustrent les données ci-dessous (sources : flotte IACS selon Seaway, Bureau Veritas) :

- vraquiers : 9 % ;

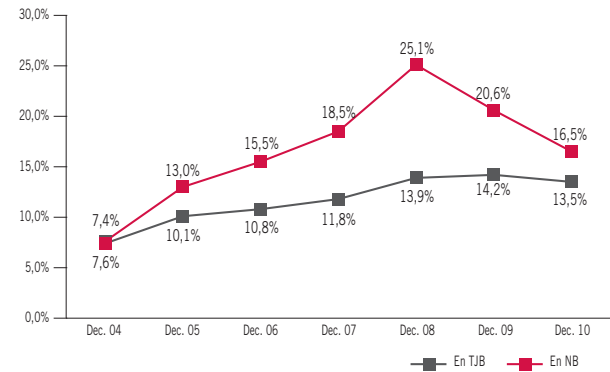
Le tableau suivant présente la part de marché des principales sociétés de classification (également membres de l'IACS) exprimée en pourcentage du nombre de navires classés au 31 décembre 2010 :

Société	Pays	Part de marché
American Bureau of Shipping	États-Unis	17%
Bureau Veritas	France	15%
Germanischer Lloyd	Allemagne	13%
Lloyd's Register	Royaume-Uni	12%
ClassNK	Japon	11%
DNV	Norvège	10%

Sources : flotte IACS selon Seaway, Bureau Veritas.

Par sa réputation de compétence technique et sa présence sur l'ensemble des segments de marché, Bureau Veritas a connu une progression de sa part de marché depuis 2004. En 2010, Bureau Veritas a maintenu sa part de marché concernant les commandes de constructions neuves à 13,5 % en tonnage, soit 16,5 % du marché en nombre de navires de plus de 5 000 TJB.

► ÉVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ DE BUREAU VERITAS SUR LES NOUVELLES COMMANDES



- cargos : 14 % ;
- porte-conteneurs : 6 % ;
- transporteurs de gaz : 17 % ;
- navires transport de passagers : 23 % ;
- pétroliers : 11 % ; et
- autres : 22 %.

En tonnage (TJB), la part de marché du Groupe dans la flotte en service dans le monde a augmenté de façon régulière depuis 1996 et se situe à plus de 8 % en 2010, avec une accélération de la croissance depuis 2003.

Un carnet de commandes diversifié

La forte progression de l'activité « constructions neuves » au cours des années 2006 à 2008, liée à l'essor du marché et à l'augmentation des parts de marché de Bureau Veritas, s'est traduite par une progression du carnet de commandes qui est ainsi passé de 13,5 millions de TJB en 2005 à 35,6 millions de TJB en 2008. Après le fort ralentissement observé en 2009, les prises de commandes se sont nettement redressées en 2010, à 9,5 millions de

TJB. Au 31 décembre 2010, le carnet de commandes qui s'établit à 28,8 millions de TJB est diversifié par type de navires : les vraquiers comptent pour 53% de ce tonnage, les pétroliers pour 24%, les porte-conteneurs 8%, les navires transporteurs de gaz 5%, les cargos 5% et les navires à passagers 3%. Il est également diversifié par client (plus de 800 armateurs et plus de 500 chantiers navals).

(millions de TJB)	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Commandes de l'année	9,5	4,6	12,2	18,0	9,7	5,6
Carnet de commandes	28,8	31,0	35,6	30,2	17,4	13,5

Un Groupe reconnu comme référence pour les segments les plus techniques

Le Groupe occupe une place de premier plan sur le marché des navires de haute technicité (transporteurs de gaz naturel liquéfié et de gaz de pétrole liquéfié, FPSO/FSO⁽¹⁾), navires de croisières et ferries, navires spécialisés) qui ne souffrent pas de surcapacité.

Créée en 1828, Bureau Veritas est l'une des plus anciennes sociétés de classification de navires au monde. Le Groupe bénéficie d'une expertise technique reconnue de longue date dans les divers segments du transport maritime : vraquiers, pétroliers, porte-conteneurs, ferries et navires de croisières, unités *offshore* de toutes natures pour l'exploration et l'exploitation des champs pétroliers et gaziers en eaux profondes. Plus récemment, le Groupe s'est également impliqué dans la classification des navires de guerre et le conseil technique aux marines militaires, notamment en France.

La division Marine du Groupe participe à plusieurs programmes de recherche au niveau européen. Elle participe également à bon nombre de projets industriels communs avec l'industrie pétrolière. Grâce à cet effort d'investissement, elle a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et des structures *offshore*. Il lui est ainsi possible de reproduire les effets de mer sur le mouvement des liquides dans les cuves des transporteurs de gaz naturel liquéfié, sur les efforts supportés par les systèmes d'amarrage ainsi que les phénomènes d'hydro-élasticité et de réponse des structures aux sollicitations engendrées par différents spectres de houle. Ces activités de recherche & développement, ainsi que le contact permanent avec les partenaires industriels participant à ces projets, ont permis au Groupe de maintenir une base réglementaire de très haut niveau, ainsi qu'une gamme d'outils de calcul adaptée aux exigences spécifiques de ce secteur. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

Avec le réchauffement climatique, de nouvelles routes maritimes vont s'ouvrir. En passant par le nord de la Russie, le Japon ne sera plus qu'à 7 000 miles nautiques des ports de la mer du Nord au lieu des 11 000 nécessaires en passant par le canal de Suez. Le département recherche et développement de la division Marine a fortement investi dans ce domaine, avec la mise en place d'une équipe dédiée, la participation à des Groupes de travail au sein de l'IACS (élaboration des mentions POLAR CLASS) ou encore une collaboration avec les autorités finlandaises pour la mise à jour de leur réglementation. Ces recherches portent sur l'interaction

entre la glace et la coque d'un navire et la maîtrise de tous les paramètres pouvant affecter la résistance et donc la sécurité du navire ou encore le développement de règlements sur la propulsion azimutale dans la glace. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'une mention COLD prémunissant l'opération des navires dans des conditions climatiques très froides et d'une note guide procurant aux armateurs ou concepteurs des conseils pour déterminer la mention de renforcement la mieux adaptée à leur navire en fonction de la zone et de l'époque d'opération. Ces recherches trouveront également leur application dans l'*offshore*, compte tenu de l'importance des réserves prouvées d'hydrocarbures dans les eaux arctiques et le développement des mises en production de ces gisements.

Le réchauffement climatique a également un impact sur l'amélioration de la performance énergétique des navires, avec la création d'un index CO₂ par l'OMI et le développement d'unités *offshore* de production d'électricité utilisant les énergies renouvelables (vent, vagues, courant). La division Marine investit dans ces domaines en participant dans des projets industriels et de recherche et développement et en développant de nouveaux règlements.

De nombreuses synergies et opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe

Les synergies avec les autres divisions du Groupe sont nombreuses :

- des synergies commerciales sont mises en œuvre pour les grands comptes ;
- la division Marine bénéficie notamment du savoir-faire et de l'expérience des autres divisions du Groupe en matière de santé et d'environnement qui peuvent être transposés pour enrichir son offre de services aux navires et aux armateurs. C'est le cas notamment des programmes Air Propre/Mer Propre, destinés à permettre aux armateurs de répondre aux nouvelles exigences de la réglementation internationale en matière de lutte contre la pollution, ou du programme *Health*, à l'intention plus particulièrement de l'industrie de la croisière pour se prémunir contre les risques d'atteinte à la santé des passagers, définissant entre autres les mesures de prévention à prendre à l'égard de la légionellose, développées initialement pour l'industrie hôtelière mais applicables aux navires de croisière ; et
- l'expertise technique ainsi que les outils et moyens de calcul de la division Marine sont utilisés par d'autres divisions du Groupe dans divers domaines tels que des projets industriels faisant intervenir des calculs de structures complexes ou des projets de génie civil maritime tels que par exemple la construction d'un port, où les études hydrodynamiques prennent un place importante.

(1) Floating Production, Storage and Offloading / Floating, Storage and Offloading.

Une stratégie fondée sur la qualité de service, la réactivité, la technicité et une forte présence auprès des armateurs et des chantiers navals

Deux éléments clés sont à noter concernant la nature du marché : (i) le choix de la société de classification relève habituellement de l'armateur, propriétaire et responsable du navire, et (ii) les activités « constructions neuves », « certification des équipements » et « navires en services » sont intimement liées aussi bien sur le plan technique que sur le plan commercial à la relation client. La décision de l'armateur de faire appel à une société de classification, plutôt qu'à une autre, pour la construction de son navire est le plus souvent guidée par l'expérience qu'il a de la pratique de cette société pour ses navires en service. De la même façon, lorsqu'un armateur décide de retenir une société de classification pour la construction d'un nouveau navire en raison des compétences techniques et de la qualité de service particuliers à cette société, il aura dans la plupart des cas tendance à la conserver lors de la mise en service de son navire. Quant aux équipements classés, éléments constitutifs du navire, le choix de la société de classification découle généralement de celui fait pour le navire.

Au cours des dernières années, dans un marché de la construction navale stimulé par une forte demande, l'influence des chantiers navals, en tant que recommandataires, dans le choix de la société de classification pour la construction des navires est devenu un facteur très important. Aujourd'hui, cette tendance s'est fortement rééquilibrée en faveur des armateurs.

La stratégie de croissance interne du Groupe est ainsi conduite selon plusieurs axes :

- l'expansion géographique : renforcement de la présence du Groupe dans les principaux pays constructeurs de navires et développement des implantations dans les régions émergentes (Asie du Sud-est et Inde) afin d'apporter aux chantiers et aux armateurs un service de proximité de qualité ;
- l'adaptation de la stratégie commerciale et des prestations techniques au positionnement des chantiers navals et des armateurs et à leur rôle de prescripteurs dans le choix de la société de classification en intervenant très en amont dans les projets avec des équipes locales dédiées, travaillant en collaboration étroite avec les chantiers, les armateurs et les bureaux d'études qu'ils emploient ;
- le développement de services à l'intention des armateurs visant à attirer et à fidéliser la clientèle ;
- la poursuite de l'effort d'investissement dans les outils informatiques afin d'être en mesure de répondre aux attentes des chantiers navals et des armateurs et d'apporter une assistance technique de haut niveau dans le développement de solutions innovantes ;
- l'allocation de moyens spécifiques aux marchés les plus importants : pétroliers, vraquiers, porte-conteneurs, navires spécialisés, unités *offshore* ; et
- le développement de la base de clientèle armateur par des actions commerciales ciblées.

L'objectif du Groupe demeure d'accroître sa part de la flotte mondiale classée en s'appuyant sur son activité « constructions neuves » et sur la qualité de ses services offerts aux armateurs après la livraison de leurs navires.

Ces différentes actions et la croissance de l'activité s'accompagnent des investissements nécessaires en Ressources humaines (recrutement et formation).

La politique de la division Marine relative à l'entrée en vigueur des nouvelles règles applicables aux vraquiers et aux pétroliers développées par l'IACS (CSR) pour élargir sa présence auprès des principaux chantiers navals chinois, sud-coréens et japonais, en s'appuyant sur des outils de calculs adaptés, développés dans un laps de temps très court, et grâce à la mise à disposition des chantiers navals d'équipes d'assistance spécialisées est maintenue.

Accélération de l'automatisation et de l'utilisation de l'outil informatique

L'activité de classification et de certification des navires est soumise à une forte concurrence en matière de prix avec toutefois une prise en compte constante du niveau technique des prestations et de la qualité de service. Dans ce contexte, l'efficacité de l'organisation, l'automatisation des procédures et l'effet d'échelle jouent un rôle particulièrement important dans le maintien d'un bon niveau de profitabilité.

À cet égard, la division Marine a su se doter très tôt d'outils informatiques de gestion et d'automatisation des tâches et de suivi en temps réel de la flotte classée par Bureau Veritas tels que les systèmes Neptune et ASMS pour les navires en service (caractéristiques et statut des navires, visites effectuées et rapports, facturation, etc.), VeriSTAR *Project Management* pour les constructions neuves, la certification des équipements et le suivi de projets complexes, ou le portail VeriSTAR Info pour l'accès des clients aux informations relatives à leurs navires et aux réglementations en vigueur. Ces outils et l'organisation mise en place ont permis de bénéficier au mieux de l'effet d'échelle pour maintenir le niveau de profitabilité de la division à un niveau élevé.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

D'une façon générale, l'organisation opérationnelle mise en place est très décentralisée et les moyens sont répartis dans le monde, près des grands centres de construction et de réparation navale ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime.

La division Marine dispose de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, permettant ainsi de répondre rapidement à leurs demandes : Paris, Nantes, Rotterdam, Hambourg, Copenhague, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Dubaï, Rio de Janeiro, Busan, Kobe, Shanghai, Singapour et Turku.

Les navires en service sont suivis à partir de 10 centres marine principaux (Paris, Newcastle, Rotterdam, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Shanghai, Miami, Singapour et Dubaï) et de 330 centres de visites.

Par ailleurs, la division Marine dispose d'une direction technique centralisée car l'objectif du Groupe en tant que société de classification est de fournir une prestation identique quel que soit l'endroit du monde où la construction ou l'inspection est réalisée.

Enfin, les activités assistance technique et conseil sont suivies par une division spécifique, et la Direction Grand comptes coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

1.5.2. INDUSTRIE

L'activité de la division Industrie recouvre une large gamme de services liés à l'évaluation de conformité des actifs par rapport aux normes internationales en vigueur (sur une base réglementaire) et par rapport aux normes de qualité, de santé, de sécurité et d'environnement (QHSE) mises en œuvre (sur une base volontaire). Les clients veulent être assurés que leurs actifs sont construits conformément aux normes préétablies et sont en mesure de répondre aux prestations définies en termes de qualité, de santé, de sécurité et d'environnement, ainsi que de disponibilité de fonctionnement.

Pour répondre aux besoins de ce marché, Bureau Veritas a mis en place un réseau international de techniciens, d'inspecteurs et de spécialistes de la chaîne d'approvisionnement possédant de solides compétences en approbation des plans, analyse du risque, *sourcing* et stratégies de sélection des matériaux, assurance et contrôle de la qualité, études de fiabilité, optimisation de maintenance et politiques de protection des actifs durant le cycle de vie des actifs.

Les segments de marché les plus significatifs et à fort potentiel, en termes de croissance du chiffre d'affaires, sont les suivants :

- pétrole et gaz, y compris amont, médian, et aval ;
- électricité, y compris nucléaire, fossile (charbon, gaz), hydroélectrique et renouvelable ;
- industries de *process* (pétrochimie, chimie, engrais, industrie minière, sidérurgie et transformation des métaux) ;

- transport ; et
- fabricants d'équipements industriels.

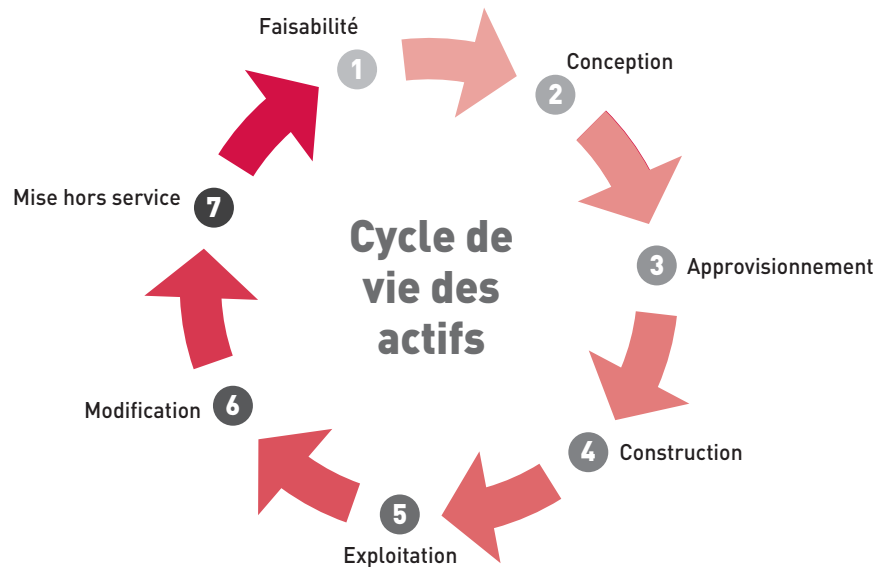
La division Industrie a généré un chiffre d'affaires de 757,4 millions d'euros et une marge opérationnelle ajustée de 11,7%. Depuis janvier 2011, le segment Mines et Minéraux a été transféré vers la nouvelle division Matières Premières, tout comme les activités d'Inspectorate (cf. paragraphe 1.5.6 Matières Premières). Hors segment Mines et Minéraux, la division Industrie a réalisé 608,1 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010 (soit 19% du chiffre d'affaires *pro-forma* du Groupe en 2010⁽¹⁾) et une marge opérationnelle ajustée de 11,6%.

UNE OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉE COUVRANT TOUS LES ASPECTS DE QUALITÉ, D'INTÉGRITÉ, DE FIABILITÉ ET DE SÉCURITÉ DES ACTIFS

Offres de services tout au long de la durée de vie des actifs

Le Groupe intervient à toutes les étapes du cycle économique d'un équipement ou d'une installation (pendant les phases d'investissement - CAPEX et d'exploitation - OPEX), de l'étude de faisabilité à la mise hors service de l'actif.

(1) Dont Inspectorate sur 12 mois (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010).

► **ACTIFS INDUSTRIELS**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	MISE HORS SERVICE
1	3	5	7
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Définition des normes & spécifications ◆ Revue de conception de base ◆ Plans QHSE du projet ◆ Étude de fiabilité, disponibilité & maintenance (RAM) ◆ Évaluation de la criticité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sélection des fournisseurs ◆ Certification des équipements ◆ Inspection en usine ◆ Évaluation de la conformité de l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Services de gestion ◆ Audits QHSE ◆ Vérification ◆ Gestion de l'intégrité des actifs ◆ Élaboration de plans d'urgence ◆ Gestion des comportements ◆ Formation 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse des risques ◆ Sécurité opérationnelle ◆ Évaluation de conformité
2	4	6	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse des risques des procédés (PHA) ◆ Audits des concepteurs ◆ Évaluation des risques ◆ Revue et validation de la conception ◆ Étude du niveau d'intégrité de sécurité (SIL)/ATEX* 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation de conformité de la construction ◆ Évaluation des performances 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Aptitude à l'emploi ◆ Étude des vibrations (déblocage) ◆ Revue de conception 	

* ATEX : Atmosphère Explosible.

Les services réalisés pendant la phase d'investissement (CAPEX) représentent environ les deux-tiers du chiffre d'affaires total, avec une importance grandissante des services réalisés pendant la phase d'exploitation (OPEX). Les projets CAPEX connaissent une forte expansion, notamment dans les pays émergents et sur la plupart des segments de marché où Bureau Veritas est présent : pétrole et gaz, électricité, *process* et transport.

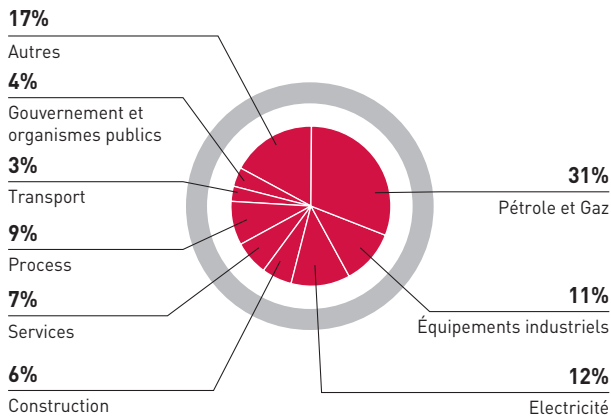
L'activité OPEX, et plus particulièrement sur le segment du Pétrole et Gaz, occupe une part de plus en plus prépondérante dans les

dépenses industrielles globales. Ceci est dû à la forte proportion d'actifs vieillissants et au fait que les détenteurs s'efforcent à la fois de réduire l'empreinte de leurs activités sur l'environnement et de garantir un niveau maximal de sécurité de leur personnel ainsi que la disponibilité des actifs (adéquation à l'emploi, prolongement de la durée de vie). En outre, dans certaines zones géographiques, la tendance à l'externalisation des activités d'inspection et de tests des actifs en fonctionnement fait naître de nouvelles opportunités.

Des secteurs d'intervention variés

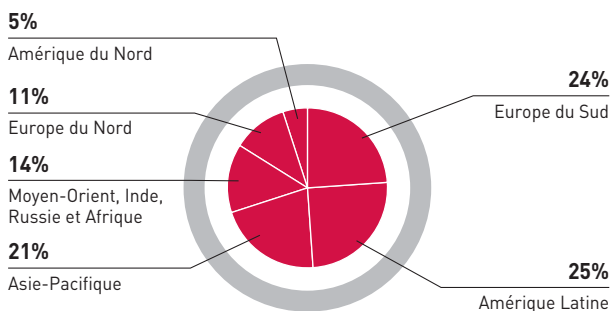
Le Groupe jouit d'une présence forte dans les secteurs du pétrole et du gaz, du *process*, des équipements industriels et du transport.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division Industrie (hors Mines et Minéraux) en 2010 par secteur d'intervention.



Une présence mondiale et une forte exposition aux zones à forte croissance

La division Industrie est présente dans tous les principaux pays industriels (France, Australie, États-Unis, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Japon) et les zones à forte croissance (Brésil, Inde, Chine, Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est et les pays du pourtour de la mer Caspienne) représentent 65% du chiffre d'affaires de 2010.



Une clientèle relativement concentrée

La clientèle de la division est relativement concentrée : les 20 plus grands clients représentaient plus de 30% du chiffre d'affaires de 2010. Parmi les principaux clients, on relève :

- des producteurs de pétrole et de gaz (Petrobras, BP, Chevron, Total, ENI, Shell, CNOOC, NCOOC, ADNOC, PEMEX, OMV) ;
- des groupes énergétiques (EDF, GDF-Suez, ENEL, Eskom, Eon, RWE) et les acteurs majeurs du secteur nucléaire (Areva, Westinghouse, Nucleoelectrica, Argentina, Teollisuuden Voima Oy). En 2010, le Groupe a renforcé sa position auprès des compagnies d'énergie éolienne (Gamesa, Vestas, CNOOC China New Energy Division, Repower) ;

- les compagnies minières de premier plan (BHP Billiton, Rio Tinto, Codelco et Xstrata) ; et
- des sociétés d'ingénierie & EPC (Saipem, Technip, ACERGY, FMC).

Cependant, outre les contrats importants signés généralement par ces comptes, la clientèle locale issue de ce réseau régional génère des contrats de tous types (des contrats d'inspection de petite taille, des contrats mondiaux et multisite et des contrats-cadres).

LE GROUPE SE DÉVELOPPE SUR UN MARCHÉ ATTRACTIF

Un marché en croissance soutenue

La division Industrie évolue sur un marché mondial extrêmement dynamique, dont la valeur est estimée par le Groupe à environ 15 milliards d'euros.

Plusieurs facteurs contribuent à cette croissance solide :

- **des facteurs communs à l'ensemble des segments industriels tels que :**
 - l'importance croissante de la fiabilité des actifs existants en raison de l'inquiétude grandissante concernant la sécurité des personnes et la pression financière,
 - l'importance grandissante des inspections indépendantes en raison de la diversification de l'approvisionnement et du *sourcing* vers les pays à bas coût,
 - le renforcement des réglementations QHSE et la prise de conscience des risques industriels,
 - le vieillissement des actifs dans les pays industrialisés et la nécessité de prolonger la durée de vie afin de les mettre en conformité avec les nouvelles normes, et
 - la complexité croissante des projets et des opérations impliquant des pays, des acteurs et des disciplines différents ;
- **des facteurs propres aux segments de l'énergie :**
 - l'augmentation des investissements en infrastructure (pétrole, gaz et électricité), notamment dans les zones à forte croissance, comme l'illustre la récente expansion du Groupe dans la zone Pacifique, qui est devenue le centre de gravité du marché CAPEX du gaz naturel liquéfié (GNL),
 - le développement de nouvelles sources d'énergie fossile (gaz de charbon, sables bitumineux, gaz de schiste) pour lesquelles des règles spécifiques s'appliquent,
 - le vieillissement des installations existantes utilisées au maximum de leur capacité, voire au-delà de leur durée de vie initiale,
 - l'émergence d'une approche intégrée de « gestion de l'intégrité des actifs » et la tendance à l'externalisation des fonctions QHSE,
 - la demande de certification générée par de nouvelles réglementations, par exemple la réglementation sur les émissions de dioxyde de carbone, et le renforcement des réglementations relatives à l'industrie *offshore*.

Un marché caractérisé par de fortes barrières à l'entrée pour les grands contrats internationaux

Le Groupe estime que le domaine des services QHSE et de mise en conformité à l'industrie pour les grands contrats internationaux requiert des exigences critiques, qui constituent autant de barrières à l'entrée :

- un portefeuille étendu d'accréditations ;
- un réseau global d'experts présents sur tous les grands sites industriels mondiaux ; et
- un savoir-faire technique et une réputation d'experts techniques de premier plan.

UNE POSITION DE PREMIER PLAN CONFORTÉE PAR DE SOLIDES ATOUTS CONCURRENTIELS ET UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AMBITIEUSE**Une position de leader sur un marché fragmenté**

Le marché des services QHSE destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison du grand nombre d'acteurs locaux aux côtés de quelques grands acteurs mondiaux. Le Groupe est l'un des trois leaders mondiaux de l'inspection et de la certification industrielle. Les principaux concurrents du Groupe, en termes de chiffre d'affaires, de diversité des zones géographiques, de secteurs d'intervention et de types de services, sont la société suisse SGS, la société basée au Royaume-Uni Lloyd's Register, les sociétés allemandes TÜV Sud, GL et TÜV Rheinland, ainsi que la société norvégienne DNV. D'autres acteurs, de moindre envergure et disposant d'un panel moins large de secteurs d'intervention et de types de services offerts, concurrencent néanmoins le Groupe dans des segments précis (par exemple Moody International dans le domaine des inspections en usine) ou encore dans des zones géographiques spécifiques (par exemple Apave en France).

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les atouts concurrentiels suivants lui permettent de conforter sa position parmi les leaders mondiaux du marché des services QHSE liés à l'industrie :

- son réseau mondial couvrant 140 pays ;
- un très haut degré d'expertise technique interne (réseau de centres techniques) ;
- une position de leader sur les segments clés du marché : pétrole et gaz, électricité, industrie minière et transport ;
- un portefeuille de services complet, qui va de l'étude de faisabilité jusqu'à la mise hors service en passant par l'exploitation ;
- un portefeuille unique d'accréditations, permettant au Groupe de délivrer l'ensemble des certifications requises ;
- des outils informatiques performants de gestion des contrats et de *reporting* au client ; et
- des systèmes de qualité interne solides, certifiés ISO 9000 et 14000.

Une stratégie de croissance ambitieuse

La stratégie de la division Industrie s'articule autour des composants suivants :

- l'élargissement géographique de son offre : le Groupe entend poursuivre le renforcement de son réseau afin d'étendre sa plateforme mondiale en tirant parti des nombreuses installations existantes ;
- l'amélioration continue de la position du Groupe dans ses principaux marchés (industrie du pétrole, du gaz, de l'électricité, des *process* et ferroviaire) et le renforcement de sa position dans d'autres marchés (industrie minière, des matériaux de construction, de la chimie et de l'acier) ;
- le développement de son offre de services pour le marché du nucléaire, l'industrie *offshore* et les énergies renouvelables ;
- le développement de services liés à l'approvisionnement (inspection en usine et expédition) dans le monde. En 2010, le Groupe a connu une forte croissance dans ce domaine en remportant ou en renouvelant de grands contrats et accords-cadres dans des zones de premier ordre au Brésil (Petrobras), aux États-Unis (BP, Dow Chemicals, Worley Parsons, Fluor), en France (Total, Acergy, Alstom, Technip), en Italie (Saipem, GE) ainsi qu'en Arabie Saoudite, aux Pays-Bas et au Japon (Saudi Aramco et Aramco Overseas) ;
- le développement des services d'inspections volontaires (en tant que tierce partie et seconde partie) pour les installations industrielles et le positionnement en tant qu'organisme de vérification indépendant de premier plan, en s'appuyant sur la possibilité qu'a le Groupe d'offrir mondialement ses services en certifications européennes et ASME. En tant qu'organisme de vérification indépendant, le Groupe a remporté en 2010 le grand projet *offshore* ENI-Goliath en Norvège ;
- le maintien de son savoir-faire technique à la pointe de la technologie dans des domaines essentiels tels que les processus de certification du développement en eau profonde (*risers* flexibles et équipements sous-marins) ; et
- le développement de services à haute valeur ajoutée, tels que la gestion de l'intégrité des actifs, la maintenance centrée sur la fiabilité et l'extension du cycle de vie. Des contrats importants ont été renouvelés avec Total E & P UK et avec Shell au Royaume-Uni, et développés avec Santos en Australie. De nouveaux contrats ont été signés avec ONGC, ADOC, Sonangol et COP en Australie.

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier les opportunités d'acquisition qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement dans une zone géographique particulière et/ou un segment de marché spécifique.

Un potentiel d'amélioration des marges

La marge opérationnelle de la division Industrie devrait augmenter au cours des prochaines années grâce :

- au redressement de certaines unités commerciales existantes sous-performantes et à une efficacité accrue au sein du réseau mondial d'inspections en usine ;
- à l'accroissement de la part des services à plus forte valeur ajoutée dans la facturation ; et
- à la mise en œuvre du *Core Model* - un grand projet au sein du Groupe qui consiste à rénover les outils de production informatique gérant l'organisation des ressources, les documents et les interfaces avec les clients.

De solides opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

La division Industrie développe des synergies commerciales avec les autres divisions du Groupe, plus particulièrement avec la nouvelle division Matières Premières ainsi que les divisions IVS, Certification, Marine et Construction.

Par exemple, les divisions Marine et Industrie ont un projet de croissance commune dans le développement de services pour le secteur du pétrole *offshore*. Dans ce secteur, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou *floating production, storage and offloading*) met en jeu les compétences Marine pour la classification de la structure et les compétences Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences de la division Industrie pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

Des synergies importantes ont été décelées dans la nouvelle plateforme mondiale de la division Matières Premières, c'est-à-dire une opportunité de ventes croisées au sein des secteurs du pétrole, du gaz et de l'industrie minière, où les deux divisions sont très actives.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, l'organisation mondiale de la division Industrie est décentralisée. Elle repose sur 15 pays ou régions clés abritant des ressources techniques et commerciales particulières. Ces zones clés sont la France, le Brésil, l'Australie, les États-Unis, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la Chine, le Mexique, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est, la Corée et l'Afrique.

Ces principaux pays sont appuyés, pour les marchés stratégiques, par une organisation centrale (*Business Line*) et un groupe de direction (*Leadership Group*, composé de Directeurs représentant les pays clés) consacrés au développement de nouveaux produits, à leur diffusion sur le réseau ainsi qu'au déploiement de plateformes informatiques de production de nos services. Cette organisation assiste également les pays dans l'élaboration des grands appels d'offres internationaux et dans l'audit des acquisitions stratégiques.

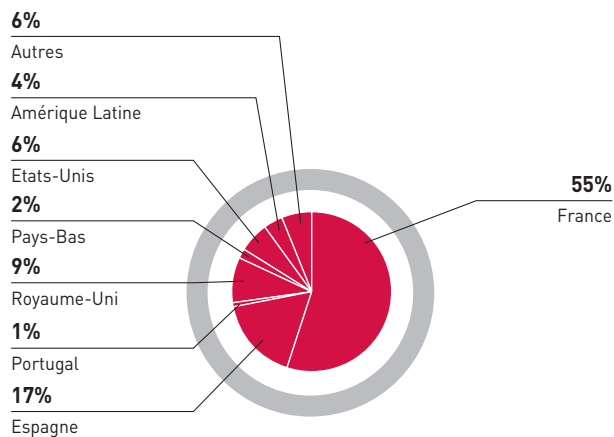
Les centres techniques complètent cette structure matricielle mondiale pour accompagner le montage de nouveaux services et la diffusion de l'innovation dans leurs zones géographiques ou centres techniques d'envergure de la division Industrie implantés au Brésil, en France, au Royaume-Uni, au Moyen-Orient, en Chine, en Asie du Sud-Est, en Inde, aux États-Unis et en Australie.

1.5.3. INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE

L'activité de la division Inspection & Vérification en Service (IVS) consiste à vérifier la conformité aux exigences réglementaires en vigueur d'installations techniques (électricité, ascenseurs, appareils de levage, équipements sous pression, sécurité incendie) équipant bâtiments et infrastructures.

Cette division a généré en 2010 un chiffre d'affaires de 431,1 millions d'euros (soit 14% du chiffre d'affaires consolidé *pro-forma* 2010⁽¹⁾ du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 12,2%. Le Groupe est le leader européen sur ce marché. La division IVS dispose de positions historiques clés en France, en Espagne, au Portugal, au Royaume-Uni et au Benelux et s'est plus récemment développée aux États-Unis, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE OFFRE GLOBALE D'INSPECTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Le Groupe propose une gamme complète de services permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires d'inspections périodiques.

Les installations techniques couvertes par les missions d'inspection de la division incluent :

- les installations électriques ;
- les appareils de levage et autres équipements de travail ;
- les équipements sous pression de gaz et de vapeur ;
- les installations d'incendie (moyens de secours, systèmes de sécurité incendie) ;
- les ascenseurs ;
- les installations thermiques (notamment chaufferies et aérothermes) ;
- les portes automatiques ; et
- les appareils à rayonnement ionisant.

En France, principal marché de la division, les missions concernent en majorité des installations électriques, le solde se répartissant entre appareils de levage, équipements de sécurité incendie, ascenseurs, machines, équipements sous pression et les installations thermiques.

En Espagne, les missions concernent l'ensemble des domaines techniques cités ci-dessus, avec un développement important des vérifications des installations électriques à basse tension.

(1) Intégrant Inspectorate sur 12 mois (du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010).

Au Royaume-Uni, les missions concernent en majorité les installations fixes électriques et de lavage, les ascenseurs et les équipements sous pression.

Aux Pays-Bas, elles portent essentiellement sur les installations électriques, les systèmes de sécurité incendie, les ascenseurs, les équipements sous pression et les installations thermiques de chauffage.

Aux États-Unis, les missions concernent les ascenseurs et autres équipements de transports de personnes et la vérification périodique des appareils à pression.

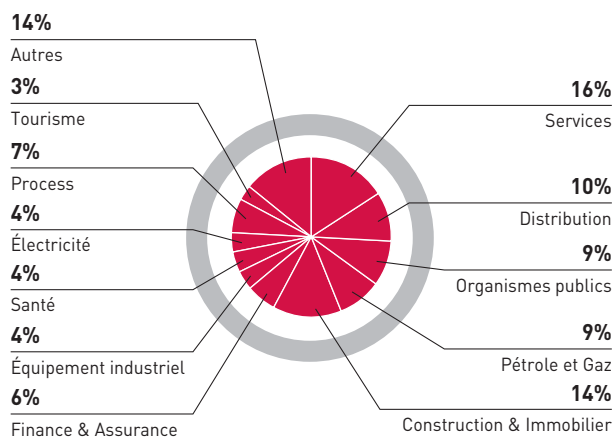
Ces missions de vérification de conformité s'effectuent au cours de visites d'inspection initiale (avant la mise en service des équipements) ou périodique (durant la vie de l'équipement).

Le Groupe propose également à ses clients des services complémentaires aux missions principales d'inspection en service :

- assistance technique pour la mise en conformité à la suite des visites réglementaires (connexion aux systèmes de gestion de maintenance assistée par ordinateur) et audits de conformité ; et
- gestion de la conformité d'un parc de bâtiments : suivi des périodicités de contrôle et du traitement des actions correctives, élaboration de synthèses et de statistiques.

UNE ACTIVITÉ À FORTE RÉCURRENCE

La base de clientèle du Groupe, présentée dans le graphique ci-dessous, est large et inclut des sociétés de segments divers au premier rang desquels les sociétés issues des services, de la distribution, de la construction et de l'immobilier, ainsi que de pétrole et gaz.



En France, environ 70% du chiffre d'affaires de la division sont considérés comme récurrents et correspondent aux contrats pluriannuels et aux contrats annuels renouvelés de façon automatique (notamment pour les inspections réglementaires). La proportion de contrats de longue durée varie toutefois selon les pays. Elle est élevée en France, au Royaume-Uni et en Espagne et est plus limitée en Italie, où la part de marché du Groupe est en phase de construction. La plus forte récurrence de l'activité en France s'explique par des habitudes de marché (les clients changent peu de fournisseurs), par l'importance des grands comptes qui contractent ce type de services pour une durée de 2 à 6 ans et par la notoriété de la marque Bureau Veritas sur le marché français. Par ailleurs, les clients font généralement appel aux services de la division pour la vérification de conformité de plusieurs installations techniques (entre 2 et 4 selon les pays).

De manière générale, la taille moyenne des facturations de la division est faible, en particulier en Espagne (350 euros), le maximum étant atteint au Royaume-Uni (3 000 euros), avec une moyenne de 1 200 euros en France. Toutefois, les contrats avec les grands comptes (sociétés multinationales) représentent des montants plus importants, de 150 000 euros à 5 millions d'euros par contrat, et sont le plus souvent conclus pour une durée supérieure à 3 ans.

À titre d'exemple, le Groupe détient des contrats longue durée (entre 3 et 6 ans) notamment avec les clients suivants : Carrefour, CEA, France Telecom, BNP, RTE, SUEZ, Caisse d'Épargne en France ; ENI, SANOFI AVENTIS en Italie ; Royal Bank of Scotland, Norwich Union, Tarmac Group et Rolls Royce au Royaume-Uni ; Generalidad de Catalogne, ENDESA ou Gas Natural en Espagne, USPS aux États-Unis.

DES MARCHÉS DONT LA DYNAMIQUE EST LIÉE À L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET À L'OUVERTURE PROGRESSIVE À LA CONCURRENCE

Le marché de l'inspection en service, qui est aujourd'hui principalement européen, est estimé par le Groupe à environ 10 milliards d'euros en Europe. Les pays dans lesquels la division IVS opère présentent certaines caractéristiques communes qui déterminent la dynamique du marché :

- l'environnement réglementaire (sécurité du public dans les établissements recevant du public, codes du travail locaux) est de plus en plus contraignant et la responsabilité pénale des chefs d'établissement est de plus en plus souvent mise en jeu. À cela s'ajoute une uniformisation des exigences réglementaires en Europe ;
- les exigences réglementaires locales en termes de compétence initiale, de formation continue, de méthodologie et d'outils informatiques renforcent la tendance à l'externalisation de ces activités par les entreprises auprès de sociétés spécialisées dans l'inspection ;
- les États se désengagent des activités d'inspection réglementaire au profit de sociétés qu'ils accréditent ou agréent (Italie, Chine, Europe Centrale et de l'Est) ; et
- les assureurs ont eux aussi tendance à se désengager de leurs activités traditionnelles d'inspection liées à l'émission de polices dommages. Dans ce cas, ils externalisent ces activités auprès des sociétés d'inspections.

Les marchés ont des degrés d'ouverture très différents et peuvent être classés de la manière suivante :

- des marchés largement ouverts à la concurrence du secteur privé (France, Espagne, Portugal, Benelux) ;
- des monopoles publics qui s'ouvrent très progressivement à l'initiative privée (Chine, Russie, Europe de l'Est, États-Unis, Turquie...) dans certains domaines (équipements de sécurité incendie par exemple) ; et
- des monopoles de fait dominés par des structures associatives professionnelles ou semi-publiques (Allemagne) ou par les filiales d'inspection des compagnies d'assurance, ces dernières proposant une prestation combinée d'inspection et d'assurance (Royaume-Uni). L'application des directives européennes (en particulier la Directive services) va permettre à court terme l'ouverture à la concurrence des marchés monopolistiques (tels que l'Allemagne par exemple) par le renforcement des mesures anti-discrimination et l'ouverture des marchés réservés à des sociétés d'État (Italie, Pologne par exemple) à des sociétés privées.

UNE POSITION DE LEADER EN EUROPE ET UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE GLOBALE

Une position de leader en Europe confortée par de multiples avantages concurrentiels

Le Groupe estime être le leader du marché de l'inspection en service en Europe, avec notamment une position de leader en France, à égalité avec Apave pour certaines installations techniques, et devant Dekra et Socotec. Sur le marché espagnol, très fragmenté, le Groupe suite au rachat d'ECA figure parmi les principaux acteurs. En Italie, le marché reste contrôlé par un nombre restreint d'acteurs semi-publics (ASL et ISPEL). Au Royaume-Uni, les compagnies d'assurance (Royal Sun Alliance, Zurich, Allianz, HSB) détiennent environ 80% du marché, mais le Groupe dispose néanmoins d'une présence importante.

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position concurrentielle sur le marché de l'inspection et vérification en service :

- le Groupe est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux (grands comptes, clients multi-sites), grâce à sa large couverture géographique ainsi qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ; et
- le Groupe dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe. Le déploiement de la suite intégrée d'outils Siebel/Opale dans les principaux pays du Groupe va permettre d'accroître la qualité de service apporté aux clients. Ce projet couvre la planification, la rédaction de rapports d'inspection en ligne, l'archivage sécurisé de l'ensemble de la production et la mise à disposition d'un portail web accessible aux clients (rapports et planification, informations réglementaires, ...).

Une stratégie de croissance globale déclinée en fonction des spécificités pays

La stratégie globale de croissance et de consolidation du Groupe dans le domaine de l'inspection en service s'articule autour de plusieurs axes :

- consolider et compléter le réseau européen par l'obtention d'autorisations d'exercer dans les principaux pays et par des partenariats avec des acteurs locaux de référence dans les autres pays. En particulier, le Groupe entend compléter son réseau européen d'accréditations sur les principaux marchés suivants : sécurité-incendie (Royaume-Uni, Allemagne, Scandinavie et Europe de l'Est), équipements sous pression (Allemagne et Scandinavie), appareils de levage (Italie, Allemagne et Europe de l'Est) et installations électriques (Allemagne et Suède) ;
- consolider les marchés en cours d'ouverture par une politique d'acquisitions ciblées pour atteindre la taille critique (Europe de l'Est, Italie, États-Unis, Scandinavie, pays baltes) ;
- renforcer une offre de prestations homogènes pour les grands comptes internationaux leur assurant un suivi du niveau de sécurité de leurs équipements et installations équivalent sur tous leurs sites ; et
- lancer de nouveaux services en utilisant les compétences de cette division (tels que le suivi de la maintenance externalisée).

Cette stratégie se décline différemment selon les zones géographiques cibles de la division :

- France : maintenir une position de leader, poursuivre l'amélioration des processus de production et saisir les opportunités de croissance liées aux nouvelles exigences réglementaires (chaufferies, ascenseurs, climatisations, ...) ;
- Espagne : conforter la position de leader du marché à la fois d'un point de vue commercial (réseau dense, couverture complète de l'offre) mais aussi technique (outils de production optimisés, portail client) ;
- Pays-Bas : mener une politique d'acquisitions ciblées afin d'étendre l'offre de services sur l'ensemble du marché local et améliorer les coûts de revient des prestations par la mise en place d'outils informatiques appropriés ;
- Royaume-Uni : développer une action commerciale principalement ciblée sur les grands comptes, améliorer les coûts de revient des prestations par la mise en place d'outils informatiques et mettre en place de nouvelles offres s'appuyant sur l'appartenance au réseau du Groupe (offres globales multi-sites, offres combinant les prestations de plusieurs divisions). Le Groupe a rationalisé en 2010 son portefeuille d'activités, en arrêtant ses activités de vérification des appareillages électriques pour les clients de petite et moyenne tailles, conservant néanmoins ce service pour les grands comptes ;
- Italie : consolider le marché fragmenté en devenant le leader par une politique d'acquisitions ciblées (à titre d'exemple, la société K. Certificazioni, spécialisée dans les équipements électriques, les ascenseurs et les radiations ionisantes a été acquise en 2010), bénéficier de l'ouverture progressive du marché aux sociétés du secteur privé et développer les ventes en s'appuyant sur la mise en place de structures régionales ;
- Allemagne : pénétrer le marché oligopolistique des TÜVs une fois obtenu les accréditations nécessaires ;
- États-Unis : consolider la position de leader sur le marché de la vérification des ascenseurs et des élévateurs, étendre la gamme de services aux équipements de sécurité incendie et aux installations de chauffage et de ventilation ; et
- Chine : profiter de l'ouverture du marché sur les équipements de sécurité incendie pour constituer une plateforme couvrant plusieurs provinces chinoises (Pékin et Shanghai).

Des synergies importantes avec certaines divisions du Groupe

La division IVS bénéficie de synergies importantes avec certaines des autres divisions du Groupe, au premier rang desquelles la division Construction. Ainsi, dans le cas d'un bâtiment neuf contrôlé par la division Construction, une offre d'inspection-vérification en service est systématiquement proposée dès la mise en exploitation du bâtiment.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la division IVS regroupe les activités d'inspection de l'ancienne division Hygiène, Sécurité & Environnement, à savoir, le contrôle et la mesure des rejets aqueux et gazeux, le contrôle de l'exposition des travailleurs aux polluants et la qualité de l'air intérieur. Ces activités qui ont représenté environ 69 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010, sont venues compléter l'offre de services de la division IVS, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des obligations réglementaires des clients. L'intégration de ces services au système informatisé *Production Core Model* est en cours et permettra ainsi à ces activités de bénéficier des mêmes avantages concurrentiels que les activités traditionnelles de la division IVS.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

L'un des objectifs de la mise en place de l'outil informatique *Production Core Model* est l'accroissement de l'efficacité organisationnelle de la division à travers une planification optimisée des visites des inspecteurs, une standardisation des méthodologies d'inspection ainsi qu'une simplification de la production des rapports. La solution expérimentale mise en place dans la totalité du réseau France en 2009 et 2010 a permis de valider l'amélioration de la marge opérationnelle attendue. La solution pour l'ensemble de la division étant opérationnelle, elle sera mise en place progressivement en 2011 dans d'autres pays clés de la division et notamment en Espagne et au Royaume-Uni. Les progrès attendus en matière de productivité seront significatifs et devraient contribuer à l'amélioration de la marge opérationnelle de la division.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division IVS est structurée autour de quelques grands pays et zones géographiques clés :

- les pays européens, avec en priorité la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Pologne et les Pays-Bas ;
- la Turquie, les États-Unis, l'Amérique latine, l'Australie, le Moyen-Orient, la Chine et l'Inde.

Une Direction Métier centrale (en lien avec la Direction technique du pôle Industrie et Infrastructures) assure la coordination opérationnelle du réseau et intervient en support des équipes implantées localement :

- support à l'obtention des accréditations et agréments nationaux nécessaires pays par pays ;
- support à la qualité technique des prestations (mise en place des outils méthodologiques et technologiques, processus de formation des inspecteurs) ; et
- support aux processus de *re-engineering* et d'optimisation des processus de production.

1.5.4. CONSTRUCTION

L'activité de la division Construction consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art, etc.) à différents référentiels techniques de solidité, d'étanchéité, de sécurité, de confort ou d'urbanisme. Cette vérification s'effectue au moyen de la réalisation, lors de la conception de l'ouvrage, de missions de revue et d'approbation de plans, des missions de mise en place et de suivi d'organisation qualité spécifique à chaque affaire et lors de la construction de l'ouvrage, de missions d'inspection, de test et/ou de qualification de produits. La division Construction propose également des services complémentaires à ses missions principales (suivi de patrimoine immobilier, audits techniques), ainsi que des services liés aux phases post-construction de l'ouvrage (maintenance, adaptation, réhabilitation, démolition), permettant à ses clients de maîtriser l'ensemble des aspects Qualité/Sécurité/Environnement de leurs actifs immobiliers en construction ou en exploitation.

La division Construction a généré en 2010 un chiffre d'affaires de 427,8 millions d'euros (soit 14% du chiffre d'affaires consolidé *pro-forma* 2010⁽¹⁾ du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 10,2%. Le Groupe occupe une position de leader mondial sur le marché de la vérification de conformité appliquée au domaine de la construction, avec des positions clés en France, aux États-Unis, en Espagne et au Japon.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE COUVRANT L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DES ACTIFS**Une offre exhaustive couvrant l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage**

L'offre du Groupe permet de répondre de manière exhaustive à toutes les exigences réglementaires ou contractuelles de la construction. Elle consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage

à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art) à différents référentiels techniques :

- de solidité (structure, séisme, géotechnique) ;
- d'étanchéité (façade, toiture, sous-sol) ;
- de sécurité (intrusion, incendie, chutes de hauteur) ;
- de confort (acoustique, thermique, qualité de l'air) ; et
- d'urbanisme (respect des codes en vigueur).

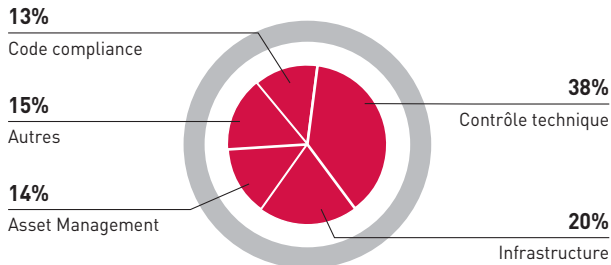
Le Groupe aide ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects de leurs projets de construction et intervient donc sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'une installation industrielle : conception (projets neufs ou réhabilitation), réalisation (risques, qualité), réception (assistance à l'ouverture, participation aux commissions de sécurité), exploitation (maintenance, préparation des visites) et le cas échéant transaction (cession ou acquisition).

L'offre de la division peut être définie par quatre grandes typologies de services :

- la vérification de conformité aux Codes de l'urbanisme et à certains codes techniques des permis de construire (*Code Compliance*) ;
- le contrôle technique des bâtiments et infrastructures obligatoires et défini par la loi (France) ou incité par les assureurs et réassureurs (Espagne, Italie, Japon) ;
- l'inspection, la mise en place et le suivi de plans de qualité des grands projets d'infrastructures (ports, rails, routes, ouvrages hydrauliques), associés à des missions de suivi de planning et de contrôle de coût ; et
- les services d'assistance à la gestion technique d'actifs et à la supervision de la maintenance des installations en service et les diagnostics contractuels préalables à l'achat et à la vente de patrimoines (*technical due diligence*).

(1) Intégrant Inspectorate sur 12 mois (du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010).

► CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PAR CATÉGORIE DE SERVICES



Un caractère cyclique amorti par la diversité des segments de marchés et une montée en puissance de l'assistance à la gestion d'actifs

De manière générale, la récurrence des revenus de la division Construction est moins élevée que la moyenne du Groupe, une part prépondérante de l'activité étant liée aux phases de conception et construction d'ouvrages.

Ce caractère cyclique est partiellement amorti par une base stable de clients, une diversité des segments de marchés sur lesquels le Groupe intervient et la montée en puissance des activités portant sur les actifs existants.

En effet, le Groupe est bien positionné sur les marchés publics (infrastructures, établissements de santé), moins sensibles aux cycles que les bâtiments privés (résidentiel, bureaux), car ils dépendent des politiques d'investissement des États.

Par ailleurs, la proportion des services concernant l'assistance à la gestion des actifs existants représente 14% du chiffre d'affaires en 2010 (à comparer à 13% en 2009). Cette progression résulte de la nécessité pour les détenteurs d'actifs d'optimiser la qualité et la valeur de leur patrimoine en période de bas de cycle et de la capacité des équipes de Bureau Veritas notamment en France de s'adapter aux évolutions de marché (évolution des équipes vers les services en croissance liés à l'assistance à la gestion d'actifs et au *Green Building*).

Les principaux clients de la division Construction incluent :

- les promoteurs immobiliers ;
- les grands acteurs des services privés (hôtels, loisirs, banques, assurances, loueurs) ;
- les établissements recevant du public (hôpitaux, écoles, infrastructures routières, ferroviaires et maritimes, ...) ;
- les investisseurs immobiliers et les gestionnaires de grands patrimoines immobiliers internationaux ;
- les grandes sociétés de distribution ; et
- les industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou délocalisent (secteur automobile, énergie, services collectifs).

UN MARCHÉ CYCLIQUE MAIS QUI BÉNÉFICIE DE LA PRIVATISATION ET DU RENFORCEMENT DES RÉGLEMENTATIONS

Le marché de la division Construction, que la Société estime au niveau mondial à environ 26 milliards d'euros, se répartit entre marchés à caractère domestique et à caractère international.

La composante externalisée et privatisée de ce marché enregistre une croissance importante au vu de la tendance accrue à

l'externalisation et à la privatisation, avec des variantes selon les pays et l'état des réglementations.

Marchés à caractère domestique

Les marchés à caractère domestique regroupent les services fournis à des sociétés privées (promoteurs, industriels, ingénierie) et à des administrations publiques (administrations d'État et administrations locales). Ces marchés présentent différents types de barrières à l'entrée :

- barrière réglementaire : agréments et accréditations nécessaires pour certains types de constructions ;
- barrière incitative : reconnaissance par les assureurs (ou réassureurs) de la capacité à délivrer des certificats de conformité ; et
- barrière des qualifications personnelles : nécessité de recourir à des professionnels qualifiés et/ou certifiés par une autorité réglementaire.

Marchés à caractère international

Les marchés à caractère international regroupent les services fournis à de grands acteurs internationaux construisant, acquérant ou gérant des actifs dans de nombreux pays. Il s'agit principalement des sociétés concessionnaires de services publics, des sociétés gérant des réseaux internationaux de service (loisirs, hôtels, assurances, banques), des investisseurs et gestionnaires de patrimoine immobilier existant, des sociétés de distribution et des industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou qui délocalisent.

Des tendances globales porteuses sous l'effet des nouvelles réglementations et de nouvelles demandes des marchés

Sur chacun des grands marchés sur lesquels la société intervient, l'évolution du marché de services d'évaluation de conformité est fonction :

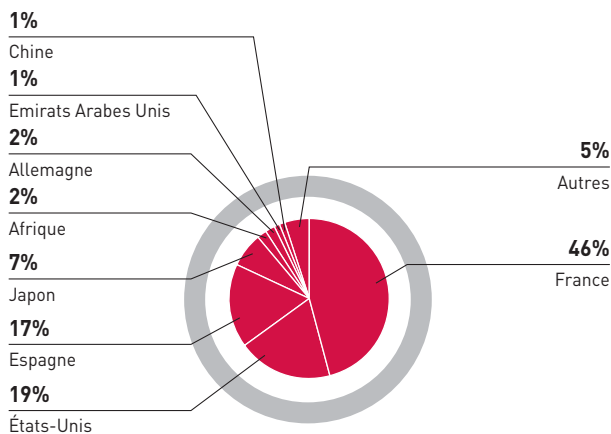
- du marché de la construction de bâtiments neufs et notamment, des deux segments principaux que sont le logement collectif et les bureaux ;
- de l'activité des investisseurs et plus généralement du volume des transactions de patrimoines immobiliers ;
- de l'apparition de nouvelles réglementations (normes sismiques, amiante, plomb, etc.) ;
- de la création de nouveaux labels générant des demandes de certification (haute qualité environnementale, performance énergétique) ;
- de l'ouverture du marché du contrôle qualité et du suivi des infrastructures suite aux désengagements des services de l'État (routes, ponts, barrages, ...) ;
- de la volonté croissante de la part des sociétés de gestion de patrimoines immobiliers ainsi que des sociétés du secteur industriel ou de la grande distribution, d'externaliser le suivi et la gestion des aspects techniques et administratifs de la conformité réglementaire de leurs parcs d'immeubles ou d'installations ; et
- de l'évolution d'un certain nombre d'administrations nationales ou locales, en faveur de la délégation à des sociétés privées accréditées d'un nombre croissant de tâches d'évaluation de conformité des constructions existantes ou nouvelles. Cette évolution est notamment visible depuis plus de cinq ans au Japon, dans les pays du Golfe (Abu Dhabi, Arabie Saoudite) et la plupart des états de l'Ouest et du Sud des États-Unis.

L'intérêt accru porté par les constructeurs, les gestionnaires d'actifs immobiliers à la performance des biens a considérablement renforcé la demande de services :

- dans le domaine de la performance énergétique (audits et diagnostics, plans d'action, certificats d'économie d'énergie,...) ;
- dans les marques de reconnaissance de la performance globale du bâtiment (énergie, maintenance économique, utilisation durable des utilités) telles que le *Green Rating* ou les labels plus institutionnels (LEED, BREAM) ; et
- dans l'accompagnement des gestionnaires pour bâtir et suivre des programmes de mise à niveau de leur patrimoine.

DES CARACTÉRISTIQUES DIFFÉRENTES SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES D'ACTIVITÉ

► CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



En France, Bureau Veritas intervient sur les trois segments de marché suivants :

- le contrôle technique de construction, qui correspond aux services de prévention des aléas techniques pouvant survenir lors de la construction d'un ouvrage, activité encadrée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 dite « Loi Spinetta » ;
- la Sécurité-Protection de la Santé, qui regroupe les services de gestion de la sécurité pendant les travaux : plans de prévention et vérifications réglementaires (échafaudages, grues, installations de chantier, machines) dont le développement est supporté dans tous les pays d'Europe par une directive ; et
- l'assistance à la gestion d'actifs, qui demeure fragmentée mais qui connaît une croissance supérieure aux deux autres. Ce segment inclut les services d'assistance technique à la construction : audit sécurité, solidité du clos couvert, fonctionnement en vue ou en fin de travaux, assistance à ouverture d'établissements recevant du public, assistance à la maîtrise d'ouvrage de systèmes de sécurité incendie et accompagnement à la labellisation et certification des ouvrages.

En France, la diminution du nombre d'opérations de construction neuve de bâtiments privés en 2010, qui s'est accompagnée d'une contraction des prix, a été partiellement compensée par

le dynamisme de l'offre de missions d'assistance à la gestion des actifs existants. Les missions de diagnostic énergétique et réglementaire du patrimoine immobilier public lancées en 2010 ont contribué à une augmentation significative des revenus des activités d'assistance à gestion des actifs. La volonté des investisseurs privés d'améliorer la performance énergétique et l'empreinte carbone de leurs actifs immobiliers a accru la demande de diagnostics détaillés avant travaux.

Les initiatives réglementaires ou volontaires issues du Grenelle de l'environnement sont de nature à soutenir dans la durée les missions de diagnostic, de contrôle et d'évaluation régulière des performances du patrimoine existant.

En 2010, le Groupe a finalisé le lancement de la *Green Rating Alliance* en partenariat avec les grands acteurs de l'investissement immobilier privé (résidentiel, tertiaire et commercial) ; cette structure dont le Groupe reste l'opérateur unique permet de prendre une place de leader sur le marché de la performance environnementale certifiée des bâtiments existants en Europe. Une initiative similaire est à l'étude en Asie.

En Espagne, Bureau Veritas propose également une gamme étendue de services :

- le contrôle technique des bâtiments privés, mission requise par les assureurs pour les nouveaux projets de construction ;
- les missions de surveillance de la gestion de la sécurité pendant les travaux ;
- l'inspection, la mise en place et le suivi de plans qualité dans les grands projets d'infrastructures (ports, rails, routes, ouvrages hydrauliques, etc.) ;
- l'assistance à la gestion d'actifs, qui demeure un marché fragmenté comme en France et qui connaît une croissance soutenue ; et
- les tests de qualification des matériaux de construction.

En Espagne, le marché de l'immobilier neuf ne montre pas de signe de redémarrage à court terme ; l'adaptation de l'offre vers des services d'assistance à la gestion des actifs existants (diagnostics de patrimoine repris par les banques, diagnostics énergétiques, ...) permet de compenser en partie la disparition des missions de contrôle technique des bâtiments.

Le gel des financements publics des grands projets d'infrastructures annoncé au cours de l'année 2010 a eu pour conséquence une diminution significative des appels dans le domaine des inspections de ces ouvrages. Ce qui a conduit le Groupe à réorienter son offre avec le lancement d'une activité de *monitoring* des ouvrages existants et à repositionner son action commerciale vers les acteurs des Partenariats Public-Privé (PPP).

Le marché américain est potentiellement le plus important du monde. Toutefois, le degré d'ouverture de ce marché est très variable selon les segments et les états. Bureau Veritas intervient principalement sur l'approbation des plans en conformité avec les codes de la construction, secteur qui reste encore majoritairement sous le contrôle public des municipalités et des comtés. Toutefois, l'externalisation au profit du secteur privé, initiée il y a une dizaine d'années (essentiellement dans les états de l'Ouest et du Sud), reste une tendance de fonds. Les débouchés concernent non seulement l'immobilier résidentiel et commercial mais également les infrastructures (développement de l'activité de *Code Compliance* pour la construction de centrales électriques en Californie).

En 2010, le Groupe a cédé la totalité de ses activités de test de qualification des matériaux de construction pour se concentrer sur les activités de vérification de conformité aux codes de la construction. La contraction du marché résidentiel et de l'immobilier commercial, a été partiellement compensée par le dynamisme de l'activité liée aux infrastructures de production énergétique (centrales électriques).

Au Japon, Bureau Veritas intervient principalement sur :

- le marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction qui s'est ouvert à la privatisation depuis plus de cinq ans ; et
- le contrôle technique des constructions, nouveau débouché important pour le Groupe depuis la mise en place en 2008 de la loi sur l'assurance décennale.

Malgré la morosité du marché immobilier au Japon en 2009 et en 2010, les activités du Groupe ont continué à croître, grâce à la poursuite de privatisation du marché de l'approbation de plan, grâce au développement de nouvelles activités (contrôle technique et assistance à la gestion des actifs existants).

Le Groupe intervient également de façon plus limitée en Allemagne et en Italie, marchés peu ouverts à la concurrence extra-nationale.

L'expertise sur ces principaux pays industrialisés a permis à Bureau Veritas de remporter d'importants succès commerciaux dans des pays émergents (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Russie, Chili, Inde et Europe de l'Est).

Ainsi, par exemple, grâce à l'expertise reconnue de Bureau Veritas et à des méthodologies innovantes, le Groupe évalue, la résistance aux séismes de l'ensemble des bâtiments du groupe L'Oréal. Des contrats de référencement ont été signés avec les 2 principaux réassureurs du domaine de la construction pour délivrer des missions de contrôle technique volontaire sur des projets neufs dans la plupart des pays où le Groupe est actif.

Des contrats importants de suivi de projet ont également été remportés dans des pays émergents soutenus techniquement et commercialement par les pays référence, par exemple, le projet de développement du complexe urbain Splendora, aux abords d'Hanoi au Vietnam.

UNE POSITION DE LEADER MONDIAL SOUTENUE PAR UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE CIBLÉE SELON LES PAYS ET LES SEGMENTS

Une position de leader sur le marché de la construction

Sur le marché français, le Groupe occupe une place de co-leader avec Socotec et devant Apave. Sur le marché espagnol, le Groupe occupe une position de leader depuis l'acquisition de la société ECA (2007).

Aux États-Unis, le Groupe est leader sur le marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction.

Au Japon, le Groupe occupe la place de numéro deux derrière Nihon Teri.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe est le seul acteur sur ce marché rassemblant :

- une présence sur l'ensemble des segments du marché ;

- une couverture géographique étendue ; et
- une reconnaissance internationale unique de société tierce partie indépendante.

L'existence d'un réseau mondial présente des avantages d'ordre commercial et d'ordre organisationnel. Commercialement, le Groupe peut ainsi se positionner vis-à-vis d'acteurs globaux tels que les groupes de l'hôtellerie et de la distribution ou les grands fonds d'investissements dédiés à l'acquisition et à la revente de patrimoines immobiliers dans toutes les grandes régions urbanisées et industrielles du monde. Sur le plan organisationnel, le Groupe est en mesure de développer et de spécialiser des centres de compétences techniques à vocation continentale ou régionale (compétences en matière sismique et géotechnique, en matière d'efficacité énergétique et de performance des matériaux de construction).

Une stratégie de croissance ciblée selon les pays et les segments

Le Groupe entend mettre en œuvre les principaux axes stratégiques suivants afin d'asseoir sa position de leader :

- développer la présence du Groupe dans tous les pays clés où le marché du contrôle technique se privatise et où les réglementations se renforcent ; ce développement est facilité par la reconnaissance des assureurs et ré-assureurs, et par les références et le savoir-faire construits dans le cadre des réglementations européennes ;
- consolider son réseau de compétences techniques de haut niveau et développer un réseau mondial homogène partageant des méthodologies communes ;
- gagner des parts de marché et s'implanter dans de nouveaux pays, grâce à des compétences, des références et des équipes agissant dans le marché des grandes infrastructures ferroviaires, routières et hydrauliques ;
- accroître l'activité du Groupe avec les grands comptes clés de l'hôtellerie, la distribution et des loisirs ; et
- renforcer la couverture géographique du Groupe afin d'accompagner les grands clients internationaux, notamment en Europe de l'Est, Asie, Moyen-Orient et Amérique latine.

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier les opportunités d'acquisition qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement selon les axes précédemment évoqués.

De réelles opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend mettre à profit les opportunités de *cross-selling* avec la division IVS. À titre d'exemple, en France, tous les ouvrages neufs contrôlés par la division Construction font l'objet d'une offre pour le suivi « en-service ». Le taux de transformation est très élevé et de l'ordre de 90%.

De même, la division Construction bénéficie de fortes synergies avec la division Industrie, en étant bien positionnée pour remporter des missions de contrôle technique ou de suivi tierce partie de projets d'implantation des clients industriels dans les pays émergents.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, une partie des services de l'ancienne division Hygiène, Sécurité & Environnement sont venues compléter l'offre de la division Construction (environ 53 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010). Il s'agit des missions de due diligence, des missions d'assistance aux certifications *Green Building*, des

mesures de la performance environnementale de bâtiments existants (*Green Rating*) ou encore des missions d'amélioration de l'efficacité énergétique. La demande pour ces services est importante, le patrimoine immobilier existant sur lequel ces services s'appliquent est également considérable et les principaux acteurs nationaux ou globaux sont pour la plupart déjà des clients. La division Construction a également bénéficié de l'apport des anciennes activités HSE réalisées aux États-Unis, à savoir les activités liées à l'environnement (décontamination, audits de sites) et les activités de sécurité au travail.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

En 2010, dans un contexte de sévère crise du marché immobilier, et de diminution du financement des infrastructures publiques qui s'est traduit par une baisse des volumes, la division a pu maintenir un niveau de marge satisfaisant, supérieur à 10% du chiffre d'affaires, grâce au repositionnement de l'offre de services et aux mesures d'adaptation prises en Espagne et aux États-Unis. Toute amélioration des conditions du marché immobilier devrait permettre de retrouver des niveaux de marge significativement plus élevés.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division Construction est structurée autour de quelques grands pays en Europe de l'Ouest (la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie), aux États-Unis ainsi qu'au Japon.

À cette organisation par zone géographique s'ajoute une présence diffuse dans certains pays d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient,

d'Afrique et d'Asie, pour lesquels l'implantation du Groupe en France sert de centre de compétences techniques.

Cette organisation décentralisée s'appuie sur une équipe centrale basée à Paris et dédiée à deux segments particuliers : les grands comptes (hôtellerie et distribution), et les grands investisseurs prescripteurs de travaux d'audit technique sur de larges portefeuilles d'actifs immobiliers.

Dans le cadre de la structure matricielle, une communauté transversale de pratiques et de connaissances a été créée pour fédérer les principales entités géographiques de la division afin de :

- partager les bonnes pratiques, les références et les outils ;
- recenser et partager les compétences techniques de haut niveau ;
- rédiger des notes techniques pour chaque pays (risques, environnement juridique, méthodologies de travail) ; et
- gérer les grands projets multinationaux de gestion d'actifs et d'audits techniques.

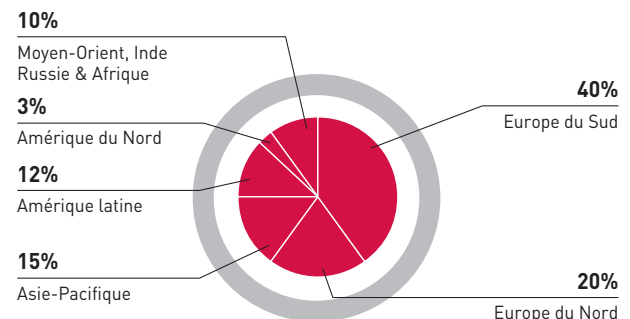
Une structure centrale a été créée, totalement dédiée à l'animation de cette communauté de pratiques, permettant en sus de détecter les managers compétents dans ces métiers, mobiles géographiquement et capable d'apporter aux pays cibles une aide dans le développement de ces services et une pertinence dans l'élaboration et la mise en place rapide des stratégies locales. En 2010, cette entité centrale a été à l'origine de projets structurants tels que le développement d'une offre d'assistance tierce partie (qualité des ouvrages, la sécurité des personnels de chantier, suivi du planning et des coûts) pour les investisseurs patrimoniaux et industriels construisant loin de leur siège opérationnel ; le développement de l'offre *Green Building*, et d'une offre mixte HSE et Construction qui est aujourd'hui disponible à l'ensemble du réseau Bureau Veritas.

1.5.5. CERTIFICATION

L'activité de la division Certification consiste principalement à certifier que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement utilisés par les clients du Groupe sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO) ou à des référentiels nationaux et/ou sectoriels. S'y ajoutent les services d'évaluation auprès des grandes entreprises qui souhaitent auditer et/ou certifier certaines composantes de leur organisation (notamment leurs fournisseurs et réseaux de franchisés).

La division Certification a généré un chiffre d'affaires de 321,6 millions d'euros en 2010 (soit 10% du chiffre d'affaires *pro-forma* 2010 du Groupe⁽¹⁾) et une marge opérationnelle ajustée de 20,6%. Le Groupe est leader sur le marché mondial de la certification avec des positions clés notamment en France, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Turquie, au Brésil, en Inde, au Japon, en Chine et en Thaïlande. Au total, la division Certification est présente dans 75 pays.

La répartition géographique de son chiffre d'affaires en 2010 est présentée dans le graphique suivant :



(1) Dont Inspectorate sur 12 mois.

UNE OFFRE COMPLÈTE ET INTÉGRÉE DE CERTIFICATION ET D'AUDITS SUR MESURE

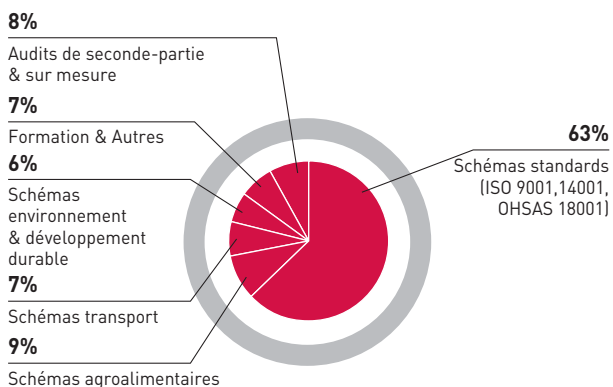
Une offre couvrant une large gamme de référentiels classiques ou sur mesure

L'offre de services de la division Certification est globale et intégrée. Dédiée à l'évaluation et à la certification des systèmes de gestion, de produits, de services et de personnes, elle couvre toutes les normes qualité, environnement, santé-sécurité et responsabilité sociale nationales et internationales, générales et sectorielles ainsi que les référentiels privés.

L'offre inclut notamment :

- des missions classiques de certification de systèmes de management QHSE, fondées sur les principaux standards publics applicables à chaque segment de marché : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Santé et Sécurité (OHSAS 18001) ;
- des solutions sectorielles spécifiques au secteur industriel dans lequel opère le client, notamment dans les domaines de l'industrie automobile (ISO TS16949), aéronautique (AS 9100), ferroviaire (IRIS), agroalimentaire (ISO 22000, HACCP - gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), forêt/bois (FSC/PEFC), santé, etc. En France, elle offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire, et offrait jusqu'à la perte du contrat en octobre 2010, des services de certification de navigabilité des avions opérant sous pavillon français (délégation de la Direction Générale de l'Aviation Civile - DGAC) ; et
- des services d'évaluation dédiés à la gestion des risques (*Risk Management*) et de la chaîne d'approvisionnement : audits de fournisseurs et de franchises, audits internes, services dédiés à la sécurité des échanges (ISO 28000, TAPA - *Transported Asset Protection Association*) et à la sécurité de l'information (ISO 27000).

► CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PAR SCHÉMA DE CERTIFICATION



L'approche innovante VeriCert contribue à augmenter la valeur ajoutée apportée aux clients grâce à la possibilité de bâtir pour chaque entreprise un référentiel d'audit sur mesure intégrant les risques ou processus clés identifiés.

La démarche s'appuie sur une méthode qui permet d'adapter et de focaliser l'audit sur les risques propres au secteur d'activité de l'entreprise et à son organisation afin d'en évaluer la conformité et la performance avec une approche par système de notation (*scoring*). Cette approche permet de capitaliser sur le savoir-faire international développé par la division Certification dans tous les secteurs d'activités et autour de l'ensemble des schémas de certification. Cela signifie que les relations avec les clients vont au-

delà de la certification et de la conformité. Ce système innovant a été extrêmement bien accueilli par les clients et suscite un réel intérêt. Des clients comme PSA Finance, VGG, Rolls Royce ou Finmeccanica ont ainsi choisi cette démarche pour réaliser leurs audits internes ou externes.

Ces missions peuvent être réalisées selon un référentiel élaboré par le client ou selon les normes QSHE classiques. Ce type de services correspond spécialement aux besoins des grandes entreprises.

Un portefeuille de clients diversifié

La base de clientèle de la division Certification, qui compte près de 100 000 clients, se divise en trois catégories :

- les grandes sociétés internationales comme IBM, Nestlé, Magna, Tata Motors, Osram, Bekaert, Bombardier, Rolls Royce, Nexans, Sony et Barilla. Ces entreprises recherchent une certification externe de leurs systèmes de gestion de la qualité, sécurité et/ou de l'environnement pour l'ensemble de leurs sites dans le monde leur garantissant une approche d'audit homogène et une gestion intégrée de l'ensemble des interventions à travers le monde. Ces sociétés peuvent également rechercher une certification spécifique sur la base de standards définis par elles-mêmes de leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs ;
- les grandes sociétés nationales comme Thai Airways, Omron, Legrand, City of Dallas qui cherchent également à certifier leurs systèmes de gestion selon les référentiels standards de qualité, sécurité et environnement ou selon des référentiels sectoriels. À travers cette démarche d'amélioration continue de leurs procédures et de leur organisation, ces entreprises visent également à atteindre des niveaux de performance supérieurs. La certification est également un moyen d'améliorer l'image de l'entreprise ; et
- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à leurs principaux marchés : marchés à l'export, marchés publics, marchés de grands donneurs d'ordres tels que notamment, les industries pétrolière, automobile, aéronautique, pharmaceutique.

Une forte récurrence des revenus

L'activité de la division Certification est récurrente dans la mesure où environ 90% des contrats sont pluriannuels. Grâce au portefeuille de contrats long terme, en tenant compte des nouveaux contrats gagnés chaque année et de la croissance de la division, le Groupe considère qu'il a une forte visibilité sur 70% du chiffre d'affaires qui seront réalisés l'année suivante. Les services de certification sont en effet fournis sur la base d'un cycle de trois ans, avec une phase d'audit initial au cours de la première année, puis des audits renouvelés à l'occasion de visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau cycle. Le taux moyen d'attrition observé sur ces missions de certification de trois ans est faible. Selon les pays, il varie entre 5 et 8% et correspond le plus souvent à des clients qui ont cessé leur activité, ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée ou qui se sont regroupés. Cependant, la conjoncture économique difficile de l'année 2010 a entraîné une augmentation du taux d'attrition, notamment aux États-Unis, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas et en France. Cet environnement a également contraint certains clients à différer leur recertification de quelques mois.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE, EN PLEINE EXPANSION**Un marché qui reste en croissance et présente encore des opportunités**

L'achat par un client d'un service de certification est effectué sur une base volontaire, puisqu'aucune réglementation n'impose de certification, mais il existe divers facteurs incitatifs pour les entreprises :

- certains pays octroient des avantages aux entreprises qui entament des procédures de certification (subventions, réductions d'impôt) ; et
- la certification est souvent obligatoire pour les entreprises souhaitant participer à des appels d'offres publics et/ou être référencées par certains organismes.

Pour les petites et moyennes entreprises, la certification constitue un avantage concurrentiel, la garantie de pouvoir bénéficier des normes de la profession, voire une exigence de leurs clients et donneurs d'ordre.

Pour les grandes entreprises internationales implantées sur plusieurs pays et continents, elle est le moyen de rationaliser les processus et de généraliser les bonnes pratiques dans le monde entier en se mobilisant autour d'enjeux et de schémas partagés mondialement.

Des profils de croissance distincts selon les segments de marché.

Le marché ciblé par la division Certification est estimé par le Groupe à environ 4 milliards d'euros en 2010 et couvre trois principaux segments présentant des profils de croissance distincts :

- le segment Qualité, Sécurité et Environnement occupe environ 65% du marché mondial de la certification de systèmes. Il devrait connaître au cours des prochaines années une croissance modérée, principalement alimentée par les pays émergents. Ce segment est essentiellement constitué de services de certification fondés sur les normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 ;
- le segment des besoins sectoriels spécifiques représente environ 25% du marché mondial. La croissance rapide de ce segment est portée par l'utilisation accrue des normes de sécurité alimentaire, des référentiels de la filière Forêt/Bois, ou encore des référentiels sur la sécurité de la gestion de l'information (ISO 27000), en plus des normes plus traditionnelles telles que celles des filières automobiles, aéronautiques ou ferroviaires ; et
- le segment des services de certification adaptés aux besoins propres des grandes entreprises multisites et internationales représente, selon le Groupe, environ 10% du marché. Ce segment connaît lui aussi une croissance rapide, qui devrait être soutenue par la propension des grandes entreprises internationales à adopter des approches de développement durable et de responsabilité sociale ainsi que d'externaliser la supervision de leur chaîne d'approvisionnement (fournisseurs) et de leur chaîne de distribution (distributeurs, agents, succursales ou franchisés) afin d'atténuer leur vulnérabilité économique et financière et de protéger leur qualité et leur réputation. Enfin, la mise en œuvre par ces grandes entreprises de programmes internationaux de certification (certification multisites et/ou certification intégrée à plusieurs normes) leur permet de mieux maîtriser leurs opérations, de rationaliser leurs processus et de promulguer des mesures pour une amélioration permanente.

Une priorité conférée au développement de nouveaux produits et services

Les enjeux que l'industrie doit aujourd'hui relever à l'échelle mondiale sont de plus en plus complexes, notamment les gaz à effet de serre

et leur impact sur le climat. Les sociétés de certification, l'industrie et les gouvernements s'efforcent de trouver des solutions à ces problèmes par le biais de conventions et de normes internationales, par exemple le *Clean Development Mechanism/CDM* et le *Joint Implementation/JI* conçus pour contrôler et équilibrer les sources d'énergie polluantes et non polluantes. Ces programmes exigent la mise en œuvre de systèmes et la vérification de données, pour une meilleure traçabilité et une parfaite intégrité. Les biocarburants, par exemple, ne cessent de gagner de l'importance, à mesure qu'ils font figure de solution alternative à nos besoins énergétiques et au problème des émissions de gaz à effet de serre. La certification permet de répondre à ces nouveaux enjeux mondiaux et la division Certification investit sans cesse pour aider ses clients à aborder ces questions complexes. Elle a conçu à cet effet de nouvelles offres de service couvrant le changement climatique, le développement durable et la responsabilité sociale, spécialement adaptés aux PME et aux grandes entreprises qui souhaitent intégrer ces nouveaux facteurs à leur stratégie et à leurs opérations afin de satisfaire leurs interlocuteurs. Ces services comportent, entre autres, les éléments suivants : rapports de développement durable, codes d'éthique, audits de responsabilité sociale (ASR, SA 8000, ISO 26000), gaz à effet de serre (ISO 14064, *Clean Development Mechanism/CDM*), *Joint Implementation/JI*, Système d'échange de quotas d'émission/SCEQE, *Voluntary Carbon Standard/VCS, Gold Standards*).

Accréditée par l'IRCA (*International Registered of Certificated Auditors*), la division Certification propose également des formations dans les disciplines suivantes : Qualité, Santé et Sécurité, Environnement, Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire, Sécurité des systèmes d'information et continuité des affaires.

UNE POSITION DE LEADER SUR LE MARCHÉ DE LA CERTIFICATION

En 2010, le Groupe estime être le leader, aux côtés de quelques autres acteurs d'envergure mondiale (SGS, DNV, BSI et Lloyd's Register), sur un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité mondiale de certification étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille. En particulier, le Groupe estime être le premier acteur du marché au Brésil, en Espagne, aux Pays-Bas et en Thaïlande, et la principale entreprise du secteur derrière les organismes nationaux de certification au Danemark, en France, en Turquie, en Pologne et en Russie.

Grâce à cette présence mondiale, Bureau Veritas est bien positionné pour aider ses clients dans leur développement dans les zones émergentes, notamment en Asie. La division Certification contribue à développer sur ces marchés émergents la confiance des entreprises en amont de la chaîne d'approvisionnement.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe possède de solides atouts concurrentiels :

- une offre élargie et diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification, apportant des réponses spécifiques aux grands secteurs d'activité et proposant des solutions innovantes et personnalisées aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs performances ;
- un réseau mondial d'auditeurs qualifiés, répartis dans les principales zones géographiques, pour garantir au Groupe une taille critique sur les marchés locaux ;
- des compétences universellement reconnues par plus de 40 d'organismes d'accréditation nationaux et internationaux ;
- un « guichet unique » : grâce à son spectre d'expertise très large, Bureau Veritas Certification simplifie la gestion des projets

les plus complexes (certifications multiples, problématiques internationales, etc.) ;

- des outils performants de gestion de rapports, permettant aux clients de consulter leurs résultats d'audit pour l'ensemble de leurs sites dans le monde et d'établir des indicateurs clés, tels que le nombre d'audits déjà planifiés, les non-conformités, les certificats attribués et la facturation ;
- une marque de certification connue et reconnue dans le monde entier comme un symbole de savoir-faire et de professionnalisme, permettant aux clients d'améliorer l'image de leur entreprise et de gagner la confiance de leurs clients et partenaires ; et
- de nombreuses synergies avec les autres pôles du Groupe, offrant à la fois des opportunités de ventes croisées (*cross-selling*), des synergies entre les équipes commerciales sur les grands comptes (clients multisites dotés d'un réseau international) et un partage des *back-offices* et des outils de marketing.

De fortes barrières à l'entrée prévenant l'émergence de nouveaux acteurs mondiaux

L'émergence de nouveaux acteurs mondiaux sur le marché de la Certification est rendue difficile par l'existence de fortes barrières à l'entrée, notamment :

- la nécessité de se procurer et de maintenir un dispositif d'accréditations mondiales, fondé sur des règles et procédures internes validées par les organismes accréditeurs. Le Groupe est ainsi accrédité par plus de 40 organismes nationaux et internationaux de certification. Certaines de ces accréditations peuvent être exploitées à l'échelle mondiale, par exemple les accréditations UKAS (Royaume-Uni) et ANAB (États-Unis) ;
- la nécessité de disposer d'un réseau d'auditeurs qualifiés dans les différents produits et possédant une expérience appropriée dans chaque secteur industriel couvert ; et
- la nécessité d'atteindre une taille critique au niveau local, une part de marché minimale étant nécessaire afin d'être rentable dans les grands pays.

Une stratégie de croissance ciblée

L'autre élément important pour la division Certification concerne les fortes différences entre les marchés occidentaux, particulièrement mûrs, et les marchés émergents du Sud-Est. Il est essentiel d'adapter l'offre et la qualité de service à chacun de ces marchés qui n'offrent pas les mêmes rythmes de croissance.

Le Groupe entend mettre en œuvre une stratégie de croissance qui s'appuie sur une offre dédiée aux grands contrats, à l'innovation et aux marchés de masse, adaptée aux besoins des marchés matures et des marchés émergents :

- développement des grands contrats en ciblant les sièges sociaux des sociétés des pays du G20. La division Certification a ouvert sa première plateforme dédiée aux grands contrats en Pologne (Zone Europe du nord et de l'est), dans le but d'assurer une prestation de services adaptée et performante pour ce type de contrats ;
- concentration des efforts commerciaux sur les grands comptes dans des secteurs industriels clés (aéronautique, automobile, électronique, transport, Pétrole et Gaz) et sur l'ensemble des opérateurs dans certaines filières (agroalimentaire, bois-papier-ameublement) ;
- saisir les opportunités créées par l'émergence de nouveaux schémas de certification. Dans certains cas, ces nouveaux schémas peuvent être liés à la mise en place de nouvelles réglementations (locales ou internationales). C'est le cas, par

exemple, de la certification des organismes utilisant des fluides frigorigènes, rendue obligatoire par le règlement européen pour la poursuite de leur activité. En France, Bureau Veritas Certification est l'acteur de référence pour la certification de ces organismes (entreprises et partenariats) ; et

- poursuivre la pénétration du marché de masse (*mass market*) en exploitant les activités liées aux normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 dans des zones où le potentiel de croissance demeure important et en accompagnant les clients existants dans leur évolution vers des besoins sectoriels spécifiques.

D'importants investissements dans les nouvelles technologies visant à renforcer la satisfaction des clients et à préserver une forte rentabilité

La division Certification a prévu d'importants investissements sur la période 2010-2012 pour la conception d'une nouvelle plateforme de systèmes d'information et son déploiement à tous les pays. Ce nouvel outil a déjà été mis en œuvre en France, au Brésil, en Espagne, au Portugal, au Japon, aux États-Unis, au Canada, en Italie, en Chine, aux Pays-Bas, en Belgique et en Thaïlande. D'autres régions devraient s'ajouter à la liste en 2011. Ces nouveaux systèmes d'information comprennent un module principal, qui sert à planifier les auditeurs, à gérer à distance les interactions clients-auditeurs par le biais de portails dédiés et à produire des rapports d'audit. Il est ainsi possible de réaliser des économies d'échelle, d'optimiser la productivité et de gérer les informations clients en temps réel.

Les programmes d'amélioration de la performance mis en œuvre ces dernières années ont conduit à la hausse du recours aux auditeurs internes (plus de 75%) et à l'optimisation de la répartition entre auditeurs internes et auditeurs sous-traités, de manière à gérer plus efficacement la saisonnalité de la production.

De réelles opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend mettre à profit les opportunités de ventes croisées (*cross selling*) avec les autres divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation (audits des fournisseurs ou des sites de production des fabricants et distributeurs, audits des services clientèles des réseaux de constructeurs automobiles, audits sociaux), Industrie et IVS (programmes d'audits internes pour le compte de clients internationaux cherchant à vérifier que leurs sites appliquent les systèmes internes de gestion souvent basés sur un mix de référentiels ISO et d'autres exigences QHSE), Marine (certification ISO d'équipementiers à la demande de chantiers navals) et Services aux gouvernements (accompagnement des entreprises dans leur démarche d'agrément des douanes pour le commerce international – Opérateur économique agréé/OEA, *Customs Trade Partnership Against Terrorism/C-TPAT*).

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

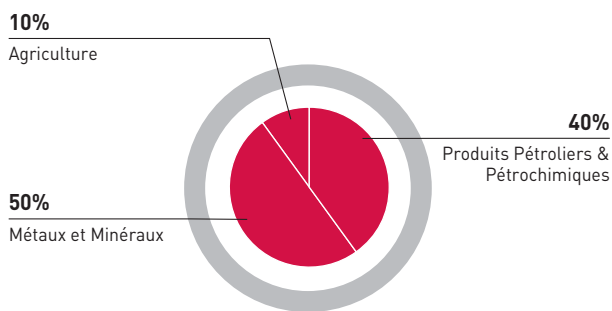
Dans le cadre de la structure matricielle, la division Certification repose sur une structure décentralisée d'environ 75 unités opérationnelles supportées par une Direction Métier centrale. Cette Direction Métier centrale est investie de quatre responsabilités : la supervision des grands contrats internationaux, le développement de nouveaux produits adaptés aux nouvelles normes ou à l'évolution des normes internationales, la direction technique de la division et la maintenance de l'ensemble des accréditations existantes. À cette fin, un centre mondial de services partagés a été créé, chargé de gérer intégralement les processus des schémas internationaux et le lancement et la supervision des projets d'optimisation de la performance opérationnelle (POP).

1.5.6. MATIÈRES PREMIÈRES

Une nouvelle division Matières Premières a été créée le 1^{er} janvier 2011, regroupant toutes les activités de la société Inspectorate acquise en septembre 2010, les activités Mines et Minéraux de Bureau Veritas préalablement intégrées à la division Industrie et de façon plus marginale des contrats d'inspection de pétrole intégrés à la division GSIT jusqu'au 31 décembre 2010. Cette nouvelle division fournit une large gamme de services d'inspection et d'essais en laboratoires sur trois principaux segments de marché : les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, les Métaux et Minéraux et l'Agriculture.

La division Matières Premières a généré un chiffre d'affaires de 488 millions d'euros en 2010 – avec consolidation d'Inspectorate sur 12 mois –, soit 15% du chiffre d'affaires 2010 *pro-forma* consolidé du Groupe.

► **CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PRO-FORMA PAR SEGMENT DE MARCHÉ**



PRODUITS PÉTROLIERS ET PÉTROCHIMIQUES

Depuis l'acquisition de la société Inspectorate, le Groupe est l'un des leaders mondiaux des services d'inspection et d'essais en laboratoire dans le domaine des produits pétroliers et pétrochimiques. Il fournit ainsi des services d'inspection et de tests en laboratoires pour tous les produits pétroliers et pétrochimiques, parmi lesquels le pétrole brut, les distillats légers (GPL, naphta, essence, diesel, kérosène), les distillats lourds (fioul lourd, carburant de soute) et les produits pétrochimiques (acétates, acrylates, alcools, aromatiques, solvants et autres spécialités chimiques). L'activité principale est l'inspection et les tests opérés sur des cargaisons maritimes de produits pétroliers, généralement lors de leur transfert entre les sites de production, situés dans des destinations reculées et les grands centres de raffinage mondiaux. Récemment, les services d'analyse en laboratoire sont devenus vecteur de croissance de premier plan, avec l'externalisation de ces activités par les raffineries pétrolières et en amont de la filière, en support à l'exploration et à la production de pétrole.

Bureau Veritas a acquis le groupe Inspectorate en 2010, lequel avait lui-même pratiqué diverses acquisitions dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, notamment :

- NOIS, Pays-Bas, 2004
- Cargo Survey, Suède, 2005
- Acacus, Malte, 2006
- IPEC, Portugal, 2006
- Gazelle Testing Services, Afrique du Sud, 2007
- CR Cox, Australie, 2008

- Inpechem, Pays-Bas, 2009

Une offre complète de services pour l'industrie pétrolière et pétrochimique

La division Matières Premières fournit au secteur pétrolier et pétrochimique des services d'inspection et de tests en laboratoire par le biais d'un vaste réseau mondial constitué de spécialistes, d'inspecteurs, de chimistes et d'équipes de coordination. Les activités concernent principalement l'inspection de cargaisons maritimes, l'analyse en laboratoires ainsi que d'autres services spécialisés.

SERVICES D'INSPECTION

Les services d'inspection de cargaisons permettent d'avoir la garantie que les biens livrés en vrac sont conformes aux spécifications et seuils définis, ce qui permet d'éviter les contaminations et de réduire les pertes. Bureau Veritas contribue ainsi à la protection des intérêts commerciaux et à la réduction des risques pendant le stockage et le transport des cargaisons.

La division Matières Premières a organisé ses opérations par l'intermédiaire de plusieurs centres de coordination basés stratégiquement à travers le monde. Travaillant en étroite collaboration avec les clients, des inspecteurs interviennent localement pour pratiquer l'échantillonnage, l'analyse et la certification des cargos dans les délais les plus rapides.

Les équipes inspectent les navires, les péniches, les pétroliers et les conteneurs transportant toute sorte de produits, depuis le pétrole brut jusqu'aux produits pétrochimiques les plus sophistiqués. Travaillant souvent dans des conditions éprouvantes, les inspecteurs sont formés et suivent des procédures strictes en matière d'hygiène et de sécurité et couvrant tous les aspects techniques des produits pétroliers et pétrochimiques.

SERVICES ANALYTIQUES

L'analyse en laboratoires par un organisme indépendant est essentielle pour que les intervenants de l'industrie pétrolière aient la certitude que les produits sont conformes aux normes de l'industrie et pour préserver la valeur des cargaisons. Ceci permet de réduire les risques commerciaux et de préserver l'intégrité des produits. Des analyses peuvent également être réalisées pour améliorer l'efficacité et la qualité des processus de traitement chimique et de raffinage pétrolier, qui sont en constante évolution.

La division Matières Premières opère une chaîne mondiale de 90 laboratoires spécialisés dans l'analyse de produits pétroliers et pétrochimiques. Avec des laboratoires stratégiquement situés dans les plus grands ports de commerce, terminaux et raffineries, Bureau Veritas est en mesure de fournir des analyses à ses clients dans des délais très rapides.

La division Matières premières investit dans des équipements analytiques de pointe, dans ses centres mondiaux d'excellence basés à Houston, Rotterdam et Singapour. Ceci lui permet de conduire des recherches et des projets de développement, en plus de ses activités traditionnelles de contrôle et d'assurance qualité.

SERVICES SPÉCIALISÉS

Services de mélange (Blending Services) : les mélanges d'essence et de carburants exigent une connaissance approfondie de la chimie pétrolière, des systèmes de chargement des cargaisons et de stockage des terminaux. Les experts de Bureau Veritas facilitent les mélanges en cuve et à bord grâce à leurs essais en laboratoire et à leurs logiciels de pointe.

Essais sur pétrole brut : en fournissant des données d'analyse et de composition sur le pétrole brut en amont de la filière, en support à l'exploration et à la production de pétrole, les laboratoires spécialisés de Bureau Veritas permettent aux producteurs et aux raffineurs de prendre des décisions stratégiques concernant la qualité de leur pétrole et, ainsi, de mieux définir les caractéristiques et la valeur de chacun de leurs distillats.

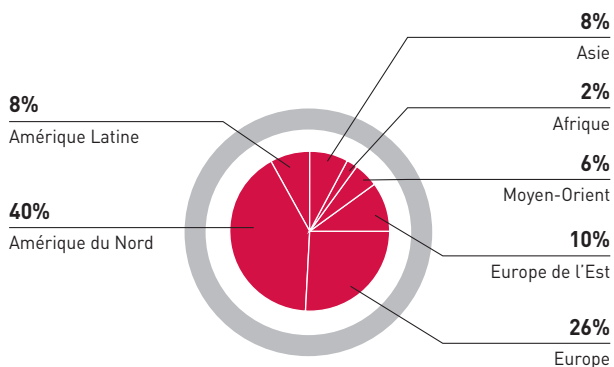
Additifs : la division Matières Premières offre des services de traitement des cargaisons conçus pour aider les produits à être en conformité avec leurs obligations contractuelles. Grâce aux essais de mélanges effectués en laboratoire pour définir des formules d'additifs économiques et rentables, Bureau Veritas facilite et supervise l'addition des traitements.

Biocarburants : avec l'augmentation de la demande en énergie renouvelable, la division Matières Premières a développé une gamme complète de services pour les biocarburants. En plus de services d'inspection et d'analyse, Bureau Veritas offre désormais des prestations d'audit en ce qui concerne les émissions carbone et le caractère durable des chaînes d'approvisionnement en biocarburants.

Externalisation de laboratoires : la division Matières Premières possède une forte expertise dans l'externalisation de laboratoires pour le secteur pétrolier et pétrochimique. Ses laboratoires, stratégiquement situés à la fois dans destinations reculées et dans et des centres majeurs de raffinage, apportent un support régulier et ponctuel à l'industrie pétrolière et pétrochimique, en offrant des avantages financiers et technologiques.

Une couverture géographique mondiale et des positions clés dans les grands centres de raffinage

► CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PRO-FORMA⁽¹⁾ DU SEGMENT PRODUITS PÉTROLIERS ET PÉTROCHIMIQUES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



(1) Intégrant Inspectorate sur 12 mois.

Bureau Veritas dispose de 90 laboratoires de pointe et d'un réseau d'experts qualifiés pour la mesure et l'inspection de Produits Pétroliers et Pétrochimiques dans plus de 60 pays.

Le réseau est composé de grands laboratoires servant de plateforme pour les principaux centres de raffinage et de support technique de référence pour les clients et pour les laboratoires satellites, de taille plus modeste et situés dans des destinations plus reculées.

L'activité Produits Pétroliers et Pétrochimiques est gérée depuis trois centres régionaux, situés à Houston, Londres et Moscou. Il s'agit de centres stratégiques au niveau mondial, pour le négoce des produits pétroliers et qui abritent les sièges sociaux de nombreuses compagnies pétrolières et de courtiers en pétrole de premier plan. Le dispositif est complété par d'autres sites clés à Rotterdam, Singapour et Dubaï.

Une présence établie auprès de grandes compagnies pétrolières et de négoce

Bureau Veritas entretient des relations de longue date avec les leaders de l'industrie pétrolière et pétrochimique, relations que la société a su développer au fil des années et des projets. Parmi les principaux clients du segment Produits Pétroliers et Pétrochimiques figurent Q8, Shell, Total, ExxonMobil, Chevron, BP, Lukoil, Vitol, ConocoPhillips et Valero.

MÉTAUX ET MINÉRAUX

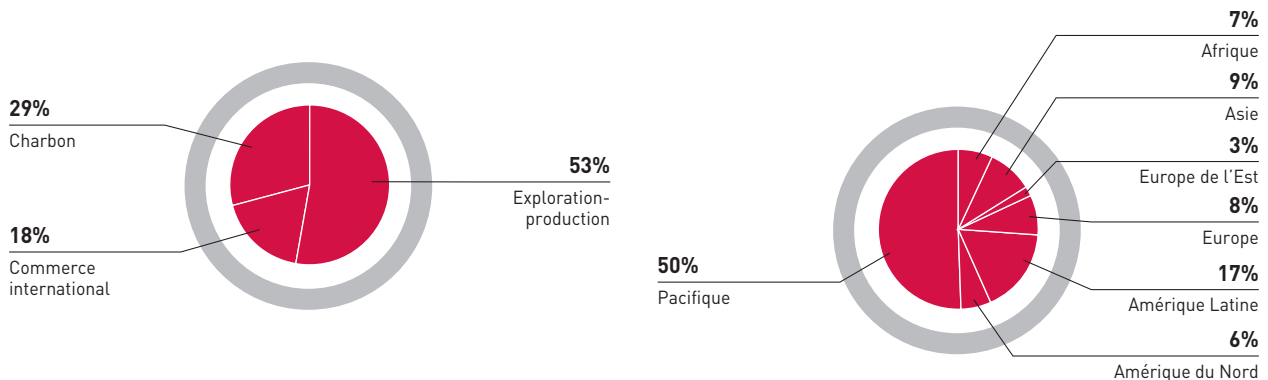
À partir du 1^{er} janvier 2011, le segment Métaux et Minéraux regroupe l'activité Mines et Minéraux de Bureau Veritas (comptabilisée dans la division Industrie jusqu'au 31 décembre 2010) ainsi que l'activité Métaux et Minéraux d'Inspectorate.

Ce segment offre une large gamme de services d'inspection et d'analyses en laboratoire pour l'industrie minière, couvrant tous les minerais (charbon, minerai de fer, métaux de base, bauxite, or et métaux précieux, uranium) et les métaux (coke et acier, cathodes en cuivre, bullion). Ces services se divisent en deux catégories : les services d'analyses liés à l'exploration et à la production (*Upstream*) et les services d'inspection et d'analyses liés au commerce international de minerais (*Downstream*).

L'activité Métaux et Minéraux a été constituée depuis 2007, par le biais d'une série d'acquisitions :

- juin 2007 - acquisition de CCI, le premier prestataire de services d'inspection et d'analyses en laboratoire de charbon en Australie ;
- avril 2008 - acquisition de Cesmec, l'un des plus importants prestataires de services de préparation d'échantillons et de tests géochimiques au Chili ;
- mai 2008 - acquisition d'Amdel, le leader des analyses géochimiques et métallurgiques de minerai (hors charbon) en Australie ;
- décembre 2008 - acquisition de GeoaAnalitica, l'un des plus importants prestataires de tests géochimiques au Chili ;
- juin 2010 - acquisition d'Advanced Coal Technology, l'un des premiers prestataires de services de test de charbon en Afrique du Sud ; et
- septembre 2010 - acquisition d'Inspectorate, l'un des leaders mondiaux de l'inspection et de l'analyse de matières premières (pétrole, métaux et minéraux, produits agricoles).

► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 *PRO-FORMA*⁽¹⁾ DU SEGMENT MÉTAUX ET MINÉRAUX 2010



Un fournisseur intégré de services d'inspection et d'analyses couvrant tout le cycle de vie des métaux et des minéraux

Bureau Veritas offre une gamme complète de services d'inspection et de tests pour les métaux et les minéraux. Ces services se divisent en deux catégories : les services d'analyses liés à l'exploration et la production et les services d'inspection et d'analyses liés au commerce international de minerais.

Services liés à l'exploration et à la production

Les services liés à l'exploration et la production comportent des services d'analyses en laboratoires qui fournissent aux compagnies minières des informations critiques pendant toute la durée de vie d'une exploitation minière. Ils sont fournis pour tous les types de minéraux, du charbon au minerai de fer en passant par les métaux de base, l'uranium, la bauxite, les terres rares, etc. et se divisent en trois catégories :

- les **préparation d'échantillons** au moyen du concassage, broyage et pulvérisation des carottes de sondage ou autre forme de minerai brut afin d'obtenir des échantillons homogènes représentatifs du gisement à analyser ;
- les **tests géoanalytiques** consistent en l'évaluation de la teneur en minerai des gisements par analyse chimique. Ils sont principalement liés aux phases d'exploration et de production de minerai ; et
- les **tests métallurgiques et minéralogiques** visent à aider les clients à améliorer et à définir les procédés d'enrichissement, de séparation et de transformation du minerai et sont généralement liés aux études de faisabilité, de définition des ressources et à l'optimisation des procédés.

Services d'inspection et d'analyses liés au commerce international de minerais

Les services d'inspection et d'analyses liés au commerce ont pour but de vérifier et certifier la valeur des cargaisons en évaluant la quantité et la qualité des matières premières au fur et à mesure de leur expédition. Ils comprennent une inspection sur le lieu de chargement du minerai (gare, port) pour déterminer la propreté et/ou la contamination des wagons ou navires utilisés pour le transport, une inspection de la quantité et de la qualité des matières premières au déchargement des camions et trains et au chargement des cargaisons à l'exportation, un contrôle/une surveillance des dépôts, un contrôle de la température, une analyse de l'humidité, des tests des propriétés physiques et une analyse chimique.

Un portefeuille d'activités équilibré

La division Matières Premières bénéficie d'un portefeuille d'activités diversifié couvrant :

- tous les métaux et minéraux ;
- tous les stades du cycle de production minière : exploration, production, commerce ; et
- différentes zones géographiques.

Ce portefeuille équilibré permet à Bureau Veritas :

- d'amortir les fluctuations des volumes d'échanges de matières premières et de dépenses d'exploration minière des compagnies actives uniquement dans le domaine de l'exploration ; et
- d'accompagner ses clients, tout au long du cycle minier. Ceci permet à la société d'être bien positionnée pour suivre les projets au fur et à mesure de leur évolution, depuis les phases d'exploration et de production jusqu'au transport et à la transformation.

Bureau Veritas a pour stratégie de continuer à exploiter les opportunités sur le marché attractif des Métaux et Minéraux, tout en préservant une bonne diversification de son chiffre d'affaires sur la totalité du cycle minier et sur une gamme variée de matières premières et d'implantations géographiques.

Une présence bien établie auprès des principales sociétés minières et commerciales

Bureau Veritas entretient des relations de longue date avec de nombreux leaders de l'industrie minière, du négoce et de la transformation de minerais (raffineries, recycleurs), qui se sont développées au fil des années grâce à la participation à une large gamme de projets. Parmi les principaux clients du segment Métaux et Minéraux de Bureau Veritas, figurent BHP Billiton, Rio Tinto, Codelco, Vale, Xstrata, Riversdale, Glencore, Trafigura ainsi que des compagnies d'exploration, des producteurs de métaux et des négociants de second plan.

Des laboratoires de pointe

Avec environ 100 laboratoires dans 27 pays, Bureau Veritas possède des installations à dimension internationale pour toutes ses activités Métaux et Minéraux et en particulier :

- le site d'Inspectorate à Witham, le plus grand laboratoire d'arbitrage indépendant au monde bénéficiant d'un savoir-faire de premier plan dans le domaine des métaux précieux et des métaux non ferreux ;

(1) Intégrant Inspectorate sur 12 mois.

- Ultra Trace, à Perth, l'un des plus grands laboratoires géoanalytiques au monde et le plus grand laboratoire de fluorescence à rayons X au monde ; et
- le laboratoire d'analyse de charbon de Bureau Veritas à Brisbane, en Australie.

La réputation, la qualité de service, l'excellence technique et le degré d'innovation développés par Ultra Trace, Amdel, CCI et Inspectorate au fil des années permettent d'offrir un support de qualité à l'ensemble des laboratoires et des centres d'inspection à travers le monde.

En 2011, Bureau Veritas prévoit de construire un centre de compétence régional pour les services d'exploration de charbon à Pretoria, en Afrique du Sud, afin de développer sa présence dans la région suite aux acquisitions d'Advanced Coal Technology et d'Inspectorate.

AGRICULTURE

Suite à l'acquisition d'Inspectorate, Bureau Veritas est désormais l'un des premiers fournisseurs de services d'inspection, de certification et de tests en laboratoires pour l'agriculture et le secteur agro-alimentaire, couvrant ainsi toute la chaîne d'approvisionnement. Ces services se divisent en deux catégories : les services d'inspection et d'analyse des matières premières agricoles (sèches, liquides, en vrac et sous emballage) ; et les services d'inspection et de certification des denrées alimentaires.

Les compétences agricoles ont été développées par le biais de la croissance organique sur les principaux marchés de production, d'exportation et d'importation. Un réseau de laboratoires d'analyse et de centres d'inspection couvre tous les principaux marchés mondiaux.

Une offre complète couvrant toute la chaîne d'approvisionnement

Bureau Veritas offre une gamme complète de services d'inspection, de certification et d'analyse en laboratoire pour les matières premières agricoles et les produits alimentaires. Ces services se divisent en deux catégories :

Inspection et analyse de matières premières agricoles

Le segment Agriculture offre une large gamme de services indépendants d'inspection, d'analyse et de certification tierce partie. Ces services couvrent l'ensemble des matières premières agricoles négociées à l'international sous forme sèche, liquide, en vrac et sous emballage. Elles sont principalement composées de produits agricoles (céréales, huiles végétales, biocarburant, alimentation animale et produits dérivés, glycérine brute et raffinée) ainsi que d'engrais.

Des services d'inspection permettent d'optimiser le contrôle à chaque stade de la chaîne d'approvisionnement : de la vérification des cales à la supervision du chargement et du déchargement. À travers des centres de coordination d'Inspectorate aux États-Unis, en Suisse et à Singapour, et de son réseau mondial, Bureau Veritas travaille avec ses clients pour définir leurs besoins en matières d'inspection où qu'ils se situent sur la chaîne d'approvisionnement. Les services peuvent être personnalisés pour répondre spécifiquement aux besoins du client.

Les principaux services concernent :

- **le contrôle qualité sur site** : Bureau Veritas vérifie la qualité des céréales chargées sur les silos dans le cadre du système de contrôle qualité. Ce système permet de s'assurer que les qualités sont conformes aux spécifications du contrat. Ces vérifications portent sur le poids, l'humidité, les protéines, la présence de substances éventuelles étrangères, les dommages, la réduction et la casse ;
- **la supervision de la qualité des conteneurs pour l'exportation** : inspections de la propreté des cales, supervision des opérations de chargement pour confirmer que les marchandises sont conformes aux spécifications du contrat et supervision des balances et des stations de pesage ; et
- **l'analyse d'arbitrage et de contrepartie** : en cas de litige entre un acheteur et un vendeur, Bureau Veritas peut agir en tant qu'arbitre indépendant afin de résoudre le contentieux.

Sécurité alimentaire, inspection et analyse de denrées alimentaires

Bureau Veritas propose des services aux principaux marchés agroalimentaires et offre des solutions personnalisées couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Elle opère un réseau de bureaux et de laboratoires d'analyses qui offrent des services d'inspection, d'analyses de produits, d'audit, de certification et de formation. Les analyses portent principalement sur les résidus de médicaments vétérinaires, les pesticides, les métaux lourds, les contaminants organiques, les tests nutritionnels, les allergènes, les colorants, la microbiologie, la chimie et l'environnement.

Des inspecteurs et des auditeurs qualifiés sont présents dans tous les principaux centres de production et de transport pour vérifier la qualité, l'emballage et la quantité des denrées tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Bureau Veritas propose également ses services aux organisations gouvernementales locales chargées de la sécurité alimentaire pour s'assurer que la production alimentaire et les exportations respectent les normes internationales et ne menacent pas la sécurité des consommateurs sur les principaux marchés mondiaux. Les gouvernements du Costa Rica, de l'Équateur, du Guatemala et du Panama ont confié au Groupe la vérification de leurs exportations de produits de la mer pour détecter l'éventuelle présence de résidus de produits vétérinaires interdits ou de contaminants.

Des laboratoires de pointe

Le segment Agriculture compte 15 laboratoires de premier plan dans 10 pays, parmi lesquels :

- le laboratoire d'Inspectorate à Guayaquil, en Équateur, laboratoire officiel des gouvernements du Costa Rica, de l'Équateur, du Guatemala et du Panama. Ce laboratoire dispose d'équipements de pointe qui permettent d'analyser et de détecter des traces de résidus interdits ou contrôlés au sein de matrices agroalimentaires ;
- Inspectorate Santiago, au Chili, principal fournisseur de données analytiques pour le secteur de l'alimentation animale du pays. Ce secteur joue un rôle clé en raison de l'importance du saumon, des volailles et du bœuf au Chili. La détection anticipée de résidus interdits ou contrôlés aux premiers stades de la chaîne d'approvisionnement garantit la sécurité des animaux utilisés dans la production alimentaire ; et
- Inspectorate America Corp à Galena Park au Texas, principal laboratoire pour les matières premières agricoles telles que les céréales, l'huile végétale, le suif et les engrais aux États-Unis et au Canada.

Une présence établie auprès des grands groupes agroalimentaires

Le segment Agriculture a développé des relations de longue date avec de nombreux leaders de l'agroalimentaire. Parmi ses principaux clients, figurent Cargill, ADM, Louis Dreyfus, Nestlé, Wal-Mart, Dole, Del-Monte, Darden Restaurants ainsi que plusieurs compagnies locales de production ou de négoce de matières premières agricoles et de produits alimentaires.

UN MARCHÉ STRATÉGIQUE À FORT POTENTIEL**Un marché à forte croissance**

Le Groupe estime que le marché de la division Matières Premières représente plus de 5 milliards d'euros et devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- la croissance soutenue à long terme de la demande en matières premières de la part des économies à forte croissance comme la Chine, l'Inde et le Brésil ;
- le commerce international de matières premières entre les pays en situation d'excédent et ceux en situation de pénurie. Tout déséquilibre de l'offre et de la demande alimente les échanges et accroît donc le besoin d'inspection et d'analyse des chargements ;
- le durcissement de la législation et de la réglementation qui accroît les besoins d'analyses pour vérifier la sécurité et la qualité des produits, comme par exemple : la norme ISO 8217 sur la quantité d'hydrogène sulfuré contenue dans les carburants utilisés dans la marine ; la réglementation américaine concernant la quantité de benzène et de soufre contenue dans l'essence et le diesel ; la récente Loi américaine *Food Safety Enhancement Act* renforçant le contrôle de la FDA (*Federal Drug Administration*) et le recours à des tierces parties ; la Directive 396/2005 de la Commission européenne sur les résidus de pesticides ; et
- la poursuite de la tendance à l'externalisation des laboratoires motivée par la sophistication et l'augmentation du coût des analyses, la hausse du prix des matières premières et le besoin pour les clients de réduire leurs coûts de production tout en limitant les risques.

De fortes barrières à l'entrée

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- l'obligation de crédibilité et du respect des délais de livraison, les clients exigeant une continuité et une intégrité des données pour minimiser les risques. Un historique attesté de services fiables et de crédibilité internationale est un facteur de différenciation majeur ;
- les délais et les coûts de développement de l'infrastructure requise, la sophistication des laboratoires et les certifications locales et internationales. La mondialisation a nettement réduit le nombre de prestataires de services locaux ; et
- le savoir-faire technique et la capacité à gérer les contraintes liées à la main d'œuvre : des employés qualifiés sont indispensables pour la crédibilité et la cohérence des données et l'offre reste limitée. Il existe également une forte demande pour les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés, en particulier dans les sites isolés.

UNE POSITION DE LEADER CONFORTÉE PAR DE SOLIDES AVANTAGES CONCURRENTIELS**Une position de leader sur le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières**

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est relativement concentré. Avec l'acquisition d'Inspectorate, le Groupe est devenu l'un des trois leaders mondiaux de l'inspection et de l'analyse de matières premières. Les principaux concurrents du Groupe sont le groupe suisse SGS et le groupe britannique Intertek. D'autres intervenants concurrencent le Groupe sur des segments spécifiques : Saybolt pour les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, ALS pour les Métaux et les Minéraux, et Peterson pour l'Agriculture.

Selon ses propres estimations, Bureau Veritas estime être le troisième acteur mondial sur les Produits Pétroliers et Pétrochimiques (numéro 2 sur le marché américain), l'un des deux intervenants mondiaux offrant l'ensemble des services d'inspection et d'analyse (exploration, production, commerce international) pour tous les minéraux et le deuxième acteur mondial pour les produits agricoles.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que sa position de leader est basée sur les atouts concurrentiels suivants :

- une présence mondiale, avec une forte exposition aux zones géographiques clés et à forte croissance ;
- de solides positions sur tous les segments des matières premières avec un savoir-faire technique multisectoriel reconnu ;
- des compétences techniques de haut niveau dans des sites clés ; et
- des relations de longue date et une bonne réputation auprès des principaux intervenants du secteur des matières premières.

CROISSANCE ACCÉLÉRÉE DE LA PLATEFORME MATIÈRES PREMIÈRES**Une part de marché croissante**

La stratégie de Bureau Veritas pour accélérer la croissance de la division Matières Premières s'appuie principalement sur :

- l'expansion de la plateforme mondiale en exploitant le réseau de Bureau Veritas, en particulier dans les zones à forte croissance comme l'Amérique du Sud, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie, où la demande pour les matières premières est la plus forte. Face à l'augmentation de la demande d'analyses en laboratoire et aux progrès technologiques des protocoles de test, le Groupe a lancé un ambitieux projet d'investissements afin de développer les capacités des laboratoires existants et d'ouvrir de nouveaux laboratoires dans des sites stratégiques ;
- l'élargissement de l'offre de services et l'augmentation de la part de marché sur certains segments de la pétrochimie, du GNL⁽¹⁾ et des services amont. L'expansion du réseau de laboratoires, associée à l'infrastructure en place et au niveau élevé de fidélité des clients, permettront d'accroître la part des marchés en amont de la filière et sur les produits pétrochimiques ; et
- la poursuite des acquisitions pour accélérer le développement.

(1) Gaz naturel liquifié.

Un fort potentiel d'amélioration des marges

La marge d'exploitation de la division Matières Premières devrait fortement augmenter grâce :

- au regroupement des réseaux de Bureau Veritas et d'Inspectorate, permettant de dégager des synergies de coûts au niveau du siège et au sein du réseau ;
- à la forte croissance du chiffre d'affaires d'Inspectorate soutenue par le réseau de Bureau Veritas, permettant ainsi de bénéficier d'économies d'échelle ;
- à une augmentation de la part du chiffre d'affaires réalisé dans les analyses en laboratoire à plus forte valeur ajoutée que les activités d'inspection ; et
- à la montée en gamme des services, avec l'accroissement de la part de marché sur certains segments à forte valeur ajoutée tels que la pétrochimie, le GNL et les services amont.

De solides opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe

L'entrée stratégique sur le marché de l'analyse et de l'inspection des Matières Premières était motivée par la volonté de positionner Bureau Veritas sur un marché présentant des opportunités de croissance à long terme mais aussi de générer des opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe. Les nouveaux services d'inspection et d'analyses du segment Produits Pétroliers

et Pétrochimiques permettent à Bureau Veritas d'offrir une gamme complète de services au secteur du Pétrole et Gaz, de l'évaluation de conformité des actifs industriels à l'inspection et à l'analyse des produits. Par ailleurs, le positionnement de la division Marine va permettre à Inspectorate d'accéder au marché des services de soutage (*bunkering*). En outre, il existe d'autres opportunités avec les divisions Industrie, IVS (inspection en usine, services de contrôle qualité et assurance qualité, tests non destructifs, tests environnementaux, études d'impact environnemental, etc.) et la division Certification.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Les laboratoires de la division Matières Premières sont situés dans les principales places mondiales de commerce et de production de matières premières. Créée le 1^{er} janvier 2011, la division Matières Premières s'organise autour de 7 zones : les Amériques (Amérique du Nord et nord de l'Amérique latine), Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Chili, Pérou), Europe - Moyen-Orient - Afrique, Asie, Pacifique, Europe de l'Est et Métaux et Minéraux en Europe. Cette structure régionale est complétée par le support de lignes de métiers centralisées pour les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, l'Agriculture et les Métaux et Minéraux. Les lignes de métiers ont pour mission la gestion clients clés, la coordination et l'assistance technique, y compris l'innovation, la standardisation, la supervision de la qualité et le support pour les nouveaux laboratoires.

1.5.7. BIENS DE CONSOMMATION

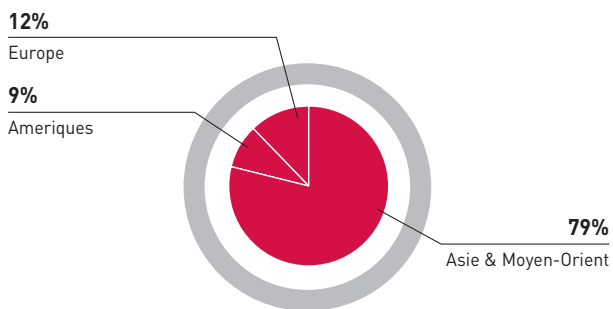
La division Biens de consommation fournit des services d'inspection, de tests en laboratoire et de certification aux distributeurs et aux fabricants de biens de consommation.

Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients, afin que les produits qu'ils mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

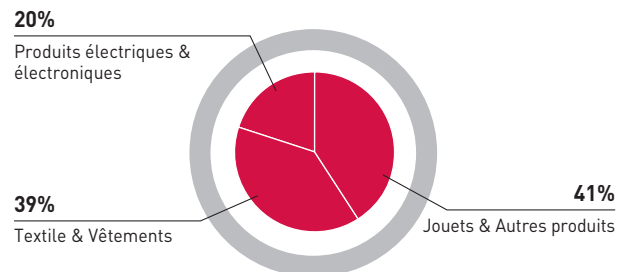
La division Biens de consommation a généré un chiffre d'affaires de 382,3 millions d'euros en 2010 (12% du chiffre d'affaires *pro-forma* du Groupe)⁽¹⁾ et une marge opérationnelle ajustée de 27,6%.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires de la division Biens de consommation en 2010 par zone géographique et par catégorie de biens de consommation.

► **CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**



► **CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 PAR CATÉGORIE DE PRODUIT**



(1) Intégrant Inspectorate sur 12 mois.

UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE ET COHÉRENTE, COUVRANT L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DES BIENS DE CONSOMMATION**Une offre de services tout au long du cycle d'approvisionnement**

Le Groupe fournit des services d'inspection, de tests en laboratoire et de certification de produits, ainsi que des prestations d'audit de sites de production et d'audit social.

Les principales catégories de produits concernées sont les jouets et autres produits pour enfants, le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures, l'ameublement, les accessoires de sport et de loisirs, le matériel et les fournitures de bureau, les produits électriques et électroniques (électroménager, électronique grand public) et les produits de santé, de beauté et d'entretien.

Le Groupe fournit des services tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de production et de distribution :

- phase de *design* et de développement du produit : conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance dans la définition d'un programme d'assurance-qualité ;
- phase de *sourcing* des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit ;
- phase de fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit, ainsi que la conformité de l'emballage, audits des sites de fabrication centrés sur les systèmes qualité et les standards de responsabilité sociale ;
- phase de distribution : tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

Une base de clientèle concentrée mais fidèle

Le principal segment de marché sur lequel le Groupe fournit des services est celui de la grande distribution ou fabricants de marque principalement aux États-Unis, mais également en Europe, pour leurs produits d'origine asiatique. L'activité du Groupe se développe également auprès des fabricants asiatiques.

Le chiffre d'affaires de la division est traditionnellement généré par une centaine de grands comptes, principalement des grands groupes américains et européens (grande distribution, textile, biens de grande consommation). Ces grands comptes incluent notamment les groupes américains Target, Toys R Us, Wal-Mart et Gap, ainsi que Lidl en Allemagne, H & M en Suède ou le groupe Auchan en France. Toutefois, la concentration du portefeuille client est moins marquée aujourd'hui qu'il y a quelques années. Ainsi, les 20 premiers clients ont représenté 37% du chiffre d'affaires de la division en 2010, contre 49% en 2004. Cette évolution témoigne du dynamisme commercial de la division, qui est parvenue à gagner un nombre significatif de nouveaux grands comptes au cours de ces dernières années.

Il y a trois types de relations contractuelles avec les clients :

- le Groupe peut être choisi par un client-distributeur comme prestataire exclusif de services d'inspection et d'essai. En ce cas, tous les fabricants qui souhaitent vendre leurs produits à ce distributeur sont tenus de soumettre leurs produits au réseau d'inspecteurs et de laboratoires du Groupe ;
- le Groupe peut être accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspection et de tests (généralement ses

deux principaux concurrents SGS et Intertek). Dans ce cas, les fabricants ont le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits ;

- le Groupe peut contracter directement avec un fabricant si celui-ci estime que la réputation du Groupe lui assure que les inspections et les essais réalisés seront acceptés par l'ensemble de ses clients-distributeurs.

Aucun de ces trois types de relation n'est actuellement prépondérant. D'une manière générale, les clients existants sont très fidèles. Ainsi, 39 des 40 premiers clients de la division en 2001 sont toujours clients de la division à ce jour.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE CARACTÉRISÉ PAR DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE**Un marché dynamique**

Le Groupe estime que le marché de la division Biens de consommation représente environ 7 milliards d'euros (y compris tests sur produits agro-alimentaires) et devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement ;
- l'exigence des consommateurs pour des produits plus sûrs et de meilleure qualité ;
- la diminution de la durée de vie des produits ;
- le raccourcissement des temps de mise sur le marché des produits ;
- la migration continue des capacités de production en Asie ;
- le nombre croissant de labels de distributeurs ; et
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité de leurs produits.

En août 2008, une nouvelle loi a été votée aux États-Unis : le CPSIA (*Consumer Product Safety Improvement Act*), qui a radicalisé les conditions de test et de certification applicables aux fabricants, aux importateurs et aux labels de distributeurs. Cette loi comporte deux volets principaux. Un certificat de conformité générale (GCC, *General Conformity Certificate*) est désormais requis pour tous les produits qui font l'objet d'une réglementation, d'une interdiction ou d'un standard selon la CPSC (*Consumer Products Safety Commission*). De plus, cette loi exige que des audits soient réalisés par des laboratoires tiers accrédités sur tous les jouets, les vêtements et autres produits destinés aux enfants, et a fixé des seuils pour la teneur de ces produits en substances dangereuses, comme le plomb et les phtalates. La mise en application de cette réglementation est définie selon un calendrier précis débuté en décembre 2008. Le Groupe a constaté un impact positif de la nouvelle réglementation dès 2009, avec un effet accru au cours du premier trimestre en raison de l'obligation pour les distributeurs de tester également leurs stocks de produits. Les directives émises par la CPSC en 2009 prévoient un sursis d'exécution d'un an pour certains produits et exigences, sursis qui est encore valable aujourd'hui. Dans le cadre de cette réglementation, la CPSC s'emploie actuellement à définir un programme raisonnable de tests, garantissant que les produits fabriqués sont conformes aux réglementations, interdictions et normes applicables et ce grâce à un ensemble de procédures à appliquer tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ce programme sera appliqué aux produits pour enfants comme aux produits pour adultes. Cette initiative devrait être achevée à la fin du premier trimestre 2011 et avoir un impact positif sur le marché

des tests de tierce partie, mais également sur les services de tests, d'audit, d'inspection et de conseil.

À l'avenir, le secteur des tests de tierce partie pourrait profiter de mesures de sécurité semblables qu'il est proposé de mettre en œuvre en Europe et en Chine.

La Directive européenne jouets (Directive 2009-1948/CE) est entrée en vigueur le 20 juillet 2009. Cette législation vise à établir les obligations incombant à toutes les parties économiques au regard de la production d'articles conçus pour des enfants âgés de moins de 14 ans. Cette nouvelle Directive définit en particulier des seuils de produits chimiques autorisés dans les matériaux employés pour la fabrication de jouets. Tous les jouets distribués après le 20 juillet 2011 doivent respecter cette nouvelle réglementation et les restrictions chimiques entreront en vigueur après le 20 juillet 2013.

En Chine, la *General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine* (AQSIQ) a récemment adopté une nouvelle approche concernant les produits textiles importés. Cette nouvelle politique, devra être appliquée à plus de 300 produits textiles importés. L'entrée en vigueur est prévue pour janvier 2011.

De fortes barrières à l'entrée

La division Biens de consommation est présente sur un marché protégé par des barrières à l'entrée, dont les plus significatives sont :

- la nécessité de disposer d'un réseau de laboratoires et de centres d'inspection dans tous les pays exportateurs ;
- la nécessité de disposer de licences pour exercer en Chine ; et
- la nécessité de disposer d'un large réseau d'accréditations. Par exemple, la division possède les principales accréditations suivantes : *American Association for Laboratory Accreditation* (A2LA), Comité français d'Accréditation (COFRAC), *Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme* (HOKLAS), système CEI d'essais de conformité aux normes de sécurité de l'équipement électrique (IECEE), *National Environmental Laboratory Accreditation Program* (NELAP), *Singapore Laboratory Accreditation Scheme* (SINGLAS), *United Kingdom Accreditation Services* (UKAS) et *Chinese National Laboratory Accreditation Council* (CNLA).

DES POSITIONS CLÉS SUR CERTAINS SEGMENTS DE MARCHÉ

Une présence particulièrement solide aux États-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa présence aux États-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution, héritées de l'intégration réussie de deux acquisitions : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acheté en 1998, et MTL, numéro un aux États-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

La solide implantation de départ du Groupe aux États-Unis résultant de ces deux acquisitions a été continuellement renforcée, grâce à :

- une gestion performante des grands comptes, incluant souvent la présence de responsables de programmes du Groupe, sur place, chez les principaux clients ;
- des experts techniques réputés et spécialisés dans les différents segments de produits ; et
- des systèmes et des portails d'information dédiés pour chaque client important.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé de manière satisfaisante ces dernières années, principalement grâce au marché allemand qui a redoublé d'importance et décuplé le chiffre d'affaires de la division. Le Groupe entend poursuivre le développement de ses activités en Europe.

Les tests analytiques

Les investissements réalisés par le Groupe en matière de tests analytiques ont fortement contribué à la croissance de ces activités.

Les tests analytiques sont plus sophistiqués que les tests physiques, car ils requièrent une analyse de la composition même du produit.

Cette évolution, qui s'observe depuis quelques années, s'explique principalement par la mise en œuvre du CPSIA, qui a imposé des tests analytiques sur les jouets, mais également sur d'autres catégories de produits (textiles et autres produits). Étant donné la diminution des tests CPSIA observée en 2010 par rapport à 2009 et le développement plus favorable du segment des tests sur les produits électroniques & électriques, la proportion des tests analytiques bien qu'ayant reculé demeure importante et représente désormais 35% du chiffre d'affaires, contre 37% en 2009.

Des positions clés acquises récemment dans l'électrique et l'électronique

Grâce à l'acquisition en 2005 de la société Curtis Straus aux États-Unis et de la société ADT à Taiwan, la division Biens de consommation a acquis des positions clés sur le segment électrique et électronique. Le Groupe estime ainsi être devenu le leader mondial dans les tests et la certification des produits incorporant les technologies Wifi et Wimax. En 2007, ADT a été élu meilleur laboratoire pour la technologie Wimax par le forum Wimax de Taiwan. La division a renforcé en 2008, son positionnement sur la technologie Wimax en étant reconnue comme organisme de certification et laboratoire de validation Wimax CB, lui permettant ainsi d'avoir une offre complète de services de tests propres à cette technologie. En 2009, le Groupe a conforté son positionnement dans le segment électrique et électronique en acquérant les actifs de SPD afin de développer sa présence en Allemagne et en achetant les 20% restants du capital de la société française Codde (dont il détenait déjà 80% depuis 2008). Avec l'acquisition de NS Technology en 2010, Bureau Veritas a renforcé sa présence dans les chambres de compatibilité électromagnétique en Chine et son positionnement dans le segment électronique.

Dans le segment des produits électriques et électroniques, le Groupe figure parmi les dix principaux acteurs mondiaux d'un marché dominé par Underwriters Laboratories (États-Unis) et Intertek (Royaume-Uni). Le Groupe estime être le principal acteur dans le segment des jouets et des produits *hardlines* (bricolage, équipement de la maison, etc.), devant Intertek et SGS, et le deuxième acteur dans le segment *softlines* (textile, habillement), derrière Intertek.

Une stratégie de croissance ambitieuse

En 2009, le Groupe a dépassé ses prévisions de croissance en termes de chiffre d'affaires grâce à l'impact inattendu du CPSIA. En 2010, le taux de croissance a été impacté par la base de comparaison 2009 particulièrement élevée. À l'avenir, la stratégie du Groupe vise à garantir une solide croissance organique en exploitant les opportunités suivantes :

- l'extension des compétences et du champ d'application des activités de test européennes, permettant au Groupe d'augmenter sa clientèle et d'optimiser sa position suite à la promulgation en 2011 de la directive relative à la sécurité des jouets ;

- le développement des activités de test sur de nouveaux marchés locaux chinois, notamment pour les produits textiles ;
- l'extension dans de nouvelles lignes de produits (agroalimentaire et cosmétiques) et zones géographiques (Allemagne, autres pays européens, Japon, Corée) ;
- la mise à contribution des compétences et des expertises de la plateforme de produits électriques et électroniques, notamment pour le développement de nouveaux marchés ou de nouvelles régions et pour l'intégration continue d'autres activités de test (comme par exemple les jouets) ;
- le développement continu des compétences sur la chaîne d'approvisionnement mais aussi en matière de gestion des connaissances et de responsabilité sociale des entreprises au niveau mondial ; et
- la mise en œuvre du principe BV *One Source* pour la commercialisation de solutions pour la chaîne d'approvisionnement et une intégration renforcée avec les clients.

La stratégie du Groupe repose également sur l'identification et la réalisation d'acquisitions complémentaires, permettant soit un accès à de nouveaux segments de marchés soit un accès à de nouveaux marchés géographiques.

Des leviers d'amélioration de la productivité

Le marché sur lequel est présente la division Biens de consommation est très concurrentiel et les grands clients de la distribution exigent constamment une baisse de leurs coûts d'assurance-qualité, de tests en laboratoire, d'inspection et de certification. Face à cette pression sur les prix de vente, la division recherche en permanence des gains de productivité qui lui permettent de maintenir ses marges à leur niveau actuel, voire de les faire progresser modérément.

Deux initiatives majeures débutées fin 2007 ont été poursuivies à cet effet en 2010 :

- le transfert de certaines capacités de tests et d'analyses de Hong-Kong vers de nouveaux sites à coûts opérationnels plus réduits en Chine du Sud (textile-habillement et jouets), à Shenzhen et à Panyu ; et
- la poursuite du processus de réingénierie des opérations, pour améliorer la productivité et les délais.

Des opportunités de synergies avec les autres divisions du Groupe

Les synergies de réseaux et de ressources avec d'autres divisions du Groupe seront privilégiées à l'avenir :

- proposer une offre de services complète pour les clients de l'agroalimentaire (sécurité des produits et de la chaîne d'approvisionnement) ;
- partager le réseau mondial d'auditeurs avec la division Certification, en particulier en ce qui concerne les audits de responsabilité sociale ; et
- s'associer aux divisions Certification et GSIT afin de développer des solutions de durabilité intégrées sur toute la chaîne d'approvisionnement des distributeurs.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

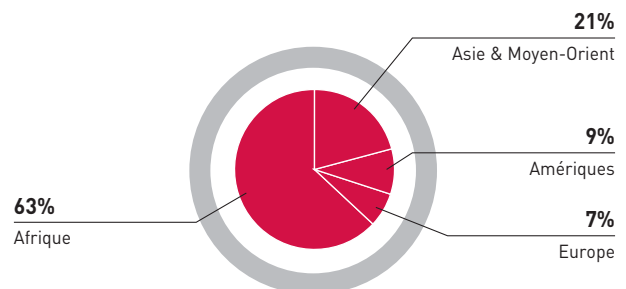
La division Biens de consommation dispose d'unités opérationnelles (laboratoires, centres d'inspection) dans 24 pays. La division est structurée autour de deux plateformes stratégiques : *Global Service Delivery* (Prestation de services à l'international) et *Global Business Development* (Développement commercial à l'international). Géographiquement, la division est organisée autour des régions suivantes : Grande Chine, Asie du Sud-Est, Europe et continent américain.

1.5.8. SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

La division GSIT a généré un chiffre d'affaires de 180,1 millions d'euros et une marge opérationnelle ajustée de 16,9% en 2010. Hors activités d'inspection de pétrole transférées depuis le 1^{er} janvier 2011 dans la division Matières Premières, le chiffre d'affaires 2010 s'est élevé à 179 millions d'euros (soit 6% du chiffre d'affaires *pro-forma* 2010⁽¹⁾ du Groupe).

Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de la division en 2010 :



(1) Intégrant Inspectorate sur 12 mois.

UNE OFFRE DE SERVICES MAJORITAIREMENT DESTINÉE AUX GOUVERNEMENTS DES PAYS ÉMERGENTS, NOTAMMENT À LEURS AUTORITÉS DOUANIÈRES

Services aux gouvernements (77% du chiffre d'affaires 2010 de la division)

La division GSIT offre aux gouvernements un ensemble de services visant à inspecter et vérifier l'ensemble de leurs opérations d'importations, qu'il s'agisse de systèmes d'inspection avant expédition et de vérifications par *Scanner* ou de vérifications de conformité :

- *Pre-Shipment Inspection* (PSI) : les contrats d'inspections avant expédition visent à garantir le bon recouvrement des droits et taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur. Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce. Ces contrats ont une durée moyenne comprise entre un et trois ans ;
- *Scanners* : les contrats d'inspection à destination par *Scanners* poursuivent les mêmes objectifs que les contrats PSI et permettent également de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Les clients sont des services de douanes, ministères des finances, ministères du commerce et des autorités portuaires ou aéroportuaires. Les contrats actuels de concession de *Scanners* ont une durée maximale de 10 ans ;
- Vérification de conformité (VOC) : les contrats de vérification de conformité des marchandises importées visent à protéger les consommateurs et l'industrie locale, à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes aux normes techniques, de qualité et de sécurité requises. Les clients sont des organismes de standardisation et des ministères du Commerce et de l'Industrie. Les contrats de vérification de conformité ont généralement une durée de trois à quatre ans renouvelables ;
- Gestion du Risque *SmartLane* : cette solution de gestion du risque s'appuie sur l'expérience significative de Bureau Veritas dans le domaine du commerce international et des projets mis en place pour les autorités douanières de nombreux pays. *SmartLane* permet le ciblage des expéditions à risques en termes de fraude sur les prix, la qualité et la quantité des marchandises déclarées, la codification douanière et tout autre type de fraude mesurable ;
- Guichet unique portuaire (*Single Window*) : ce service vise à faciliter et optimiser le flux des transactions import-export et de transit, en offrant un guichet unique intégré, comprenant un système informatique douanier et une interface communautaire ; il est destiné aux infrastructures portuaires, aéroportuaires et frontalières ;
- Activités de conseil pour le financement de projets par l'Union européenne : Des équipes spécialisées réalisent des missions de conseil auprès de gouvernements, pour l'octroi de subventions de l'Union européenne pour financer des projets de développement extracommunautaires, notamment en Asie et en Amérique du Sud.

En 2010, la division gérait des contrats de gouvernement (PSI/DI/Scanners) en Afrique (Angola, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, République Démocratique du Congo, Mali, Bénin, Liberia, Tchad, Somalie et République Centrafricaine) ainsi qu'en Asie - Moyen-Orient (Bangladesh, Indonésie, Iran) et en Amérique latine (Équateur, Mexique), et des programmes de Vérification de Conformité (Algérie, Arabie Saoudite, Égypte, Équateur, Iran, Koweït, Liban, Russie, Syrie et Yémen).

Autres services (23% du chiffre d'affaires 2010 de la division)

Les services automobiles et de sécurité de la chaîne logistique recouvrent les services suivants :

- les services d'inspection des véhicules d'occasion importés ou en circulation (contrôle technique périodique sur la base de contrats ou concessions de 10 à 20 ans). Les clients sont les autorités douanières et les ministères des transports ;
- le contrôle des dommages aux véhicules : cette activité recouvre la recherche des dommages aux véhicules par inspection visuelle des véhicules neufs le long de l'ensemble de la chaîne logistique pour identifier les responsabilités. Les clients sont des grands groupes automobiles ;
- le contrôle des stocks de véhicules : le Groupe assiste les groupes automobiles afin de mieux contrôler les stocks de véhicules chez leurs concessionnaires. Cette activité comprend la mise à jour des stocks en temps réel. Les clients sont des groupes automobiles et/ou des organismes qui financent les stocks des concessionnaires ;
- les services de *Tracking* des conteneurs et de sécurisation des corridors de transit afin de limiter les risques de pertes de droits et taxes pour les autorités ; et
- les services de conformité des opérateurs économiques dans le cadre des réglementations douanières européennes (AEO : *Authorised Economic Operator*).

Services liés au commerce international

Ces services offrent une inspection indépendante par un tiers, afin de fournir des assurances sur la qualité et quantité des cargaisons (matières premières, biens d'équipements) ainsi que sur les spécifications précises des produits dans le cadre des échanges internationaux. Les clients sont des gouvernements (autorités douanières), des exportateurs, importateurs, intermédiaires, des banques ainsi que des organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

Un marché en mutation

Le marché des services aux gouvernements est estimé par la Société à environ 4 milliards d'euros (y compris le contrôle technique des véhicules en service).

L'augmentation du commerce international depuis le début des années quatre-vingt génère un besoin important et croissant d'inspections et de vérifications. À titre d'exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé estime que 10% des médicaments sont des contrefaçons – ce chiffre pouvant atteindre jusqu'à 60% dans les pays en développement. Les attentats du 11 septembre 2001 et la création aux États-Unis du *Department of Homeland Security*, sont à l'origine de nouvelles réglementations telles que la *Container Security Initiative* et le Code ISPS (*International Ship and Port Security - Code International pour la Sécurité des Navires et des Installations Portuaires*) qui créent des besoins accrus de surveillance des échanges commerciaux.

L'activité traditionnelle en matière de services aux gouvernements consiste à inspecter avant expédition des marchandises (PSI). Du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI apparaît moins stratégique pour les États concernés. Néanmoins la crise économique ayant touché tous les états et indirectement leurs

finances publiques, le Groupe a constaté en 2010 un intérêt soutenu pour le PSI de par son impact sur les recettes douanières fortement sollicitées pour assurer le budget des États. Malgré ce sursaut d'activité en 2010, le Groupe estime que le marché traditionnel du PSI ne devrait pas progresser dans les années à venir. Les relais de croissance de cette activité sont le développement des contrats d'inspection à destination par *Scanners*, des services de vérification de conformité et des autres services liés à la facilitation des échanges.

Cette tendance a été confirmée en 2010, avec l'accélération de la croissance des inspections aux rayons X (par *Scanner*). De même, de nouveaux programmes de vérification de conformité (VOC), longtemps attendu comme relais de croissance de la division, ont été mis en place en 2010, avec des potentiels d'expansion rapide dans plusieurs pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est.

UNE POSITION DE LEADER

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose à l'appui de sa stratégie de croissance sont les suivants :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans ;
- une capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde ;
- un réseau dense d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais) ; et
- de fortes synergies avec les autres divisions du Groupe, notamment les Biens de consommation et la nouvelle division Matières Premières, créée en janvier 2011, suite à l'acquisition d'Inspectorate. Il existe des synergies importantes au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses, notamment en ce qui concerne les contrats de vérification de conformité (VOC).

En 2010, le Groupe estime être le co-leader mondial des Services aux gouvernements. Les principaux concurrents du Groupe sont les sociétés suisses SGS et Cotecna et la société britannique Intertek. Les parts de marché au niveau mondial sont relativement équilibrées entre SGS et Bureau Veritas, les deux leaders du marché.

Une stratégie de croissance ciblée

Pour assurer la croissance future de la division GSIT et maintenir sa position de leadership, le Groupe a lancé plusieurs initiatives :

- la mise en place de nouveaux services, afin de réduire la dépendance du Groupe à l'égard des services de gouvernement traditionnels (inspection avant expédition). Dans le cadre du développement des activités de Vérification de conformité, Bureau Veritas a obtenu en 2010, l'accréditation de la Syrie. Par

ailleurs, en novembre 2010, le Groupe a remporté auprès de la République du Bénin, sa première concession de guichet unique portuaire pour une durée de 10 ans. Les premières opérations de gestion de ce guichet au port de Cotonou devraient voir le jour en juin 2011 et constitueront une référence pour le futur ;

- la constitution d'un pôle de compétence dans le conseil et l'assistance technique des projets financés par l'Union européenne ; et
- le développement des activités d'inspection automobile en tirant profit du réseau existant (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Inde, Australie, Amérique latine) ou des relations avec les gouvernements locaux.

Des initiatives d'amélioration de la structure des coûts

La division GSIT revêt en permanence son organisation et ses processus, ce qui lui a permis notamment de consolider son réseau de Centres de Relations avec les Exportateurs (CRE), dont le nombre est passé progressivement de 30 en 2002 à 4 depuis 2007.

Cette démarche d'optimisation a été complétée par la mise en place d'un *back-office* central à Bombay, en charge de la saisie en masse des données, dont les gains de productivité significatifs ont permis d'améliorer la marge opérationnelle ajustée (16,9% du chiffre d'affaires en 2010, à comparer à 12,4% en 2009). L'intégration progressive de la division au projet du Groupe de refonte de systèmes de production *Core Model* constituera une prochaine étape dans l'amélioration de la productivité des opérations de GSIT.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division GSIT est présente dans environ 700 sites d'inspections physiques dans le monde, regroupés en 65 unités opérationnelles. Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des Centres Régionaux (RC), des centres d'inspections dépendant des RC et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement. Ces bureaux de liaison émettent localement l'ensemble des certificats d'importation. Pour l'activité inspections de matières premières et de biens d'équipements, il s'agit de centres d'inspections dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de quatre directions basées à Paris : une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats de gouvernements ; une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement ; une Direction Commerce International, en charge du développement des services liés au commerce international et à l'inspection automobile et une Direction Nouveaux Produits chargé de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché.

1.6. Accréditations, agréments et autorisations

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou *licence to operate* (ci-après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations,

reconnaisances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

DIVISION MARINE

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 11 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un « organisme reconnu » dans le cadre de la Directive européenne

relative aux sociétés de classification et un « organisme notifié » dans le cadre de la Directive européenne relative aux équipements marins. Enfin, Bureau Veritas est actuellement titulaire de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

PÔLE INDUSTRIE ET INFRASTRUCTURES

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes d'accréditation internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume-Uni, ANAB aux États-Unis, JASANZ en Australie et Nouvelle-Zélande, INMETRO au Brésil, ACCREDIA vs SINCERT en 2009 en Italie, DAKS vs TGA en 2009 en Allemagne, et RVA aux Pays-Bas. Ces accréditations couvrent tout autant ses activités de certification que celles d'inspection et d'essais.

Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (*notified body*) dans le cadre des directives européennes et est titulaire de plus de trois cents agréments, certifications, reconnaissances et habilitations

délivrés principalement par des organisations gouvernementales. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs aux bâtiments, aux équipements sous pression, aux appareils de levage, aux installations électriques, aux équipements de transport de marchandises dangereuses, aux matériaux de construction, aux produits agro-alimentaires et aux mesures environnementales.

L'ensemble de ces accréditations et agréments sont régulièrement renouvelés à l'issue de leur période de validité.

DIVISION SERVICE AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour les activités de contrats de gouvernements, les Autorisations d'exercer prennent la forme de délégations ou concessions consenties par les États dans le cadre de contrats conclus avec les autorités.

Au 1^{er} janvier 2011, la division opère auprès de 40 délégations d'État.

Les activités PSI (*Pre-Shipment Inspection*) et VOC (*Verification of Conformity*) sont accréditées ISO 17020 par *United Kingdom*

Accreditation Service (UKAS), pour l'ensemble du réseau mondial propre à ces activités.

La division est accréditée *International Motor Vehicle Inspection Committee* (CITA), pour ses activités d'inspection de véhicules.

Suivant les produits inspectés, les opérations agroalimentaires sont accréditées : *Federation of Oils, Seeds and Fats Associations* (FOSFA), *Grain & Feed Trade Association* (GAFTA), *Sugar Association of London* (SAL) and *Federation of Cocoa Commerce* (FCC).

DIVISION BIENS DE CONSOMMATION

Le Groupe est titulaire des principales accréditations suivantes : *American Association for Laboratory Accreditation (A2LA)*, *COFRAC Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS)*, *IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE)*, *National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP)*, *Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS)*,

United Kingdom Accreditation Services (UKAS), *Chinese National Laboratory Accreditation Council (CNAS) Consumer Products*. Par ailleurs les laboratoires disposent d'accréditations dans 20 pays émanant d'organismes reconnus comme HOKLAS, A2LA, UKAS et le COFRAC. Enfin le Groupe a été notifié dans le cadre des directives européennes relatives au matériel électrique et aux jouets.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces Autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces Autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces Autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.7. Systèmes d'information et de pilotage

La Direction des Systèmes d'information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les divisions et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux ;
- de choisir, d'adapter, de déployer et de maintenir les applications intégrées *corporate* qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources humaines, systèmes de production) ;
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe ; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, d'applicatifs et de télécommunications.

La direction est basée à Neuilly et possède trois centres continentaux (*Continental Shared Services Centers*) : à Nantes pour la zone Europe - Afrique - Moyen-Orient, à Hong-Kong pour la zone Asie-Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de support (*helpdesks*) aux pays de leurs continents respectifs.

En 2008, le Groupe a lancé un projet de rénovation de l'ensemble de ses systèmes d'information de production, couvrant le périmètre de la planification des ressources et gestion des interventions, de la création des rapports, gestion des documents, gestion des interactions BtoB avec les clients et partenaires. Ce projet repose sur l'utilisation de logiciels leaders du marché configurés pour

répondre aux besoins des unités. Le programme de déploiement s'étend sur une durée de 3 ans.

En 2010, les déploiements ont concerné l'ensemble des pays majeurs de la division Certification, de l'Espagne et du Royaume-Uni pour la division IVS, ainsi que du Brésil, des États-Unis et de la Chine pour la division Industrie.

Pour 2011, les déploiements seront en phase de finalisation et de stabilisation pour les divisions Certification et IVS, tandis que 6 pays majeurs seront déployés pour la division Industrie. Des déploiements sont également prévus pour les divisions GSIT et CPS.

La mise en œuvre de ces nouveaux systèmes doit être achevée à fin 2011.

La mise en place de ces solutions doit se traduire par un gain sur le taux de marge opérationnelle des divisions concernées.

En 2010, les dépenses liées aux systèmes d'information du Groupe (hors CAPEX) ont représenté 3,4% du chiffre d'affaires consolidé Groupe. Environ 70% de ces charges ont été allouées aux infrastructures (serveurs, postes de travail et réseaux de télécommunication) et les 30% restant à la maintenance et au développement des applications.

La politique du Groupe est de continuer dans l'avenir à consacrer un pourcentage au moins équivalent de son chiffre d'affaires à ses systèmes d'information en recherchant à diminuer la part consacrée aux coûts d'infrastructure et en augmentant la part consacrée aux coûts de maintenance et de développement des applications.

1.8. Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent Document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date de dépôt du présent Document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable

significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.8.1. RISQUES RELATIFS AUX OPÉRATIONS ET À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

RISQUES LIÉS AUX ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Le Groupe est présent dans plus de 140 pays à travers un réseau de 930 bureaux et 330 laboratoires et propose dans le cadre de ses huit divisions (Marine ; Industrie ; Inspection & Vérification en Service ; Construction ; Certification ; Biens de consommation ; Services aux gouvernements & Commerce international ; Matières Premières) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle est également sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales et plus particulièrement à celle du commerce mondial, du niveau de l'investissement et de la consommation ainsi qu'aux éventuels changements dans les politiques économiques, qui affectent ses clients. La demande de services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, lui-même sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale peut avoir une influence significative sur certaines des huit divisions du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce international (pour les divisions Marine et Services aux gouvernements & Commerce international), les investissements du secteur énergétique et miniers (pour la division Industrie), la consommation des ménages (pour la division Biens de consommation), l'évolution des échanges de matières premières (division Matières Premières) et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés (pour la division Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces divisions.

Ces évolutions de l'environnement macroéconomique, et le ralentissement économique affectant à ce jour plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GROUPE

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, et notamment les sociétés SGS (Suisse), Intertek (Royaume-Uni), DNV (Norvège), et les TÜVs (Allemagne), présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur

taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leur gamme de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe. Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou encore voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestation au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, de la Construction et de la Certification), la tendance actuelle est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux. À terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et améliorer ses parts de marché.

RISQUES LIÉS À UNE AUGMENTATION DES COÛTS DE PERSONNEL ET À UNE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Dans le secteur des services d'évaluation de conformité et de certification, le personnel est principalement composé de techniciens qualifiés souvent très recherchés sur le marché du travail dans leurs domaines de compétence respectifs (en particulier dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la construction). Le succès continu du Groupe dépend, pour une large part, de sa capacité à attirer, motiver et/ou à retenir du personnel qualifié possédant les compétences et l'expérience nécessaires. Le Groupe est en particulier exposé au risque de voir des clients, à l'issue d'une coopération particulièrement réussie, ou des concurrents offrir à ses employés des opportunités d'emploi intéressantes. L'incapacité à attirer, motiver et/ou retenir un personnel qualifié en nombre suffisant afin de satisfaire les

demandes des clients, et à faire face aux changements de leurs besoins ainsi qu'aux évolutions technologiques, pourrait entraîner un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En 2010, les frais de personnel du Groupe ont représenté 50,5% du total de son chiffre d'affaires. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de répercuter, immédiatement ou à terme, les hausses salariales qu'il serait amené à consentir à ses salariés notamment dans le cas d'une modification substantielle des réglementations du travail ou dans un contexte de tensions sur les marchés du travail dans les principaux pays ou secteurs dans lesquels il est présent. Une augmentation des coûts salariaux du Groupe pourrait en conséquence affecter les marges réalisées par le Groupe et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS AU DÉPART DE COLLABORATEURS CLÉS

Les collaborateurs clés du Groupe, notamment les membres du Comité exécutif, comptent en moyenne plus de 13 ans d'ancienneté au sein du Groupe et disposent par conséquent d'une excellente connaissance des activités du Groupe et, plus généralement, de l'ensemble du secteur. Le départ de l'un de ces collaborateurs clés entraînerait la perte d'un savoir-faire et d'une connaissance de la Société et de ses secteurs d'activité ainsi que, le cas échéant, la possibilité pour les concurrents et clients du Groupe d'obtenir des informations sensibles. La perte de collaborateurs clés pourrait également affecter défavorablement la capacité du Groupe à conserver ses clients les plus importants, à poursuivre le développement de ses services ou à mettre en œuvre sa stratégie de croissance. La réussite du Groupe dépend donc en partie de la fidélisation de ses cadres dirigeants et autres salariés clés et de sa capacité à continuer d'attirer, de motiver et de conserver un personnel hautement qualifié. Si le Groupe ne parvenait pas à conserver ses collaborateurs clés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS AU NON-RENOUVELLEMENT, À LA SUSPENSION OU À LA PERTE DE CERTAINES AUTORISATIONS

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agrément, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ci-après, les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine et Services aux gouvernements & Commerce international) et afin d'être éligible pour certains projets, le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre de ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive,

une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non-renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS DU GROUPE

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUE DE SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT NET ET DES CAPITAUX PROPRES

Une part significative des actifs de la Société est composée d'actifs incorporels et de *goodwill* issus de regroupements d'entreprises. Leur valeur dépend essentiellement des résultats opérationnels futurs des sociétés acquises et des taux d'actualisation retenus qui sont eux-mêmes basés sur l'environnement économique et financier actuel et futur. D'éventuels changements dans les hypothèses sous-tendant leur évaluation pourraient amener le Groupe à déprécier certains de ses actifs à l'avenir, ce qui aurait pour conséquence une dégradation du résultat net part du Groupe

et de ses capitaux propres. Une telle réévaluation serait irréversible selon les normes IFRS en vigueur. Elle resterait toutefois sans incidence sur les flux de trésorerie de la période.

RISQUES FINANCIERS, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES AFFECTANT LES MARCHÉS DU GROUPE

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, qui intervient dans plus de 140 pays, ses activités sont susceptibles d'être affectées par de nombreux facteurs externes de risques, incluant notamment :

- les fluctuations des taux de change (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar de Hong Kong, la Livre sterling, le real brésilien et le dollar australien) et les dévaluations monétaires ;
- les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux ;
- les modifications dans les régimes fiscaux y compris dans les réglementations relatives aux prix de transfert et aux retenues à la source sur les versements et autres paiements effectués par les entités du Groupe ;
- l'allongement des cycles de paiement des créances clients et les difficultés à recouvrer des créances clients ;
- l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers ;
- l'augmentation des taux d'intérêt ;
- les catastrophes naturelles qui pourraient interrompre l'activité du Groupe ou celle de ses clients ; et
- l'instabilité politique et le risque de terrorisme et de guerre.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE LA DIVISION SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international, en particulier les services visant à inspecter et vérifier les opérations d'importations, repose sur un nombre relativement limité de contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales. À la date de dépôt du présent Document de référence, le Groupe est ainsi partie à 28 contrats de gouvernement et accréditations, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des états d'Afrique et d'Asie. Ces contrats sont généralement d'une durée d'un à trois ans, et la plupart d'entre eux sont résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée et avec un court préavis. Ils sont en outre soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays en développement, dont certains ont connu ou pourraient connaître une instabilité politique. La résiliation ou le non-renouvellement d'un nombre important de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de ces contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales, le Groupe peut être également confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE D'IMAGE

Le succès continu du Groupe dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de sérieux, d'intégrité et d'indépendance. Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité de ses prestations, il ne peut garantir qu'il saura se préserver des conséquences dommageables pour sa réputation que pourrait avoir un éventuel accident, désastre, conflit d'intérêt ou litige l'impliquant et qui ferait l'objet d'une couverture médiatique importante, notamment si cet événement devait mettre en évidence des manquements graves, réels ou allégués du Groupe à ses obligations. La survenance de tels événements, susceptibles de nuire gravement à la réputation du Groupe et d'affecter ainsi la capacité du Groupe à conserver la confiance de ses clients et à attirer de nouveaux clients, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE ÉTHIQUE

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs éthiques strictes dans le cadre de ses activités, manifestée notamment par le Code d'éthique du Groupe (voir chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence), des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait affecter la réputation du Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE LIÉ AU STATUT DE SOCIÉTÉ COTÉE

La plus grande exposition médiatique de la Société ainsi que l'ensemble des informations circulées dans le cadre de son processus d'introduction en bourse pourraient contribuer à accroître l'exposition aux risques décrits ci-dessus (risque d'atteinte à l'image, à la réputation, à l'éthique).

Par ailleurs l'opération d'admission aux négociations sur un marché réglementé et d'offre au public constitue pour la Société un risque pouvant conduire à la mise en jeu de la responsabilité civile de la personne morale ou de ses dirigeants dans le cadre de la communication financière des résultats et opérations de gestion.

Ces risques pourraient avoir des répercussions sur le cours de bourse et sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE LIÉ À L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

Le principal actionnaire de la Société, Wendel détient toujours la majorité du capital et droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel pourrait influencer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire et en Assemblée générale extraordinaire, notamment la nomination des membres

du Conseil d'administration, l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes ainsi que l'autorisation de procéder à des augmentations de capital, les opérations de fusion ou d'apport ou toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société.

En outre, il ne peut être exclu que Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires soient en conflit.

1.8.2. RISQUES JURIDIQUES**RISQUES LIÉS AUX PROCÉDURES CONTENTIEUSES OU PRÉ-CONTENTIEUSES AUXQUELLES LE GROUPE EST PARTIE**

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures contentieuses ou précontentieuses visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires, en particulier dans le cadre des activités de sa division Construction en France, qui se caractérisent par une sinistralité importante et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie *in solidum* du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour la division Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Les différents litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu de la responsabilité pénale de la personne ou de l'entité concernées et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du chapitre 7 - Informations complémentaires).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. Par ailleurs, les réclamations notifiées au Groupe peuvent, initialement, porter sur des montants globaux de réclamation significatifs, dont la part imputée *in fine* à Bureau Veritas ne peut être clairement identifiée dès l'origine. Dans le passé, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée des procédures contentieuses significatives dans lesquelles le Groupe est engagé est présentée au paragraphe 7.4 Procédures, enquêtes gouvernementales,

administratives, judiciaires et d'arbitrage au chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS À LA COUVERTURE D'ASSURANCE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, ainsi que les conditions de couverture, sont restées relativement stables et comparables au niveau du Groupe dans son ensemble. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable pour le Groupe, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Une description détaillée des Assurances est présentée dans le paragraphe 1.9 Assurances du présent chapitre.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de

nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant, être tenu de payer des dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en cause ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS À L'EXISTENCE DE LÉGISLATIONS DU TRAVAIL RIGOUREUSES DANS CERTAINS PAYS OÙ LE GROUPE EXERCE SON ACTIVITÉ

La législation du travail applicable dans certains pays où le Groupe exerce son activité, notamment en Europe et en Asie, est relativement rigoureuse. Dans de nombreux cas, cette législation assure une forte protection des intérêts des salariés. De plus, dans certains pays, les salariés du Groupe sont membres de syndicats ou, en vertu des réglementations applicables, représentés par un comité d'entreprise. Dans de nombreux cas, le Groupe est tenu de consulter et de solliciter le consentement ou l'avis des représentants de ces syndicats et/ou comités d'entreprises dans le cadre de la gestion de ses activités. Ces législations du travail et les procédures de consultation des syndicats ou des comités d'entreprise pourraient limiter la flexibilité du Groupe dans sa politique de l'emploi et sa réactivité face aux changements du marché.

Par ailleurs, ses salariés bénéficiant dans certains pays de conventions collectives ou d'accords de nature similaire, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de négocier des accords collectifs dans des termes satisfaisants et des actions engagées par les salariés pourraient perturber son activité. Dans le cas où des salariés déclencheraient une grève, un arrêt de travail ou imposeraient tout autre ralentissement d'activité, le Groupe pourrait être confronté à une perturbation significative de son activité, susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

1.8.3. RISQUES FINANCIERS ET DE MARCHÉ

RISQUES LIÉS À L'ENDETTEMENT, AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET AUX ENGAGEMENTS DU GROUPE

L'endettement du Groupe comprend principalement les sommes tirées au titre d'un crédit syndiqué (l'Emprunt Syndiqué 2006), les sommes tirées au titre d'un emprunt multilatéral « le *Club Deal* 2007 », les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances (*senior notes*) auprès d'investisseurs américains et britanniques (l'« USPP 2008 »), les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances auprès d'un investisseur américain (l'« USPP 2010 »), les sommes provenant d'un placement bancaire auprès d'institutionnels français (le « *French PP* 2010 ») et les autres emprunts bancaires, concours bancaires et intérêts courus.

L'endettement du Groupe pourrait avoir les conséquences suivantes :

- l'Emprunt Syndiqué 2006, le *Club Deal* 2007, l'USPP 2008, l'USPP 2010 et le *French PP* 2010 contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, et à réaliser certains investissements. En outre, les emprunts font l'objet de covenants et comprennent des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements et des clauses de changement de contrôle. Ces différentes restrictions pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe :
 - à conduire sa politique de croissance externe,

- à adapter ses activités aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales, et
- à maintenir ses coûts de financement ;
- en cas d'exercice de la clause de changement de contrôle (voir paragraphe Financements figurant au chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence), les établissements ou investisseurs prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la totalité de la dette du Groupe et/ou contraindre le Groupe à renégocier ses accords de financement avec des termes et conditions moins favorables ;
- à la différence des autres accords de financement, l'USPP 2008 et l'USPP 2010 contiennent une clause de *make-whole* exerçable notamment en cas de défaut qui viendrait s'ajouter au remboursement anticipé de la dette du Groupe mentionné ci-dessus. Ainsi, le Groupe pourrait être amené à rembourser aux prêteurs de l'USPP 2008 et de l'USPP 2010 le capital et les intérêts courus et les dédommager sur la base d'un calcul fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État américains sur la même période. Il est précisé que le changement de contrôle n'est pas un cas de défaut au sens de l'USPP 2008 et de l'USPP 2010 ;
- le Groupe pourrait être amené à consacrer une part significative de ses flux de trésorerie au remboursement du principal et des intérêts de sa dette, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire les fonds disponibles pour financer son activité courante, ses investissements ou sa croissance organique ou externe ; et

- Le Groupe pourrait être désavantagé, en particulier dans le cadre de sa stratégie de développement, par rapport à des concurrents qui ne connaîtraient pas une situation d'endettement comparable à celle du Groupe durant la même période.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et remplit ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjoncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.). Le non-respect des engagements contractuels pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces crédits, de sorte que le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

Une description détaillée de l'endettement du Groupe est présentée dans le paragraphe Financement figurant au chapitre 3 - Rapport de Gestion ainsi que dans la note 22 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 - États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de *swaps* et tunnels.

Une description détaillée du risque de taux d'intérêt est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 - États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme et dispose de lignes de crédit non utilisées.

Une description détaillée du risque de liquidité est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 - États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

RISQUE DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Une description détaillée du risque de change est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 - États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

RISQUE DE CONTREPARTIE ET DE CREDIT

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité du fait de la politique du Groupe.

Une description détaillée du risque de contrepartie est présentée dans les notes 2.16 et 3 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 - États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

1.9. Assurances

Le Groupe souscrit différents programmes d'assurance mondiaux et centralisés qui couvrent, la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité exploitation et la responsabilité des mandataires sociaux :

- le programme « RCMS » qui couvre la Responsabilité des Mandataires Sociaux. Cette garantie est souscrite auprès de CHARTIS sur la première ligne, NASSAU, Axa CS, Liberty Mutual et HCC Global Financial pour les lignes successives ;
- le programme « Marine », qui couvre les activités de la division Marine. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apériteur est ACE Europe ;
- le programme « Aviation » est lié en particulier aux inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité. Cette assurance couvre, également, les activités réalisées pour le compte du GSAC depuis janvier 2010. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apériteur est Global Aérospace ; et
- le programme « Terre » qui couvre les autres activités du Groupe, à l'exception d'une partie de la division Construction. Cette police est placée auprès d'Axa CS pour les trois premières lignes et des couvertures supplémentaires sont fournies par CHARTIS et Swiss Ré International.

Les activités de la division Construction en France et aux États-Unis sont exclues du programme Terre et assurées localement en raison des spécificités du contrôle technique et de la garantie décennale (voir paragraphe 1.5.4. Construction du présent chapitre) et des spécificités du marché américain de l'assurance. Il convient aussi de noter qu'il existe des programmes de constructions locaux en Espagne, Allemagne et au Royaume-Uni pour lesquels la police Axa CS intervient en complément de limites et de conditions.

Pour bénéficier d'une meilleure visibilité sur le long terme et réduire les coûts, le Groupe a constitué une captive de réassurance dédiée (Soprefira) au Luxembourg en 1990. Cette société, qui intervient sur les premières lignes des programmes Marine et Terre, a permis au Groupe de conserver la maîtrise de ses contentieux et de lisser les évolutions tarifaires du marché de l'assurance. Les activités couvertes par la société captive de réassurance du Groupe représentent environ 90% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Le Groupe veille à ce que le montant des engagements annuels de la société captive de réassurance soit plafonné. Au titre de l'exercice 2010, le montant annuel d'engagement de la captive de réassurance, pour le programme Marine, était de 3 millions d'euros par sinistre et de 5 millions d'euros par an. Pour le programme Terre, il était de 3 millions d'euros par sinistre et 4 millions d'euros par an.

Le coût des sinistres de responsabilité civile professionnelle et d'exploitation du Groupe, comprenant les primes d'assurance versées et les montants non supportés par les programmes d'assurance, a représenté, sur la base des informations disponibles à ce jour, respectivement, 1,4%, 1,3% et 1,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre des exercices 2008, 2009 et 2010. Ce montant ne prend pas en compte les litiges non significatifs et non déclarés aux assureurs.

D'autres risques courants nécessitent une gestion locale. La souscription de ces contrats d'assurance (tels que ceux relatifs aux immeubles, aux flottes automobiles ou aux accidents du travail dans les pays où ceux-ci relèvent de l'assurance privée) est conduite sur une base nationale en fonction des spécificités et besoins locaux.

Le Groupe considère que les garanties offertes par ces programmes sont généralement similaires à celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur. Le Groupe poursuit sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto-assurance lorsqu'il le juge opportun.

Un appel d'offres a été mené en 2010 pour couvrir toutes les activités du Groupe, en une seule police d'assurance, réunissant le programme « Marine » et le programme « Terre ». Ce nouveau programme sera effectif en janvier 2011 avec des garanties augmentées et améliorées, tout en maîtrisant les coûts. La captive de réassurance maintiendra une rétention à 3 millions d'euros par sinistre et 9 millions d'euros par an.

Ce programme est souscrit auprès d'Axa CS et Zurich pour une première ligne de garanties, augmentée par une seconde ligne de garanties souscrite auprès d'Allianz et Liberty et une troisième ligne supplémentaire souscrite auprès de Mitsui et Chartis.

Gouvernement d'entreprise

2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	67
RFA 2.2. Rapport du Président du Conseil d'administration	76
2.3. Rémunération des dirigeants	88

2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Depuis le 3 juin 2009, la Société, tout en conservant sa forme juridique de Société Anonyme, s'est dotée d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance.

Ce mode de gouvernance qui permet de mettre en place une organisation simplifiée, réactive et efficace et d'accélérer le processus de décision semble plus adapté à la gestion d'un groupe international et décentralisé de l'ampleur de Bureau Veritas et

mieux convenir à l'organisation opérationnelle matricielle actuelle, reproduite dans les grands pays, compte tenu des opérations de croissance externe réalisées ces dernières années.

Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale du 3 juin 2009, a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et décidé de confier ces fonctions à Monsieur Frank Piedelièvre.

2.1.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Ces membres sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de quatre années. Toutefois, afin de permettre un renouvellement par moitié des Administrateurs, parmi les Administrateurs dont la nomination était soumise à l'Assemblée générale du 3 juin 2009, cinq administrateurs ont été nommés pour une période de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le nombre de membres du Conseil d'administration, âgés de plus de 70 ans, ne pourra, à l'issue de chaque Assemblée générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration en exercice.

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le Conseil d'administration est composé de dix membres.

Les informations relatives notamment à l'âge, l'adresse professionnelle, la principale fonction, la date de début et d'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration figurent dans le tableau ci-après « Composition du Conseil d'administration et de ses Comités ».

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Nom	Nationalité	Âge ^(c)	Adresse professionnelle principale	Poste actuel au sein de la Société	Principales fonctions
Frank Piedelièvre	Française	55 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Président-Directeur Général	Président-Directeur Général de Bureau Veritas
Frédéric Lemoine	Française	45 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Vice-Président du Conseil d'administration	Président du Directoire de Wendel
Stéphane Bacquaert	Française	39 ans	Wendel 89, rue de Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	<i>Managing Director</i> de Wendel
Patrick Buffet^{(a) (d)}	Française	57 ans	Eramet Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général d'Eramet
Aldo Cardoso^{(a) (d)}	Française	54 ans	45, boulevard de Beauséjour 75016 Paris	Membre du Conseil d'administration	Administrateur de sociétés
Jérôme Charruau^{(a) (d)}	Française	54 ans	SCS Cassidian Systems 1, boulevard Jean Moulin 78996 Elancourt cedex	Membre du Conseil d'administration	Directeur financier de SCS EADS Cassidian
Pierre Hessler^{(a) (d)}	Française	67 ans	23, rue Oudinot 75007 Paris	Membre du Conseil d'administration	Consultant, Chercheur
Philippe Louis-Dreyfus^{(a) (d)}	Française	65 ans	Louis-Dreyfus Armateurs Les Écluses 28, quai Gallieni 92158 Suresnes cedex	Membre du Conseil d'administration	Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS
Jean-Michel Ropert	Française	44 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur financier de Wendel
Ernest-Antoine Seillière	Française	73 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Président du Conseil de surveillance de Wendel

(a) Administrateur indépendant.

(b) Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

(c) Au 31 décembre 2010.

(d) Administrateur dont le renouvellement est soumis à la prochaine Assemblée générale mixte prévue le 27 mai 2011.

Début du mandat	Échéance du mandat	Comité d'audit et des risques	Comité des nominations et des rémunérations	Comité stratégique	Actions détenues au 31/12/2010
Nommé en qualité de Président du Directoire le 16 septembre 1999 Nommé Président-Directeur Général le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013				496 700
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président le 14 avril 2009 Nommé Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013		Membre	Président	100
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013	Membre			100
Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011			Membre	100
Nommé en qualité de Censeur en juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011	Président			3 000
Coopté en qualité d'Administrateur le 16 septembre 1997 Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 16 septembre 1999 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011	Membre			2 100
Nommé en qualité de Membre du Conseil de surveillance le 19 juin 2002 Nommé Vice -Président du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011		Président	Membre	100
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011		Membre		101
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 21 décembre 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013	Membre			100
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 mars 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013				200

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Frank Piedelièvre

Frank Piedelièvre, Président du Directoire de la Société depuis le 16 septembre 1999, a été nommé Président-Directeur Général le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Il a commencé sa carrière en 1979 en qualité de Secrétaire Général, puis de Directeur Général Adjoint d'une PMI spécialisée dans la fabrication d'appareils médicaux. De 1982 à 1992, il occupa diverses fonctions dans le groupe Chantiers Modernes, entreprise de construction et de services techniques liés au bâtiment et à l'industrie, d'abord comme Chef de service des marchés extérieurs, Directeur du Développement puis Directeur Général. À cette occasion, il a assuré la direction opérationnelle de la division Services et Environnement et de la division Route. De 1993 à 1996, il a occupé le poste de Président-Directeur Général de CMR, société de travaux routiers, de réseaux et d'assainissement et de Président du Directoire de Poincaré Investissements. En juin 1996, Frank Piedelièvre devient Vice Président-Directeur Général de Bureau Veritas et prend la direction de la division Internationale du Groupe en 1997. Il a été nommé Président du Directoire en 1999. Frank Piedelièvre est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

Mandats actuels

Président du Conseil de Surveillance de la SAS groupe CM-EXEDRA

Président de Saint Georges Participations

Président de la SAS Saint Georges

Administrateur de la société DTZ Plc.⁽¹⁾

Mandats intra-groupe

Président de Bureau Veritas International SAS, et de Bureau Veritas France SAS

Président du Conseil d'administration de Bureau Veritas Holdings Inc et de Bureau Veritas Marine Inc

Administrateur de Bureau Veritas Hong Kong, Bureau Veritas Certification Canada, Inspectorate Group Holdings Ltd, et Inspectorate Pledgeco Inc

Représentant permanent de Bureau Veritas SA au sein de BIVAC International SA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Gérant de SAM CMR

Président du directoire de SA Poincaré Investissements

Frédéric Lemoine

Frédéric Lemoine, Président du Conseil de Surveillance de la Société depuis le 14 avril 2009, a été nommé administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. En 1992-1993, il dirige pendant un an l'Institut du Cœur d'Ho Chin Minh Ville au Vietnam et devient, en 2004, Secrétaire général de la Fondation Alain Carpentier qui a soutenu cet hôpital. De 1995 à 1997, il est Directeur Adjoint du cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales (Jacques Barrot), chargé de la coordination de la réforme de la sécurité sociale et

de la réforme hospitalière ; il est parallèlement chargé de mission auprès du secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale (Hervé Gaymard). De 1997 à 2002, il est, auprès de Serge Kampf et du directoire de Caggemini, Directeur Délégué puis Directeur financier du Groupe avant d'être nommé Directeur Général Adjoint en charge des finances de Caggemini Ernst & Young. De mai 2002 à juin 2004, il est Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République auprès de Jacques Chirac, notamment en charge des affaires économiques et financières. D'octobre 2004 à mai 2008, il est Senior Advisor auprès de McKinsey. Depuis mars 2005, il est Président du Comité d'audit et des comptes de Groupama SA et membre puis censeur du Conseil de surveillance de Générale de Santé depuis 2006. De mars 2005 à avril 2009, il était Président du Conseil de surveillance d'Areva. De juin 2008 à avril 2009, il était membre du Conseil de surveillance de Wendel et depuis le 7 avril 2009 il est Président du Directoire de Wendel. Frédéric Lemoine est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) (1986) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1987). Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, il est inspecteur des finances.

Mandats actuels

Président du Directoire de Wendel⁽¹⁾

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain⁽¹⁾, de Legrand⁽¹⁾, de Groupama SA⁽¹⁾ et de Flamel Technologies⁽¹⁾

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de Surveillance d'Areva

Censeur auprès du Conseil de Surveillance de Générale de Santé

Stéphane Bacquaert

Stéphane Bacquaert, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis juin 2008, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Stéphane Bacquaert a commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Bain & Company en Europe et en Amérique latine. Il a ensuite rejoint Netscapital, banque d'affaires spécialisée dans les médias et technologies de l'information, en tant que Directeur Général. Puis, il a été Partner en charge du bureau de Paris d'Atlas Venture, fonds de capital-risque international. Il a rejoint le Groupe Wendel en juin 2005, et est Managing Director depuis juin 2008. Stéphane Bacquaert est diplômé de l'École Centrale Paris et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, et titulaire d'un MBA de la *Harvard Business School*.

Mandats actuels

Administrateur de Winvest International SA SICAR

Membre du Conseil de la Gérance de Materis Parent SARL et de Winvest Conseil Sarl

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil d'Administration de Sporever, de Jaluna et de Soisic

Patrick Buffet

Patrick Buffet, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 18 juin 2007, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de gestion, puis il devient Président-Directeur Général

(1) Société cotée.

de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il est Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il rejoint le groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations Industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur Général Adjoint et enfin, dès 2001, comme Délégué Général, Membre du Comité exécutif du groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président-Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Mandats actuels

Président-Directeur Général d'Eramet⁽¹⁾ et de la société Le Nickel (groupe Eramet)

Membre du Conseil de Surveillance d'Arcole Industries

Administrateur de Banimmo⁽¹⁾ (Belgique), de Comilog (groupe Eramet) et de Rhodia⁽¹⁾

Censeur de Caravelle

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil de surveillance d'Areva et d'Astorg-partners

Administrateur de CDC Ixis, Suez Energy Services, Tractebel (Belgique), Electrabel (Belgique), de la société Générale de Belgique et de Fluxys (Belgique)

Aldo Cardoso

Aldo Cardoso, Censeur de la Société depuis juin 2005, a été nommé administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. De 1979 à 2003, il a exercé plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur Général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Depuis 2003, il est administrateur de sociétés françaises et étrangères. Aldo Cardoso est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

Mandats actuels

Administrateur de GDF SUEZ⁽¹⁾, Rhodia⁽¹⁾, Imerys⁽¹⁾, Gecina⁽¹⁾, d'Axa Investment Manager et de Mobistar⁽¹⁾

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'Accor, Orange et Penauille Polyservices

Jérôme Charruau

Jérôme Charruau, membre du Conseil de Surveillance de la Société depuis septembre 1999, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il a effectué toute sa carrière chez EADS. Il débute en 1982 chez Airbus au contrôle de gestion puis comme responsable du service de gestion générale. Il rejoint le GIE ATR en 1988 comme responsable du contrôle de gestion. En 1994, il devient Directeur financier d'American Eurocopter Corporation à Dallas, puis Directeur du Contrôle de gestion du groupe Eurocopter en 1998. En 2005, il est nommé Directeur financier du groupe Sogerma (EADS Sogerma). Depuis 2010, il occupe le poste de Directeur financier de Secured Communication Systems filiale d'EADS Cassidian. Il est également administrateur au sein de plusieurs sociétés du groupe EADS. Jérôme Charruau est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

Mandats actuels

Administrateur d'EADS Secure Networks OY et d'EADS Secure Networks Technological Services Co Ltd

Président d'EADS SECA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'EADS Maroc Aviation, EADS Composites Atlantic, EADS Sogerma et d'EADS Composites Aquitaine

Administrateur d'EADS Sogerma Tunisie et d'EADS Sogerma Barfield

Président de SOGERMA SERVICES

Représentant permanent de SOGERMA au Conseil d'administration d'EADS Revima

Pierre Hessler

Pierre Hessler, Président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005 et Vice-Président du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt-sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de Directeur des agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de Directeur des Opérations, Directeur du Marketing et des Services, Directeur Général de région, Président d'IBM France et Directeur Général des opérations, du marketing et des services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de Directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été Directeur *Corporate marketing* de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice-Président ». En 1993, il a intégré Capgemini où il a occupé diverses fonctions de direction générale, dont celle de Président et Directeur Général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de Directeur Général Délégué, puis d'administrateur en 2000. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas, membre du collège des censeurs du conseil d'administration de Capgemini, et conseiller de Capgemini. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Mandats actuels

Censeur de Capgemini SA⁽¹⁾

Gérant de Actideas SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de Surveillance de Capgemini Sd & M. (Allemagne)

Administrateur d'A Novo Paris⁽¹⁾ et de diverses sociétés du groupe Capgemini

Président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas

Gérant de Médias holding SARL et Médias SARL

Philippe Louis-Dreyfus

Philippe Louis-Dreyfus, membre du Conseil de Surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS depuis 2003. Monsieur Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité exécutif de la Banque Louis-Dreyfus puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite Président-Directeur Général

(1) Société cotée.

du Crédit Naval. Monsieur Louis-Dreyfus a rejoint le groupe Louis Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis Dreyfus Armateurs. Dès 1998, Monsieur Louis-Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue aujourd'hui Neuf Cegetel. Par ailleurs, il est Président de l'ECSA (Association des Armateurs Européens), Vice-Président d'Armateurs de France et administrateur des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et de Medef International. Philippe Louis-Dreyfus est Officier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite national et Officier de l'Empire Britannique (OBE). Monsieur Louis-Dreyfus est titulaire d'une Maîtrise de sciences économiques de la Faculté de droit de Paris.

Mandats actuels

Président de Louis Dreyfus Armateurs S.A.S., Pacemar et de l'ASLDA

Administrateur Stags SAS, de Drop Quinze SC, Grimaldi et Louis Dreyfus Lines SpA, Orchard Maritime Services Pte Ltd, Cetrappa Asia Pte Limited, UK Club (P & I), Cluster Maritime Français, Institut Français de la Mer, Cetrabulk Maritime PTE Ltd, Magseas Maritime Services PTE Ltd, MEDEF International, European Community Shipowners Association, et du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

Membre du Conseil de surveillance de Kurosawa BV

Membre du Comité exécutif des armateurs de France

Représentant permanent du Gérant de Cetrappa S.N.C. et Methane Transport S.N.C

Représentant permanent du Président de Louis Dreyfus Cargo S.A.S., de Louis Dreyfus Ferry S.A.S., de Louis Dreyfus Maritime S.A.S., Louis Dreyfus Saget SAS, Louis Dreyfus Transmanche Ferries SAS, Louis Dreyfus Bulk SAS, de Louis Dreyfus Ports & Logistics SAS et de Cherbourg Terminal Vrac SAS

Représentant permanent de l'Administrateur de France Euro Tramp S.A. et de ALDA Maritime SAS

Représentant permanent du Directeur de Louis Dreyfus Offshore Services BP, Louis Dreyfus Fairmount BV et de Louis Dreyfus Channel Ferries

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Saget S.A.S et de l'ECSA

Membre du Conseil d'Administration de Louis Dreyfus Asia Pte, Louis Dreyfus Comunicaciones Espana, Banque Chabrieres (groupe Intermarché), Louis Dreyfus & Co. Limited et de Louis Dreyfus Marine Corporation

Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus Commodities Holding

Membre du Conseil Stratégique de Florentz

Directeur Général et Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus S.A.S.

Administrateur de Neuf Cegetel, de ECSA

Représentant permanent du Président, de la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de Louis Dreyfus Citrus S.A.S., du Président, la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de Louis Dreyfus Technologies S.A.S., du Président de la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de Materis S.A.S., du Président de la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de la Société d'Études et de Commerce S.A.S

Jean-Michel Ropert

Jean-Michel Ropert membre du Conseil de surveillance depuis décembre 2005 a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est entré dans le groupe Wendel en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie. Depuis 2002, il exerce les fonctions de Directeur financier de Wendel. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF).

Mandats actuels

Président du Conseil d'administration de Grauggen, Hourggen, Ireggen et de Jeurggen

Directeur Général de Cobra

Membre du Conseil de Gérance de Materis Parent SARL (Luxembourg) et de Winvest Conseil (Luxembourg)

Administrateur de Helikos SE (Luxembourg)

Membre du Conseil de Surveillance d'Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Membre du comité de direction de Deutsch Group

Gérant de DDMS & Cie et de la SCI les Trois Chênes

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Solfur

Directeur Général Délégué et Membre du Directoire de Poincaré Investissements

Directeur Général Délégué et Administrateur de Poincaré Participations, de SOFU et de COBA

Président de la Compagnie de l'Audon et de Winvest 11

Directeur Général et Administrateur de Sofiservice

Représentant légal de Sofiservice, Président de Sofe

Membre du Conseil de Surveillance d'Editis Holding

Président du conseil d'administration de Winvest Part 4 et de Winsecuritisation

Liquidateur de Lormetal

Ernest-Antoine Seillière

Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de surveillance depuis mars 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Ernest-Antoine Seillière a été conseillé des affaires étrangères. Après une année au *Center for International Affairs* de Harvard, il a rejoint le groupe Wendel en 1976. Il en est devenu le Président-Directeur Général en 1987. Administrateur de Wendel Investissement de 1985 à 2005, il est Président du Conseil de surveillance de Wendel depuis le 31 mai 2005. Ernest-Antoine Seillière est ancien élève de l'École Nationale d'Administration et commandeur de la légion d'honneur.

Mandats actuels

Président du Conseil de Surveillance de Wendel⁽¹⁾

Administrateur et Président d'honneur de Wendel Participations

Administrateur de Legrand⁽¹⁾ et de Sofisamc (Suisse)

Membre du Conseil de Surveillance d'Hermès International⁽¹⁾ et Peugeot S.A.⁽¹⁾

(1) Société cotée.

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de Surveillance d'Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye & Cie

Gérant de ASEAS Participations et d'ODYSSAS

Président-Directeur Général de Wendel Investissement (ex CGIP) et de la Société Lorraine de Participations Sidérurgiques

Président du Conseil d'administration de Legrand et de Lumina Parent

Président du Conseil de Surveillance de Trader Classified Media

Vice-Président du Conseil de Surveillance de BioMerieux, Pierre-Fabre et de Valeo

Vice-Président du Conseil d'administration de Cargemini

Membre du Conseil de Surveillance d'Editis Holding

Représentant permanent de Sofiservice, puis Orange-Nassau Groep au Conseil de Surveillance de Bureau Veritas

2.1.2. DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale de la Société est assurée par Monsieur Frank Piedelièvre nommé en qualité de Président-Directeur Général par le Conseil d'administration du 3 juin 2009.

Monsieur Piedelièvre est assisté par deux Directeurs Généraux Délégués nommés lors du Conseil d'administration du 3 juin 2009 : Messieurs François Tardan et Philippe Donche-Gay.

Monsieur François Tardan est en charge de la Direction financière du Groupe et assure à ce titre, la direction, le contrôle et la responsabilité des domaines couverts par celle-ci, notamment :

- la comptabilité ;
- le reporting et le budget ;
- le contrôle de gestion ;
- la trésorerie et le financement ;
- l'Audit interne ;

- la communication financière ;
- les affaires fiscales ;
- les affaires juridiques ;
- le *Risk Management* et les assurances de responsabilité ;
- l'éthique ; et
- les systèmes d'information.

En ce qui concerne les acquisitions, il est en charge de la supervision et du suivi des opérations d'acquisition, dans les domaines cités ci-dessus, tant au stade de l'analyse, que de la négociation puis de l'intégration des entités acquises.

Monsieur Philippe Donche-Gay a quant à lui en charge la tâche d'anticiper et de planifier les initiatives d'amélioration opérationnelle du Groupe pour le maintenir aux meilleurs niveaux. Monsieur Philippe Donche-Gay est par ailleurs Directeur des Opérations.

Nom	Âge ^(a)	Adresse professionnelle principale	Mandat	Principale fonction	Début du mandat	Échéance du mandat	Actions détenues au 31/12/2010
François Tardan	58 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur- Général Délégué	Directeur financier de Bureau Veritas	Nommé membre du Directoire le 19 juin 2002 Nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013	496 014
Philippe Donche-Gay	53 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur- Général Délégué	Directeur des Opérations de Bureau Veritas	Nommé membre du Directoire le 27 août 2008 Nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013	-

(a) Au 31 décembre 2010.

(b) Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

François Tardan

François Tardan, membre du Directoire de la Société depuis le 19 juin 2002, a été nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il a commencé sa carrière en 1980 en tant qu'Administrateur Civil au ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire à la Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI). De 1985 à 1994, il a exercé la fonction de Directeur du Développement au sein du groupe Chantiers Modernes où il était chargé de la croissance externe notamment dans le secteur de la gestion de l'énergie et de l'ingénierie de l'environnement en France et aux USA. De 1995 à 1998, il a été Président-Directeur Général de Fondasol SA, société d'ingénierie et de conseil géotechnique. En 1998, il a rejoint la Société en qualité de Directeur Financier du Groupe. Il a été nommé membre du Directoire en 2002. La Direction juridique des risques et de l'éthique, la Direction de l'Audit interne et support aux acquisitions et la Direction des systèmes d'information lui rapportent. François Tardan est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration.

Mandats actuels

Président du Conseil d'administration de la société Financière Saint Géran – FSG

Administrateur de la société DTZ Plc.⁽¹⁾

Mandats intra-groupe

Président du LCIE SAS, de Codde SAS, et de Bureau Veritas Operations France

Président du Conseil d'administration de BIVAC Paraguay, de Soprefira, et de BIVAC International

Gérant de Sedhyca SARL, et de BIVAC World Market

Directeur Général de Bureau Veritas International SAS, de Bureau Veritas France SAS, et de BIVAC BV

Administrateur de Bureau Veritas Consulting Shanghai, Bureau Veritas Quality Services Shanghai, Bureau Veritas India, Bureau Veritas Certification India, Bureau Veritas Malaysia, Bureau Veritas Inspection Malaysia, Bureau Veritas Del Peru, Bureau Veritas Romania Controle International, Bureau Veritas Thailand, Bureau Veritas Italia Holding, Bureau Veritas Hong Kong, Bureau Veritas Consumer Products Services Hong Kong, Bureau Veritas Maroc, Bureau Veritas Lebanon SAL, Bureau Veritas Holdings Inc, Bureau Veritas Certification Canada Inc, Bureau Veritas Namibia Pty Ltd, Amdel Ltd, Amdel Holdings Ltd, Amdel Holdings Finance Ltd, Labmark Pty Ltd, Bureau Veritas UK Holdings Ltd, Bureau veritas UK Ltd, Inspectorate Group Holdings Ltd, Inspectorate Pledgeo Inc

Représentant permanent de Bureau Veritas SA au sein de Bureau Veritas Bangladesh

Superviseur de Bureau Veritas Certification Taiwan

Commissaire de PT Bureau Veritas Indonesia

Administrateur et Directeur financier de Curtis Strauss LLP et de Bureau Veritas Marine Inc

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de la société Concept Group HK Ltd

Philippe Donche-Gay

Philippe Donche-Gay, membre du Directoire de la Société depuis le 27 août 2008, a été nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il a commencé sa carrière chez IBM en 1982 où il exerce diverses fonctions de Direction en France et aux Etats-Unis. En 1994, il rejoint la Direction internationale de Capgemini et participe, à partir de 1996, à la construction d'une entité mondiale dédiée au marché des Télécommunications, dont il devient Directeur Général en 2001. En 2004, il est nommé Directeur Général de Capgemini France. En janvier 2007, il est Directeur Général de Capgemini pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Sud. Membre du Comité exécutif du groupe Capgemini, il est également chargé de la coordination mondiale de la discipline de *Technology Services*. En 2008, il rejoint la Société en qualité de Directeur des Opérations et de membre du Directoire. Philippe Donche-Gay est diplômé de l'École Polytechnique et de l'université de Stanford en Californie.

Mandats actuels

Néant

Mandats intra-groupe

Président de Bureau Veritas Certification Holding SAS

Administrateur de Bureau Veritas UK Ltd

Représentant permanent de Bureau Veritas Certification Holding SAS au sein de Bureau Veritas Maroc

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Directeur Général de Capgemini France SAS

Président de Capgemini Consulting SAS, Capgemini Industrie et Distribution SAS, Capgemini Finance et Services SAS, Capgemini Est SAS, Capgemini Ouest SAS, Capgemini Sud SAS

Président-Directeur Général de Capgemini Telecom SA

Président du Conseil d'administration de Capgemini España SLU, CGTMN US, CGTMN UK Ltd, CGTMN Ireland Ltd, CGTMN Sweden AB, CGTMN Norge AS, CGTMN Finland Oy, CGTMN Nederland BV, CGTMN España SA

Administrateur de CGTMN Belgium N.V, CGTMN Deutschland GmbH, CGTMN Italia SpA et CGTMN Singapore Pte Ltd

Membre du Comité de surveillance de Synaxio

(1) Société cotée.

ABSENCE DE CONDAMNATION POUR FRAUDE, D'INCRIMINATION ET/OU SANCTION PUBLIQUE, OU DE RESPONSABILITÉ POUR FAILLITE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la Société, aucun Administrateur ou Directeur Général Délégué n'a, au cours des cinq dernières années, (i) fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives, à l'exception de Monsieur Frank Piedelièvre qui a été condamné en janvier 2007 à une amende avec sursis pour entrave portée au fonctionnement régulier du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Société en 2002 et en 2003 ; (ii) été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les Administrateurs.

CONVENTIONS AUXQUELLES LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS SONT INTÉRESSÉS ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les Administrateurs et les Directeurs Généraux Délégués sont tenus de communiquer sans délai au Président-Directeur Général

les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont directement intéressés et la Société. Les Administrateurs et les Directeurs Généraux Délégués doivent ainsi notamment communiquer au Conseil d'administration toute convention visée aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce à conclure entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes conclues à des conditions normales.

À l'exception des conventions réglementées poursuivies au cours de l'exercice 2010 présentées au paragraphe Opérations avec les apparentés figurant au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence et à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Bureau Veritas, des Administrateurs et des Directeurs Généraux Délégués de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

À l'exception de l'obligation, prévue par les statuts de la Société, de détenir un minimum de 100 actions pendant la durée de leur mandat, les membres du Conseil d'administration ne sont soumis à aucune restriction contractuelle concernant les actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, hormis les fenêtres négatives telles que définies dans la Charte de déontologie boursière du Groupe.

2.1.3. COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Il rassemble, autour du Président-Directeur Général, les responsables des divisions opérationnelles verticalisées du Groupe (Marine, Services aux gouvernements & Commerce international, Biens de consommation et *Commodities*), les responsables des grandes zones géographiques et des quatre divisions composant le pôle Industrie et Infrastructures et les fonctions support.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacune des quatre divisions verticalisées du Groupe ainsi que le pôle Industrie et Infrastructures est doté de son propre Comité exécutif.

À la date de publication du présent Document de référence, le Comité exécutif est composé de 17 membres, dont le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués :

- **Frank Piedelièvre**, Président-Directeur Général ;
- **François Tardan**, Directeur Général Délégué, Directeur financier ;
- **Philippe Donche-Gay**, Directeur Général Délégué, Directeur des Opérations ;
- **Arnaud André**, en charge des Ressources humaines, de la Qualité, de la communication et de l'Organisation ;
- **Andrew Hibbert**, en charge du Juridique, des Risques et de la *Compliance* ;
- **Sami Badarani**, Directeur financier adjoint ;

- **Patrick Aubry**, responsable des fonctions centrales du pôle Industrie et Infrastructures et des divisions Construction et Inspection & Vérification en Service ;
- **Laurent Bermejo**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Nord et de l'Est ;
- **Pedro Paulo Guimaraes**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amériques ;
- **Laurent Clavel**, responsable de la division Industrie et du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone pacifique ;
- **Jacques Lubetzki**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone France ;
- **Philippe Lanternier**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Asie ;
- **Eduardo Camargo**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amériques latine ;
- **Olivier Butler**, responsable des Opérations pour la division Biens de Consommation ;
- **Bernard Anne**, responsable de la division Marine ;
- **Tony Mouawad**, responsable de la division GSIT et du pôle Industrie et Infrastructures pour les zones Moyen-Orient, Inde, Russie et Afrique ; et
- **Neil Hopkins**, responsable de la division Matières Premières.

2.2. Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

En application de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce tel que modifié par l'ordonnance n°2009-1980 du 22 janvier 2009, le présent rapport rend compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration au cours de l'année 2010, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

En outre, le présent rapport précise les principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, le code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société et enfin mentionne la publication

des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

Le présent rapport, établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, a été préparé avec le soutien de la Direction de l'Audit interne, qui s'est notamment appuyé sur le rapport final de l'AMF sur le Comité d'audit du 22 juillet 2010, de la Direction financière et de la Direction juridique des risques et de l'éthique. Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et des risques lors de ses réunions du 15 décembre 2010 et du 25 février 2011 et par le Comité des nominations et des rémunérations lors de ses séances du 7 décembre 2010 et du 28 février 2011. Il a été examiné sous forme de projet par le Conseil d'administration du 15 décembre 2010 puis approuvé lors de la réunion du 28 février 2011.

2.2.1. CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a engagé en 2007 une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise, et a, dans ce cadre, mis en place un certain nombre de mesures lui permettant notamment de suivre les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise définies par l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) en date du 20 octobre 2003, intitulées « Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 ».

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de la Société a considéré que les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient dans la démarche de

gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé que le code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se référerait serait « le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP et le MEDEF, dont la version d'avril 2010 consolide les principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003, les recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007 et d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants et celles d'avril 2010 sur la représentation des femmes au sein des conseils.

Ce code est disponible sur le site internet du Medef : www.medef.fr et au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce le présent rapport mentionne les dispositions du Code AFEP/MEDEF qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

2.2.2. COMPOSITION, CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'administration de la Société était composé de dix membres : Messieurs Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général, Frédéric Lemoine, Vice-Président, Stéphane Bacquaert, Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Jérôme Charruau, Pierre Hessler, Philippe Louis-Dreyfus, Jean-Michel Ropert et Ernest-Antoine Seillière.

Lors de sa réunion du 15 décembre 2010, le Conseil d'administration a examiné, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations réuni le 7 décembre 2010, le caractère indépendant ou non de ses membres au regard (i) de la définition mentionnée dans le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF d'avril 2010 à savoir « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse

compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et (ii) des critères suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq dernières années ;
- ne pas être mandataire social de l'entreprise depuis plus de douze ans ; et
- ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance.

Sur la base de la définition et des critères mentionnés dans le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF précité cinq des dix administrateurs ont été qualifiés d'indépendants : Messieurs Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Jérôme Charruau, Pierre Hessler et Philippe Louis-Dreyfus.

Le Conseil d'administration a constaté que Monsieur Pierre Hessler, Président du Conseil de surveillance de la Société jusqu'au 27 juin 2005, pouvait de nouveau être qualifié d'indépendant depuis le 27 juin 2010, le critère AFEP/MEDEF qui recommande de ne pas être mandataire social au cours des cinq années précédentes ne s'appliquant plus à lui.

En outre, le Conseil d'administration a constaté que la durée totale des fonctions de Monsieur Jérôme Charruau, dépassera douze ans à l'issue de l'Assemblée annuelle appelée à statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et lui faisait ainsi perdre, en application des critères mentionnés dans le code de gouvernance AFEP/MEDEF, sa qualité d'administrateur indépendant à compter de cette date. Le renouvellement de son mandat ne sera donc pas soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

La composition du Conseil d'administration est détaillée dans le paragraphe Conseil d'administration du présent chapitre. Cette section comprend notamment des informations relatives à l'âge, l'adresse professionnelle, les mandats au sein de la Société, la principale fonction, la date de début et d'expiration des mandats, la biographie détaillée et la liste des mandats exercés par les administrateurs au cours des cinq dernières années.

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cadre des travaux du Conseil d'administration

Les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'administration sont régies par le Règlement intérieur du Conseil d'administration dont la dernière mise à jour date du 25 août 2010.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, de son Vice-Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions des Conseils d'administration (hors séance extraordinaire) est arrêté à la fin de chaque exercice et communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil d'administration (arrêtés des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires (projets d'acquisitions, cautions, avals et garanties) ou les autorisations à donner en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent les comptes annuels ou semestriels.

Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant l'essentiel des points à l'ordre du jour et remis à chaque membre plusieurs jours avant la réunion, afin de permettre un examen préalable des documents par les administrateurs.

En cours de séance, une présentation détaillée des points à l'ordre du jour est réalisée par les membres de la Direction générale. De manière générale, chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par le Président tous les documents utiles. Les Commissaires aux comptes sont également entendus lors des séances d'examen des comptes. Les présentations font l'objet de questions et sont suivies de débats avant le vote. Un projet de procès-verbal détaillé est ensuite transmis aux membres pour examen et commentaires avant d'être approuvé formellement en séance par le Conseil d'administration.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, destiné notamment à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires, a été adopté lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 3 juin 2009. Ce Règlement intérieur a été actualisé lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 août 2010 afin de tenir compte des modifications apportées aux limitations de pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués en ce qui concerne le seuil d'autorisation des projets d'acquisition qui a été porté de 5 à 10 millions d'euros.

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration constitue également la Charte de gouvernance des administrateurs.

Le Règlement intérieur précise que le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires la concernant.

Le Règlement intérieur est divisé en cinq chapitres, dont les principales dispositions sont les suivantes :

- le premier chapitre est consacré en particulier à la mission du Conseil d'administration, à la description des modalités de réunion du Conseil notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication, à la déontologie et à la Charte des administrateurs, et à la rémunération des administrateurs ;
- le second chapitre est consacré aux règles d'indépendance des administrateurs ;
- le troisième et le quatrième chapitres sont consacrés aux censeurs et aux Comités du Conseil d'administration ; et
- le dernier chapitre est consacré aux modalités de modification, d'entrée en vigueur et de publication du Règlement intérieur et à l'évaluation du Conseil d'administration.

Le Règlement intérieur prévoit également des limitations de pouvoirs qui sont détaillées au paragraphe limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués du présent chapitre.

Charte de déontologie boursière

L'objectif de la Société est de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Dans ce contexte, la Société a établi une Charte de déontologie boursière et désigné un *Compliance Officer*. Cette Charte de déontologie boursière a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux mandataires sociaux, personnes assimilées et cadres informés ainsi qu'aux initiés occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

La Charte de déontologie boursière a été modifiée lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 février 2010 afin d'étendre la durée des périodes d'abstention de 15 jours à 1 mois avant les publications financières.

Travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à onze reprises avec un taux de participation de 94%. Les réunions ont duré en moyenne deux heures trente.

S'agissant des questions financières, le Conseil d'administration a revu les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009 et du premier semestre 2010, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2009 et des premiers, deuxième et troisième trimestres 2010 ainsi que la communication financière y afférente. Il a examiné l'activité et la marche des affaires ainsi que les documents de gestion prévisionnelle, la situation financière, l'endettement et le financement à long terme du Groupe. Il a par ailleurs délégué au Président-Directeur Général des pouvoirs en matière de cautions, avals et garanties. Enfin, lors de sa réunion du 15 décembre 2010, le Conseil d'administration a revu le budget du Groupe pour l'exercice 2011.

S'agissant des questions de gouvernance, le Conseil d'administration a examiné les recommandations AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des mandataires sociaux pour l'année 2010, déterminé la rémunération des mandataires

sociaux, et défini les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs. Par ailleurs, le 2 mars 2010 le Conseil d'administration a constaté, sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la réalisation des conditions de performance des plans d'attributions gratuites d'actions et d'options de souscription d'actions du 3 juillet 2009. Le Conseil d'administration a également approuvé le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques. Enfin, le Conseil d'administration a modifié la Charte de déontologie boursière lors de sa réunion du 3 février 2010 afin d'étendre les périodes d'abstentions de 15 jours à 1 mois avant les publications financières.

Les travaux du Conseil d'administration ont également porté sur les différentes opportunités d'acquisition ou de cession. Le Conseil d'administration a notamment étudié le projet d'acquisition de la société Inspectorate ainsi que les modalités de son intégration au sein du Groupe.

Le Conseil d'administration faisant usage des délégations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé la mise en œuvre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et d'un plan de *stock-options* au bénéfice des managers. Il a également autorisé le Président-Directeur Général à mettre en œuvre le programme de rachat d'actions et à reconduire le contrat de liquidité.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF de décembre 2008 et en application de l'article 5.4 de son Règlement intérieur, la Société a procédé à l'évaluation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses Comités.

Comme l'année précédente, cette évaluation a été confiée au Président du Comité des nominations et des rémunérations, et a été réalisée au moyen d'entretiens téléphoniques individuels avec les administrateurs.

Les résultats de cette évaluation ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors du Comité des nominations et des rémunérations du 7 décembre 2010 avant d'être présentés au Conseil d'administration lors de sa réunion du 15 décembre 2010. Dans le cadre de cette évaluation ont été jugés en progrès et satisfaisants : la qualité de l'information sur les résultats, les comptes rendus des travaux des Comités, la qualité des débats et plus généralement le fonctionnement du Conseil d'administration et des Comités. Certaines pistes d'amélioration ont été suggérées et ont donné lieu à l'adoption par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, d'un plan d'actions pour 2011 en quatre points relatifs notamment à la diversification de la composition du conseil d'administration et à la revue des activités du Groupe.

Comités du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la faculté pour le Conseil de créer en son sein un ou plusieurs comités destinés à nourrir la réflexion de ses membres, à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Les Comités ont un rôle consultatif, ils sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumet à leur examen, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de compte rendu, de propositions ou de recommandations.

En 2010, le Conseil d'administration a été épaulé dans l'exercice de ses missions par trois Comités spécialisés dont les membres sont tous issus du Conseil d'administration : le Comité d'audit et des risques, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité stratégique.

Comité d'audit et de risques

Le Comité d'audit et des risques s'est doté lors de sa réunion du 27 juillet 2009 d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Il prépare et facilite le travail du Conseil d'administration sur ces points.

Il a plus particulièrement pour missions :

- l'examen de la pertinence du choix du référentiel comptable, de la permanence des méthodes comptables appliquées, des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives et du périmètre de consolidation ;
- l'examen, avant qu'ils soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société dont les communiqués sur l'information trimestrielle et les résultats ;
- la revue et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de la sécurité des systèmes d'information ;
- l'examen des risques, des contentieux et des engagements hors bilan significatifs ;
- la formulation de propositions au Conseil d'administration pour la nomination des Commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités ; et
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes et le contrôle de leur indépendance. Dans le cadre du contrôle de l'indépendance et pour les missions dont le montant des honoraires est inférieur à 150 000 euros, le Comité se fait communiquer une fois par an lors de l'arrêté des comptes annuels le détail des honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les autres sociétés du Groupe aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société. Pour les missions dont le montant des honoraires est supérieur ou égal à 150 000 euros (notamment Audits d'acquisition) l'approbation préalable des membres du Comité sera requise avant d'engager de telles missions.

Le Comité d'audit et des risques doit rendre compte de ses travaux au Conseil d'administration et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil d'administration sur les points ci-dessus.

Il se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins avant chaque publication financière.

Le Comité d'audit et des risques peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction générale et les Commissaires aux comptes de la Société.

Il peut, dans l'exercice de ses missions et après en avoir informé le Président du Conseil d'administration et à charge d'en rendre compte au Conseil d'administration, se faire communiquer par la Direction générale tout document qui lui paraîtrait utile à l'exercice

de sa mission et auditionner tout ou partie des membres de la Direction générale ou toute autre personne que le Comité jugera utile d'auditionner.

Le Comité d'audit et des risques peut également se faire assister en réunion de tout tiers de son choix (expert, conseil, avocat ou Commissaire aux comptes) et inviter les membres de la Direction générale à assister à ses réunions.

Conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008, et sauf exception justifiée par l'urgence, les informations nécessaires aux délibérations du Comité sont adressées dans un délai de quelques jours avant la réunion et, dans la mesure du possible, l'examen des comptes par le Comité se fait au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2010, le Comité d'audit et des risques était composé de quatre membres : Messieurs Aldo Cardoso, Président, Jean-Michel Ropert, Stéphane Bacquaert et Jérôme Charreau. Sur la base de leurs expériences professionnelles, la Société estime que les membres du Comité d'audit et des risques ont la compétence financière et comptable requise pour être membre. Dans la mesure où la Société est contrôlée par un actionnaire de référence, la proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le code AFEP/MEDEF de décembre 2008 n'est pas respectée, néanmoins la majorité des membres est indépendante.

Le Comité d'audit et des risques s'est réuni à huit reprises au cours de l'année 2010, avec un taux de participation de 91%. Le Directeur financier, le Directeur des Services comptables et de gestion, le Directeur de l'Audit interne et le Directeur juridique, des risques et de la compliance ont participé aux réunions du Comité.

En 2010, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009, des résultats semestriels 2010, du chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2009 et des premiers, deuxième et troisième trimestres 2010 et des communiqués et présentations financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes aux dits comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur les *Impairment test* et le *cash*. Les garanties émises par la maison mère et les engagements hors-bilan significatifs ont également fait l'objet d'un examen particulier.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur la documentation financière du Groupe, le projet de distribution de dividende au titre de l'exercice 2009, l'évolution de la dette et les opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu, de manière semestrielle, les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions.

Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs été associé à la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier, l'analyse et la maîtrise des risques opérationnels. Les résultats lui ont été communiqués et les plans d'actions présentés.

En outre, deux séances ont été plus particulièrement centrées sur les risques, le Comité d'audit et des risques a ainsi examiné la gestion et la prévention des risques, la cartographie des risques, les contentieux significatifs, les provisions, le renouvellement des couvertures d'assurance de responsabilité professionnelle ainsi

que les procédures de contrôle interne. Le *Compliance Officer* a présenté au Comité un rapport sur le déploiement et la mise en œuvre du *Compliance* programme du Groupe.

Le Comité a également examiné l'appel d'offres relatif au renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes qui expiraient lors de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2010 et a recommandé le renouvellement des deux Cabinets en place, qui a été approuvé par l'Assemblée du 1^{er} juin 2010.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques a fait un compte-rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du Comité au Conseil d'administration. Dans ce cadre, le Président a notamment présenté au Conseil les recommandations, conclusions et/ou observations du Comité sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil au cours de laquelle les dits comptes ont été arrêtés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil d'administration au Comité d'audit et des risques.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à toutes les réunions du Comité d'audit et des risques et ont à cette occasion présenté leurs travaux et les options comptables retenues.

Comité stratégique

Le Comité stratégique s'est doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêté des orientations stratégiques du Groupe, le budget du Groupe et ses révisions ainsi que les projets d'acquisitions et de cession notamment ceux soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2010, le Comité stratégique était composé de trois membres : Messieurs Frédéric Lemoine, Président, Patrick Buffet et Pierre Hessler. Deux tiers des membres sont indépendants.

Au cours de l'année 2010, le Comité stratégique s'est réuni à neuf reprises, avec un taux de participation de 100%. Il a principalement examiné l'opportunité et la faisabilité de différentes options stratégiques se présentant au Groupe notamment l'acquisition d'Inspectorate.

Le Président du Comité stratégique a rendu compte régulièrement de l'activité du Comité au Conseil d'administration.

Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est chargé de faire des propositions au Conseil d'administration sur la sélection des membres de la direction générale, la sélection des membres indépendants du Conseil d'administration, la succession des mandataires sociaux et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Au 31 décembre 2010, le Comité des nominations et des rémunérations était composé de trois membres : Messieurs Pierre Hessler, Président, Frédéric Lemoine et Philippe Louis-Dreyfus. Deux tiers des membres, dont le Président, sont indépendants. Le Président-Directeur Général a assisté à toutes les réunions du Comité.

Au cours de l'année 2010, le Comité des nominations et des rémunérations du Conseil d'administration s'est réuni quatre fois avec un taux de participation de 83%. Il a examiné en particulier, lors

de ses séances de février et décembre 2010, respectivement pour l'année 2009 et 2010, les recommandations du Code AFEP/MEDEF à la lumière des mesures mises en place au sein de la Société en ce domaine et a présenté au Conseil d'administration les résultats de son évaluation de conformité. Par ailleurs, il a étudié la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que les critères quantitatifs et qualitatifs permettant de déterminer les parts variables de ces rémunérations au titre de l'exercice 2009 et a recommandé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions et d'un plan d'options de souscription d'actions, approuvés par le Conseil d'administration du 26 juillet 2010. Le Comité des nominations et des rémunérations a également travaillé sur les problématiques de *Succession Plan*. Enfin, il a étudié l'opportunité et recommandé au Conseil d'administration de modifier la Charte de déontologie boursière du Groupe afin d'étendre les périodes d'abstention de 15 jours à 1 mois avant les publications financières et examiné les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs pour la période allant du 3 juin au 31 décembre 2009 ainsi que pour l'année 2010.

Le Président du Comité des nominations et des rémunérations rend compte au Conseil d'administration de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porte à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, actualisé le 25 août 2010, définit les rôles respectifs du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués et prévoit également des limitations aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

Outre les décisions visées par la Loi nécessitant l'autorisation préalable du Conseil d'administration, l'approbation préalable des Administrateurs est requise, pour les décisions du Directeur Général ou des Directeurs Généraux Délégués suivantes :

- (i) approbation du budget annuel ;
- (ii) toute mise en place par la Société de plans d'options ou d'actions gratuites et toute attribution au Comité de direction du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- (iii) toute mise en œuvre d'une procédure prévue au Livre VI du Code de commerce ou procédure équivalente visant la Société ou toutes filiales françaises ou étrangères contribuant à plus de 5% du résultat opérationnel ajusté (ROA) du Groupe ;
- (iv) toute modification substantielle des règles de gouvernement d'entreprise relatives au contrôle interne visées à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- (v) tout achat d'actions de la Société, à l'exception de ceux effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité préalablement approuvé par le Conseil d'administration ;
- (vi) toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission sur un marché réglementé ou du retrait de la cote de tout instrument financier émis par la Société ou l'une de ses filiales ;
- (vii) toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social ou à annuler des titres de la Société ;

- (viii) sous réserve des pouvoirs que la Loi et les statuts attribuent à l'Assemblée générale, toute nomination, révocation, renouvellement ou non-renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes, y compris dans toutes filiales françaises ou étrangères dont les capitaux propres dans les comptes consolidés dépassent 50 millions d'euros ;
- (ix) toute opération visée ci-dessous dès lors que son montant unitaire dépasse 10 millions d'euros et pour autant que l'opération n'ait pas été autorisée dans le budget annuel :
- acquisition ou cession d'actifs mobiliers ou immobiliers de la Société (autres que ceux visés ci-dessous),
 - acquisition ou cession de participations ou de fonds de commerce,
 - accord de partenariat assorti d'un investissement du montant visé ci-dessus ;
- (x) tout accord d'endettement, tout financement ou tout engagement hors bilan de la Société (non déjà visé au présent article et autre que les cautions avals et garanties) supérieur à un montant global annuel ou par opération de 50 millions d'euros ;
- (xi) toute approbation donnée par la Société à des sociétés contrôlées directement ou indirectement de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes ix et x ci-dessus ;
- (xii) l'octroi de toute sûreté destinée à garantir les engagements pris par la Société d'un montant unitaire supérieur à 5 millions d'euros ;
- (xiii) la mise en place de mécanismes d'intéressement ou de participation au niveau de la Société ou au niveau du Groupe globalement ;
- (xiv) en cas de litige, conclusion de toute transaction ayant un impact net pour le Groupe (après prise en compte des assurances) supérieur à 10 millions d'euros ;
- (xv) embauche/nomination, licenciement/révocation et rémunération annuelle des membres du Comité de direction ;
- (xvi) toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel.

Ces limitations de pouvoirs du Directeur Général sont établies à titre d'ordre interne et sont inopposables aux tiers en application des dispositions de l'article L. 225-56-I alinéa 3 du Code de commerce.

PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations des administrateurs

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 400 000 euros par l'Assemblée générale du 3 juin 2009.

Les modalités d'attribution des jetons de présence ont été modifiées par le Conseil d'administration du 3 juin 2009 afin de tenir compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil et aux Comités.

En 2010, les jetons de présence ont été alloués sur la base suivante :

Administrateurs :

- forfait de 12 000 euros par Administrateur ; et
- présence : 1 000 euros par séance du Conseil d'administration.

Présidence de Comité :

- forfait de 20 000 euros et 40 000 euros pour le double Comité d'audit et des risques ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Membres de Comités :

- forfait de 5 000 euros par membre ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Le montant total des jetons de présence versés aux administrateurs est plafonné sur la base du nombre de réunions anticipé par le Conseil d'administration.

Le détail des rémunérations versées aux administrateurs au cours de l'exercice 2010 est mentionné dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

Rémunération du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués

Lors de sa réunion du 2 mars 2010, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, a arrêté les règles et principes applicables pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés à Messieurs Piedelièvre, Donche-Gay et Tardan respectivement Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués.

Ces rémunérations se composent d'une partie fixe et d'une partie variable dont les modalités ont été revues par le Conseil d'administration.

La part variable de la rémunération du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués a deux composantes :

- une composante quantitative liée à l'achèvement d'un objectif budgétaire de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) ; et
- une composante qualitative liée à l'atteinte d'objectifs qualitatifs individuels.

Le détail des principes et règles arrêtées pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués ainsi que le détail des rémunérations versées en 2010 est mentionné dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

2.2.3. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LE GROUPE

APPROCHE GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

La Direction Générale du Groupe s'assure de la mise en œuvre des objectifs du contrôle interne notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe, sur la base des principes et de l'organisation précédemment définis par le Conseil d'administration.

Le contrôle interne mis en place au sein des sociétés du Groupe repose sur les fondements suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier régulier ;
- le suivi d'indicateurs pertinents par les différentes directions du groupe ; et
- une revue régulière et ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ; et
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité des directions centrales dans leurs domaines de compétences respectifs : Finance et Contrôle de Gestion, Juridique, Risques et Compliance, Ressources humaines, Qualité, et Technique.

- La Direction Financière gère l'ensemble des informations financières consolidées du Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe. Dans ce cadre, la Direction Financière définit un ensemble de procédures, outils et références qui visent à la qualité et à la cohérence des informations transmises (reporting de gestion, états financiers).
- La Direction Juridique, Risques et Compliance, est en charge des Affaires Juridiques, du *Risk Management* et du Programme de Conformité (*Compliance Programme*) du Groupe. Fonction support des opérationnels pour la revue des aspects juridiques des appels d'offres et contrats importants, elle gère directement ou supervise, selon les cas, les contentieux opérationnels du Groupe. En ce qui concerne les risques, elle anime l'identification des risques principaux associés aux activités du Groupe et définit les politiques de gestion des risques, et les procédures de revue des appels d'offres et contrats du Groupe en liaison étroite avec les opérationnels et les Directions Technique et Qualité du Groupe. Elle met enfin en place les polices d'assurances du Groupe. Concernant la conformité, elle définit, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité (*Compliance Programme*), comprenant le Code d'éthique, les procédures internes d'application, les formations, et la réalisation d'Audits réguliers (internes et externes).
- La Direction des Ressources humaines définit les politiques d'évaluation et de rémunération des Managers du Groupe et

s'assure que l'ensemble des salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.

- La Direction Qualité définit le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle contrôle l'application des procédures et mesure la satisfaction des clients.
- Les Directions Technique(s) ont pour objet de définir la politique de maîtrise des risques techniques, de contrôler la qualité technique des prestations réalisées, la qualification technique des organisations et des intervenants ainsi que l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe.

Chaque Direction s'appuie sur des réseaux locaux qui diffusent les procédures et contrôlent leur mise en œuvre au niveau des entités opérationnelles. Elles ont pour mission d'auditer les entités opérationnelles, de définir éventuellement des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre des dites actions. Ces réseaux locaux peuvent éventuellement être communs à plusieurs Directions, notamment en ce qui concerne les aspects techniques, qualité et gestion des risques opérationnels.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Revue des dispositifs de Contrôle Interne au regard des objectifs du Cadre de Référence de l'AMF

Bureau Veritas a décidé d'adopter les principes généraux du cadre de Référence de l'AMF en 2007 et a engagé en conséquence un projet de mise en place de ses préconisations ainsi que des adaptations rendues nécessaires par la mise à jour de juillet 2010. L'objectif de ce projet est d'apporter aux principales filiales du Groupe un outil leur permettant d'une part de s'auto-évaluer et d'autre part d'identifier de manière objective et réaliste les domaines de progrès en matière de dispositif de contrôle interne.

En application dudit Cadre de référence, trois questionnaires d'auto-évaluation du contrôle interne sont utilisés depuis 2007 :

1. le premier, portant sur les principes généraux de contrôle interne ainsi que sur certains aspects financiers stratégiques, a été complété par Bureau Veritas SA en 2007 et est mis à jour annuellement ;
2. le deuxième, portant plus spécifiquement sur le contrôle interne comptable et financier, en particulier le pilotage de l'organisation comptable et financière au niveau central, a été complété en 2007 par Bureau Veritas SA et est également mis à jour annuellement ; et
3. le troisième, portant plus spécifiquement sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière a été étendu progressivement aux principales filiales du Groupe. En 2008 et 2009, ce questionnaire a été progressivement déployé au sein des principaux pays et des plateformes comptables (France, Espagne, Royaume-Uni, USA, Brésil, Hong Kong et Australie en 2008, puis Japon, Marine Chine, Allemagne, Pays-Bas, Chili, Italie, Consumer Products Services Shanghai en 2009), soit en deux ans plus de 70% de l'activité du Groupe dans toutes les zones géographiques.

Cet exercice d'auto-évaluation continu permet de s'assurer de l'application des principes comptables défini dans le Manuel d'administration et de gestion du Groupe (MAG), de faire un état des lieux des processus de contrôle existants dans les différentes zones géographiques et de mettre en place régulièrement des actions d'améliorations.

Production de l'information financière et comptable

Pour la mise en œuvre des procédures de contrôle interne relatives à la production de l'information financière et comptable, le Groupe s'appuie sur :

- **Le référentiel externe** intégrant l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit notamment ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis l'exercice 2005 ;
- **Le référentiel interne** constitué par le Manuel d'organisation et des procédures générales qualité du Groupe et le Manuel de Gestion (MAG) regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales.

La Direction Financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité dans des délais courts et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

Elle a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie et en particulier les risques de couverture et de taux de change, de piloter la politique fiscale et de superviser les risques de crédit. Elle est un élément moteur dans les initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (*Shared services centers*) ou de globalisation des achats.

La Direction Financière s'appuie sur un réseau structuré de responsables financiers dans toutes les filiales du Groupe, ces responsables travaillant en collaboration avec les opérationnels mais reportant fonctionnellement au Directeur financier du Groupe. Les filiales opérant dans les différents pays ont pour mission de mettre en œuvre les politiques, normes, et procédures définies par le Groupe.

Le processus budgétaire est très structuré, il est construit sur une base *bottom-up* qui permet de fixer des objectifs à un niveau très détaillé (*business units*). Le budget qui en résulte est donc un instrument de contrôle pertinent pour suivre mensuellement l'activité au niveau de chaque pays/activité. Ce contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent à la Direction Financière du Groupe un suivi et un bouclage centralisés et permanents des informations financières et comptables.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Rôle de la Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions

Audit interne

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a pour mission d'effectuer des Audits, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Ces Audits sont réalisés en fonction d'un planning annuel validé par la Direction Générale et revu par le Comité d'audit et des risques. Le choix des entités auditées est principalement lié à l'absence d'Audits récents, à des changements de management, ou à des variations par rapport aux budgets ou aux résultats d'entités comparables.

Les audits ont pour objectifs d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de reporting, ainsi que l'optimisation et l'efficacité des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principaux cycles et procédures qui font l'objet des audits sont :

- l'organisation interne ;
- la trésorerie ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les ventes et les clients ;
- les Ressources humaines ; et
- les procédures de clôture et le reporting.

Les rapports d'audit sont émis à l'attention du management des unités opérationnelles, de leur hiérarchie, des Directions Centrales Fonctionnelles et de la Direction Générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent des engagements de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

Le Comité d'audit et des risques revoit deux fois par an les conclusions des Audits internes réalisés et le suivi des recommandations et plans d'actions. La Direction de l'Audit interne a par ailleurs renforcé les missions de suivi de mise en place de ses recommandations sur site dans l'année suivant l'Audit afin d'améliorer le dispositif de contrôle ainsi que la qualité de ses recommandations.

Support aux acquisitions

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions puis dans le cadre du processus d'intégration post-acquisition. Depuis 2004, une procédure spécifique appelée *Post Merger Integration Plan* (PMIP) a été mise en place pour améliorer le processus d'intégration des acquisitions. Cette procédure a pour objet de définir dans chaque domaine (Finance, Juridique - Risques et Compliance, Ressource humaines, Communication, Informatique, Systèmes d'information, Assurance et Qualité) les actions d'intégration à effectuer et les plannings de réalisation, en tenant compte notamment des informations collectées lors des phases d'Audits préalables (*Due diligence*). Le planning de l'intégration est revu avant l'acquisition. Une partie des effectifs de la Direction de l'Audit interne a été mobilisée sur l'intégration d'Inspectorate dès le dernier trimestre 2010.

Les intégrations sont menées par les responsables des zones ou des activités concernées, et soutenues par l'ensemble des fonctions supports du siège. À l'issue du PMIP, la Direction de l'Audit interne procède à une revue critique du processus qui permet d'évaluer les forces et les faiblesses et d'améliorer les procédures.

Procédures de gestion des risques et de suivi des litiges

La politique de gestion des risques au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de la responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre concernant un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une prestation par une entité du Groupe.

La gestion des risques s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différentes divisions et zones géographiques du Groupe. Cette organisation s'appuie sur trois structures transversales : la Direction Juridique, Risques et Compliance, les Directions Technique(s) et la Direction Qualité.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale de prévention des risques formalisée et déclinée au sein des divisions et des zones géographiques.

La conduite de la politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation de réseaux de personnes responsables de la gestion de risques, et ce sous tous leurs aspects : technique, qualité, juridique et compliance afin qu'ils concourent ensemble à la réduction des risques de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'administration.

Le Groupe a également mis en place des procédures permettant une évaluation semestrielle des contentieux, en collaboration avec les unités opérationnelles, la Direction Juridique, Risques et Compliance et la Direction Financière.

La procédure de suivi des litiges figure dans la politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les directeurs d'entités opérationnelles, les divisions, et la Direction Juridique, Risques et Compliance. Chaque division définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs définis au sein du Groupe, consistant notamment à :

- identifier les contentieux dès leur origine ;
- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées ;
- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe ; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la Direction Juridique, Risques et Compliance.

Les règles internes applicables à la comptabilisation de provisions pour litiges sont présentées dans les notes annexées aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés du présent Document de référence.

Procédures de suivi des Accréditations/Rôle des Directions techniques

Bureau Veritas bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou *licence to operate* (accréditations, agréments, délégations, etc.) qui émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces Autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des Audits émanant des autorités concernées.

Les Directions technique(s) ont pour objet de s'assurer que les prestations fournies par chaque entité de Groupe sont réalisées en conformité avec les standards Bureau Veritas (l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe) et dans le respect du cahier des charges à caractère réglementaire ou privé de l'organisme délivrant l'autorisation d'exercer.

En fonction du domaine d'activités, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée :

- dans les métiers gérés de manière globale et qui fournissent des prestations homogènes (Marine, Certification, Biens de consommation, et Contrats de Gouvernement), les Directions Techniques sont centralisées et fournissent des méthodologies et des règles applicables partout dans le monde ;

- dans les métiers gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, des Directions Techniques locales fournissent des méthodologies et des règles applicables dans leur pays/région sous le contrôle d'une Direction Technique Centrale.

Les différentes Directions Techniques(s) s'appuient sur un réseau structuré de responsables Techniques dans chaque division et réalisent chaque année un certain nombre d'Audits techniques pour s'assurer du respect des normes et des méthodologies définies par le Groupe.

Rôle de la Direction de la Qualité/Certification ISO

La Direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler l'application du *business model* du Groupe et de s'assurer du respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9 001 par BSI, organisme indépendant et international, depuis 15 ans.

La Direction de la Qualité a pour objectif de développer les ventes, en renforçant la réputation du Groupe auprès des autorités réglementaires, en développant une culture de la qualité chez les managers du réseau et en mesurant constamment la satisfaction des clients.

La Direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans toutes les zones géographiques (couvrant les divisions Construction, IVS, Industrie et Certification) et au niveau central pour les divisions verticalisées (Marine, Biens de consommation et GSIT). Sa responsabilité est de produire une définition claire des objectifs de chacun et de s'assurer que les outils de mesure de la performance sont en place.

Rôle de la Direction Groupe des Ressources humaines

Malgré l'importance des règles et contraintes locales dans la gestion des Ressources humaines, la Direction des Ressources humaines du Groupe s'assure de la cohérence des politiques d'évaluation et de rémunération des Managers du Groupe. Tous les Managers du Groupe (environ 1 700 employés hors Inspectorate) et leurs performances annuelles sont suivis sur un logiciel intégré (*Peoplesoft*) qui permet de s'assurer de l'émergence des « talents » et de contrôler que les principaux salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.

La Direction des Ressources humaines suit aussi, au travers d'un réseau de responsables Ressources humaines, un certain nombre d'indicateurs clés comme le taux d'attrition ou les évolutions de la masse salariale. Lors du processus budgétaire annuel, l'analyse des indicateurs permet de maîtriser, au niveau des principaux pays, les risques liés aux augmentations des coûts de personnel.

Programme de Conformité (Compliance Programme)

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés. Bureau Veritas, membre de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*), a mis en place dans l'ensemble du Groupe, un programme dédié à l'éthique, sa mise en œuvre et son contrôle, par l'adoption en 2003 d'un Code d'éthique, applicable à l'ensemble de ses activités.

Ce Code d'éthique, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles éthiques sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Fin 2009, à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société, un nouveau programme de conformité (*Compliance Programme*) a été mis en place avec pour objectif de renforcer la connaissance et la mise en œuvre effective du Code d'éthique du Groupe par tous les collaborateurs et d'être en mesure de le démontrer.

Ce nouveau programme de conformité (*Compliance Programme*) comprend une version mise à jour du Code d'éthique (désormais disponible en vingt-deux langues contre six auparavant) ; un nouveau manuel de procédures internes facile d'accès pour tous les collaborateurs et traduit en six langues et un module de formation obligatoire *e-learning* pour tous les collaborateurs, disponibles en douze langues. Un réseau dédié de responsables du déploiement a été constitué. Ce nouveau réseau est animé par une équipe projet au siège. Au 30 novembre 2010, plus de 96% des salariés du Groupe avaient suivi le *e-learning*.

Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres ont été désignés par le Conseil d'administration est composé du Président-Directeur Général, du Directeur Général Délégué en charge des Finances et du responsable de la conformité du Groupe (*Group Compliance Officer*). Ce Comité traite tous les problèmes d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du programme de conformité (*Compliance Programme*). Le *Group Compliance Officer* s'appuie sur un réseau de responsables de la conformité, relais de la fonction dans les zones et régions géographiques et les divisions.

Dans les unités opérationnelles, chaque directeur d'unité est responsable de l'application du Programme de Conformité (*Compliance Programme*) par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des directeurs de région, de zone et de division auxquels il est rattaché. À cet effet, il est de la responsabilité de chaque directeur de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officer* qui informe le Comité d'éthique de tout manquement grave au Code d'éthique, en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un Audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions, des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, sont prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'Audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'attention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe.

Bien que la Société apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif soit, ou ait été, respecté en toutes circonstances.

RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit et des risques de la Société est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière ; de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ; du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, consolidés par les Commissaires aux comptes ; et de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Ces travaux ont donné lieu à un rapport présenté au Conseil d'administration.

En 2010, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009, des résultats semestriels 2010, du chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2009 et des premiers, deuxième et troisième trimestres 2010 et des communiqués et présentations financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes aux dits comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur les *Impairment test* et le *cash*. Les garanties émises par la maison mère et les engagements hors-bilan significatifs ont également fait l'objet d'un examen particulier.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur la documentation financière du Groupe, le projet de distribution de dividende au titre de l'exercice 2009, l'évolution de la dette et les opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu, de manière semestrielle, les conclusions des Audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions.

Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs été associé à la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier, l'analyse et la maîtrise des risques opérationnels. Les résultats lui ont été communiqués et les plans d'actions présentés.

En outre, deux séances ont été plus particulièrement centrées sur les risques, le Comité d'audit et des risques a ainsi examiné la gestion et la prévention des risques, la cartographie des risques, les contentieux significatifs, les provisions, le renouvellement des couvertures d'assurance de responsabilité professionnelle ainsi que les procédures de contrôle interne. Le *Compliance Officer* a présenté au Comité un rapport sur le déploiement et la mise en œuvre du *Compliance* programme du Groupe.

Le Comité a également examiné l'appel d'offres relatif au renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes qui expiraient lors de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2010 et a recommandé le renouvellement des deux Cabinets en place, qui a été approuvé par l'Assemblée du 1^{er} juin 2010.

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

En 2009 et 2010, le Groupe a effectué des cartographies des risques sur les divisions Construction et Industrie pour mettre à jour ses connaissances, identifier et quantifier les risques du Groupe et améliorer les dispositifs existants de gestion des risques.

Au cours de l'exercice 2010, la maîtrise des risques opérationnels a été renforcée par la densification et la spécialisation des centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » qui puissent être utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

Le Groupe entend également promouvoir dans les années à venir, une approche beaucoup plus coordonnée et intégrée des Audits du réseau : Audits internes, Audits financiers externes, Audits qualité, Audits des autorités d'accréditations, et Audits techniques.

2.2.4. MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Les modalités relatives à cette participation sont détaillées à l'article 26 des statuts de la Société. Un résumé de ces règles figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

2.2.5. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

La structure du capital figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le Capital du présent Document de référence.

Les clauses de changement de contrôle définies dans la documentation financière de la Société figurent au chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

2.2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE BUREAU VERITAS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration, un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Olivier Thibault

Bellot Mullenbach & Associés
Pascal de Rocquigny

2.3. Rémunération des dirigeants

2.3.1. RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de Bureau Veritas a procédé à l'analyse des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées à la lumière des mesures mises en place au sein de la Société en ce domaine. Par un communiqué de presse en date du 19 décembre 2008, le Groupe a indiqué adhérer à ces recommandations.

L'ensemble des informations normalisées conformes aux recommandations AFEP/MEDEF sont présentées ci-après :

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont fixées par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

La rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général s'établissent respectivement à 910 000 euros et 455 000 euros, inchangées par rapport à 2009. La rémunération variable cible représente 50% de la rémunération fixe et est assise pour moitié sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) et pour l'autre moitié sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. Après examen de la réalisation desdits objectifs au titre de 2010, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations à 494 931 euros. Frank Piedelièvre a par ailleurs renoncé au paiement de ses jetons de présence.

La rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Philippe Donche-Gay au titre de son contrat de travail de Directeur des Opérations, s'établissent respectivement à 550 000 euros et 300 000 euros, inchangées par rapport à 2009. La rémunération variable cible est assise pour 60% sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté et pour 40% sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. Après examen de la réalisation desdits objectifs au titre de 2010, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations à 296 328 euros. La rémunération annuelle brute au titre de son mandat social de Directeur Général Délégué est maintenue à 50 000 euros.

La rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature de François Tardan, Directeur Général Délégué en Charge des Finances, Affaires Juridiques, Systèmes d'Information, versée en France et aux États-Unis s'établit à 471 568 euros. La rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de François Tardan est maintenue à 220 000 euros et est assise pour 40% sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) et pour 60% sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. Après examen de la réalisation desdits objectifs au titre de 2010, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations à 227 454 euros.

Le Conseil d'administration lors de sa réunion du 2 mars 2010 a décidé, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, de fixer, à partir de 2010, un plafond à la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux, en application des recommandations du Code AFEP/MEDEF :

- pour Frank Piedelièvre, plafonnement de la rémunération variable à 75% de la rémunération fixe annuelle brute ;
- pour Philippe Donche-Gay, plafonnement de la rémunération variable à 75% de la rémunération fixe annuelle brute (mandat social inclus) et
- pour François Tardan, plafonnement de la rémunération variable à 1,5 fois le montant de bonus cible brut.

Bien que les critères qualitatifs et quantitatifs d'attribution de la rémunération variable de chacun des trois dirigeants mandataires sociaux soient préétablis et définis de manière précise, pour des raisons de confidentialité et de respect du secret des affaires, le Document de référence 2010 ne les présente pas détaillés.

Les dirigeants mandataires sociaux susmentionnés de Bureau Veritas ne bénéficient d'aucun système de régime de retraite supplémentaire.

Aucune indemnité de départ n'est prévue au titre de leurs mandats sociaux.

Philippe Donche-Gay bénéficie au titre de son contrat de travail d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, pouvant représenter jusqu'à 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et bonus au titre du contrat de travail) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute lourde ou grave ou cas de force majeure) dans les trois années à compter de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital, paragraphe 6.9. Opérations avec les apparentés du présent Document de référence.

TABLEAU N°1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Frank Piedelièvre Président-Directeur Général		Philippe Donche-Gay Executive Vice-Président Directeur Général Délégué en charge des Opérations		François Tardan Executive Vice-Président Directeur Général Délégué en charge des Finances, Affaires Juridiques, Systèmes d'Information	
	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 408 278 ^(a)	1 337 880	899 208 ^(a)	884 601	701 902 ^(a)	674 316
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	587 400 ^(b)	675 000 ^(b)	293 700 ^(b)	337 500 ^(b)	440 550 ^(b)	337 500 ^(b)
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	846 000 ^(b)	496 000 ^(b)	423 000 ^(b)	248 000 ^(b)	634 500 ^(b)	248 000 ^(b)
TOTAL	2 841 678	2 508 880	1 615 908	1 470 101	1 776 952	1 259 816

(a) Les rémunérations variables au titre de 2010 ont été fixées le 16 mars 2011 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

(b) Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance (voir paragraphe politique d'intéressement à long terme ci-après).

TABLEAU N° 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Frank Piedelièvre Président-Directeur Général				Philippe Donche-Gay Executive Vice-Président Directeur Général Délégué en Charge des Opérations				François Tardan Executive Vice-Président Directeur Général Délégué en Charge des Finances, Affaires Juridiques, Systèmes d'Information			
	Exercice 2010		Exercice 2009		Exercice 2010		Exercice 2009		Exercice 2010		Exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	910 000	910 000	910 000	910 000	600 000	600 000	600 000	600 000	471 568	471 568	471 436	471 436
Rémunération variable	494 931 ^(a)	425 000	425 000	387 679	296 328 ^{(a)(c)}	283 401 ^(b)	283 401 ^(b)	108 902	227 454 ^(a)	200 000	200 000	205 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	- ^(d)	- ^(d)	- ^(d)	- ^(d)	-	-	-	-	-	-	-	-
Avantages en nature (véhicule de fonction)	3 347	3 347	2 880	2 880	2 880	2 880	1 200 ^(e)	1 200 ^(e)	2 880	2 880	2 880	2 880
TOTAL	1 408 278	1 338 347	1 337 880	1 300 559	899 208	886 281	884 601	710 102	701 902	674 448	674 316	679 316

(a) Les rémunérations variables dues au titre de 2010 ont été fixées le 16 mars 2011 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

(b) Montant brut d'intéressement, au titre de l'exercice 2009 versé en 2010 non connu au jour de publication du Document de référence 2009. Le Document de référence 2010 actualise ce montant dû au titre de l'exercice 2009 et versé à Philippe Donche-Gay en 2010 (montant indiqué dans le Document de référence 2009 : 268 500 euros).

(c) Montant brut d'intéressement, au titre de l'exercice 2010, allant être versé ou placé en 2011 non connu au jour de publication du Document de référence 2010.

(d) Frank Piedelièvre a renoncé au paiement de ses jetons de présence en sa qualité de Président-Directeur Général.

(e) Mise à disposition d'un véhicule de fonction pour Philippe Donche-Gay à partir du 1^{er} août 2009.

Il est rappelé que les rémunérations fixes et les montants cibles de la rémunération variable de Frank Piedelièvre et Philippe Donche-Gay n'ont pas évolué entre 2009 et 2010.

TABLEAU N°3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES REMUNERATIONS PERCUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous indique les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration par Bureau Veritas et par toute société du Groupe au titre des exercices 2009 et 2010 :

Membres du Conseil d'administration ^(a) (euros)	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2009, versés en juillet 2009 et février 2010	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2010, versés en janvier 2011
Frank Piedelièvre ^(b)		
<i>Jetons de présence</i>	-	-
Frédéric Lemoine ^(c)		
<i>Jetons de présence</i>	36 583,34	59 000,00
Pierre Hessler		
<i>Jetons de présence</i>	45 250,01	60 000,00
Jérôme Charruau		
<i>Jetons de présence</i>	31 583,34	34 000,00
Ernest-Antoine Seillière		
<i>Jetons de présence</i>	25 666,67	22 000,00
Bernard Renard ^(d)		
<i>Jetons de présence</i>	12 666,67	-
Jean-Michel Ropert		
<i>Jetons de présence</i>	30 583,34	35 000,00
Philippe Louis-Dreyfus		
<i>Jetons de présence</i>	27 583,34	27 000,00
Patrick Buffet		
<i>Jetons de présence</i>	32 583,34	36 000,00
Aldo Cardoso		
<i>Jetons de présence</i>	52 000,00	70 000,00
Stéphane Bacquaert		
<i>Jetons de présence</i>	31 583,34	30 000,00
Jean-Bernard Lafonta ^(e)		
<i>Jetons de présence</i>	8 666,67	-
TOTAL	334 750,06^(e)	373 000,00^(e)

(a) Depuis le 3 juin 2009 la Société, tout en conservant sa forme juridique de Société Anonyme, s'est dotée d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance. Le présent tableau totalise le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance pour la période du 1er janvier au 3 juin 2009 et aux membres du Conseil d'administration pour la période du 3 juin au 31 décembre 2009.

(b) Frank Piedelièvre a renoncé au paiement de ses jetons de présence.

(c) Frédéric Lemoine a été coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président du Conseil de surveillance lors la réunion du Conseil du 14 avril 2009, en remplacement de Monsieur Jean-Bernard Lafonta, démissionnaire.

(d) Le mandat de Bernard Renard est arrivé à échéance lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2009.

(e) Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de surveillance avait été fixé à 400 000 euros par l'Assemblée générale du 3 juin 2009 (aucune résolution proposée à l'Assemblée générale mixte du 1er juin 2010).

POLITIQUE D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME

Dans le cadre de sa politique de rémunération, Bureau Veritas attribue des options de souscription d'actions et des actions de performance à un certain nombre de collaborateurs du Groupe à travers le monde.

L'éligibilité à ces attributions est conditionnée à la fois au niveau de responsabilité du poste occupé et à la performance individuelle du collaborateur.

Il a été convenu qu'à compter de 2009, les attributions d'options et d'actions de performance auraient lieu, le cas échéant et sauf circonstances exceptionnelles, chaque année en juin ou juillet.

Le 23 juillet 2010, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer des options de souscription d'actions et des actions de performance à 686 collaborateurs du groupe correspondant à un total de 707 600 actions (463 400 actions de performance et 244 200 options de souscription) soit environ 0,6% du capital social à la date d'attribution.

Dans le cadre de cette attribution les dirigeants mandataires sociaux (Frank Piedelièvre, Philippe Donche-Gay et François Tardan) se sont vus attribuer un nombre maximal de 45 000 actions de performance (soit 9% du nombre total d'actions attribuées) et un nombre maximal de 135 000 options de souscription d'actions (soit 55% du nombre total d'options attribuées). Sur le total des 707 600 actions attribuées sous forme d'options de souscription d'actions et d'actions de performance, l'attribution à destination des dirigeants mandataires sociaux représente 25%.

Les attributions aux dirigeants mandataires sociaux sont soumises à :

- une condition de performance : en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2010, les dirigeants mandataires sociaux pourront exercer/acquérir entre 0% et 100% des options/actions attribuées ; de surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'Administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par les dirigeants mandataires sociaux ;
- une condition de présence : pour les options de souscription d'actions, le départ du dirigeant mandataire social entraîne l'annulation de ses droits ; pour les actions de performance, il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 3 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans.

Le prix de souscription des options a été fixé à 46,31 euros correspondant à la moyenne sans rabais des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

Les dirigeants mandataires sociaux de Bureau Veritas SA sont tenus de conserver au nominatif 50% des actions issues de levée d'options et 50% des actions livrées à l'issue de la période de conservation, jusqu'à l'expiration de leur fonction de mandataire social.

Les dirigeants mandataires sociaux de Bureau Veritas SA se sont engagés à ne pas recourir à des instruments de couverture de leurs options de souscription jusqu'à l'expiration de leurs mandats.

TABLEAU N°4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2010 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Frank Piedelièvre	23/07/2010	options de souscription d'actions	587 400 euros	60 000	46,31 euros	23/07/2013 au 23/07/2018
Philippe Donche-Gay	23/07/2010	options de souscription d'actions	293 700 euros	30 000	46,31 euros	23/07/2013 au 23/07/2018
François Tardan	23/07/2010	options de souscription d'actions	440 550 euros	45 000	46,31 euros	23/07/2013 au 23/07/2018

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice de ces options si celles-ci sont exercées.

Il est rappelé que ces attributions sont soumises à :

- une condition de présence - le départ du bénéficiaire entraîne l'annulation de ses droits ; et
- à une condition de performance, liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constatée au titre de l'exercice 2010. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2010. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors aucune option attribuée ne pourra être exercée

par le bénéficiaire. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des options attribuées pourront être exercées par le bénéficiaire. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'options qui pourront être exercées par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.

Les dirigeants mandataires sociaux de Bureau Veritas SA sont tenus de conserver au nominatif 50% des actions issues de levée d'options jusqu'à l'expiration de leur fonction de mandataire social.

Les dirigeants mandataires sociaux de Bureau Veritas SA se sont engagés à ne pas recourir à des instruments de couverture de leurs options de souscription jusqu'à l'expiration de leurs mandats.

TABLEAU N°5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2010 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
François Tardan	25/07/2003	90 000	9,582 €

Frank Piedelièvre et Philippe Donche-Gay n'ont procédé à aucune levée d'options au cours de l'exercice 2010.

TABLEAU N°6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL - EXERCICE 2009 ET 2010
► ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À FRANK PIEDELIÈVRE - EXERCICE 2009

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
03/07/2009	20 000	496 000 €	03/07/2012	03/07/2014
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	<p>La condition de performance est liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2009.</p> <p>20 000 actions liées à une condition de présence au 3 juillet 2012 et une condition de performance au titre de l'exercice 2009 énoncée ci-après.</p> <p>Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.</p> <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>			

► ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À PHILIPPE DONCHE-GAY - EXERCICE 2009

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
03/07/2009	10 000	248 000 €	03/07/2012	03/07/2014
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	<p>La condition de performance est liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté, au titre de l'exercice 2009.</p> <p>10 000 actions liées à une condition de présence au 3 juillet 2012 et une condition de performance au titre de l'exercice 2009 énoncée ci-après.</p> <p>Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.</p> <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>			

► ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À FRANÇOIS TARDAN - EXERCICE 2009

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
03/07/2009	10 000	248 000 €	03/07/2012	03/07/2014
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	<p>La condition de performance est liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2009.</p> <p>10 000 actions liées à une condition de présence au 3 juillet 2012 et une condition de performance au titre de l'exercice 2009 énoncée ci-après.</p> <p>Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.</p> <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>			

Le Conseil d'administration du 2 mars 2010 a constaté que le niveau de réalisation du ROA au titre de l'exercice 2009 était supérieur au niveau cible, arrêté par le Conseil d'administration lors de l'attribution des actions de performance. Le nombre d'actions de performance qui pourront être acquises le 3 juillet 2012, sous réserve du respect de la condition de présence prévue par le règlement du plan, est égal à la totalité du nombre attribué.

► ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À FRANK PIEDELIÈVRE - EXERCICE 2010

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
23/07/2010	20 000	846 000 €	23/07/2013	23/07/2015
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	<p>La condition de performance est liée aux niveaux de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2010 et de la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de la Société constatée au titre des exercices 2011 et 2012.</p> <p>20 000 actions liées à une condition de présence au 23 juillet 2013 et à une condition de performance au titre des exercices 2010, 2011 et 2012 énoncée ci-après.</p> <p>Condition de performance : en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2010, le bénéficiaire pourra acquérir entre 0% et 100% des actions attribuées ; de surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire.</p> <p>Condition de présence : il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 3 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans.</p> <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>			

► ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À PHILIPPE DONCHE-GAY - EXERCICE 2010

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
23/07/2010	10 000	423 000 €	23/07/2013	23/07/2015

Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation

La condition de performance est liée aux niveaux de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2010 et de la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de la Société constatée au titre des exercices 2011 et 2012.

10 000 actions liées à une condition de présence au 23 juillet 2013 et à une condition de performance au titre des exercices 2010, 2011 et 2012 énoncée ci-après.

Condition de performance : en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2010, le bénéficiaire pourra acquérir entre 0% et 100% des actions attribuées ; de surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire.

Condition de présence : il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 3 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans.

À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.

► ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À FRANÇOIS TARDAN - EXERCICE 2010

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
23/07/2010	15 000	634 500 €	23/07/2013	23/07/2015

Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation

La condition de performance est liée aux niveaux de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2010 et de la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de la Société constatée au titre des exercices 2011 et 2012.

15 000 actions liées à une condition de présence au 23 juillet 2013 et à une condition de performance au titre des exercices 2010, 2011 et 2012 énoncée ci-après.

Condition de performance : en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2010, le bénéficiaire pourra acquérir entre 0% et 100% des actions attribuées ; de surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire.

Condition de présence : il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 3 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans.

À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.

Le Conseil d'administration du 28 février 2011 a constaté que le niveau de réalisation du ROA au titre de l'exercice 2010 était supérieur au niveau cible arrêté par le Conseil d'administration lors de l'attribution des actions de performance. La totalité du nombre d'actions de performance attribuées pourra être acquise le 23 juillet 2013, sous réserve du respect des conditions de présence et de la réalisation des niveaux de MOA (marge opérationnelle ajustée) telles que décrites ci-dessus.

TABLEAU N° 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Aucune action de performance devenue disponible durant l'exercice.

TABLEAU N° 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Date d'Assemblée	18/06/2007	18/06/2007
Date du Conseil d'administration	03/07/2009	23/07/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	266 500	244 200
Les mandataires sociaux :		
Frank Piedelièvre	60 000	60 000
Philippe Donche-Gay	30 000	30 000
François Tardan	30 000	45 000
Point de départ d'exercice des options	03/07/2012	23/07/2013
Date d'expiration	03/07/2017	23/07/2018
Prix de souscription ou d'achat	34,98 euros ^(a)	46,31 euros ^(b)
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 28 février 2011	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques au 28 février 2011	7 200	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 28 février 2011	259 300	244 200

(a) Le prix de souscription des options a été fixé à 34,98 euros correspondant à la moyenne sans rabais des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

(b) Le prix de souscription des options a été fixé à 46,31 euros correspondant à la moyenne sans rabais des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

TABLEAU N° 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées d'actions souscrites ou achetées		Prix moyen pondéré	Date Assemblée générale : 11/12/2001	Date Assemblée générale : 11/12/2001	Date Assemblée générale : 30/06/2004	Date Assemblée générale : 18/06/2007
				Plan du 17/12/2002	Plan du 25/07/2003	Plan du 15/11/2004	Plan du 23/07/2010
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	85 000		Prix de souscription 46,31 €				Au total, 244 200 options attribuées
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	61 000		8,929 €	25 000 (prix de souscription : 7,487 €)	31 000 (prix de souscription : 9,582 €)	5 000 (prix de souscription : 12,094 €)	

Un état de la situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2010 est présenté au chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

TABLEAU N° 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de mandataire social		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Frank Piedelièvre Président-Directeur Général		✓		✓		✓		✓
Philippe Donche-Gay Directeur Général Délégué	✓			✓		✓		✓
François Tardan Directeur Général Délégué	✓ Suspendu			✓		✓		✓

Le maintien du contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay est lié à sa fonction de Directeur des Opérations du pôle Industrie et Infrastructures, cette fonction technique, étant bien distincte de ses fonctions de mandataire social, est exercée sous l'autorité hiérarchique de Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général.

Philippe Donche-Gay bénéficie au titre de son contrat de travail d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, pouvant représenter jusqu'à 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et bonus au titre du contrat de travail) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute lourde ou grave ou cas de force majeure) dans les trois années à compter de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital, paragraphe 6.9. Opérations avec les apparentés du présent Document de référence.

Lors de sa désignation en qualité de nouveau membre du Directoire, le 19 juin 2002, le contrat de travail de Monsieur François Tardan a été suspendu afin de permettre la reprise de ses fonctions de salarié à l'expiration de son mandat social.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE WENDEL OCCUPANT UN POSTE D'ADMINISTRATEUR DANS LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 1 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux détenant au moins un mandat dans une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé a reçu durant l'exercice de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la société qui la contrôle, (ainsi que le montant des rémunérations, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions de mandataire social de Bureau Veritas SA) est indiqué ci-dessous.

Les rémunérations perçues au cours de l'exercice 2010, y compris celles reçues des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 et de la société contrôlant Wendel sont détaillées ci-dessous.

(euros)	2010				2009	
	Rémunération brute		Jetons de présence et autres rémunérations ^(a)		Rémunération totale	Rémunération totale ^(b)
	Fixe hors jetons de présence	variable	Avantages en nature	Rémunération totale		
Frédéric Lemoine Président du Directoire	1 037 003	600 000	180 559	12 607	1 830 169	883 218
Ernest-Antoine Seillière Président du Conseil de Surveillance	105 000		119 552	4 905	229 457	369 715

(a) Y compris les jetons de présence perçus au titre de leurs fonctions d'administrateur dont le détail figure dans le tableau n° 3 du présent paragraphe.

(b) Prorata temporis à compter de la nomination de Monsieur Frédéric Lemoine le 7 avril 2009 en tant que Président du Directoire de Wendel.

La rémunération fixe et les objectifs à atteindre pour la rémunération variable de Monsieur Frédéric Lemoine sont arrêtés chaque année par le Conseil de surveillance de Wendel du mois de février de l'année en cours, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale par référence aux pratiques de marché pour

les sociétés cotées et les sociétés d'investissement européennes ; le montant de la rémunération variable est fixé en fonction des résultats obtenus au cours de l'année écoulée, mesurée avec des critères objectifs. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

2.3.2. CONTRATS DE SERVICES ENTRE LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX OU LES ADMINISTRATEURS ET BUREAU VERITAS OU L'UNE DE SES FILIALES

À la date de dépôt du présent Document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

Rapport de gestion sur la Société et sur le Groupe

3.1.	Présentation générale de la Société et du Groupe	98
3.2.	Résumé des principes comptables significatifs du Groupe	102
3.3.	Faits marquants de l'exercice	105
RFA 3.4.	Analyse des comptes consolidés en 2010	106
RFA 3.5.	Événements postérieurs à la clôture	120
3.6.	Tendances pour l'exercice 2011	120
3.7.	Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)	121
3.8.	Ressources humaines	129
3.9.	Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas	134
RFA 3.10.	Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2010	141

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la Société et du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés 2010.

3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe

Fondé en 1828, Bureau Veritas est un leader mondial de services d'évaluation, de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »). L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires.

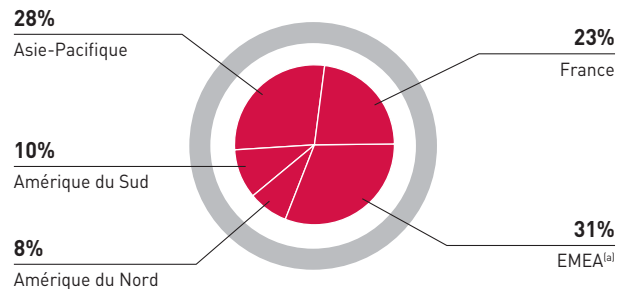
Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels il est présent :

- la classification des navires (Marine, 11% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe) ;
- les services à l'industrie (incluant les tests de minéraux) (Industrie, 26% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (IVS, 15% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe) ;
- les services à la construction (Construction, 14% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification, 11% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de consommation, 13% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe) ;
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international, 6% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe) ; et

- plus récemment l'inspection et l'analyse de matières premières, représentant 4% du chiffre d'affaires 2010 avec la consolidation sur les 4 derniers mois de l'exercice 2010 du groupe Inspectorate acquis en septembre 2010.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 2 929,7 millions d'euros en 2010 et le résultat net consolidé part du Groupe à 290,4 millions d'euros.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 930 bureaux et de 330 laboratoires. Il emploie près de 48 000 personnes et dispose d'une base de plus de 400 000 clients. En 2010, la répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était la suivante :



(a) Europe (hors France), Moyen-Orient et Afrique.

3.1.1. FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SIGNIFICATIVE SUR LES RÉSULTATS DU GROUPE

FACTEURS MACRO-ÉCONOMIQUES ET LIÉS À CERTAINS MARCHÉS

Du fait de la diversité de ses activités et de sa présence mondiale, l'évolution du chiffre d'affaires et la rentabilité globale du Groupe sont relativement indépendantes de l'évolution de facteurs macro-économiques particuliers ou de marchés spécifiques. Toutefois, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale ou de certaines zones géographiques peuvent avoir une influence significative sur le chiffre d'affaires et les résultats de certaines des huit divisions globales du Groupe et notamment :

- le commerce international : l'évolution des échanges internationaux peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Marine en faisant varier le rythme des commandes mondiales de navires neufs. Elle a également une influence sur le niveau de croissance attendue de la division Services aux gouvernements & Commerce international en modifiant la croissance de la valeur FOB (Franco à bord) des importations inspectées par le Groupe dans certains pays émergents ;
- les investissements du secteur énergétique et de l'industrie minière : la croissance des investissements du secteur énergétique (pétrole, gaz et électricité) et de l'industrie minière peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Industrie dans les pays producteurs d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, du Pacifique ainsi qu'en Russie, et dans les pays consommateurs d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie ;
- la consommation des ménages dans les pays industrialisés : l'évolution de la consommation des ménages aux États-Unis et en Europe de l'Ouest notamment peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Biens de consommation, en faisant varier la croissance de la demande d'inspections et de tests en laboratoires provenant des grandes sociétés américaines et européennes du secteur de la distribution de biens de consommation ; et
- l'évolution des échanges de matières premières peut avoir une influence sur la division Matières Premières, en affectant la demande d'inspections et d'analyses ;
- la construction de bâtiments neufs en France, en Europe du Sud, aux États-Unis et au Japon : l'évolution de la croissance de l'investissement en construction de bâtiments neufs sur les marchés visés ci-dessus a une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Construction, en affectant la demande de contrôles techniques de bâtiments neufs.

EFFET DES ACQUISITIONS

Le Groupe acquiert régulièrement des sociétés de petite et moyenne taille. La croissance externe a ainsi représenté, au cours des cinq derniers exercices en moyenne 6% de la croissance annuelle du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

L'intégration de ces acquisitions s'opère à travers des processus-clés regroupés dans un plan d'intégration post-acquisition (« PMIP », ou *Post Merger Integration Plan*). La marge opérationnelle moyenne de ces acquisitions est généralement inférieure à la marge opérationnelle de la division dont elles relèvent au sein du Groupe.

La consolidation de ces acquisitions dans les comptes consolidés du Groupe se traduit donc généralement, toutes choses égales par ailleurs, par une dégradation de la marge opérationnelle du Groupe. Les plans d'intégration ont pour objectif de réaliser les synergies de coûts identifiées lors des phases de *due diligence* (audit) et contribuent ainsi à une amélioration progressive de la marge opérationnelle des sociétés acquises.

Ainsi, la marge opérationnelle des sociétés acquises s'améliore au fur et à mesure de leur intégration, en convergeant progressivement vers la marge opérationnelle propre à la division dont elles relèvent au sein du Groupe.

EFFET DE TAILLE

L'accroissement de la taille du Groupe sur ses marchés a un impact positif sur la marge opérationnelle du Groupe par une meilleure absorption des coûts centraux et des optimisations opérationnelles.

D'une part, l'accroissement de la taille globale du Groupe entraîne un effet d'échelle qui lui permet de mieux absorber le coût de ces fonctions centrales, c'est-à-dire la Direction Générale et les fonctions financière, juridique, assurances et gestion des risques, Ressources humaines, qualité, communication, systèmes et réseaux d'information. Ainsi, le poids des coûts liés à ces fonctions centrales est demeuré stable entre 2009 et 2010 malgré la poursuite du plan triennal ambitieux de refonte des systèmes d'information :

- 56,8 millions d'euros en 2009, soit 2,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ; et
- 60,8 millions d'euros en 2010, soit 2,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

D'autre part, le Groupe estime que l'accroissement de sa taille sur certains marchés nationaux devrait entraîner une densification du réseau d'inspections permettant une meilleure optimisation et une meilleure utilisation des inspecteurs, grâce à la diminution des temps de transport et à la spécialisation d'inspecteurs dans certaines missions. Ceci devrait permettre de répliquer et d'industrialiser les processus d'inspection, sources de gains de productivité.

SAISONNALITÉ

Le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles enregistrent une certaine saisonnalité, en particulier pour le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets, avec un premier semestre traditionnellement moins élevé que le second semestre :

- le chiffre d'affaires du premier semestre retraité des acquisitions a ainsi représenté 48,0% du chiffre d'affaires total hors acquisitions de l'exercice 2010. Cette proportion a été de 49,6% en 2009. Les activités du Groupe qui sont à l'origine de cette saisonnalité sont en premier lieu les activités Biens de consommation, IVS et Certification. Pour la division Biens de consommation, cette tendance est liée à la saisonnalité de la consommation finale (concentration en fin d'année civile). Pour les divisions IVS et Certification, ce phénomène résulte de la volonté des clients d'obtenir leurs certifications avant la fin de l'exercice fiscal et social (généralement au 31 décembre de chaque année) ;

- le résultat opérationnel hors acquisitions du premier semestre a représenté 47,3% du résultat opérationnel total de l'exercice 2010. Cette proportion a été de 48,8% en 2009. Les divisions Biens de consommation, IVS et Certification sont également à l'origine de cette saisonnalité ; et
- les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générés au premier semestre ont représenté 29,7% du total des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générées sur l'ensemble de l'exercice 2010, contre 46,4% en 2009.

Indépendamment de l'impact de la saisonnalité du résultat opérationnel sur ces flux, cette disparité semestrielle provient principalement d'une saisonnalité très importante du besoin en fonds de roulement, dans la mesure où trois catégories de dépenses se concentrent en totalité sur les premiers mois de l'année :

- les primes d'assurances payables en janvier ;
- les bonus et primes d'intéressement ainsi que les charges sociales y afférant, payables en avril ; et
- les soldes d'impôt sur les sociétés relatifs à l'exercice précédent, payables selon les pays à une date variable au cours du premier semestre.

EFFET DE LA FLUCTUATION DES TAUX DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de plusieurs devises étrangères. Ainsi, en 2010, plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 16%

en dollars américains, 6% en dollars australiens, 5% en dollars de Hong Kong, 5% en renminbi et 3% en Livre sterling. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe.

Toutefois, dans chaque pays où il est présent, le Groupe fournit des prestations de services localement et engage des coûts localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,16% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,20% sur le résultat d'exploitation 2010 ;
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,03% sur le résultat d'exploitation 2010 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,09% sur le résultat d'exploitation 2010 ;
- le renminbi aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,11% sur le résultat d'exploitation 2010 ; et
- la Livre sterling aurait eu un impact de 0,03% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2010.

Une description détaillée de l'exposition du Groupe au risque de change figure dans les notes 3 et 30 annexées aux états financiers consolidés 2010 figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

3.1.2. ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée mais pluriannuels ou ayant une forte récurrence (notamment par reconduction tacite ou en raison d'un renouvellement élevé des contrats). Au titre de ces contrats (notamment dans les divisions Industrie, IVS, Certification et Biens de consommation), le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les divisions Marine, Construction et Industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont immédiatement constituées pour la totalité du contrat. Une description détaillée des méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires par le Groupe figure à la note 2.25 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles sont constituées de trois catégories principales :

- les frais de personnels ;
- les charges et achats externes ; et
- les autres charges.

Une présentation détaillée des charges opérationnelles figure dans la note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

Frais de personnel

Les frais de personnel ont représenté 1 479,4 millions d'euros en 2010 (contre 1 336,5 millions d'euros en 2009), constituant ainsi le poste de charges le plus important. La part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires est restée stable par rapport à l'exercice 2009 et représente 50,5% du chiffre d'affaires consolidé en 2010.

Les frais de personnel correspondent à l'ensemble des éléments fixes et variables des rémunérations versées aux employés, ainsi qu'aux charges sociales qui s'y rapportent. La rémunération variable est déterminée conformément à la politique de bonus du Groupe. Ces informations sont présentées dans le paragraphe 3.8 – Ressources humaines du présent chapitre.

Achats et charges externes

Les achats et charges externes ont représenté 843,4 millions d'euros en 2010 (contre 750,2 millions d'euros en 2009). La part des achats et charges externes dans le chiffre d'affaires a augmenté au cours du dernier exercice, ce poste ayant représenté 28,8% du chiffre d'affaires en 2010 (contre 28,3% en 2009).

Ce poste intègre la sous-traitance nécessitée par les activités ainsi que tous les autres achats de biens ou de services.

Les éléments les plus significatifs du poste achats et charges externes sont pour l'exercice 2010 :

- la sous-traitance opérationnelle (196,5 millions d'euros en 2010 contre 174,5 millions d'euros en 2009) ;
- les transports et déplacements (261,4 millions d'euros en 2010 contre 227,1 millions d'euros en 2009) ; et
- les autres services extérieurs incluant principalement les honoraires divers, les entretiens de locaux, les assurances, les frais de télécommunications et de poste (290,8 millions d'euros en 2010 contre 263,1 millions d'euros en 2009).

Autres charges

Ce poste regroupe les impôts et taxes, les dotations aux provisions et aux amortissements ainsi que les autres produits et charges d'exploitation.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel, qui est un agrégat largement utilisé dans la communication financière des entreprises, défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières et ne résultant pas des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

Cependant le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction du Groupe juge plus représentative de la performance opérationnelle du Groupe dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Le résultat opérationnel ajusté exclut les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles issues des acquisitions, les pertes de valeur des écarts d'acquisitions et les produits et charges jugés non récurrents. En 2010, le résultat opérationnel ajusté est ainsi retraité :

- des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles issues des acquisitions (25,7 millions d'euros) ;
- des pertes de valeur des écarts d'acquisitions (1,8 million d'euros) ;
- des honoraires liés aux acquisitions (4,3 millions d'euros) ; et
- des moins-values de cessions et d'arrêts des activités (2,4 millions d'euros).

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les intérêts et autres produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins values sur titres de placement ainsi que les pertes et gains sur opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites, ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés et l'effet de réactualisation des provisions à long terme.

3.2. **Résumé des principes comptables significatifs du Groupe**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce, la Société a établi des comptes consolidés selon les méthodes prévues à l'article 233-18 dudit Code. La liste des sociétés retenues pour la consolidation du 31 décembre 2010 figure dans la note 33 – Périmètre de consolidation de l'annexe aux comptes consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

Les états financiers consolidés du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. La préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS nécessite de retenir certaines estimations

comptables. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les méthodes comptables exposées ci-dessous sont celles qui nécessitent le plus grand recours aux estimations et jugements du management. Le détail des méthodes comptables du Groupe est décrit dans la note 2 des états financiers consolidés présentés au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.2.1. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client. Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée

dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture de l'exercice, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

3.2.2. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comptabilisée par le Groupe comprend les impôts courants et les impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) en vigueur à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en France. La CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est comptabilisée en charge d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2010 alors que la taxe professionnelle était auparavant comptabilisée en résultat opérationnel (poste impôts et taxes) jusqu'au 31 décembre 2009.

3.2.3. ÉCARTS D'ACQUISITION

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

3.2.4. DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT »), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la

juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

Une présentation détaillée des méthodes de dépréciation des écarts d'acquisition figure à la note 9 annexée aux comptes consolidés inclus au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

3.2.5. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres, notamment des options de souscription d'actions.

Dans le cadre de l'introduction en bourse le Groupe a mis en place d'autres plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

SOUSCRIPTION D'ACTIONS À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

En 2007, les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

3.2.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de

nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.2.7. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en capitaux propres dans l'état des produits et des charges comptabilisés au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

3.3. Faits marquants de l'exercice

En 2010, le Groupe a relancé sa politique d'acquisitions, en acquérant huit sociétés représentant un chiffre d'affaires annuel cumulé supérieur à 350 millions d'euros.

Le 1^{er} juin 2010, Bureau Veritas a annoncé l'acquisition d'Advanced Coal Technology – (chiffre d'affaires 2010 de 8,5 millions d'euros), l'un des principaux fournisseurs d'analyses de charbon en Afrique du Sud et disposant d'un potentiel de développement dans les autres pays d'Afrique australe (Mozambique, Botswana, Zimbabwe).

Bureau Veritas a conclu le 9 septembre 2010, l'acquisition d'Inspectorate, après avoir obtenu l'accord de toutes les autorités de la concurrence des pays concernés. Bureau Veritas et Inspicio (détenu majoritairement par la société d'investissement 3i et les fonds gérés par 3i) avaient signé un accord le 21 juin 2010 en vue de cette acquisition.

Avec l'acquisition d'Inspectorate, Bureau Veritas devient l'un des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières et franchit ainsi une étape majeure dans sa stratégie de *leadership* mondial. Cette acquisition permet au Groupe d'offrir la gamme de services la plus large du secteur de l'inspection, de l'analyse et de la certification.

Inspectorate fait partie des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières. Basé à Witham au Royaume-Uni, Inspectorate est présent dans plus de 60 pays et emploie 7 300 collaborateurs. Son activité s'organise autour de trois segments de marché principaux sur lesquels la société occupe des positions de leader mondial : les produits pétroliers et pétrochimiques, les métaux et minéraux et les denrées agricoles. En 2010, Inspectorate a réalisé un chiffre d'affaires de 290 millions de livres Sterling (soit 338 millions d'euros).

Le Groupe a par ailleurs conclu l'acquisition de plusieurs sociétés pour compléter son portefeuille d'activité dans les divisions Inspection & Vérification en Service, Industrie et Biens de consommation :

- SMSI (États-Unis), société spécialisée dans l'inspection des ascenseurs dont le chiffre d'affaires est d'environ 0,2 million d'euros ;
- K. Certificazioni Srl (Italie), société spécialisée dans l'inspection des équipements électriques et des appareils à rayonnement ionisant dont le chiffre d'affaires est d'environ 2 millions d'euros ;
- Halec (France), société de contrôle des remontées mécaniques dont le chiffre d'affaires est d'environ 2 millions d'euros ;
- NS Technology (Chine), société spécialisée dans les tests analytiques et la certification d'équipements électriques et électroniques dont le chiffre d'affaires est de 4 millions d'euros en 2010 ;
- l'activité nucléaire de Thémis Ingénierie (France), qui offre des prestations d'audits et de gestion des risques nucléaires et qui a généré un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros en 2010 ;
- Certitex (Italie), société spécialisée dans la certification de systèmes de management, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 0,5 million d'euros en 2010.

Une description des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2010 est présentée à la note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

3.4. Analyse des comptes consolidés en 2010

3.4.1. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS EN 2010

Au 31 décembre 2010, le Groupe est organisé selon sept divisions : Marine, Industrie, Inspection & Vérification en Service, Construction, Certification, Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les activités de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) ont été réorganisées et reclassées principalement vers les divisions IVS, Industrie et Construction.

Les données 2009 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

Les activités du groupe Inspectorate, acquis le 9 septembre 2010 sont consolidées sur les 4 derniers mois de l'exercice 2010 et sont présentées de manière séparée. La comparaison des exercices 2010 et 2009 a été réalisée en analysant l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats des sept divisions et d'Inspectorate.

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	2 929,7	2 647,8	+ 10,7%
Achats et charges externes	(843,4)	(750,2)	+ 12,4%
Frais de personnel	(1 479,4)	(1 336,5)	+ 10,7%
Autres charges	(150,6)	(155,7)	(3,3)%
Résultat opérationnel	456,3	405,4	+ 12,6%
Résultat financier	(45,7)	(61,1)	(25,2)%
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(0,1)	0,1	-
Résultat avant impôts	410,5	344,4	+ 19,2%
Impôts sur les résultats	(112,9)	(87,1)	+ 29,6%
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	0,4	-
Résultat net	297,6	257,7	+ 15,5%
Intérêts minoritaires	7,2	5,0	+ 44,0%
Résultat net part du Groupe	290,4	252,7	+ 14,9%

CHIFFRE D'AFFAIRES

Après un premier semestre pénalisé par une conjoncture encore difficile, le chiffre d'affaires du deuxième semestre 2010 est en hausse de 19,9% (à comparer à + 1,5% pour le premier semestre). Sur l'ensemble de l'exercice 2010, la progression du chiffre d'affaires ressort à 10,6% et se compose :

- d'une croissance organique de 2,8% (stabilité au premier semestre et + 5,9% au second semestre) ;
- d'une croissance externe de 2,9%, la consolidation des acquisitions (essentiellement Inspectorate) ayant plus que compensé les cessions d'activités finalisées au premier trimestre 2010 ; et
- d'un impact positif des variations de taux de change de 4,9%, principalement lié à l'appréciation du dollar américain, du real brésilien et du dollar australien face à l'euro.

L'évolution du chiffre d'affaires par division entre 2010 et 2009 a été la suivante :

(millions d'euros)	2010	2009	Variation	Croissance organique
Marine	313,5	314,8	(0,4)%	(5,0)%
Industrie	757,4	630,0	+ 20,2%	+ 10,3%
IVS	431,1	431,0	0,0%	+ 0,9%
Construction	427,8	457,5	(6,5)%	(3,1)%
Certification	321,6	296,9	+ 8,3%	+ 4,0%
Biens de consommation	382,3	359,1	+ 6,5%	+ 0,9%
GSIT	180,1	158,5	+ 13,6%	+ 12,8%
Inspectorate	115,9	-	-	-
TOTAL	2 929,7	2 647,8	+ 10,6%	+ 2,8%

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 12,6% à 456,3 millions d'euros en 2010 contre 405,4 millions d'euros en 2009. Cette augmentation de 50,9 millions d'euros provient d'une amélioration du résultat opérationnel de l'ensemble des divisions, à l'exception des divisions Marine et Construction :

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Marine	90,5	99,7	(9,2)
Industrie	75,1	59,9	+ 15,2
Inspection & Vérification en Service (IVS)	48,1	36,2	+ 11,9
Construction	38,7	41,3	(2,6)
Certification	65,1	49,3	+ 15,8
Biens de consommation	103,6	99,4	+ 4,2
Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT)	30,5	19,6	+ 10,9
Inspectorate	4,7	-	+ 4,7
TOTAL	456,3	405,4	+ 50,9

La marge opérationnelle 2010 s'est améliorée de 30 points de base pour atteindre 15,6% du chiffre d'affaires contre 15,3% en 2009.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en France, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est comptabilisée en charge d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2010 alors que la taxe professionnelle était auparavant comptabilisée en résultat opérationnel (poste impôts et taxes) jusqu'au 31 décembre 2009. Au 31 décembre 2010 l'impact sur les lignes « impôts et taxes » et « charge d'impôt » du compte de résultat est de 9,8 millions d'euros.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le résultat opérationnel « ajusté » est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2010 et 2009.

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Résultat opérationnel	456,3	405,4	+ 12,6%
Amortissement des intangibles	27,5	21,7	+ 26,7%
Honoraires liés aux acquisitions	4,3	-	
Cessions et arrêts d'activités	2,4	6,1	(60,7)%
Résultat opérationnel ajusté	490,5	433,2	+ 13,2%

Le poste « Amortissement des intangibles » comprend :

- des dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisition de 25,7 millions d'euros, à comparer à 19,8 millions d'euros en 2009. Cette augmentation est liée à l'acquisition d'Inspectorate, dont la charge d'amortissement a représenté 3,9 millions d'euros sur les quatre derniers mois de l'exercice 2010 ; et
- une dépréciation du goodwill de 1,8 million d'euros au 31 décembre 2010, à comparer à 1,9 million d'euros au 31 décembre 2009.

Les honoraires liés aux acquisitions de 4,3 millions concernent principalement l'acquisition d'Inspectorate.

La finalisation du programme de cessions d'activités non stratégiques décidé en fin d'année 2009, a généré 2,4 millions d'euros de moins-values de cession et de liquidation. Le Groupe avait provisionné 6,1 millions au titre de ces cessions ou arrêts d'activités au 31 décembre 2009.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 13,2% à 490,5 millions d'euros en 2010, à comparer à 433,2 millions d'euros en 2009.

La marge opérationnelle ajustée, exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'élève à 16,7% en 2010, à comparer à 16,4% en 2009. Hors Inspectorate, dont la marge opérationnelle s'est élevée à 10,8% sur les quatre derniers mois de l'exercice, soit un niveau inférieur à la moyenne du Groupe, la progression de la marge opérationnelle ajustée atteint 60 points de base. Elle s'analyse de la façon suivante :

- une hausse de 30 points de base sur le périmètre organique, avec l'amélioration des processus opérationnels et la mise en place d'outils de production automatisés, principalement dans les divisions Inspection & Vérification en Service, Certification, Construction et Services aux gouvernements & Commerce international ; et
- une hausse de 30 points de base liée à la comptabilisation de CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) en charge d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2010, suite à la réforme de la taxe professionnelle en France. Ce reclassement génère une amélioration de 9,8 millions d'euros du résultat opérationnel.

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Marine	90,5	99,7	(9,2)%
Industrie	88,5	74,8	+ 18,3%
Inspection & Vérification en Service (IVS)	52,7	41,3	+ 27,6%
Construction	43,8	40,8	+ 7,4%
Certification	66,4	57,6	+ 15,3%
Biens de consommation	105,6	99,4	+ 6,2%
Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT)	30,5	19,6	+ 55,6%
Inspectorate	12,5	-	+ 100%
TOTAL	490,5	433,2	+ 13,2%

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe a représenté en 2010 une charge nette de 45,7 millions d'euros contre une charge nette de 61,1 millions d'euros en 2009, ce qui représente une amélioration de 15,4 millions d'euros.

(millions d'euros)	2010	2009
Coût de l'endettement financier brut	(38,4)	(45,4)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1,9	1,4
Coût de l'endettement financier net	(36,5)	(44,0)
<i>Dont variation de juste valeur des actifs et passifs financiers</i>	<i>(1,7)</i>	<i>(0,4)</i>
Écarts de change	2,3	(10,6)
<i>Dont variation de juste valeur des actifs et passifs financiers</i>	<i>-</i>	<i>0,7</i>
Coût financier des régimes de retraites	(5,1)	(5,5)
Autres	(6,4)	(1,0)
Résultat financier	(45,7)	(61,1)

Le coût de l'endettement financier net a été réduit de 7,5 millions d'euros, passant de 44 millions d'euros en 2009 à 36,5 millions d'euros en 2010. Ceci est principalement dû à la réduction des frais financiers sur la période en raison de :

- la baisse des taux d'intérêts sur la partie non couverte de l'endettement financier brut ; et
- l'arrivée à échéance de certains instruments de couverture de taux.

Les gains de change en 2010 ont été principalement générés par des transactions réalisées par les filiales du Groupe dans une monnaie différente de leur monnaie fonctionnelle.

Par ailleurs, le coût financier des régimes de retraite est quasi stable par rapport à 2009.

Les autres charges financières nettes s'élèvent à 6,4 millions en 2010 et correspondent essentiellement à des dépréciations d'actifs financiers des activités non stratégiques cédées au cours de la période.

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 112,9 millions d'euros en 2010 contre 87,1 millions d'euros en 2009. L'augmentation du taux effectif d'impôt (TEI) à 27,5% (versus 25,3% au 31 décembre 2009), est principalement liée au classement de la Contribution de la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) au sein de la charge d'impôts. Retraitée de ce reclassement, le TEI aurait été de 25,7% au 31 décembre 2010.

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Résultat opérationnel ajusté	490,5	433,2	+ 13,2%
Résultat Financier	(45,7)	(61,1)	(25,2)%
Impôt ajusté ^(a)	(122,3)	(94,1)	+ 30,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(0,1)	0,1	-
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	0,4	-
Résultat net ajusté	322,4	278,5	+ 15,8%
Résultat net ajusté part du Groupe	315,2	273,5	+ 15,2%

(a) Par application du taux effectif d'imposition de 27,5% en 2010 et 25,3% en 2009.

RÉSULTATS PAR DIVISION

Au 31 décembre 2010, le Groupe est organisé selon sept divisions : Marine, Industrie, Inspection & Vérification en Service, Construction, Certification, Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les activités de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) ont été réorganisées et reclassées principalement dans les divisions IVS, Industrie et Construction.

Marine

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	313,5	314,8	(0,4)%
Résultat opérationnel ajusté	90,5	99,7	(9,2)%
Marge opérationnelle ajustée	28,9%	31,7%	(280) pdb*

* pdb : points de base.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net part du Groupe de l'exercice ressort à 290,4 millions d'euros, en hausse de 14,9% par rapport à 2009. Cette amélioration de 37,7 millions d'euros résulte principalement :

- d'une augmentation du résultat opérationnel de 50,9 millions d'euros ;
- d'une baisse de 15,4 millions d'euros des charges financières nettes ; et
- d'une augmentation de 25,8 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

Le bénéfice net par action s'est élevé à 2,68 euros au 31 décembre 2010 à comparer à 2,34 euros en 2009.

RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE

Le résultat net ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté, diminué du résultat financier et de l'impôt sur les résultats calculé par application du taux effectif d'imposition du Groupe.

Le résultat net ajusté part du Groupe ajusté s'élève à 315,2 millions d'euros, en hausse de 15,2% par rapport au 31 décembre 2009. Le bénéfice net ajusté par action s'est élevé à 2,91 euros au cours de l'exercice 2010, à comparer à 2,53 euros en 2009.

Les données 2009 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

Les activités du groupe Inspectorate, acquis le 9 septembre 2010 sont consolidées sur les 4 derniers mois de l'exercice 2010 et sont présentées de manière séparée.

La comparaison des exercices 2010 et 2009 a été réalisée en analysant l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats des sept divisions et d'Inspectorate.

Le chiffre d'affaires de la division Marine s'élève à 313,5 millions d'euros en 2010, contre 314,8 millions d'euros en 2009. Cette quasi-stabilité est la conséquence :

- d'un recul du chiffre d'affaires à périmètre et taux de changes constants de 5,0% ; et
- d'une progression de 4,6% du chiffre d'affaires liée à l'évolution favorable des taux de change (principalement du won coréen, du dollar américain et du real brésilien).

Après un premier semestre 2010 en retrait de 8,3% à périmètre et taux de changes constants, pénalisé par une base de comparaison particulièrement élevée (croissance organique de 18,9% au premier semestre 2009), le niveau d'activité s'est quasiment stabilisé au second semestre (- 1,4% à périmètre et taux de changes constants), la baisse des volumes en certification de navires neufs et de leurs équipements étant compensée par la progression de la flotte en service.

Nouvelles constructions (53% du chiffre d'affaires 2010 de la division Marine)

Le chiffre d'affaires du segment nouvelles constructions est en retrait de 12,6% à périmètre et taux de changes constants en raison de la baisse d'activité des chantiers navals situés en Asie. Cette évolution se compose d'un retrait de 15% au premier semestre et limité à 10% au second semestre. Par ailleurs, le Groupe a constaté

une accélération des prises de commandes tout au long de l'année. Ainsi, la division a engrangé 747 commandes de nouveaux navires au cours de l'exercice, représentant 9,5 millions de tonneaux (soit deux fois plus que durant l'année 2009). Au 31 décembre 2010, le carnet de commandes des nouvelles constructions, s'élève à 28,8 millions de tonneaux, à comparer à 31,0 millions de tonneaux au 31 décembre 2009.

Navires en service (47% du chiffre d'affaires 2010 de la division Marine)

Le chiffre d'affaires du segment navires en service est en augmentation de 5,0% à périmètre et taux de change constants, grâce à la progression régulière de la flotte en service. Au 31 décembre 2010, la flotte classée par Bureau Veritas se compose de 9 493 navires (+ 6,3% par rapport au 31 décembre 2009) et représente 76,5 millions de tonneaux (+ 11,8%).

La marge opérationnelle ajustée de la division Marine, en diminution par rapport à 2009, s'est élevée à 28,9%. Cette évolution reflète la baisse des volumes de certification des navires neufs et de leurs équipements en Asie.

En 2011, l'activité devrait enregistrer une légère croissance grâce aux prises de commandes enregistrées au cours de l'exercice 2010 et à une augmentation continue de la flotte en service.

Industrie

(millions d'euros)

	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	757,4	630,0	+ 20,2%
Résultat opérationnel ajusté	88,5	74,8	+ 18,3%
Marge opérationnelle ajustée	11,7%	11,9%	(20) pdb

Le chiffre d'affaires de la division Industrie s'élève à 757,4 millions d'euros en 2010 (dont 149,3 millions d'euros sur le segment Mines et Minéraux), contre 630,0 millions d'euros en 2009. Cette progression de 20,2% est la conséquence :

- d'une croissance organique de 10,3% ;
- d'une augmentation de 10,8% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution favorable des taux de change (dollar australien, real brésilien) ; et
- d'une variation de périmètre de - 0,9% liée aux cessions d'activités non stratégiques.

L'accélération de la croissance organique au second semestre (+ 11,6% au troisième trimestre et + 16,4% au quatrième trimestre) est liée à :

- la bonne performance de l'ensemble des segments : le Pétrole et Gaz, l'Électricité (fossile, nucléaire et renouvelable) ainsi que les activités d'essais et d'analyses de minéraux ; et

- une croissance organique supérieure à 20% observée au Brésil, en Argentine, en Chine et en Afrique.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Industrie est en progression de 18,3% à 88,5 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 74,8 millions d'euros en 2009, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, alors que la marge opérationnelle ajustée est quasi stable à 11,7% (à comparer à 11,9% en 2009).

En 2011, l'inspection et la certification pour l'industrie devraient bénéficier d'une croissance organique soutenue avec la poursuite des investissements dans le pétrole, le gaz et l'électricité dans les zones à forte croissance (Brésil, Chine, Asie du Sud-Est, Afrique, Moyen-Orient) et d'une amélioration de son niveau de marge opérationnelle ajustée, avec notamment la mise en place de nouveaux systèmes de production automatisés. L'activité Mines et Minéraux, qui est depuis le 1^{er} janvier 2011 intégrée à la division Matières Premières devrait également bénéficier d'un environnement favorable en termes de volumes et de prix.

Inspection & Vérification en Service (IVS)

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	431,1	431,0	0,0%
Résultat opérationnel ajusté	52,7	41,3	+ 27,6%
Marge opérationnelle ajustée	12,2%	9,6%	+ 260 <i>pdb</i>

Le chiffre d'affaires de la division Inspection & Vérification en Service s'élève à 431,1 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette stabilité par rapport à l'exercice précédent est la conséquence :

- d'une légère progression de l'activité sur le périmètre organique (+ 0,9%) ;
- d'une variation de périmètre de - 2,0% liée aux cessions d'activités non stratégiques ; et
- d'un impact positif des variations de taux de change de 1,1%.

La croissance organique de la division IVS est en nette amélioration au quatrième trimestre (+ 4,1%), les neuf premiers mois de l'année ayant été fortement impactés par la rationalisation du portefeuille d'activités au Royaume-Uni (arrêt des activités d'inspection d'appareillage électrique).

Le résultat opérationnel ajusté de la division Inspection & Vérification en Service a augmenté de 27,6% à 52,7 millions d'euros en 2010 contre 41,3 millions d'euros en 2009, en raison de la hausse de 260 points de base de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 12,2%. Cette performance est liée à la mise en place des outils de production automatisés en France, ainsi qu'à la comptabilisation de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) en impôt alors que l'ancienne taxe professionnelle était comptabilisée en charge opérationnelle.

À l'avenir, les activités IVS continueront à bénéficier de l'extension du périmètre des inspections réglementaires périodiques en Europe et de la privatisation de certains marchés (notamment aux États-Unis).

Construction

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	427,8	457,5	(6,5)%
Résultat opérationnel ajusté	43,8	40,8	+ 7,4%
Marge opérationnelle ajustée	10,2%	8,9%	+ 130 <i>pdb</i>

Le chiffre d'affaires de la division Construction s'élève à 427,8 millions d'euros en 2010, contre 457,5 millions d'euros en 2009. Cette baisse de 6,5% est la conséquence :

- d'un recul à périmètre et taux de changes constants de 3,1% ;
- d'une augmentation de 2,1% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution favorable des taux de change ; et
- d'un impact négatif de 5,5% du chiffre d'affaires dû aux changements du périmètre de consolidation 2010 par rapport à 2009 (cession des activités d'essais et d'analyses de matériaux de construction).

La croissance organique s'est redressée progressivement au deuxième semestre 2010 (+ 0,3%) à comparer à - 6,3% au premier semestre 2010. Cette évolution reflète :

- un redressement progressif dans l'ensemble des zones géographiques à l'exception des États-Unis et de l'Espagne ;

- une croissance à deux chiffres en Asie ; et
- la montée en puissance des services *Green building* en Europe.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Construction est en hausse de 7,4% grâce à la progression de la marge opérationnelle ajustée à 10,2% (à comparer à 8,9% en 2009). La marge est en forte progression au Japon grâce à l'augmentation des volumes et en France en raison de la comptabilisation de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) en impôt alors que l'ancienne taxe professionnelle était comptabilisée en charge opérationnelle.

La division Construction devrait encore être affectée au premier semestre 2011 par une conjoncture difficile aux États-Unis et en Espagne alors que l'activité devrait bénéficier d'une amélioration de conjoncture en France et de l'expansion des services en Asie (Japon, Chine, Vietnam et Inde).

Certification

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	321,6	296,9	+ 8,3%
Résultat opérationnel ajusté	66,4	57,6	+ 15,3%
Marge opérationnelle ajustée	20,6%	19,4%	+ 120 pdb

Le chiffre d'affaires de la division Certification s'élève à 321,6 millions d'euros en 2010, à comparer à 296,9 millions d'euros en 2009. Cette progression de 8,3% est la conséquence :

- d'une croissance organique de 4,0% ; et
- d'une augmentation de 4,3% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution favorable des taux de change.

En France, l'arrêt du contrat GSAC, relatif aux contrôles et aux vérifications dans le domaine de la sécurité de l'aviation civile, est effectif depuis le 13 octobre 2010. La division Certification a enregistré une croissance organique négative de 2,4% au quatrième trimestre en raison de la perte de ce contrat.

Sur l'ensemble de l'exercice, l'activité a par ailleurs été soutenue par :

- une croissance à deux chiffres dans les zones émergentes et notamment les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) alors que l'activité *mass market* sur les schémas traditionnels (ISO 9001, ISO 14001) est en ralentissement dans les pays matures ; et

- le développement des activités auprès des clients globaux qui souhaitent consolider l'ensemble de leurs certifications entre les mains d'un organisme unique leur offrant une présence mondiale, une approche intégrée des différents schémas et des méthodologies adaptées à leurs secteurs d'activité et à leurs processus internes.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Certification a augmenté de 15,3% à 66,4 millions d'euros en 2010, à comparer à 57,6 millions d'euros en 2009, en raison de la progression de 8,3% du chiffre d'affaires et d'une amélioration de la productivité liée au déploiement d'un nouveau système informatique intégré de production. La marge opérationnelle s'établit ainsi à 20,6% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2010 (à comparer à 19,4% sur la même période en 2009).

L'activité en 2011 devrait continuer à bénéficier de la mise en place de nouveaux schémas de certification liés à l'environnement et à la responsabilité sociale, du développement des schémas sectoriels et de solutions d'audit sur-mesure pour les grands comptes mais sera impactée négativement par la perte du contrat GSAC qui avait représenté 22 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010.

Biens de consommation

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	382,3	359,1	+ 6,5%
Résultat opérationnel ajusté	105,6	99,4	+ 6,2%
Marge opérationnelle ajustée	27,6%	27,7%	(10) pdb

Le chiffre d'affaires de la division Biens de consommation s'élève à 382,3 millions d'euros en 2010, à comparer à 359,1 millions d'euros en 2009. Cette augmentation de 6,5% est la conséquence :

- d'une progression de 0,9% à périmètre et taux de change constants ;
- d'une augmentation de 5,5% du chiffre d'affaires liée à l'évolution favorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 0,1% du chiffre d'affaires liée à la consolidation en année pleine des sociétés acquises en 2009 (notamment SPD en Chine et Thurmelec en Allemagne).

L'activité en 2010 a été marquée par un premier semestre en retrait de 4,3% à périmètre et taux de changes constants et par un retour à une croissance soutenue sur le second semestre (+ 6,6%). Cette évolution est liée au recul de 20,6% du segment jouets et autres produits infantiles au premier semestre 2010 du fait de la base de comparaison élevée générée au premier semestre 2009 par l'entrée en vigueur de la réglementation *Consumer Product Safety Improvement Act (CPSIA)* aux États-Unis. Ces activités se sont rapidement redressées et sont en progression de 7,5% au deuxième semestre.

Le Groupe a enregistré un bon niveau de croissance sur les autres segments d'activité, et en particulier sur le segment des produits électriques et électroniques et dans de nouvelles zones géographiques d'approvisionnement (Cambodge, Vietnam, Indonésie, Corée, Bangladesh et Chine continentale).

Le résultat opérationnel ajusté de la division Biens de consommation est en progression de 6,2% du fait de la progression de 6,5% du chiffre d'affaires et d'une quasi-stabilité de la marge opérationnelle ajustée à 27,6%. Les gains de productivité structurels liés à la montée en puissance de la nouvelle plate-forme de laboratoires en Chine ont permis de compenser un effet mix défavorable, le poids des tests analytiques sur les jouets à forte marge ayant baissé dans le chiffre d'affaires total de la division.

À l'avenir, la division Biens de consommations devrait continuer à bénéficier :

- de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations, notamment la Directive européenne sur les jouets et le renforcement des standards sur le marché local chinois ;
- du développement vers la Chine continentale de la plateforme de tests de produits électriques et électroniques ;
- du développement de nouvelles solutions innovantes pour améliorer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des clients ; et
- des initiatives de croissance dans les cosmétiques et l'agro-alimentaire.

Services aux gouvernements & Commerce international

(millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	180,1	158,5	+ 13,6%
Résultat opérationnel ajusté	30,5	19,6	+ 55,6%
Marge opérationnelle ajustée	16,9%	12,4%	+ 450 <i>pdb</i>

Le chiffre d'affaires de la division Services aux gouvernements & Commerce international s'élève à 180,1 millions d'euros en 2010, à comparer à 158,5 millions d'euros en 2009. Cette hausse de 13,6% est la conséquence :

- d'une croissance organique de 12,8% ; et
- d'un impact positif des variations de change représentant 0,8% du chiffre d'affaires.

Les activités de Services aux gouvernements ont enregistré un bon niveau de croissance sur l'ensemble de l'exercice, avec une augmentation de la valeur franco à bord (FOB) des marchandises inspectées et la montée en puissance des nouveaux contrats de Vérification de Conformité – VOC (Indonésie, Algérie, Syrie, Philippines et Arabie Saoudite). Les activités de Commerce international ont bénéficié d'un redressement des volumes de marchandises inspectées.

Le résultat opérationnel ajusté de la division est en augmentation de 55,6% à 30,5 millions d'euros, sous l'effet de l'augmentation des volumes et des gains de productivité associés à un *re-engineering* des process de production : réduction du nombre de centres de relations avec les exportateurs (CRE) et création d'un *back-office* centralisé à Bombay.

Au début de l'exercice 2011, l'activité du Groupe en Côte d'Ivoire devrait être impactée du fait des conditions politiques du pays mais sera compensée par le démarrage de contrats nouvellement signés en Irak et en Zambie ainsi que par de nouvelles opportunités de contrats de VOC et d'inspection automobile en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale.

Inspectorate

Inspectorate est consolidée depuis septembre 2010 et sa contribution de l'exercice s'élève à 115,9 millions d'euros au chiffre d'affaires consolidé et à 12,5 millions d'euros au résultat opérationnel ajusté, soit une marge opérationnelle ajustée de 10,8%.

Sur l'ensemble de l'année 2010, le groupe Inspectorate a réalisé un chiffre d'affaires de 290 millions de livres Sterling (soit 338 millions d'euros), en progression de 18% sur 2009 dont

12,2% à périmètre et taux de changes constants. Le résultat opérationnel s'établit à 30 millions de Livres Sterling (soit 34 millions d'euros).

- Les activités d'analyse et d'inspection de Produits Pétroliers et Pétrochimiques ont bénéficié d'une extension de la couverture géographique et de la montée en puissance de projets de développement en Ukraine, aux États-Unis, en Inde, Chine et Amérique latine.
- Le rebond des activités métaux et minéraux est lié à la reprise des investissements en exploration-production et à la bonne tenue des activités d'inspection et d'analyse de charbon, principalement en Asie et en Russie.
- Les activités d'inspection et d'analyse de denrées agricoles ont été soutenues par le renforcement des réglementations et des tests requis, notamment sur les pesticides et les OGM.

Création d'une nouvelle division Matières Premières

Depuis le 1^{er} janvier 2011, une nouvelle division Matières Premières regroupe l'ensemble des activités d'inspection et de tests pour les matières premières du Groupe, à savoir, les activités d'Inspectorate, les activités Mines et Minéraux comptabilisées en 2010 dans la division Industrie et de façon plus marginale des contrats d'inspection de pétrole comptabilisés en 2010 dans la division Services aux gouvernements & Commerce international. Le chiffre d'affaires 2010 *pro-forma* (en intégrant Inspectorate sur 12 mois) de cette nouvelle division s'élève à 488 millions d'euros.

La division Matières Premières devrait enregistrer une forte croissance dans les années à venir, grâce à l'expansion de sa plateforme mondiale en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie par croissance interne et également grâce à quelques acquisitions ciblées. L'objectif est également d'améliorer la marge opérationnelle, en optimisant les coûts centraux, en profitant des effets de taille, en consolidant le réseau de laboratoires en Australie et en augmentant le poids des activités de tests en laboratoires à plus forte valeur ajoutée que les activités d'inspection.

3.4.2. FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009

(millions d'euros)	2010	2009
Résultat avant impôts	410,5	344,4
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	42,2	42,2
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	8,8	22,9
Amortissements et dépréciations nets	96,6	72,6
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(23,9)	46,6
Impôts payés	(136,9)	(110,1)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	397,3	418,6
Acquisitions de filiales	(567,5)	(27,7)
Cessions de filiales	8,8	15,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(76,9)	(65,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,6	0,6
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(17,8)	(7,2)
Cessions d'actifs financiers non courants	4,6	4,8
Autres	1,1	7,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(646,1)	(72,0)
Augmentation de capital	1,6	4,2
Acquisition/cession d'actions propres	1,4	1,3
Dividendes versés	(91,3)	(82,7)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	727,2	106,8
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(304,5)	(338,9)
Intérêts payés	(34,4)	(43,8)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	300,0	(353,1)
Incidence des écarts de change	10,9	0,4
Variation de la trésorerie nette	62,1	(6,1)
Trésorerie nette au début de la période	139,3	145,4
Trésorerie nette à la fin de la période	201,4	139,3
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	225,0	147,0
Dont concours bancaires courants	(23,6)	(7,7)

Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles du Groupe

Les flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et impôts décaissés se sont élevés à 558,1 millions d'euros en 2010, en progression de 15,8% par rapport à 2009 (482,1 millions d'euros).

La variation du BFR au 31 décembre 2010 a représenté un emploi de 23,9 millions d'euros, alors qu'elle avait généré une ressource de 46,6 millions d'euros en 2009, qui correspondait à un rattrapage du niveau de BFR qui s'était fortement dégradé en fin d'année 2008. La situation est normalisée en 2010 et le besoin en fonds de roulement de 193,0 millions d'euros, a représenté 6,1% du chiffre d'affaires 2010 *pro-forma* (intégrant l'activité d'Inspectorate sur 12 mois).

Ce ratio est en légère amélioration par rapport au 31 décembre 2009 (6,3% du chiffre d'affaires), grâce à la poursuite de l'amélioration des délais de paiement des clients, essentiellement en France, en Europe du Nord, en Australie, aux États-Unis ainsi que dans les divisions Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international. Le système informatisé *GetPaid*, mis en place dans les principaux pays européens, a continué d'être déployé sur des zones clés du Groupe : Chine, Australie et Grèce notamment. Ceci a permis de rendre les processus de relance-recouvrement plus intégrés et plus performants.

Après variation du BFR et prise en compte de l'augmentation des impôts décaissés (impact de la reclassification de la CVAE en impôts), les flux nets de trésorerie liés à l'activité de 397,3 millions d'euros en 2010, sont en retrait de 5,1% sur 2010.

(millions d'euros)

	2010	2009
Flux net de trésorerie générés par l'activité	397,3	418,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(76,9)	(65,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,6	0,6
Intérêts payés	(34,4)	(43,8)
Cash flow libre	287,6	310,1

Le *cash flow* libre (flux nets de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles) s'est élevé à 287,6 millions d'euros en 2010 contre 310,1 millions d'euros en 2009 soit une diminution de 7,3% (après une progression de 63,8% l'année précédente).

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

De manière générale, les activités d'inspection et de certification de Bureau Veritas sont des activités de services peu intensives en capital alors que les activités d'analyses et de tests en laboratoires requièrent des investissements plus importants. Ces dernières concernent les divisions Biens de consommation et Matières Premières ainsi que certaines activités d'inspection de marchandises aux frontières, par *Scanners* (division GSIT).

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles réalisés par le Groupe est de 76,9 millions d'euros en 2010, en hausse de 17,8% par rapport au niveau de 2009 (65,3 millions d'euros). Ainsi, le taux d'investissement du Groupe est à 2,6% du chiffre d'affaires en 2010, en légère augmentation par rapport à 2009 (2,5%), et devrait être de l'ordre de 3,5% en 2011 avec la poursuite du développement de la plateforme mondiale d'inspection et de tests de matières premières.

Les éléments clés des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles réalisés par le Groupe en 2010 concernent :

- la division « Biens de consommation » (18,4 millions d'euros), avec l'expansion laboratoires en Chine (Shenzhen et Panyu) et au Vietnam ;

- le nouveau système d'information intégré (12,7 millions d'euros) de planification, de production et de *reporting* client (*Production Core Model*). Ce développement fait partie d'un plan triennal 2009-2011 de refonte complète de l'information de production du Groupe (cf. paragraphe 1.7 – Systèmes d'information et de pilotage figurant au chapitre 1 – Présentation du Groupe du présent Document de référence) ;
- la plateforme Mines et Minéraux (8,6 millions d'euros), avec l'expansion des activités en Australie, en Amérique du Sud et en Afrique (Namibie et Côte d'Ivoire) ; et
- la société Inspectorate (7,3 millions d'euros).

Intérêts payés

La diminution de 9,4 millions d'euros du montant décaissé au titre des intérêts entre l'exercice 2010 et l'exercice 2009 est essentiellement due à l'impact combiné des éléments suivants :

- la baisse des taux d'intérêts sur la partie non couverte de l'endettement financier brut ;
- l'arrivée à échéance de certains instruments de couverture de taux ;
- partiellement compensée par la mise en place de nouveaux financements au cours du deuxième semestre 2010 uniquement, respectivement le *French PP* 2010 et l'*USPP* 2010. De plus, les intérêts de l'*USPP* 2010 n'étant payables que semestriellement, le premier décaissement lié aux intérêts aura lieu en janvier 2011.

Trésorerie nette provenant des activités d'investissement du Groupe

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe au cours des deux derniers exercices. Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe au cours des exercices 2010 et 2009 peut être présenté de la manière suivante :

(millions d'euros)	2010	2009
Coût des activités acquises	(581,8)	(15,9)
Trésorerie des sociétés acquises	15,4	11,7
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre	4,3	0,2
Décassements sur acquisitions antérieures	(1,2)	(23,7)
Impact sur la trésorerie des activités acquises	(563,3)	(27,7)

Le montant de 567,5 millions d'euros figurant sur la ligne « Acquisitions de filiales » du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour 4,2 millions d'euros des frais d'acquisition.

Acquisitions de sociétés

En 2010, le Groupe a relancé sa politique d'acquisitions, en acquérant huit sociétés et activités pour un montant de 563,3 millions d'euros à comparer à 27,7 millions d'euros en 2009. Les principales acquisitions concernent :

- Inspectorate, l'un des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières ; et
- Advanced Coal Technology, l'un des principaux fournisseurs d'analyses de charbon en Afrique du Sud.

Le Groupe a par ailleurs conclu l'acquisition de 6 sociétés pour compléter son portefeuille d'activité dans les divisions Inspection & Vérification en Service, Industrie et Biens de consommation.

Une description détaillée des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2010 est présentée à la note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

Cessions de sociétés

En 2010, le Groupe a finalisé le processus de rationalisation de son portefeuille d'activités visant à se séparer de plusieurs activités marginales héritées des acquisitions réalisées dans les années précédentes.

Au global, le montant des cessions réalisées en 2010 a représenté 8,8 millions d'euros dont 6,8 millions d'euros de produits de cession et 2,0 millions d'euros d'impact sur la trésorerie cédée.

Trésorerie nette provenant des activités de financement du Groupe

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

En 2010, la Société a réalisé des augmentations de capital pour un total de 1,6 million d'euros, suite à l'exercice de *stock-options*.

L'endettement brut du Groupe aux 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 se présente de la manière suivante :

(millions d'euros)	2010	2009
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	1 185,8	740,8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	85,2	77,8
Concours bancaires	23,6	7,7
Endettement brut total	1 294,6	826,3

Dividendes

En 2010, la Société a versé des dividendes pour un montant de 91,3 millions d'euros, dont 91,0 millions d'euros au titre de l'exercice 2009.

Dettes financières

L'augmentation des dettes financières nettes des remboursements d'emprunts ressort à 422,7 millions d'euros en 2010. Cette augmentation est liée au financement des acquisitions réalisées en 2010 et notamment à celle d'Inspectorate réalisée en septembre 2010.

Intérêts payés

Les intérêts payés correspondent aux intérêts payés sur l'ensemble des emprunts du Groupe ; les intérêts courus correspondent principalement aux intérêts sur l'USPP 2008 et l'USPP 2010 car ils sont payables chaque semestre.

FINANCEMENT

Sources de financement du Groupe

Hormis l'utilisation de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de l'Emprunt Syndiqué 2006, du *Club Deal* 2007 et du placement privé 2008, et depuis le deuxième semestre 2010, du placement privé USPP 2010 ainsi que du *French PP* 2010. La quasi-totalité de la dette financière du Groupe au 31 décembre 2010 est représentée par ces différents programmes de financement.

Au 31 décembre 2010, l'endettement brut du Groupe s'élève à 1 294,6 millions d'euros et comprend donc principalement les emprunts du crédit syndiqué (586,8 millions d'euros), le *Club Deal* d'octobre 2007 (150,0 millions d'euros), le *US Private Placement* 2008 (272,3 millions d'euros), le *US Private Placement* 2010 (184,1 millions d'euros), le *French Private Placement* 2010 (50 millions d'euros) et les autres emprunts bancaires (51,4 millions d'euros) y compris les concours bancaires pour un montant de 23,6 millions d'euros.

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie aux 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 ainsi que l'endettement net du Groupe à ces deux dates :

(millions d'euros)	2010	2009
Valeurs mobilières et créances assimilées	40,2	15,5
Disponibilités	184,8	131,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	225,0	147,0
Endettement brut total	1 294,6	826,3
ENDETTEMENT NET TOTAL	1 069,6	679,3

Les disponibilités du Groupe sont réparties entre plus de 500 entités implantées dans plus de 140 pays. Dans certains pays (notamment le Brésil, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde ou la Turquie), les entités du Groupe sont soumises à des contrôles de change stricts qui rendent la mise en place de prêts intra-groupe difficile voire impossible.

Principales caractéristiques de l'Emprunt Syndiqué 2006

L'Emprunt Syndiqué 2006, remboursable par anticipation partiellement ou totalement et sans clause de pénalité à l'issue du terme de chaque tirage effectué par les sociétés emprunteuses du Groupe (soit 1, 3 ou 6 mois), est composé de deux tranches :

- la Facilité de crédit A, amortissable et multidevises, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains. La Facilité

A est complètement utilisée. Le montant de la Facilité A s'élève désormais à 216,2 millions de dollars américains. Elle a une durée initiale de 7 ans avec une échéance en mai 2013 ; et

- la Facilité de crédit B ou *Revolving*, d'un montant de 550 millions d'euros. La Facilité B permet de faire des tirages en plusieurs devises. L'échéance a été portée de mai 2012 à mai 2013 pour la majeure partie de cette facilité (95% de la tranche).

Au 31 décembre 2010, les principales caractéristiques des montants tirés au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006 figurent dans le tableau ci-dessous :

Facilité	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement
A (amortissable)	153,4	USD	Semestriel
	8,4	EUR	
	150,0	EUR	<i>In fine</i>
52,3	GBP		
B (<i>revolving</i>)	222,7	USD	

Un remboursement anticipé obligatoire total des emprunts est prévu en cas de :

- changement de contrôle, si un tiers, agissant seul ou de concert, venait à détenir directement ou indirectement plus du tiers des droits de vote et davantage de droits de vote que l'actionnaire principal actuel (groupe Wendel). À noter que cette clause de changement de contrôle a été modifiée suite à un amendement des contrats de financement du Groupe intervenu en décembre 2009 ;
- cession de l'intégralité ou d'une partie substantielle des actifs du Groupe ; ou
- manquement aux obligations imposées par le contrat d'Emprunt, notamment celles relatives au respect de certains ratios décrits ci-dessous.

L'Emprunt Syndiqué 2006 est soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2010 tous ces engagements étaient respectés par le Groupe. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- le *ratio Interest Cover* doit être supérieur à 5,5. Le *ratio Interest Cover* représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers

mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe. Au 31 décembre 2010, ce ratio s'élevait à 16,17 ; et

- le *Leverage Ratio* doit être inférieur à 3. Le *Leverage Ratio* est défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise. Au 31 décembre 2010, ce ratio s'élevait à 1,78.

L'Emprunt Syndiqué 2006 comprend également des clauses de défaut. Les principales clauses de défaut sont des clauses usuelles pour un financement de type crédit syndiqué, à savoir des clauses restreignant la capacité du Groupe à consentir des sûretés sur ses actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration et à contracter des emprunts en dehors du crédit syndiqué.

Le contrat contient des clauses d'exigibilité anticipée, totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement des montants dus au titre de l'Emprunt, de non-respect des ratios financiers décrits précédemment ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des entités emprunteuses du Groupe.

L'Emprunt Syndiqué 2006 prévoit par ailleurs que les sommes mises à disposition dans le cadre de la Facilité B ne pourront être utilisées pour le financement d'opérations de croissance externe qu'à certaines conditions. Ainsi, la Facilité B ne pourra être utilisée dans le cadre d'une acquisition par la Société ou l'une de ses filiales :

- qu'après accord des membres du syndicat bancaire, ou
- à condition que l'acquisition envisagée constitue une *Permitted Acquisition* (définie notamment par la convention de crédit comme toute société dont l'activité est similaire ou complémentaire à celle de la Société, qui ne fait pas l'objet d'une procédure collective et qui, lorsque l'acquisition envisagée représente un coût supérieur à 50 millions d'euros, n'est pas susceptible d'entraîner un non-respect des ratios financiers décrits précédemment).

Au 31 décembre 2010, le Groupe n'était pas en défaut au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006.

Les montants tirés portent intérêts à un taux déterminé par la somme du taux de marché et de la marge applicable. Le taux de marché est le Libor (*London inter-bank offered rate*) de la devise correspondante, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro ou le taux Euribor (*European inter-bank offered rate*), lorsque les fonds sont mis à disposition en euros.

Les marges de l'Emprunt Syndiqué 2006 varient de 0,25% à 0,50% en fonction du *Leverage Ratio* précédemment défini selon la grille de marge suivante :

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L < 3,0$	50
$2,0 \leq L < 2,5$	40
$1,5 \leq L < 2,0$	32,5
$L < 1,5$	25

Principales caractéristiques du Club Deal 2007

Le *Club Deal* 2007 est tiré à 100% pour 150 millions d'euros et est à échéance octobre 2012. Les caractéristiques du *Club Deal* 2007 sont identiques en tout point à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006, exception faite de la grille de marge suivante :

Principales caractéristiques du French Private Placement 2010

Le Groupe a mis en place en juin 2010 une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant de 200 millions d'euros d'une durée de 5 ans (échéance juin 2015). Les caractéristiques de ce contrat de financement (*French PP* 2010) sont essentiellement similaires à celles du Crédit Syndiqué 2006 exception faite de la grille de marge suivante :

	Type	Remboursement	Marge (en points de base)
Tranche A : 100 millions d'euros	<i>Revolving</i>	Amortissement	150
Tranche B : 50 millions d'euros	<i>Revolving</i>	<i>In fine</i>	150
Tranche C : 50 millions d'euros	Prêt	<i>In fine</i>	165

Au 31 décembre 2010, le *French Private Placement* 2010 a été tiré en 2010 à hauteur de 50 millions d'euros (Tranche C).

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L < 3,0$	57,5
$2,0 \leq L < 2,5$	47,5
$1,5 \leq L < 2,0$	40
$L < 1,5$	32,5

Principales caractéristiques du US Private Placement 2008

Le Groupe a mis en place le 16 juillet 2008 un placement privé aux États-Unis (USPP 2008) d'un montant de 248,4 millions d'euros. Cette émission a été réalisée sous la forme de quatre *senior notes* remboursables *in fine*, libellées en dollars américains et en Livres Sterling et a été intégralement transformée en euros à l'émission par l'utilisation de *swaps* de change USD/EUR et GBP/EUR. Après opérations de couverture, l'émission représente 127,6 millions d'euros à échéance juillet 2018 et 120,8 millions d'euros à échéance juillet 2020 soit un total de 248,4 millions d'euros.

Le Placement Privé 2008 est tiré à 100%. Le paiement des intérêts est semestriel. Les caractéristiques du Placement Privé 2008 sont identiques à celles de l'Emprunt Syndiqué à l'exclusion du *Leverage Ratio* qui doit rester inférieur à 3,25.

Principales caractéristiques du US Private Placement 2010

Le Groupe a mis en place en juillet 2009 une ligne de financement multidevises auprès d'un institutionnel américain d'un montant de 225 millions de dollars américains disponible pendant une durée de 3 ans.

Le Groupe a confirmé l'utilisation de cette ligne en juin 2010 consécutivement à la signature de l'acquisition de la société Inspectorate. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2010 ») sont similaires à celles du Placement Privé 2008 exception faite de la durée (9 ans échéance juillet 2019), de la devise (en dollars américains) et du taux (taux fixe de 4,095%).

Au 31 décembre 2010, le *US Private Placement* 2010 est tiré à 100% en euros pour un montant de 184,1 millions d'euros.

Autres dettes

Les principales dettes en dehors du crédit syndiqué sont :

- un emprunt de Bureau Veritas Italie S.p.A, filiale à 100% de la Société, contracté en juillet 2006 auprès de *Banca Intesa* pour un montant initial de 10 millions d'euros. Cette dette est amortissable à raison de deux remboursements de 1 million d'euros par an et prend fin le 24 juillet 2011. Au 31 décembre 2010, cet emprunt s'élève à 2,0 millions d'euros ;
- un emprunt de l'entité Bureau Veritas Mali, contracté en août 2007 auprès d'une banque locale afin de financer l'acquisition de matériel (*Scanners*) pour un montant équivalent à 6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Engagements donnés

Les engagements hors-bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées.

(millions d'euros)	2010	2009
Locations simples	237,9	189,1
Garanties et cautions octroyées	119,4	116,8

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux (notamment son siège social à Neuilly sur Seine), des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comportent selon les cas des clauses d'indexation et de renouvellement. Le tableau détaillé des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) dus au titre des contrats immobiliers de locations simples non résiliables se trouve à la note 29 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2010 et 2009 sont résumées ci-dessous :

(millions d'euros)	2010	2009
À moins d'un an	45,8	47,0
Entre 1 et 5 ans	65,7	64,2
À plus de 5 ans	7,9	5,6
TOTAL	119,4	116,8

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de marché telles que des garanties de soumission (*bid bond*) et des garanties de bonne exécution (*performance bond*), dont aucune n'a fait l'objet d'un paiement à la date de dépôt du présent Document de référence. Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat ; et

- garanties parentales : elles concernent des garanties de marché et des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyers. Par la délivrance des garanties de paiement de loyers, la société-mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de la filiale concernée.

Au 31 décembre 2010, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Au 31 décembre 2010, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(millions d'euros)	2010	2009
Garanties bancaires	87,4	83,0
Garanties parentales	32,0	33,8
TOTAL	119,4	116,8

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

À la date de dépôt du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

Sources de financement attendues pour les investissements futurs

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation.

Pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose :

- des ressources générées par ses flux de trésorerie disponibles après impôts, frais financiers et dividende ;
- des ressources de sa trésorerie disponible ;
- des ressources provenant de l'Emprunt Syndiqué 2006. Au 31 décembre 2010, 125 millions d'euros de cet Emprunt Syndiqué 2006 étaient disponibles ; et
- des ressources provenant du *French Private Placement* 2010. Au 31 décembre 2010, 150 millions d'euros étaient disponibles.

INVESTISSEMENTS EN COURS DE RÉALISATION ET ENVISAGÉS

Principaux investissements en cours de réalisation

Fin décembre 2010, la division Biens de consommation présente des investissements en cours de réalisation pour un montant de 5,5 millions d'euros. Ils concernent essentiellement un nouveau système d'information pour le *reporting* client.

Pour le siège du Groupe, le montant des investissements en cours de réalisation fin décembre 2010 est de 9 millions d'euros et concerne la poursuite du développement de l'outil informatique intégré dans le cadre du plan triennal.

Le Groupe n'a pas donné d'engagements fermes significatifs sur des investissements futurs à réaliser à la date du présent Document de référence.

Principaux investissements envisagés

Le tableau ci-dessous présente les investissements prévus en 2011 par catégorie comparés à ceux réalisés en 2010 :

<i>(millions d'euros)</i>	Budget 2011	Réalisé 2010	Variation en %
Systèmes d'information et logiciels	29,5	28,4	+ 4%
Agencements et aménagements	2,4	2,4	+ 2%
Équipements opérationnels	79,5	38,3	+ 108%
Matériel, mobilier et transport	8,5	7,8	+ 9%
TOTAL	119,9	76,9	+ 56%

Le budget des investissements pour 2011 s'élève à 119,9 millions d'euros, soit une augmentation de 56% par rapport aux dépenses réalisées en 2010. Cette augmentation concerne principalement le budget d'investissement en équipements opérationnels qui, compte tenu de la consolidation sur 12 mois d'Inspectorate et des projets d'expansion prévus pour la division Matières Premières, sont en augmentation de plus de 100%.

3.5. Événements postérieurs à la clôture

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Groupe Bureau Veritas a annoncé avoir acquis les sociétés suivantes :

- la société Auto Reg au Brésil, leader de l'expertise technique de véhicules accidentés. Le groupe Auto Reg réalise des inspections et fournit des statistiques pour le compte des principales compagnies d'assurance au travers d'un important réseau de 26 bureaux au Brésil. Le groupe compte 620 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros en 2010 ;
- la société Atomic Technologies à Singapour, spécialisée dans les services de contrôle non destructifs à destination des industries de process, pétrolières et gazières. La société compte environ 100 employés et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3 millions d'euros en 2010 ;
- la société Scientige en Malaisie, spécialisée dans les services de gestion de l'intégrité des actifs pour l'industrie pétrolière. La société compte 80 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros en 2010.

3.6. Tendances pour l'exercice 2011

En 2011, le Groupe devrait enregistrer une forte croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel ajusté, compte tenu :

- de l'impact de la consolidation en année pleine des acquisitions réalisées à ce jour ; et
- d'une croissance organique supérieure à celle de 2010, dans la continuité du second semestre.

3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)

3.7.1. PRÉSENTATION

Bureau Veritas est un leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Réalisant deux tiers de ses activités chez les clients, l'impact principal de ses activités est tout d'abord perceptible à l'extérieur du Groupe, au travers de l'amélioration constante des performances QHSE de ses propres clients.

De plus, de part la nature même de ses activités, la Qualité, l'Hygiène-Santé, la Sécurité et l'Environnement (QHSE), font partie intégrante de la culture d'entreprise et contribuent notamment à la protection des accréditations détenues par le Groupe, nécessaires à la réalisation de ses opérations. Par ailleurs, la couverture géographique étendue fait de la gestion des connaissances, un facteur clé de la performance globale du Groupe.

L'engagement QHSE du Groupe s'applique à tous les niveaux hiérarchiques et est partagé par tous avec la participation et le soutien du réseau interne de professionnels QHSE. Les certifications QHSE obtenues par Bureau Veritas ainsi que les plans d'actions mis en place témoignent de la réalité de cet engagement dont la performance est suivie grâce à des indicateurs pertinents et globaux.

3.7.2. ORGANISATION

Afin de suivre l'application des engagements Qualité et HSE, le Groupe Bureau Veritas s'est doté de l'organisation suivante :

- un directeur QHSE et *Knowledge Management* (KM) Groupe et son équipe ;
- des directeurs QHSE au niveau des divisions opérationnelles, dont les périmètres de responsabilités ont été étendus depuis 2009 à la gestion Technique, Qualité et Risques (TQR) des services ; et
- un réseau élargi d'environ 50 correspondants régionaux (à comparer à 35 en 2009), soutenant les actions mises en œuvre dans le réseau.

Le groupe de gestion QHSE LG (*Quality Health, Safety and Environment Leadership Group*) composé des directeurs QHSE des divisions ainsi que des correspondants régionaux, est dirigé et animé par le directeur QHSE Groupe. Il a pour principales missions :

- la définition et la révision des politiques Qualité, HSE et KM et des critères de performance ;
- le suivi des plans d'actions ; et
- le partage des bonnes pratiques.

3.7.3. COMMUNICATION

Les principales initiatives QHSE font l'objet d'une communication externe et interne de façon régulière :

- en externe, le site internet du Groupe (www.bureauveritas.fr), le Document de référence et le rapport annuel permettent de communiquer de façon régulière, en ce qui concerne les engagements de Bureau Veritas en matière de Qualité et HSE, les éléments de cette démarche, le suivi des indicateurs (KPIs) et l'agenda des événements QHSE. Le site internet est mis à jour 2 fois par an au minimum ; et
- en interne, la mise en ligne de documents, de présentations et de bonnes pratiques dans les rubriques dédiées de l'intranet du Groupe,

et une lettre d'information semestrielle adressée aux managers du Groupe, permettent d'informer régulièrement les collaborateurs.

Dans le cadre des appels d'offres réalisés sur les grands contrats, les clients de Bureau Veritas ont accès à ces mêmes informations ainsi qu'à des éléments spécifiques complémentaires (tels que l'analyse des risques, les formations dispensées aux collaborateurs, les consignes et le plan d'assurance QHSE sur les projets).

Depuis 2010, le Groupe encourage les principaux pays à communiquer localement en externe, sur leurs objectifs, programmes et indicateurs, en cohérence avec les communications du Groupe et à l'attention de leurs parties prenantes locales ; clients et prospects, autorités et analystes, candidats à la recherche d'emplois.

► SECTION QHSE DU SITE INTERNET DU GROUPE

Cette section a été significativement développée en 2010 :

- reflète l'état des programmes et indicateurs, 15 études de cas disponibles ;
- agenda des événements à venir et dernières publications disponibles.

Évolution des statistiques de connexions (+ 50% sur l'année 2010 par rapport à 2009) sur le nombre de visiteurs.

<http://www.bureauveritas.fr/qhse>

3.7.4. QUALITÉ

L'ENGAGEMENT QUALITÉ

L'engagement de mise en œuvre de la Déclaration Qualité repose sur l'implication de l'encadrement opérationnel à tout niveau, soutenu par le réseau Qualité au sein des divisions, des régions et des pays.

La stratégie mise en place pour améliorer la Qualité, s'articule autour de quatre grandes étapes :

- la fixation des priorités et la mise en œuvre d'un plan d'actions Qualité ;
- le renforcement des compétences du réseau dans un cadre étendu en 2009 aux domaines Technique, Qualité et Gestion des Risques, par la formation et le support ;
- le suivi des progrès réalisés par les indicateurs et l'identification des écarts ; et

- la pérennisation des progrès réalisés par des audits internes et externes.

Pour cela, le Groupe dispose d'un Manuel Qualité approuvé par le Président-Directeur Général de Bureau Veritas et diffusé dans l'ensemble du réseau. Ce manuel est complété localement afin de répondre aux exigences des autorités, des clients et du marché.

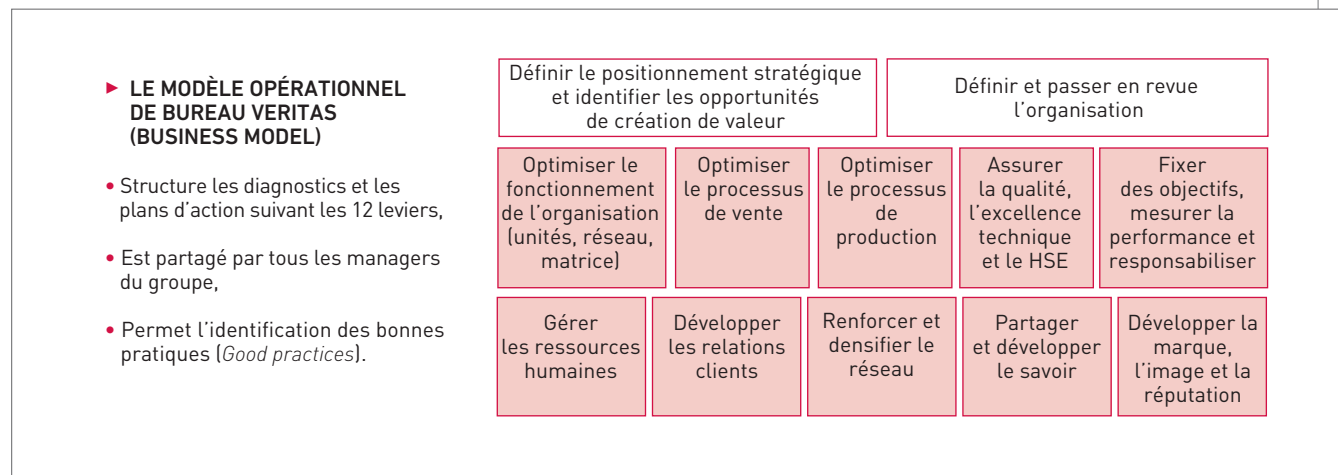
Ce manuel a été complété par un ensemble de politiques Groupe dans les domaines de la gestion de la Technique, de la Qualité et de la gestion des Risques (TQR) répondant aux exigences des certifications et accréditations. Ces politiques ont fait l'objet en 2010 d'analyses d'écarts entre leurs exigences et les systèmes de management régionaux. Ces analyses feront l'objet d'un suivi annuel afin de progressivement renforcer la performance « TQR » des entités opérationnelles du Groupe.

CERTIFICATION

Depuis 1996, le système de management de la qualité du Groupe Bureau Veritas est certifié ISO 9001 par un organisme indépendant et internationalement reconnu qui audite chaque année environ 30 pays sur l'ensemble des divisions du Groupe (seule la division Certification est exclue du périmètre).

Toutes les acquisitions du Groupe sont intégrées à ce programme dans un délai de 18 mois. Ainsi, en 2010 les sociétés Geoanaltica au Chili, Fairweather en Chine et les activités Mines et Minéraux ont été intégrées avec succès au programme de certification du Groupe.

Ce programme se déroule suivant le modèle opérationnel (*business model*) de Bureau Veritas, répondant aux exigences de l'ISO 9001 V2008.



INDICATEURS

Des objectifs et indicateurs de performances clés – KPI (*Key Performance Indicators*) sont suivis au niveau de l'ensemble des divisions, des régions et des pays puis consolidés par le Groupe. Leur définition est standardisée et leur stabilité dans le temps permet un pilotage des plans d'actions correspondants.

Ces indicateurs sont les suivants :

Indicateur	Définition	Périmètre	2010	2009	Objectifs
Réclamations clients	Temps de traitement : (nombre total de réclamations en cours/nombre de réclamations fermées) x nombre de jours calendaires sur la période de référence	80% du Groupe	31 jours	29 jours	30 jours
Supervision des inspecteurs	Fréquence de supervision, en année du personnel technique sur le terrain dans ses principaux domaines d'expertise	70% du Groupe	2,6 ans	2,7 ans	Cycle de 3 ans
Audits internes du système Qualité	Nombre d'audits internes du système qualité, menés en interne par le réseau	100% du Groupe	506	466	Cycle de 3 ans – 500 audits
Certification (ISO 9001) – non-conformités	Nombre de non-conformités identifiées durant les audits de certification du système Qualité par le certificateur externe.	90% du Groupe	8	1	Zéro
Certification (ISO 9001) – bonnes pratiques	Nombre de bonnes pratiques identifiées durant les audits de certification du système Qualité par le certificateur externe	90% du Groupe	64	23	Disponibilité sur le portail interne
Certification (ISO 9001) – intégration des nouvelles acquisitions	Temps moyen d'intégration des nouvelles acquisitions dans le programme de certification Groupe du système Qualité ISO 9001	90% du Groupe	26 mois	20 mois	18 mois maximum après acquisition
Index satisfaction clients ^(a)	Taux de satisfaction : nombre de clients satisfaits/ nombre total de clients interrogés	Suivi local	Suivi local	Suivi local	Défini localement

(a) Depuis 2009, cet indicateur est suivi localement, en s'appuyant sur le « Guide de Mise en Œuvre de la satisfaction clients ». La Direction QHSE Groupe se concentre désormais sur les études sectorielles prioritaires.

RÉALISATIONS 2010

Dans le cadre de l'engagement Qualité, l'ensemble des processus existants ont été renforcés et plus particulièrement :

- **la gestion des réclamations clients** : l'amélioration de ce processus suppose la recherche systématique des causes des réclamations et la mise en œuvre effective des actions correctives. Le déploiement de systèmes d'information de type CRM (*Customer relationships management*) a également permis une meilleure traçabilité de ce processus. L'indicateur de performance « temps de traitement » est suivi. En 2010, l'objectif de 30 jours de temps de traitement a été approché pour la seconde année consécutive ;
- **la gestion des qualifications et la supervision du personnel technique**. Le Groupe a poursuivi le déploiement de l'outil Groupe de gestion des qualifications (BVQualif) dans les secteurs de l'inspection industrielle, afin de répondre au niveau d'exigence accru des clients et des autorités. Au cours de l'année 2010, le nombre d'inspecteurs qualifiés dans la base a connu une augmentation significative pour atteindre 2 500, représentant un total de 4 400 qualifications approuvées.
En complément, le processus de supervision sur site des inspecteurs et des auditeurs, qui consiste à inspecter la qualité des services apportés aux clients continue de se renforcer. Il fait l'objet d'un objectif de périodicité triennale, pouvant être renforcé localement particulièrement pour les nouveaux arrivants. Cet objectif a été atteint en 2010, avec une fréquence globale à 2,6 ans ;
- **les audits internes** du système de management de la Qualité sont réalisés par les Directions Qualité, Technique-Risques régionales et du Groupe. Ce processus permet de s'assurer de la mise en œuvre de l'engagement Qualité, de l'amélioration continue du système de management, tout en renforçant en interne les exigences de l'ISO 9001. En 2010, plus de 500 audits ont été réalisés dans le Groupe ;

- **l'intégration des acquisitions**. L'objectif demeure d'intégrer les acquisitions récentes dans un délai de 18 mois. Ceci suppose que soient planifiées et mises en œuvre les étapes suivantes :

- la mise à niveau du système local de management selon l'ISO 9001 et les priorités fixées par le Groupe,
- la formation des collaborateurs aux nouveaux processus et outils, et
- la certification par un organisme indépendant accrédité.

En 2010, l'objectif n'a pas été respecté, notamment en Australie et au Chili, ce qui a impacté l'indicateur global (26 mois).

OBJECTIFS

En 2011, les équipes opérationnelles de Bureau Veritas, soutenues par le réseau interne Technique Qualité Risques se consacreront :

- à l'amélioration de la gestion des réclamations et de la satisfaction : les efforts de formation liés au déploiement des systèmes d'informations de type CRM et de production intégrés permettront d'accélérer le traitement des réclamations ;
- au déploiement des processus de gestion des qualifications, et de leur intégration avec le processus de supervision, et la mise en place de systèmes d'information de production intégrés ;
- le renforcement de l'organisation des fonctions Technique, Qualité et Gestion des Risques, avec l'objectif prioritaire de sécuriser le portefeuille de licences nécessaires aux opérations ;
- l'intégration des acquisitions récentes majeures, notamment en Australie et Amérique latine, dans le système de management du Groupe ISO 9001. La récente acquisition d'Inspectorate sera progressivement intégrée dans le périmètre de la certification à partir du second semestre de l'année 2011.

3.7.5. HYGIÈNE-SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT**L'ENGAGEMENT**

Depuis 2007, Bureau Veritas a officialisé son engagement en matière d'hygiène-santé, de sécurité au travail et d'environnement au travers de sa déclaration HSE. Cette déclaration est disponible sur le site internet (www.bureauveritas.fr) et comprend les points suivants :

- protéger la santé et la sécurité de nos employés, visiteurs, sous-traitants et clients ;
- évaluer le risque de nos opérations et activités et développer des plans d'actions appropriés ;
- réduire notre empreinte environnementale par la mise en œuvre d'initiatives de développement durable, en minimisant l'utilisation des ressources et la production de déchets ;
- sensibiliser nos employés aux préoccupations et problématiques HSE ;
- s'assurer que nos processus et programmes de management HSE sont proactifs, transparents et reflètent les exigences de cet engagement ; et

- fournir les outils, ressources internes et formations HSE nécessaires à la mise en place des systèmes de management HSE.

Le manuel HSE présente les exigences internes pour satisfaire à cette déclaration. Celles-ci vont parfois au-delà des exigences réglementaires applicables et couvrent des domaines prioritaires identifiés au sein du Groupe.

Avec le concours des membres du réseau HSE, des politiques ont été développées pour identifier les exigences des domaines suivants :

- rôles et responsabilités HSE ;
- entrée en espace confiné ;
- travail en hauteur ;
- radiations ionisantes ;
- équipements de protection individuelle ; et
- conduite automobile.

De nouvelles politiques sont en cours de validation et paraîtront début 2011 concernant les domaines suivants :

- évaluation des risques ;
- analyse des accidents ;
- surveillance médicale ;
- protection incendie ; et
- sécurité des déplacements.

En 2010, des audits et des revues HSE internes ont été réalisés afin de vérifier leur mise en œuvre effective et de préparer les certifications ISO 14001 et OHSAS 18001 (voir paragraphe Certification). Lorsque des écarts ont été constatés, des plans d'action ont été déployés et suivis afin d'assurer le retour à la conformité.

Depuis 2009, un rapport HSE interne est réalisé et porte sur les indicateurs clés HSE du Groupe : accidentologie et consommations de papier, d'eau et d'énergie. À compter de 2011, ce rapport sera complété par de nouveaux indicateurs qui suivent les recommandations du GRI : l'étendue des certifications HSE, les formations HSE initiales réalisées ainsi que les audits internes.

HYGIÈNE-SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les investissements de Bureau Veritas dans les actions relatives à la santé et à la sécurité au travail ont représenté environ 300 milliers euros. Ainsi certains programmes tels que « Certification OHSAS 18001 » et « La conduite automobile préventive » ont été renforcés et les programmes existants ont été poursuivis.

Certification

Obtenir la certification OHSAS 18001 est une démarche volontaire des entités du Groupe, basée sur les besoins locaux et les exigences des clients. Le Groupe encourage fortement et soutient les candidats au déploiement et à la certification de système de gestion de la santé-sécurité au travail selon la norme internationale OHSAS 18001.

L'expérience des pays déjà certifiés a permis de développer un ensemble de documents répondant aux exigences documentaires de la norme et de les mettre à disposition des nouveaux candidats. Cela permet de partager l'information existante et de consacrer plus de temps au déploiement opérationnel de ces exigences.

Ainsi, 22% des employés du Groupe sont couverts par la certification OHSAS 18001 à fin 2010 ce qui correspond à la totalité de l'Espagne, de l'Italie, de la Malaisie, de l'Indonésie, du Vietnam, de la Thaïlande, de Brunei, de Singapour, à la moitié des activités en Inde et en Australie ainsi qu'aux principaux sites du Brésil. Le programme de certification de l'année 2011 inclut de nouveaux candidats. À fin 2011, l'objectif est que 33% du Groupe soient certifiés OHSAS 18001.

Un accent fort sera mis en 2011 sur la création de modules de formation aux risques majeurs. Cette bibliothèque sera disponible en plusieurs langues et permettra d'assurer un niveau minimum de formation commun au sein du Groupe.

Indicateurs santé et sécurité

Bureau Veritas a mis en place, depuis 5 ans, un suivi d'indicateurs santé-sécurité dans chaque pays où il est présent. Ces indicateurs, communiqués trimestriellement au Comité exécutif et à l'ensemble du Groupe via les publications HSE internes ont été définis selon les normes internationales applicables et sont les suivants :

Indicateur	Définition	Périmètre	2010	2009	Objectifs
Lost Time Rate (LTR)	(Nombre d'accidents avec arrêt de travail x 200 000)/Nombre d'heures travaillées	100% du Groupe	0,69	0,75	- 15% par an
Total Accident Rate (TAR)	(Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail x 200 000)/Nombre d'heures travaillées	100% du Groupe	1,58	1,62	- 10% par an
Accident Severity Rate (ASR)	(Nombre de jours perdus x 1 000)/Nombre d'heures travaillées	100% du Groupe	0,06	0,07	-
Fatality (FAT)	Nombre de décès	100% du Groupe	2	6	Zéro

Ces indicateurs mis à jour sont disponibles deux fois par an sur le site internet de Bureau Veritas.

Réalisations 2010**Conduite automobile préventive**

La conduite automobile est l'une des causes principales d'accident du travail. De ce fait le Groupe a lancé le programme de conduite préventive en 2008.

En 2010, six nouvelles entités ont rejoint ce programme, ce qui porte à 16 le nombre total d'entités couvertes.

Trois étapes clefs constituent ce programme :

- l'évaluation des conducteurs ;
- la définition des actions à mener sur la base des résultats de l'évaluation ; et
- la mise en place de ces actions avec le suivi nécessaire à l'évaluation de la performance de ces actions.

En 2010, l'outil d'évaluation des conducteurs à disposition sur internet a été développé sous de nouvelles langues ce qui permet une couverture géographique plus vaste. De plus, les plans d'actions prennent en compte trois pistes principales permettant d'intégrer les différentes dimensions du risque lié à la conduite : la formation du conducteur, l'état du véhicule et l'environnement de conduite. Afin de déployer une culture commune de la sécurité routière, le Groupe QHSE a développé avec un partenaire extérieur un module de *e-learning* spécifique à la conduite préventive. Ce module sera disponible début 2011 en 4 langues appliqué à la conduite à gauche et à droite.

Radiations ionisantes

Des équipements utilisant des radiations ionisantes sont utilisés dans le Groupe pour réaliser des tests non destructifs. Afin d'assurer un haut niveau de contrôle de ces équipements un Comité de Gouvernance Groupe a été créé en 2008. Son rôle principal est de piloter un programme d'Audit interne et de valider toute nouvelle activité, sous-traitée ou intégrée à Bureau Veritas, via un processus

d'autorisation contraignant. Dans ce cadre, 32 jours ont été alloués en 2010 à la réalisation d'audits et à l'écriture des rapports attendants. De plus, quatre nouvelles activités ont été autorisées.

Modules de e-learning

Pour assurer le déploiement d'une culture commune dans le Groupe et fin de faciliter la compréhension des exigences internes en matière de HSE, des modules de *e-learning* ont été développés en 2009 et mis en ligne sur l'intranet. En 2010, le suivi du nombre de connexions et des résultats en ligne a été initié. Pour cette première année, environ 1 000 employés ont suivi ces formations en ligne.

À partir de 2011, ces modules deviennent obligatoires pour tous les nouveaux managers lors de leur formation initiale.

ENVIRONNEMENT

Afin de réduire son empreinte environnementale et de minimiser l'utilisation des ressources et la production des déchets, Bureau Veritas définit des objectifs annuels appuyés par des programmes spécifiques.

Les objectifs environnementaux de 2010 étaient :

- de mettre en place de programmes de réduction de la consommation de papier, d'eau et d'énergie dans 65% du Groupe ;
- de déployer l'outil BV Carbon dans 30% du Groupe ; et
- de renforcer la sensibilisation et de développer des plans d'actions pour les priorités environnementales telles que les transports, les consommations d'énergie et de papier.

Bureau Veritas a investi autour de 250 milliers d'euros en 2010 pour mettre en œuvre ces programmes environnement. L'extension du périmètre géographique de la « Certification ISO 14001 », du programme « Énergie et Déchets » et le déploiement de l'outil « BV Carbon » ont constitué les actions fortes de 2010.

► JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2010 : LES TROIS TROPHÉES**CRÉATIVITÉ**

Les équipes conjointes en Inde ont remporté le prix de la Créativité.

ÉDUCATION

L'équipe de Brazzaville au Congo a remporté le prix de l'Éducation.

BIO DIVERSITÉ

L'équipe de Malaisie a remporté le prix Biodiversité.

Pour la seconde fois en 2010, Bureau Veritas a célébré la Journée Mondiale de l'Environnement (JME) au travers du Groupe. Plus de 30 entités ont mené des actions en rapport avec le thème sélectionné par l'ONU pour 2010 « Biodiversité ».

<http://www.unep.org/french/wed/2010/>

Certification

Au sein de Bureau Veritas, la certification l'ISO 14001 n'est pas obligatoire, tout comme la certification OHSAS 18001. Cependant, le Groupe incite fortement ses entités à développer des systèmes de management de l'environnement en ligne avec cette norme internationale.

À la fin 2010, la certification ISO 14001 couvre 25% des employés du Groupe ce qui correspond à la totalité de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de la Russie, de l'Ukraine, de la Biélorussie, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Malaisie, de l'Indonésie, du Vietnam, de la Thaïlande, de Brunei, de Singapour, la moitié des activités en Inde et en Australie ainsi qu'aux principaux sites du Brésil et de l'Angleterre. Le programme de certification de l'année 2011 inclut de nouvelles entités. À fin 2011, l'objectif est que 35% du Groupe soient certifiés OHSAS 18001.

Chaque nouvelle entité entamant le processus de certification fait l'objet d'un accompagnement particulier de la part des équipes du Groupe. De plus, un ensemble de documents répondant aux exigences de la norme ISO 14001 est à leur disposition afin de capitaliser l'expérience des entités déjà certifiées.

Indicateurs

Dans le cadre de son projet Énergie & Déchets, Bureau Veritas a mis en place des indicateurs environnement correspondant aux consommations d'énergie, d'eau et de papier par collaborateur et par an. Ces indicateurs ont été standardisés en internes et sont communiqués au Comité exécutif et à l'ensemble du Groupe *via* les publications HSE internes et sont les suivants :

Indicateur	Unité	Périmètre	2010	2009	Objectifs
Énergie	MWh/an/personne	55% du Groupe	2,8	3,01	- 10%
Bureaux			1,69	1,85	
Laboratoires			4,86	5,3	
Eau	Tonne/an/personne		24,9	24,7	- 10%
Bureaux			10,2	7,9	
Laboratoires			47,7	46	
Papier	Kg/an/personne		35,4	53	- 15%
Bureaux			23,9	35	
Laboratoires			56,9	64	

Les consommations 2010 sont extrapolées à partir des données collectées au premier semestre 2010 du fait des délais de réception des factures nécessaires. Les données 2010 réelles seront publiées ultérieurement en 2011 et sont mises à jour semestriellement sur le site internet de Bureau Veritas.

Réalisations 2010

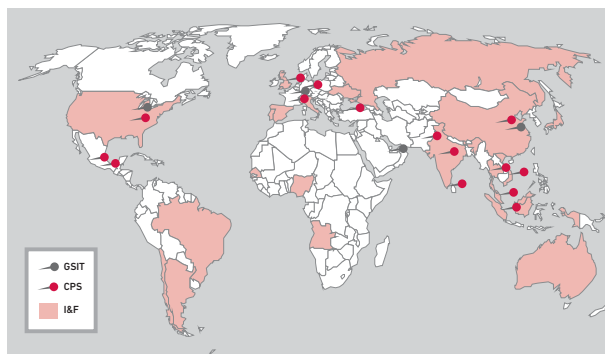
Énergie & Déchets

Ce programme est né d'une initiative pilote lancée par Bureau Veritas en 2007 afin de réduire les consommations d'énergie, de papier, d'eau ainsi que la quantité de déchets générés. En 2010, la couverture géographique de ces actions s'est significativement agrandie et couvre aujourd'hui 55% du Groupe. Huit diagnostics internes Énergie & CO₂ ont également été réalisés en 2010 afin d'aider les entités auditées à identifier les actions possibles pour diminuer leur empreinte environnementale.

Répartition géographique du programme

Pour l'année 2010, l'objectif de réduction de consommation de papier a été largement dépassé avec une diminution de 33% pour un objectif de diminution de 15%. L'objectif de diminution de la consommation d'énergie bien qu'ayant diminué de 7% n'a pas été atteint. L'objectif de diminution de la consommation d'eau n'a pas été atteint.

Pour atteindre ces objectifs de réduction, des plans d'actions locaux sont déployés, documentés et communiqués en interne pour faciliter le partage d'expérience. Ces actions relèvent soit du domaine de l'incitation (campagnes d'information, etc.) soit du domaine comportemental (arrosage régulé, maîtrise des températures intérieures, éclairage optimisé, etc.) soit du domaine managérial (procédures, systèmes de gestion, etc.).



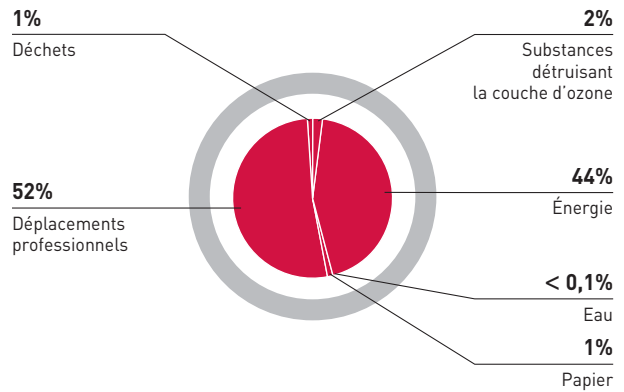
Empreinte Carbone

Afin de mesurer le niveau des émissions de CO₂ du Groupe et de mesurer l'efficacité des programmes environnementaux, l'outil « BV Carbon » a été développé en 2009 en interne par des experts. Cet outil, disponible en trois langues, est accessible via l'intranet du Groupe et dispose d'un guide d'utilisation et d'un module d'e-learning dédiés.

Les six principales sources d'émissions de carbone sélectionnées et mesurées par le Groupe sont les suivantes : l'énergie, l'eau, le papier, les déplacements professionnels, les substances détruisant la couche d'ozone (*air conditionné*) et les déchets.

En 2010, l'outil BV Carbon a été déployé dans 28% du Groupe et a permis l'identification de priorités environnementales mais également la mise en place de plans d'actions locaux afin de réduire l'empreinte carbone du Groupe Bureau Veritas.

► BV CARBON APPLIQUÉ AU GROUPE (28% DU GROUPE)



3.7.6. KNOWLEDGE MANAGEMENT

L'ENGAGEMENT

L'engagement du Groupe est de développer un environnement dans lequel chaque salarié peut aisément s'informer, collaborer avec ses collègues à travers le monde et partager ses connaissances. À cette fin, le réseau *Knowledge Management* (KM) a entrepris de mettre à la disposition du personnel des outils conviviaux et de lui prodiguer des conseils utiles, en reconnaissant tous ceux amenés à partager les mêmes connaissances.

RÉALISATIONS 2010

En 2010, la Direction KM a lancé plusieurs initiatives visant à restructurer les différents outils KM et à préparer l'expansion du partage des connaissances en interne parmi lesquelles :

- L'optimisation du moteur de recherche du Groupe Bureau Veritas, *QuickSearch*, afin d'améliorer les fonctionnalités et de combler les lacunes en matière de sécurité.
- L'intégration d'une nouvelle plateforme collaborative, (*Center-Stage*), et le lancement de six Communautés de Pratique (CoP) pilotes sur la plateforme.
- Le développement des capacités du réseau KM, par l'organisation de formations dédiées au KM et à la définition de directives claires et d'un ensemble d'indicateurs de performances clés (KPI). Pour les « Tribus » (appellation Bureau Veritas des CoP), les nouvelles ressources de support ont été consolidées au sein d'une nouvelle structure : le Centre de ressources des Tribus.
- La création d'un Comité des utilisateurs KM et d'un tableau de bord KM assorti d'indicateurs de performance clés.

OBJECTIFS

En 2011, l'équipe KM du Groupe achèvera la révision de deux des principaux outils KM du Groupe : la plateforme des Communautés de Pratique (CoP) et le moteur de recherche.

Dans un second temps, elle collaborera avec le réseau KM mondial pour assurer :

Le déploiement intégral de la nouvelle plateforme des Communautés de pratique (CoP)

Suite à la mise en œuvre d'un vaste pilote de six communautés de pratique (CoP), la migration complète des Tribus du Portail Bureau Veritas vers CenterStage sera effectuée à la mi-2011.

La mise à niveau du moteur de recherche (*QuickSearch*)

Les champs de recherche seront élargis de façon à inclure de nouvelles sources de contenus, tout en continuant de respecter les paramètres de sécurité de ces sources.

Les améliorations apportées en 2010 feront l'objet d'une collecte des retours d'information et des efforts seront déployés afin d'accroître l'utilité de cet outil.

La définition de directives pour les outils de gestion de contenus (ex. : *OpenSpace*)

Une série de directives sera diffusée auprès des utilisateurs finaux pour les aider à choisir l'outil de gestion de contenus le mieux adapté à leurs besoins. L'un de ces outils, *OpenSpace*, permet de partager des documents en toute facilité et est disponible sur simple demande auprès de Bureau Veritas. L'équipe KM diffusera un guide d'utilisation dédié à *OpenSpace*, expliquant les modalités d'utilisation, de gestion et de contrôle de cet outil.

Le renforcement et support du réseau KM

L'efficacité de KM dépend en grande partie animateurs des Tribus/CoP et des responsables KM, qui se doivent d'encourager et de faciliter le partage des connaissances dans certaines zones géographiques ou unités fonctionnelles. Nous continuerons d'apporter notre soutien à ces animateurs et responsables en organisant pour eux des manifestations dédiées, en dispensant des formations et en diffusant des informations pertinentes. Nous veillerons également à ce que leurs rôles en matière de gestion des connaissances soient mieux compris et reconnus.

3.7.7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des informations complémentaires concernant la politique QHSE du Groupe sont disponibles :

- dans le rapport d'activité du Groupe Bureau Veritas ; et
- sur le site internet du Groupe : <http://www.bureauveritas.fr/qhse>.

3.8. Ressources humaines

3.8.1. NOMBRE ET RÉPARTITION DES SALARIÉS

Au 31 décembre 2010, le Groupe employait 47 969 salariés dans 140 pays, contre 39 067 salariés au 31 décembre 2009. La croissance du nombre de salariés du Groupe s'explique principalement par une croissance externe forte, notamment avec l'acquisition d'Inspectorate et ses 7 301 salariés.

L'effectif au niveau mondial, composé à hauteur de 66% d'hommes et de 34% de femmes, se répartit entre fonctions opérationnelles (inspecteurs, auditeurs, experts, commerciaux...) et fonctions support (technique, finance, informatique, Ressources humaines...).

La grande majorité des salariés a un contrat de travail (88% de l'effectif⁽¹⁾), y compris dans les pays où il n'y a pas d'obligation légale sur ce sujet. 88% d'entre eux ont un contrat à durée illimitée et 12% ont un contrat à durée déterminée ou équivalent (dont la durée est inférieure à 12 mois).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs employés par le Groupe aux 31 décembre 2010 et 2009, par zone géographique et par type de fonctions.

► EFFECTIFS EN NOMBRE DE PERSONNES AU 31 DÉCEMBRE

	2010	2009
Effectif total	47 969	39 067
Par zone géographique		
France	7 411	7 317
EMEA ^(a)	13 061	10 597
Asie – Pacifique	16 735	13 300
Amériques	10 762	7 853
Par fonctions		
Fonctions opérationnelles	29 801 ^(b)	28 466
Fonctions support	10 867 ^(b)	10 601

(a) La zone EMEA inclut l'Europe (hors France), le Moyen-Orient et l'Afrique.

(b) Hors Inspectorate.

Bureau Veritas a embauché 8 063 collaborateurs dans le monde en 2010.

Au niveau du Groupe, le taux de départ volontaire (démissions) est de l'ordre de 10% sur l'année 2010, en très légère augmentation par rapport à l'année 2009 (8%), ce qui s'explique principalement par la reprise économique mondiale. Les taux les plus élevés sont constatés sur la zone Asie et Moyen-Orient en raison d'une très forte demande de salariés qualifiés. En France, le Groupe bénéficie de l'image et de la notoriété de la marque Bureau Veritas, ce qui facilite la stabilité des effectifs (le taux de départ volontaire est de l'ordre de 3% toutes divisions confondues).

Informations concernant les effectifs de la société-mère Bureau Veritas SA

Au 31 décembre 2010, la Société employait 6 383 salariés (dont 4 225 hommes et 2 158 femmes), à comparer à 6 442 salariés au 31 décembre 2009, soit une diminution de 0,92% entre 2009 et 2010.

En 2010, le nombre d'embauches a été de 761 salariés dont 330 contrats à durée déterminée et 431 contrats à durée indéterminée. Le nombre de licenciements s'est élevé à 62.

En 2010, le taux de départ volontaire (démissions) a été de l'ordre de 3,22%.

Par ailleurs, 24 328 heures supplémentaires ont été comptabilisées en 2010, représentant un montant de 229 585 euros. La main-d'œuvre extérieure à la Société s'élève à 50 salariés.

Le Bilan social de la Société est disponible sur simple demande au siège social.

(1) Hors Inspectorate.

3.8.2. UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

La politique de Ressources humaines du Groupe est élaborée et menée par la Direction des Ressources humaines, composée d'une fonction centrale *Corporate* comptant une vingtaine d'experts métier et d'un réseau d'environ 350 professionnels présents sur tous les continents.

Le Groupe s'est doté en 2007 d'un système d'information spécifique aux Ressources humaines (PeopleSoft RH), aujourd'hui déployé pour l'ensemble des 1 700 Managers⁽¹⁾ du Groupe, et pour l'ensemble des salariés de Bureau Veritas en France, en Chine et en Australie. À ce jour, PeopleSoft RH couvre ainsi un peu plus de 25% de l'effectif total du Groupe. Cet outil permet, au-delà d'une gestion affinée des données personnelles et des données d'emploi, de faciliter certains processus RH, notamment la gestion de carrière (revue de performance, Comité de carrière, identification et suivi des talents, etc.), une priorité pour Bureau Veritas.

Compte tenu de la stratégie de développement du Groupe Bureau Veritas, la fonction Ressources humaines s'est structurée autour de quatre pôles : la gestion et le développement des carrières des managers du Groupe, incluant le repérage et la promotion des talents, la spécialisation de la fonction RH, le support aux opérationnels pour développer leur organisation et l'expertise en matière de classification des postes et des politiques de rémunération.

DES EXPERTS ORIENTÉS CLIENTS ET SERVICES

L'activité du Groupe relève historiquement d'une mission de service public (loi Spinetta, vérifications réglementaires, classification de navires...). Pour autant, le Groupe a su développer ses activités au bénéfice du client : inspirer une culture d'entreprise orientée vers le client, construire et vendre une offre de services plus riche, passant d'un développement commercial réactif à proactif. Aujourd'hui, le Groupe s'affirme autant comme un expert technique qu'une société de services avec une offre de produits et services *Business to Business*. Dans son secteur d'activité, le Groupe est l'un des premiers acteurs à avoir mis en place des forces de vente dédiées et un service marketing développé.

UNE CULTURE DE LA RENTABILITÉ ET DU CONTRÔLE DES COÛTS

La croissance de la rentabilité du Groupe au cours des 10 dernières années tient au fait que tous les dirigeants opérationnels sont pleinement responsables de leur centre de profit. Le processus budgétaire est la clé de voûte de l'organisation. Les managers, y compris fonctionnels, ont une part de leur rémunération basée sur le résultat d'exploitation du Groupe. Par ailleurs, le Groupe exerce un contrôle strict de la comptabilité et des dépenses de fonctionnement.

UNE ORGANISATION FONDÉE SUR LA FORMATION ET LA GESTION DES CONNAISSANCES

Le Groupe se préoccupe en permanence du maintien et de l'évolution des connaissances de ses experts (outils de formation, processus de qualification, outils de partage des connaissances...). Le processus

de gestion des connaissances (*Knowledge Management*) au sein du Groupe s'est traduit par la mise en place de communautés d'experts, en support des équipes opérationnelles. Cela permet de partager les meilleures pratiques et répondre dans chaque entité avec le même niveau de qualité aux besoins des clients globaux. Une centaine de communautés de pratiques existe afin de mettre en relation des milliers de spécialistes et experts. Un espace collaboratif hébergé sur le portail intranet du Groupe, allié à un puissant moteur de recherche, facilite le partage de documents et d'expériences et la mise à jour des expertises de Bureau Veritas.

Au sein du Groupe, le programme d'intégration est systématique pour tout nouvel embauché, quel que soit son niveau ou sa famille professionnelle. Organisé en sessions favorisant la mixité des profils, il facilite le partage des connaissances et la compréhension de l'organisation et des métiers.

Pour les opérationnels, le Groupe met l'accent sur la formation sur le terrain. Les formations techniques sont qualifiantes pour la plupart d'entre elles, les qualifications étant contrôlées par les départements techniques du Groupe (Industrie et Infrastructures et Marine) et auditées par des autorités indépendantes (COFRAC, IACS).

Un programme de développement, spécifiquement destiné aux Managers du Groupe a été élaboré. Sa réalisation a débuté en 2010 avec l'organisation de journées de formation au Moyen-Orient et en Inde. Ce programme global intitulé *Leadership Essentials* a vocation à être déployé progressivement au sein du Groupe, en langue locale pour en garantir l'impact, mais sur une base commune pour permettre la consolidation d'une culture de *leadership* cohérente et homogène au sein du Groupe. Il visera dans un premier temps la population des *Managerial Talents* et une partie des Managers.

En outre, Bureau Veritas continue à développer des outils permettant le développement des compétences de leadership : un « 360° » reflétant les comportements de *leadership* a ainsi été élaboré en 2009 pour les Managers du Groupe.

Enfin, et pour répondre à la répartition des Managers dans un grand nombre de pays à travers le monde, l'entreprise a développé un *Learning Space* sur l'intranet du Groupe. Ce véritable centre de ressources met à disposition des Managers, de manière très flexible, à la fois des modules d'*e-learning* – pour accélérer l'intégration des nouveaux arrivants, pour améliorer la gestion de la performance ou développer les sujets « QHSE » (Qualité, Santé, Sécurité, Environnement) – et une « boîte à outils » pour supporter le développement des comportements managériaux et de *leadership* des managers.

UNE RÉELLE VOLONTÉ DE GÉRER LA PERFORMANCE ET LA CARRIÈRE DES SALARIÉS

L'intégralité des 1 700 Managers⁽¹⁾ du Groupe ont, *a minima*, un entretien annuel d'évaluation (appelé le « PMP ») leur permettant de discuter de l'atteinte des objectifs fixés, de définir ceux de l'année à venir. Il constitue également une opportunité de documenter leurs forces et leurs points d'amélioration, de définir ensemble les besoins de développement, d'aborder également les souhaits de mobilité géographique ou fonctionnelle. Cet entretien a toujours lieu avec le hiérarchique direct, mais peut également être complété d'un entretien avec un *Secondary Reviewer* (responsable fonctionnel ou

(1) Hors Inspectorate.

« client interne ») quand cela est pertinent, ce qui permet d'affiner l'évaluation de la performance des Managers concernés. Ce même processus de « PMP » peut être rouvert en cours d'année pour revoir et ajuster les objectifs du manager si besoin est, pour mieux s'adapter au contexte et aux nouveaux enjeux du poste ou de la société.

Au-delà de ce dispositif orchestré par la DRH *Corporate* pour les 1 700 Managers⁽¹⁾ du Groupe, environ 80%⁽¹⁾ des employés ont également eu, *a minima*, un entretien annuel géré par les Directions locales des Ressources humaines. À titre d'exemple, en France, les entretiens annuels sont systématiques pour l'ensemble des collaborateurs (depuis 2003). Ils font l'objet d'une note interne et d'un support spécifique permettant d'évaluer la performance du collaborateur, sa capacité à se conformer aux valeurs du Groupe, ses souhaits de mobilité ainsi que d'établir le besoin d'un plan individualisé de développement. L'exploitation de ce support, ainsi que l'affichage systématique en interne des postes à pourvoir dans le cadre de l'intranet, a permis de pourvoir en 2008, 212 postes sur 660 postes ouverts par la mobilité interne (soit environ 32%), de pourvoir en 2009, 98 postes sur 187 postes ouverts, et de pourvoir, en 2010, 137 postes sur 561 postes ouverts (soit environ 24%).

En plus de ces programmes, la DRH *Corporate* a mis en place depuis 2006 des comités de carrière appelés *Leadership Review* dans lesquels les Managers du Groupe sont évalués par le niveau hiérarchique supérieur de façon collective (et non pas individuel comme dans le cadre de l'entretien annuel). La capacité des collaborateurs à évoluer à court ou moyen terme est ainsi mesurée, les salariés les plus prometteurs constituant un vivier exploité en priorité pour tout recrutement au sein du Groupe. L'objectif affiché est de pourvoir en interne deux tiers des postes ouverts aux Managers du Groupe et d'assurer à tout Manager qui en a été évalué capable une évolution professionnelle dans les 18 mois, en fonction des besoins de l'entreprise. En 2008, 78% des postes ouverts de Manager ont été pourvus en interne. En 2009, ce taux était de 83%. En 2010, il est de 78%.

La gestion de la carrière de tous les salariés est une préoccupation constante. Un processus de *Talent Pipeline* est également en place pour identifier, parmi les employés les plus performants, ceux qui peuvent prétendre à des postes de Manager chez Bureau Veritas. 215 « talents » ont été recensés et sont entrés dans un processus de gestion très suivie de leur carrière. L'identification des Talents (futurs Managers du Groupe) continue d'être une priorité avec un objectif de 500 Talents identifiés en permanence et bénéficiant d'un programme accéléré de développement.

En France, ce dispositif spécifique s'intitule le DRA (Détecter Révéler Accompagner) qui vise à identifier les salariés à potentiel, à évaluer de manière objective leurs capacités dans le cadre d'un dispositif d'évaluation interne par un représentant de la Direction en situation non-hiérarchique et d'un regard externe, assuré sous la forme d'un *assessment* par un cabinet extérieur. Les candidats ainsi retenus font l'objet d'un dispositif d'accompagnement spécifique comportant notamment une formation d'une durée de 7 jours, couvrant l'ensemble des compétences clés du Manager (gestion, management d'équipe, activité commerciale, etc.). Depuis le déploiement de ce dispositif en 2003, environ 350 collaborateurs ont ainsi été évalués dans le cadre de ce dispositif. Cet outil a permis de pourvoir à une part significative de nos besoins en Managers et constitue ainsi pour les collaborateurs une véritable filière de promotion. Ainsi, en 2010, sur un total de 36 postes ouverts de chef de service, un total de 27 ont été pourvus par la mobilité interne, soit 75%.

Un dispositif semblable au DRA, appelé « Triathlon », est également déployé en Espagne, soit le 3^e pays le plus important du Groupe

comptant plus de 3 600 collaborateurs. Le processus d'identification et de développement des futurs managers a été déployé en 2010 sur l'ensemble du Groupe de manière structurée, sur la base des expériences positives menées en France et en Espagne.

En complément, Bureau Veritas cartographie, en fonction des besoins du Groupe, les emplois-type présents dans ses organisations, les décrit en termes de missions et de compétences requises et les positionne relativement à une échelle commune de complexité (ou *banding*). Le développement de cet outil, initié en 2006 pour les Managers du Groupe (bandes I à IV), a été complété en 2009 pour les bandes V-VIII. Par ailleurs, le travail a été poussé plus loin pour certaines populations dont les effectifs ont été identifiés aux nouveaux emplois-type pour des raisons de formation ou de planification de carrière. On pense notamment aux métiers de la Certification, de la Finance, des Ressources humaines, ainsi que des Opérations et de l'Expertise Technique dans certains pays-pilote. Ce système a pour vocation de constituer le socle de la gestion des Ressources humaines :

- le descriptif des emplois-type sert de base d'échange entre le manager et le collaborateur à l'occasion de l'entretien annuel d'appréciation ;
- il permet d'établir une comparaison entre compétences maîtrisées et compétences requises afin de prescrire des solutions individualisées en matière de formation ;
- en termes de politique de rémunération, il permet d'établir des moyennes par emploi-type et par *banding* au sein de cet emploi-type. La comparaison des situations individuelles à ces moyennes réalisées sur des échantillons homogènes permet au manager de disposer d'informations utiles permettant de moduler les décisions salariales ; et
- il sert également de base à la rédaction des annonces de recrutement.

Enfin, Bureau Veritas a décidé fin 2010 de renforcer sa politique de gestion des carrières en affinant les processus et règles de gestion associées à la mobilité interne, la gestion de la performance, le développement des talents, la mobilité internationale... L'objectif est de garantir la solidité et la cohérence des politiques et processus RH à travers le monde, pour soutenir la stratégie de croissance du Groupe. Le déploiement opérationnel de ce programme « *Career Management @ BV* » débutera dès 2011.

UNE STRATÉGIE ADAPTÉE AUX CONTRAINTES DU RECRUTEMENT ET DE LA FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

En tant qu'entreprise de services, l'un des principaux défis auxquels doit faire face le Groupe, en termes de Ressources humaines, consiste à développer sa capacité à recruter des profils experts sur des marchés de l'emploi de plus en plus tendus. Pour mener à bien cette mission, le Groupe a lancé plusieurs initiatives globales visant l'excellence en matière de recrutement au niveau mondial : développement des relations avec la presse, les grandes écoles et les universités, participation à des forums de recrutement, campagnes de recrutement par cooptation, formations des Managers au recrutement et campagne média presse unique au niveau mondial.

Par ailleurs, la politique de bonus appliquée par le Groupe constitue un élément de fidélisation et de motivation de l'effectif. Ainsi, en complément de leur salaire annuel de base, les 1 700 managers⁽¹⁾ du Groupe peuvent percevoir chaque année un bonus

(1) Hors Inspectorate.

dont l'obtention est liée à la réalisation d'objectifs financiers et individuels. Le pourcentage de bonus varie de 15% à 50% du salaire annuel de base, en fonction du niveau de responsabilité (« bande ») des managers :

- pour la bande I (une vingtaine de managers) : le bonus représente de 40% à 50% du salaire de base annuel ;
- pour la bande II (environ 80 managers), le bonus représente de 30% à 40% du salaire de base annuel ;
- pour la bande III (environ 300 managers), le bonus représente de 20% à 30% du salaire de base annuel ; et
- pour la bande IV (environ 1 300 managers), le bonus représente de 15% à 20% du salaire de base annuel.

À ce bonus individuel s'applique, depuis 2007, un coefficient correcteur, à la hausse ou à la baisse, en fonction des résultats opérationnels du Groupe.

Comme décrit dans les sections suivantes, la rémunération se complète d'accords d'intéressement et de participation, et d'un plan d'actionnariat salariés lancé en 2007 (« BV 2007 »).

LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Le Groupe Bureau Veritas est attaché au bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel. Bureau Veritas dispose de structures représentatives du personnel dans l'ensemble des pays clés où il est implanté. Ces représentations du personnel prennent des formes variées, notamment en fonction de la législation locale et de la taille des effectifs. Elles se retrouvent généralement *a minima* dans une (souvent plusieurs) des catégories suivantes : délégués du personnel, Comités d'entreprises, représentants du personnel, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, délégués syndicaux et groupes de consultation.

En complément et au-delà des seules instances représentatives du personnel, les pratiques du Groupe facilitent la consultation (exemple : en Chine, l'ensemble des procédures RH doivent être approuvées par un comité spécialisé composé de représentants du personnel). De façon plus générale, Bureau Veritas encourage la communication, l'échange d'idées et le recueil des opinions (exemples : panneaux d'affichage, lignes RH, enquêtes de personnel, boîtes à suggestions, entretiens de départ, points de contact « éthique », commissions de prévention des accidents, réunions mensuelles avec le personnel, revues de site par les RH, *open door policy*, etc.).

En France, cette volonté s'est traduite par la signature de plusieurs accords d'entreprise dans le domaine des relations collectives prévoyant des moyens de représentation au-delà des dispositions légales.

- Accord relatif à l'utilisation des nouvelles technologies d'information et communication par les organisations syndicales et les instances représentatives du personnel au sein de la société Bureau Veritas signé le 2 février 2010 ;
- Accord relatif aux conditions et modalités de vote par voie électronique pour l'élection des délégués du personnel et des membres au Comité d'entreprise au sein de Bureau Veritas signé le 10 mai 2010 ;
- Protocole d'accord électoral pour l'élection des membres du CE ET DP signé le 10 mai 2010 ;
- Avenant n° 2 à l'accord du 28/06/2006 sur l'exercice du droit syndical et le fonctionnement des IRP signé le 10 mai 2010 ;
- Accord de prorogation des mandats CE et DP signé le 30 juin 2010 ;
- Adhésion de la CFDT et FO à l'accord sur le fonctionnement des deux CHSCT le 5 octobre 2010 ; et
- Accord de prorogation des mandats des membres du CHSCT et correspondants CHSCT signé le 8 novembre 2010.

3.8.3. ACCORDS DE PARTICIPATION ET D'INTÉRESSEMENT

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les succursales étrangères de Bureau Veritas SA.

PARTICIPATION

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne aux salariés accès à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise. Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté au sein de Bureau Veritas ont, au titre de la participation, un droit dans la réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 3324-1 du Code du travail.

À la date du présent document de référence, en l'absence de conclusion d'un accord de participation, Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 3323-5 du Code du travail. Entre 2005 et 2010, il n'y a pas eu de versement, du fait de l'absence de réserve de participation (augmentation des capitaux propres de la Société et déduction supplémentaire pour provisions pour risques).

L'application de la formule légale de la réserve spéciale de participation génère, au titre de l'année 2010, un montant de participation de 2 347 365 euros, payable en 2011.

INTÉRESSEMENT

Le 30 juin 2008, Bureau Veritas a conclu un nouvel accord d'intéressement avec son Comité d'Entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2008, 2009 et 2010. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur salaire et à leur présence au sein de la Société.

La formule retenue est basée sur le résultat d'exploitation de gestion (REG). La masse d'intéressement global s'élève à 15,5% du REG (résultat d'exploitation) des unités opérationnelles françaises de Bureau Veritas France (CRE France, Aero France, Marine France, Zone France hors filiales) sous déduction du montant de la réserve spéciale de participation (RSP), calculée selon les dispositions légales. Si le ratio REG/chiffre d'affaires des unités opérationnelles de Bureau Veritas SA en France est égal ou supérieur à 12,6%, la masse d'intéressement global sera remplacée par la formule suivante : 16% du REG – RSP.

(euros)	2010	2009	2008
Bénéficiaires	6 941	6 879	7 105
MONTANT GLOBAL DE L'INTÉRESSEMENT VERSÉ AU TITRE DE L'EXERCICE	7 542 642	10 984 234	10 372 872

Au titre de cet accord, 6 941 bénéficiaires se partageront 7 542 642 euros en 2011.

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne Groupe a été signé avec le Comité d'entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du Groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 3332-15 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne Groupe.

Un avenant numéro 1 au règlement du Plan d'épargne Groupe du 12 juillet 2007 a été signé le 17 décembre 2009 afin d'ajouter un Fond Commun de Placement d'Entreprise Solidaire aux choix de placement conformément à l'obligation légale (loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie – article 81).

Un plan d'épargne Groupe est un système d'épargne collectif offrant aux salariés des entreprises adhérentes la faculté de se constituer, avec l'aide de leur employeur, un portefeuille de valeurs mobilières. Il peut permettre de recevoir notamment les sommes issues d'un accord d'intéressement ou de participation. Les sommes investies dans un plan d'épargne Groupe sont indisponibles pendant cinq ans, à compter du 1^{er} juillet de l'année de l'acquisition, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation. Un plan d'épargne Groupe peut proposer divers supports d'investissements permettant à ses adhérents de choisir le placement le plus adapté à leur choix d'épargne.

Le plan d'épargne Groupe comporte trois fonds communs de placement :

- un fonds commun de placement d'entreprise à compartiments multiples « FCPE BV VALEURS » sur lequel les salariés peuvent faire des versements à titre individuel ou au titre de l'intéressement.

Les sommes versées par les salariés sont abondées dans les conditions suivantes :

- pour les 500 premiers euros, l'abondement est fixé au taux de 60% du versement du salarié,
- au-delà de 500 euros, le taux est fixé à 30% du versement du salarié.

L'abondement annuel est plafonné à 1 525 euros par année civile et par bénéficiaire.

Au 31 décembre 2010, le montant total investi dans ce FCPE est de 89,6 millions d'euros détaillé comme suit :

- compartiment BV VALEUR : 74,4 millions d'euros,
- compartiment BV DYNAMIQUE : 8,1 millions d'euros,
- compartiment BV ÉQUILIBRE : 7,1 millions d'euros ;
- un fonds commun de placement d'entreprise « BV next » investi en titres de l'entreprise et dédié aux augmentations de capital réservées aux salariés de l'entreprise.

Ce fonds a été ouvert dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en octobre 2007. Il pourra être réouvert à l'occasion d'autres opérations d'augmentations de capital décidées par le Conseil d'administration.

Les salariés bénéficient lors de leur versement volontaire d'un abondement à hauteur de 100% dans la limite de 600 euros.

Au 31 décembre 2010, le montant investi dans le FCPE « BV next » est de 40,9 millions d'euros ;

- un fonds commun de placement d'entreprise « CAAM Label Équilibre Solidaire » ouvert au 31 décembre 2009 détenant 280 000 euros d'actifs au 31 décembre 2010.

3.9. Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

3.9.1. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET DES ADMINISTRATEURS DANS LE CAPITAL DE BUREAU VERITAS

À la date du 31 décembre 2010, les intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Dirigeants mandataires sociaux	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frank Piedelièvre ^(a)	496 700	0,45%
François Tardan	496 014	0,45%
Philippe Donche-Gay	-	-

(a) Dont 400 000 au travers de la société Piedelièvre et Associés.

Administrateurs	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frédéric Lemoine	100	NS
Stéphane Bacquaert	100	NS
Patrick Buffet	100	NS
Aldo Cardoso	3 000	NS
Jérôme Charruau	2 100	NS
Pierre Hessler	100	NS
Philippe Louis-Dreyfus	101	NS
Jean-Michel Ropert	100	NS
Ernest-Antoine Seillière	200	NS

Monsieur Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général, détient 120 000 options de souscription d'actions accordées dans le cadre des plans du 3 juillet 2009 et du 23 juillet 2010.

Monsieur François Tardan, Directeur Général Délégué, détient 75 000 options de souscription d'actions (retraité) attribuées dans le cadre des plans du 25 juillet 2003, du 3 juillet 2009 et du 23 juillet 2010.

Monsieur Philippe Donche-Gay, Directeur Général Délégué, détient 60 000 options de souscription d'actions attribuées dans le cadre des plans du 3 juillet 2009 et du 23 juillet 2010.

Une description détaillée des plans de souscription ou d'achat d'actions est présentée au paragraphe 3.9.4 Options de souscription ou d'achat d'actions du présent chapitre.

3.9.2. OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2010 sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	12/03/2010	39,00	195 000,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	23/03/2010	39,50	197 500,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	01/04/2010	39,5185	197 592,50	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	15/07/2010	49,00	392 000,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	01/09/2010	48,750	15 697,50	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	01/09/2010	48,4189	338 932,30	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	02/09/2010	48,750	325 552,50	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	05/11/2010	56,8467	795 853,80	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Exercice de stock-options	16/11/2010	9,582	862 380,00	Actions

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société depuis la clôture de l'exercice 2010 et à la date du présent Document de référence sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	21/01/2011	53,00	212 000,00	Actions
Frédéric Lemoine	Administrateur	Acquisition	07/03/2011	54,15	10 830,00	Actions
Jean-Michel Ropert	Administrateur	Acquisition	11/03/2011	54,2125	10 842,50	Actions

3.9.3. ACTIONS GRATUITES

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur au 31 décembre 2010 :

Date de l'Assemblée générale	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées (retraité)	Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les actions attribuées (retraité)	Nombre d'actions acquises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions attribuées et restant à acquérir
18/06/2007	13/12/2007	9 811 ^(a)	9 811	7 652	2 159	-
18/06/2007	13/12/2007	45 354 ^(b)	45 354	34	7 855	37 465
18/06/2007	13/12/2007	33 725 ^(c)	33 725	-	40	33 685
18/06/2007	13/12/2007	150 000	150 000	144 750	5 250	-
18/06/2007	09/06/2008	426 050	426 050	-	62 150	363 900
18/06/2007	22/09/2008	55 000	55 000	-	-	55 000
18/06/2007	03/07/2009	363 500	363 500	-	24 100	339 400
18/06/2007	23/07/2010	45 000	45 000	-	-	45 000
18/06/2007	23/07/2010	353 900	353 900	-	3 100	350 800
18/06/2007	23/07/2010	64 500	64 500	-	4 200	60 300
TOTAUX		1 546 840	1 546 840	152 436	108 854	1 285 550

(a) Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux de filiales italiennes et espagnoles du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (résolution 18).

(b) Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux hors France et à l'exclusion des filiales italiennes et espagnoles du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (résolution 18).

(c) Attribution gratuite d'actions au profit de managers ayant souscrit à l'offre « BV2007 Network » et aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de filiales chinoises ayant souscrit à l'offre Special Employee Share Incentive Plan (résolution 25).

(d) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2008 par rapport à un objectif de réalisation de celui-ci. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 est inférieur ou égal à 90% de l'objectif fixé, alors 50% des actions pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de ce même exercice est supérieur à 90% et inférieur à 102% de l'objectif fixé, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera réduit de 4,17% pour chaque 1% de ROA constaté en dessous de 102% de l'objectif fixé par le Directoire. Enfin, si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 atteint ou dépasse 102% de l'objectif fixé, toutes les actions seront acquises par les bénéficiaires. Les bénéficiaires doivent rester salariés pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées. Le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 ayant dépassé 102% de l'objectif fixé, les bénéficiaires pourront acquérir, sous réserve du respect de la condition de présence, 100% des actions attribuées.

(e) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2009. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées. Le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 ayant dépassé le niveau cible les bénéficiaires pourront acquérir, sous réserve du respect de la condition de présence, 100% des actions attribuées.

Nombre total d'actions pouvant être acquises par les mandataires sociaux	Nombre total d'actions pouvant être acquises par les dix premiers attributaires salariés	Date d'expiration de la période d'acquisition	Durée de la période d'inaccessibilité à compter du transfert de propriété des actions	Conditions d'acquisition	Prix de l'action le jour de l'attribution (euros)	Valorisation d'une action (euros)
-	-	13/12/2009	Respectivement 3 ans et 2 ans pour les membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux de filiales espagnoles et italiennes	Présence	39,02	36,65
-	200	13/12/2011	Aucune	Présence	39,02	35,43
-	200	13/12/2011	Aucune	Présence	39,02	35,43
-	-	13/12/2009	2 ans	Présence et performance	39,02	32,82
-	57 000	9 juin 2012 ou 9 juin 2011 pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Présence et performance ^(d)	37,81	33,88
55 000 ^(h)	-	22/09/2011	2 ans	Présence	39,29	31,47
40 000 ⁽ⁱ⁾	36 200	3 juillet 2013 ou 3 juillet 2012 pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Présence et performance ^(e)	34,5	28,19
45 000 ⁽ⁱ⁾	-	23 juillet 2013	2 ans	Présence et performance ^(f)	48,10	42,30
-	29 400	23 juillet 2014 ou 23 juillet 2013 pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Présence et performance ^(g)	48,10	43,47
-	3 000	23 juillet 2014 ou 23 juillet 2013 pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Présence	48,10	43,47
140 000	126 000					

(f) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'exercice 2010 et de la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de la Société constatée au titre des exercices 2011 et 2012. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2010. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors aucune des actions attribuées ne pourra être acquise par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester mandataires sociaux (ou salariés) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

(g) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2010. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2010. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

(h) Le mandataire social attributaire du plan d'action gratuites est Monsieur Philippe Donche-Gay Directeur Général Délégué de la Société.

(i) Les mandataires sociaux attributaires de plans d'actions gratuites sont Messieurs Piedelièvre, Donche-Gay et Tardan, respectivement Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués de la Société.

3.9.4. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2010 :

Date de l'Assemblée générale	Date d'attribution	Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité)	Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité)	Nombre d'options levées	Nombre d'options annulées
11/12/2001	Plan du 17/12/2002 ^(a)	1 159 000	1 159 000	953 490	205 510
11/12/2001	Plan du 25/07/2003 ^(a)	1 549 000	1 549 000	1 291 540	232 000
30/06/2004	Plan du 15/11/2004 ^(a)	117 500	117 500	54 000	59 500
27/06/2005	Plan du 01/02/2006 ^{(a) (b)}	1 711 000	1 711 000	-	427 500
27/06/2005	Plan du 12/07/2006 ^(a)	142 000	142 000	-	5 000
18/01/2007	Plan du 31/01/2007 ^(a)	700 000	700 000	-	142 000
18/06/2007	Plan du 09/06/2008	137 400	137 400	-	8 400
18/06/2007	Plan du 03/07/2009	266 500	266 500	-	3 300
18/06/2007	Plan du 23/07/2010	135 000	135 000	-	-
18/06/2007	Plan du 23/07/2010	109 200	109 200	-	-
TOTAUX		6 026 600	6 026 600	2 299 030	1 083 210

(a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

(b) Le nombre d'options initialement attribué était de 1 711 000 (retraité) ; 2 renoncations pour un total de 27 500 options (retraité) étant intervenues au moment de l'attribution, le nombre d'options ayant fait l'objet d'une attribution effective est de 1 683 500 (retraité).

(c) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 15,165 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

Nombre d'options de souscription attribuées et en vigueur (actions pouvant encore être souscrites)	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	Date de départ de la période d'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix de souscription retraité à la date de dépôt du présent Document de référence (euros)
-	-	-	17/12/2005	17/12/2010	7,487
25 460	-	25 460	25/07/2006	25/07/2011	9,582
4 000	-	4 000	15/11/2007	15/11/2012	12,094
1 283 500	-	190 000	01/02/2011	01/02/2014	15,165 ^(c)
137 000	-	137 000	12/07/2011	12/07/2014	17,304 ^(d)
558 000	-	67 500	31/01/2012	31/01/2015	17,304
129 000	-	88 500	09/06/2011	09/06/2016	38,35
263 200	120 000 ^(e)	100 000	03/07/2012	03/07/2017	34,98
135 000	135 000 ^(e)	-	23/07/2013	23/07/2018	46,31
109 200	-	85 000	23/07/2013	23/07/2018	46,31
2 644 360	255 000	697 460			

(d) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 17,304 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

(e) Les mandataires sociaux attributaires de plans d'options de souscription d'actions sont Messieurs Piedelièvre, Donche-Gay et Tardan, respectivement Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués de la Société.

Options attribuées au cours de l'exercice 2010**Information globale**

Nombre d'options attribuées	Plan	Prix d'exercice (euros)
244 200	23/07/10	46,31
TOTAL	244 200	

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe Rémunérations et avantages des dirigeants du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

Levées d'options intervenues au cours de l'exercice 2010**Information globale**

Nombre d'options exercées ^(a)	Plan	Prix d'exercice ^(a) (euros)
31 037	17/12/02	7,487
136 140	25/07/03	9,582
5 000	15/11/04	12,094
TOTAL	172 177	

(a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe Rémunérations et avantages des dirigeants du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

3.9.5. IMPACT POTENTIEL DES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2010, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des 2 644 360 options de souscription d'actions (retraité) de Bureau Veritas est de 2 644 360 actions (retraité). Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2010, soit 109 268 601 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 2,42% du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2010, l'émission de l'intégralité des 1 285 550 actions gratuites attribuées entraînerait une dilution potentielle maximale complémentaire de 1,18%, portant ainsi la dilution totale (*stock-options* et actions gratuites) à 3 929 910 actions, soit 3,60% du capital de Bureau Veritas.

La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des membres du personnel salarié du Groupe et/ou des mandataires sociaux en 2011.

3.10. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2010

3.10.1. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 877 573 860,06 euros contre 869 665 631,96 euros en 2009.

Le résultat d'exploitation 2010 ressort à 137 792 366,27 euros contre 146 057 355,26 euros en 2009.

En 2010, le résultat exceptionnel s'élève à (6 275 222,96) euros contre (30 651 948,27) euros en 2009.

Le résultat net 2010 de Bureau Veritas SA s'élève à 250 301 808,08 euros contre 104 052 157,52 euros en 2009.

Les capitaux propres s'élèvent à 825 890 027,19 euros contre 662 450 794,15 euros à la fin de l'exercice précédent.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

3.10.2. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Le Conseil d'administration indique aux actionnaires qu'au 31 décembre 2010 :

- la réserve légale s'élève à 1 711 097,00 euros pour un capital social de 13 112 232,12 euros et atteint le dixième du capital social au 31 décembre 2010 ;
- les 109 268 601 actions composant le capital social sont toutes intégralement libérées ;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 fait apparaître un bénéfice de 250 301 808,08 euros ;
- le compte « Report à nouveau » est égal à 224 018 724,41 euros ;
- et qu'en conséquence, le bénéfice distribuable de la Société s'élève à 474 320 532,49 euros.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- à titre de dividende, un montant de 1,15 euro par action, soit sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre

2010 soit 109 268 601 actions (dont 746 991 étaient auto-détenues à cette date), un montant global de 125 658 891,15 euros ;

- le solde, soit la somme de 348 661 641,34 euros au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts, les actionnaires personnes physiques peuvent bénéficier d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire personne physique aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 14 juin 2011. Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ».

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts dispositions légales, le Directoire rappelle qu'au titre des trois exercices précédents, des dividendes ont été distribués ainsi qu'il suit :

Exercice	Total distribué	Nombre d'actions concernées	Revenu global par action^(a)
2009	90 995 427,60 euros	108 327 890	0,84 euro
2008	77 522 339,52 euros	107 666 916	0,72 euro
2007	64 331 856,00 euros	107 219 760	0,60 euro

(a) Ces revenus ont été mis en paiement au cours de l'année 2008, 2009 et 2010. Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende a ouvert droit à un abattement de 40% mentionné à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe Politique de distribution de dividendes du chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

3.10.3. MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES SOMPTUAIRES ET IMPÔT CORRESPONDANT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2010, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard

de l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur d'un montant global de 546 303,99 euros qui a un effet d'impôt de 188 092,46 euros et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

3.10.4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations de la Société figure au chapitre 5 – Comptes sociaux 2010 du présent Document de référence.

Bureau Veritas SA n'a pris aucune participation dans une société française au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

3.10.5. RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE BUREAU VERITAS SA

	2010	2009	2008	2007	2006
I – Situation financière					
a) Capital social (milliers d'euros)	13 112	13 091	13 032	13 939	13 010
b) Nombre d'actions émises	109 268 601	109 096 410	108 600 755	116 159 775	10 841 857
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	3 929 910	3 550 785	3 733 960	3 791 990	1 638 596
II – Résultat global des opérations effectives (milliers d'euros)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	877 574	869 666	830 608	770 698	726 693
b) Bénéfice avant participation, impôts, amortissements et provisions	299 145	126 037	132 208	108 241	133 610
c) Impôt sur les bénéfices	31 778	22 653	11 791	18 121	22 093
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Bénéfice après participation, impôts, amortissements et provisions	250 302	104 052	80 436	119 935	102 807
f) Montant des bénéfices distribués	90 995	77 630 ^(a)	64 332	99 998	-
III – Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
a) Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	2,45	0,93	1,11	0,78	10,29
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2,29	0,95	0,74	1,03	9,48
c) Dividende net versé à chaque action	0,84	0,72	0,60	1,00	-
IV – Personnel					
a) Nombre de salariés	8 410	8 467	8 536	8 395	7 641
b) Montant de la masse salariale (milliers d'euros)	361 706	353 149	347 272	319 327	298 070
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (milliers d'euros)	147 833	144 752	123 909	131 477	118 382

(a) Les dividendes versés comprennent les frais liés à leur distribution (0,1 million d'euros).

3.10.6. INFORMATION RELATIVE AU DÉLAI DE RÈGLEMENT FOURNISSEURS

Depuis le 1^{er} décembre 2008, Bureau Veritas applique les dispositions de la loi LME en réglant ses fournisseurs à 60 jours date d'émission de la facture. Les contrats avec les fournisseurs et les applications de règlement des factures ont été adaptés en ce sens.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, le solde des dettes fournisseurs de la Société à la clôture de l'exercice pour les entités françaises s'élève à la somme globale de 27 210 364 euros (hors factures non parvenues). La décomposition était la suivante :

	Montant non soldé	Échéancier (jours)				
		Courant	31-60	61-90	91-120	Plus de 120
Fournisseurs biens et services (euros)	27 210 364	24 644 551	1 151 217	185 953	288 173	940 470
Ratio en %	100,00	90,57	4,23	0,68	1,06	3,46

À titre de comparaison, la décomposition du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2009, dont le montant (hors factures non parvenues) s'élevait à 26 422 025 euros, était la suivante :

	Montant non soldé	Échéancier (jours)				
		Courant	31-60	61-90	91-120	Plus de 120
Fournisseurs biens et services (euros)	26 422 025	21 718 190	3 366 588	224 287	199 218	913 742
Ratio en %	100,00	82,20	12,74	0,85	0,75	3,46

3.10.7. TABLE DE RENVOI DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE GESTION FIGURANT AILLEURS DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

RISQUES ET INCERTITUDES

Une description détaillée des principaux risques et incertitudes auxquels Bureau Veritas est confronté figure au paragraphe Facteurs de risques du chapitre 1 – Présentation du Groupe du présent Document de référence.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les informations relatives à l'activité de recherche et développement figurent au paragraphe Recherche et développement, brevet et licences du chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Ces informations figurent dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés figurant dans le chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Les informations concernant l'évolution et la répartition du capital social, les opérations d'achat d'actions propres et le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs figurent au paragraphe Capital social du chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les informations concernant la rémunération des mandataires sociaux figurent au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

MANDATS

Les informations concernant les mandats des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux figurent au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

La situation des mandats des Commissaires aux comptes figure dans le paragraphe Contrôleurs légaux des comptes dans le chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice 2010 figure au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

L'évolution et les volumes échangés concernant le titre Bureau Veritas sont présentés dans le paragraphe Bureau Veritas et ses actionnaires du chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques figure au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence. Ce rapport inclut notamment une mention concernant les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

États financiers consolidés

RFA 4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2010	146
Compte de résultat consolidé	146
Résultat global consolidé	147
État de la situation financière consolidée	148
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	149
Tableau consolidé des flux de trésorerie	150
RFA 4.2. Notes aux états financiers consolidés	151
RFA 4.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	204

4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2010

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros sauf les résultats par action)</i>	Notes	2010	2009
Chiffre d'affaires	5	2 929,7	2 647,8
Achats et charges externes	6	(843,4)	(750,2)
Frais de personnel	6	(1 479,4)	(1 336,5)
Impôts et taxes		(60,8)	(58,8)
(Dotations)/reprises de provisions	6	2,1	(37,1)
Dotations aux amortissements	11/12	(89,1)	(70,6)
Autres produits et charges d'exploitation	6	(2,8)	10,8
Résultat opérationnel		456,3	405,4
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1,9	1,4
Coût de l'endettement financier brut		(38,4)	(45,4)
Coût de l'endettement financier net		(36,5)	(44,0)
Autres produits et charges financiers	7	(9,2)	(17,1)
Résultat financier		(45,7)	(61,1)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	(0,1)	0,1
Résultat avant impôts		410,5	344,4
Charge d'impôt	8	(112,9)	(87,1)
Résultat net des activités poursuivies		297,6	257,3
Résultat net des activités destinées à être cédées		-	0,4
Résultat net		297,6	257,7
<i>revenant :</i>			
<i>aux actionnaires de la Société</i>		290,4	252,7
<i>aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		7,2	5,0
Résultat par action (en euros)	27	2,68	2,34
Résultat dilué par action (en euros)	27	2,63	2,30

Les notes en pages 151 à 203 font partie intégrante des états financiers consolidés.

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2010	2009
Résultat net		297,6	257,7
Autres éléments du résultat global			
Écarts de conversion		70,8	13,1
Gains/(pertes) actuariels		(10,3)	(5,6)
Couvertures de flux de trésorerie		73,5	24,6
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global	8	(1,1)	(0,7)
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)		132,9	31,4
RÉSULTAT GLOBAL		430,5	289,1
<i>revenant :</i>			
<i>aux actionnaires de la Société</i>		423,0	284,3
<i>aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		7,5	4,8

Les notes en pages 151 à 203 font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2010	2009
Écarts d'acquisition	9	1 329,3	832,2
Immobilisations incorporelles	11	330,4	171,4
Immobilisations corporelles	12	281,1	208,2
Participations mises en équivalence	13	0,5	0,6
Impôts différés actifs	14	74,2	66,3
Titres de participation non consolidés	15	0,7	0,4
Instruments financiers dérivés	17	31,9	-
Autres actifs financiers non courants	16	41,6	31,2
Total actif non courant		2 089,7	1 310,3
Clients et autres débiteurs	18	929,7	798,9
Impôt sur le résultat - actif		21,3	20,2
Actifs financiers courants	16	6,9	7,9
Instruments financiers dérivés	17	-	13,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	225,0	147,0
Total actif courant		1 182,9	987,8
TOTAL ACTIF		3 272,6	2 298,1
Capital	20	13,1	13,1
Réserves et résultat consolidés		831,3	476,6
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		844,4	489,7
Participations ne donnant pas le contrôle		15,5	11,5
Total capitaux propres		859,9	501,2
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	22	1 185,8	740,8
Instruments financiers dérivés	17	20,1	-
Autres passifs financiers non courants	22	0,2	1,9
Impôts différés passifs	14	59,9	35,2
Avantages au personnel à long terme	23	102,7	88,0
Provisions pour risques et charges	24	101,1	102,8
Total passif non courant		1 469,8	968,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	25	736,7	632,8
Impôt sur le résultat exigible		81,4	57,2
Instruments financiers dérivés	17	3,1	42,6
Passifs financiers courants	22	121,7	95,6
Total passif courant		942,9	828,2
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 272,6	2 298,1

Les notes en pages 151 à 203 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle
31 décembre 2008	13,0	112,2	(57,6)	216,2	283,8	270,4	13,4
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Levées de <i>stock-options</i>	0,1	4,0	-	-	4,1	4,1	-
Juste valeur des <i>stock-options</i>	-	-	-	6,6	6,6	6,6	-
Dividendes versés	-	-	-	(81,0)	(81,0)	(77,6)	(3,4)
Transactions sur actions propres	-	-	-	1,9	1,9	1,9	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(3,4)	(3,4)	-	(3,4)
Autres mouvements	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
Total des opérations avec les actionnaires	0,1	4,0	-	(75,8)	(71,7)	(65,0)	(6,7)
Résultat global			13,1	276,0	289,1	284,3	4,8
31 décembre 2009	13,1	116,2	(44,5)	416,4	501,2	489,7	11,5
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Levées de <i>stock-options</i>	-	1,6	-	-	1,6	1,6	-
Juste valeur des <i>stock-options</i>	-	-	-	13,6	13,6	13,6	-
Dividendes versés	-	-	-	(93,7)	(93,7)	(91,0)	(2,7)
Transactions sur actions propres	-	-	-	1,0	1,0	1,0	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	6,2	(6,2)
Entrées de périmètre	-	-	-	5,9	5,9	-	5,9
Autres mouvements	-	-	-	(0,2)	(0,2)	0,3	(0,5)
Total des opérations avec les actionnaires	-	1,6	-	(73,4)	(71,8)	(68,3)	(3,5)
Résultat global			70,8	359,7	430,5	423,0	7,5
31 décembre 2010	13,1	117,8	26,3	702,7	859,9	844,4	15,5

Les notes en pages 151 à 203 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2010	2009
Résultat avant impôts		410,5	344,4
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement		42,2	42,2
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		8,8	22,9
Amortissements et dépréciations		96,6	72,6
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	26	(23,9)	46,6
Impôts payés		(136,9)	(110,1)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		397,3	418,6
Acquisitions de filiales	10	(567,5)	(27,7)
Cessions de filiales	10	8,8	15,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(76,9)	(65,3)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		1,6	0,6
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(17,8)	(7,2)
Cessions d'actifs financiers non courants		4,6	4,8
Autres		1,1	7,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(646,1)	(72,0)
Augmentation du capital	20	1,6	4,2
Acquisition/Cession d'actions propres		1,4	1,3
Dividendes versés		(91,3)	(82,7)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		727,2	106,8
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(304,5)	(338,9)
Intérêts payés		(34,4)	(43,8)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		300,0	(353,1)
Incidence des écarts de change		10,9	0,4
Variation de la Trésorerie nette		62,1	(6,1)
Trésorerie nette au début de la période		139,3	145,4
Trésorerie nette à la fin de la période		201,4	139,3
<i>Dont disponibilités et équivalents de trésorerie</i>	19	225,0	147,0
<i>Dont concours bancaires courants</i>	22	(23,6)	(7,7)

Les notes en pages 151 à 203 font partie intégrante des états financiers consolidés.

4.2. Notes aux états financiers consolidés

Note 1	Informations générales	152	Note 9	Écarts d'acquisition	165
Note 2	Principes et méthodes comptables	152	Note 10	Acquisitions et cessions	167
	2.1 Base de préparation des états financiers	152	Note 11	Immobilisations incorporelles	169
	2.2 Méthodes de consolidation	153	Note 12	Immobilisations corporelles	170
	2.3 Information sectorielle	154	Note 13	Participations mises en équivalence	171
	2.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères	154	Note 14	Impôts différés	171
	2.5 Transactions en monnaies étrangères	154	Note 15	Titres de participation non consolidés	172
	2.6 Estimation de la juste valeur	154	Note 16	Autres actifs financiers non courants et courants	172
	2.7 Écarts d'acquisition	154	Note 17	Instruments financiers dérivés	173
	2.8 Immobilisations incorporelles	155	Note 18	Clients et autres débiteurs	174
	2.9 Immobilisations corporelles	155	Note 19	Trésorerie et équivalents de trésorerie	175
	2.10 Dépréciation d'actifs non financiers	155	Note 20	Capital souscrit	175
	2.11 Impôt sur le résultat	156	Note 21	Paiements en actions	176
	2.12 Titres de participation non consolidés	156	Note 22	Passifs financiers	179
	2.13 Autres actifs financiers non courants	156	Note 23	Avantages au personnel à long terme	181
	2.14 Actions propres	156	Note 24	Provisions pour risques et charges	184
	2.15 Actifs et passifs destinés à la vente	156	Note 25	Dettes fournisseurs et autres crédateurs	185
	2.16 Actifs financiers courants	156	Note 26	Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	185
	2.17 Instruments financiers dérivés	157	Note 27	Résultat par action	185
	2.18 Clients et comptes rattachés	157	Note 28	Dividende par action	186
	2.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	157	Note 29	Engagements hors bilan et nantissements	186
	2.20 Emprunts	157	Note 30	Information complémentaire sur les instruments financiers	188
	2.21 Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme	157	Note 31	Transactions avec les parties liées	191
	2.22 Provisions pour risques et charges	158	Note 32	Événements postérieurs à la clôture	191
	2.23 Dettes fournisseurs	158	Note 33	Périmètre de consolidation	192
	2.24 Paiements fondés sur les actions	158			
	2.25 Reconnaissance du chiffre d'affaires	159			
	2.26 Résultat opérationnel	159			
	2.27 Contrats de location	159			
	2.28 Dividendes	159			
Note 3	Gestion des risques financiers	159			
	A. Risque de fluctuations des cours des devises étrangères	159			
	B. Risque de taux d'intérêt	160			
	C. Risque de crédit	160			
	D. Risque de liquidité	160			
	E. Risque de contrepartie	160			
Note 4	Utilisation d'estimations	161			
Note 5	Information sectorielle	162			
Note 6	Éléments du résultat opérationnel	163			
Note 7	Autres produits et charges financiers	163			
Note 8	Impôt sur le résultat	164			

Note 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constitue le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social situé 67-71 Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France.

Depuis 2004 jusqu'en octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext Paris.

Au 31 décembre 2010, Wendel détient 51.5% du capital de Bureau Veritas et 66,3% des droits de vote.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 28 février 2011 par le Conseil d'administration.

Note 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne (cf. règlements de la Commission européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou les capitaux propres (ex : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la note 4.

Nouvelles normes/amendements aux normes IFRS

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

- IAS 27 révisée, États financiers consolidés et IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).

Les principaux changements résultant de la révision de ces normes proviennent d'un recours plus systématique à la juste valeur et concernent :

- la comptabilisation en charges des coûts liés au regroupement,
- la réévaluation à la juste valeur de la quote-part détenue antérieurement à la prise de contrôle,
- le *goodwill* « unique » (pas de calcul par « tranches », ni de *goodwill* complémentaire après la prise de contrôle), déterminé à la date de prise de contrôle,

- l'évaluation des intérêts minoritaires, soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'acquise,
- l'ajustement des compléments de prix (paiements conditionnels) et des impôts différés actifs de l'acquise généralement enregistrés en résultat (plutôt qu'en contrepartie du *goodwill*).

Le Groupe applique IAS 27 révisée et IFRS 3 révisée depuis le 1^{er} janvier 2010.

- IFRIC 17, Distribution de dividendes en nature aux actionnaires (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).

Cette interprétation précise principalement que :

- le montant de la dette à constater au titre des dividendes en nature correspond à la juste valeur des actifs distribués,
- la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable de la dette est constatée en résultat, lors de la distribution.

Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

- IFRIC 18, Transfert d'actifs provenant de clients (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).

Cette interprétation précise principalement que les immobilisations corporelles transférées doivent être constatées par l'entité bénéficiaire à leur juste valeur en contrepartie d'un produit selon IAS 18.

Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

- Amendement IFRS 5, Cession partielle d'une filiale impliquant la perte de contrôle exclusif (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).

Cet amendement précise principalement que dès lors qu'une entité a engagé un plan de cession impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de la filiale doivent être présentés en actifs et passifs destinés à être cédés sans considération des intérêts minoritaires conservés.

Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

- *Amendement IAS 39, Éléments éligibles à une opération de couverture (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Cet amendement précise comment les principes déterminant si un risque couvert ou une portion de *cash flows* est éligible à la qualification de couverture doivent être appliqués à des situations particulières.

Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

- *Amendement IFRS 2, Paiements fondés sur des actions entre entités d'un Groupe (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010).*

Cet amendement précise le mode de comptabilisation des biens ou les services reçus en tant que transaction dont le paiement est fondé sur des actions, dans les états financiers individuels des entités au sein d'un Groupe. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

- *Amendement IAS 32, Amendement relatif au classement des droits de souscription émis (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010).*

Cet amendement précise les conditions conduisant au classement des droits de souscription émis en instruments de capitaux propres.

Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables pour l'activité du Groupe sont :

- IFRS 1 (Amendement), Première adoption des IFRS ;
- IFRS 6, Prospection et évaluation de ressources minérales (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IAS 39 (Amendement), Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IAS 39 (Amendement), Option juste valeur (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IAS 32 (Amendement), Classement des droits de souscription émis (entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2010) ;
- IAS 24R, Informations à fournir au titre des transactions avec des parties liées (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011) ;
- IFRS 7, Information à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2011) ;
- IFRIC 6, Passifs résultant de la participation à un marché spécifique : déchets d'équipements électriques et électroniques (entrée en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2005) ;
- IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes (entrée en vigueur à compter du 1^{er} mars 2006) ;
- IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés (entrée en vigueur à compter du 1^{er} juin 2006) ;

- IFRIC 12, Accords de concession de services (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2008) ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients (entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2008 selon l'IASB et à compter du 1^{er} janvier 2009 selon l'Union européenne) ;
- IFRIC 15, Contrats pour la construction de biens immobiliers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement Dérivés incorporés de l'interprétation IFRIC 9 et de la norme IAS 39 (entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (entrée en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2008) ;
- Amendements IFRIC 14, Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011) ;
- IFRIC 19, Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres (entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2010).

2.2 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. C'est généralement le cas quand le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (*cf.* note 9 – Écarts d'acquisition). Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois depuis la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les acquisitions de titres auprès de participations ne donnant pas le contrôle génèrent un écart d'acquisition supplémentaire, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

Lorsque, suite à des pertes, la part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent et les pertes futures sont déduits de la part Groupe. Lorsque la filiale réalise ensuite des profits, la part Groupe est créditée à hauteur des pertes antérieures cumulées de la filiale.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de 3 à 4 ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

2.3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs déterminés en conformité avec la norme IFRS 8 sont similaires aux secteurs d'activité définis lors de l'application de la norme IAS 14. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Les secteurs publiés correspondent aux segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Président-Directeur Général.

2.4 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2009 et 2010.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

2.5 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

2.6 ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) soit indirectement (c'est-à-dire à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas basés sur des données observables de marché (données non observables) est déterminée grâce à des informations internes au Groupe. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 3 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la note 30 – « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

2.7 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition des filiales est présenté séparément au Bilan. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition des entreprises mises en équivalence est inclus dans le poste « Participations mises en équivalence ».

Le processus d'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Ces UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité de chaque pays dans lequel il exerce ses activités, à l'exception du secteur d'activité Biens de consommation où les écarts d'acquisition sont traités tous pays confondus compte tenu de la gestion centralisée de cette activité.

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsqu'apparaissent des indications de perte de valeur (cf. note 9 – Écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ;
- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de non-concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés le cas échéant dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. À la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 15 ans
Marques	10 à 15 ans
Concession	7 ans
Accords de non-concurrence	2 à 3 ans

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts comprennent les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des logiciels au cours de la période précédant la mise en service. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 7 ans.

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou construction des actifs concernés et notamment les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des immobilisations corporelles au cours de la période précédant la mise en service. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. note 2.9 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

2.10 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- une perte de contrats significatifs pour l'entité ;
- des résultats de l'entité sensiblement inférieurs aux prévisions ;
- des changements défavorables à l'entité dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'entité opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

La note 9 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisitions.

2.11 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du goodwill ainsi que d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en France. La CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est comptabilisée en charge d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2010 alors que la taxe professionnelle était auparavant comptabilisée en résultat opérationnel (poste impôts et taxes) jusqu'au 31 décembre 2009.

2.12 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. À la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité ;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions ;
- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une provision pour dépréciation est enregistrée au poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

2.13 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements et d'autres actifs financiers.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

2.14 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à leur coût d'achat et portées en diminution des capitaux propres. Les résultats de cessions sont également enregistrés en capitaux propres et ne conduisent pas à la formation du résultat de l'exercice.

2.15 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

2.16 ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et elle comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, et des frais de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

2.17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Instruments détenus à des fins de transaction

Le Groupe utilise les instruments financiers dérivés tels que les *swaps* de taux et des tunnels (*collars*) afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Pour les contrats où les critères respectifs d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture ne sont pas remplis, les instruments financiers dérivés respectifs sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les postes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières » du compte de résultat (pour les contrats remplissant les critères respectifs d'IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie voir ci-dessous dans la partie « Couverture de flux de trésorerie »).

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour une partie des instruments financiers dérivés tels que les *swaps* de taux et les tunnels (*collars*) qui sont utilisés afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts, le Groupe applique depuis le 1^{er} juillet 2008 la comptabilité de couverture de flux de trésorerie dans les cas où les critères respectifs d'IAS 39 sont bien remplis. Les critères économiques de couverture étaient remplis depuis l'origine pour ces instruments financiers mais les critères de la norme IAS 39, notamment liés à la documentation de couverture, n'étant pas remplis, le Groupe a décidé à partir de cette date d'utiliser l'option de la comptabilité de couverture. Les impacts liés à ce changement de méthode sont mentionnés en note 17 – Instruments financiers.

Pour couvrir le risque de change sur les emprunts en dollar américain et en Livre sterling, le Groupe a souscrit en 2008 des *swaps* de devises USD/EUR et GBP/EUR et applique dès l'origine la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ces contrats, les critères de la norme IAS 39 étant remplis.

2.18 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'âge de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée *via* un compte de provision et le montant de

la perte est présenté dans le poste « dotation aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « Autres produits d'exploitation ».

2.19 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

2.20 EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat en charges financières selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.21 RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans l'état des produits et des charges comptabilisés, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

2.22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

2.23 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

2.24 PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

En 2007, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération dans le cadre de l'introduction en bourse. Ces éléments ont également été appliqués en 2008.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en note 21.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Attribution d'actions gratuites

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

2.25 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie (cf. note 5 – Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

2.26 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel défini par différence comme l'ensemble des charges et produits

ne résultant ni des activités financières ni des sociétés mises en équivalence et de l'impôt. Le résultat opérationnel comprend donc les produits et charges relatives aux acquisitions (dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles, pertes de valeur des écarts d'acquisitions, résultat de cessions et arrêts d'activités, frais d'acquisitions, ajustements de prix d'acquisition) et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

2.27 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts à long ou à court terme.

2.28 DIVIDENDES

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

Note 3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autres que des opérations *spot* pour le change.

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des simulations permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

A. RISQUE DE FLUCTUATIONS DES COURS DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises étrangères. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères (risque de conversion).

S'agissant du risque de change opérationnel, les entités du Groupe, dans la plupart des cas, opèrent dans leur devise locale qui est par ailleurs leur monnaie fonctionnelle. C'est pourquoi le risque de change opérationnel ne donne pas lieu à la mise en place d'opérations de couverture spécifiques.

S'agissant du risque lié à la conversion des comptes des entités étrangères dans les comptes et la monnaie de *reporting* du Groupe, aucune couverture n'est mise en place.

Enfin, le financement du Groupe est multidevises et permet d'emprunter dans les principales devises. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, peut ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation et sur les *cash flows* dans les devises concernées. De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise

différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change.

Des analyses et informations complémentaires sont présentées en note 30 – « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

B. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur une longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Les produits de couverture souscrits par le Groupe sont décrits dans la note 17 « Instruments financiers dérivés » annexée aux états financiers consolidés et des informations complémentaires sont présentées en note 30.

C. RISQUE DE CRÉDIT

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré avec environ 400 000 clients dans 140 pays, le chiffre d'affaires moyen annuel par client étant de l'ordre de 7 300 euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. En 2010, le total réalisé auprès du plus grand client du Groupe représente moins de 2,5% du chiffre d'affaires consolidé, et le total réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 9% du chiffre d'affaires consolidé.

Certaines divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international ainsi que les segments de marché Pétrole et Gaz, Mines et Minéraux de la division Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important pour ces divisions. À titre illustratif, en 2010, le client principal de la division Biens de consommation représente 6,2% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux gouvernements & Commerce international représente 11,1% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la division concernée.

En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée par échéance des créances non provisionnées est présentée dans la note 18.

D. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme et dispose de lignes de crédit non utilisées.

L'Emprunt Syndiqué inclut une tranche amortissable à échéance mai 2013, libellée en dollars américains pour un montant total de 216,2 millions de dollars américains, qui s'amortit au rythme annuel de 16,66% pour les tirages en dollars américain et 28,55% pour les tirages en euros, du montant initial déduction faite des éventuels remboursements anticipés (soit 82 millions de dollars américains par an et 3,35 millions d'euros par an).

Le Groupe dispose par ailleurs, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne *revolving* d'un montant global de 550 millions d'euros à échéance 2012 et 2013. Le montant tiré sur cette ligne *revolving* au 31 décembre 2010 s'élève à 425 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date était en conséquence de 125,0 millions d'euros. Cette ligne est confirmée et multidevises.

L'échéance de l'emprunt *Club Deal* 2007 est en octobre 2012.

Le Groupe a mis en place en juillet 2008, un emprunt USPP (*US Private Placement*) auprès d'investisseurs pour diversifier ses sources de financement et allonger la maturité de la dette à juillet 2018 et juillet 2020.

En juillet 2009, le Groupe a mis en place un contrat-cadre avec un investisseur américain concernant une ligne de financement multidevises à hauteur de 225 millions de dollars américains utilisable à tout moment pendant trois ans. En 2010, cette ligne a été utilisée dans son intégralité pour un montant de 184,1 millions d'euros. L'échéance de cet emprunt « USPP 2010 » est en juillet 2019.

En juin 2010, le Groupe a mis en place une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant de 200 millions d'euros et d'une durée de cinq ans (échéance juin 2015). Au 31 décembre 2010, le montant tiré sur cet emprunt *French PP* s'élève à 50 millions d'euros. Le montant disponible était en conséquence de 150,0 millions d'euros. Cette possibilité de tirage *revolving* apporte la flexibilité nécessaire au financement de la politique d'acquisition du Groupe.

Les contrats de financements contiennent une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non-respect des engagements financiers (covenant). Au 31 décembre 2010, le Groupe respectait l'ensemble des engagements financiers qui lui étaient applicables. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé au risque de liquidité.

E. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie avec les établissements financiers est limité du fait de la politique du Groupe qui favorise la consolidation de sa trésorerie vers la maison mère lorsque cela est possible, limite la nature et la durée des placements pour ne pas excéder trois mois. De plus, le montant de 225,0 millions d'euros de trésorerie et équivalent de trésorerie est réparti sur l'ensemble des filiales du Groupe ce qui limite la concentration par contrepartie. Les opérations financières sont conclues principalement par Bureau Veritas SA auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée et en s'appuyant sur une convention cadre de type FBF ou équivalent.

Note 4 UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données en Annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après :

VALORISATION DES PROVISIONS POUR LITIGES ET DES DÉPRÉCIATIONS DE COMPTES CLIENTS

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la note 2.22 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la provision pour dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

VALORISATION DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS LORS DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des concessions et des accords de non-concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La note 10 présente le détail des acquisitions réalisées.

DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à

la note 2.10. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en note 9.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation *in fine* de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (*cf.* note 14 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (*cf.* note 2.25 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

CALCUL DES AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en note 23. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

JUSTE VALEUR DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en note 21.

Note 5 INFORMATION SECTORIELLE

Seule l'analyse sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel est présentée dans ce chapitre. Cette analyse correspond à l'information suivie en interne par le management du Groupe.

Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

Les éléments du résultat opérationnel des sociétés holding sont répartis entre les différents secteurs au *pro rata* du chiffre d'affaires des différents secteurs.

	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2010	2009	2010	2009
Marine	313,5	314,8	90,5	99,7
Industrie	757,4	630,0	75,1	59,9
Inspection & Vérification en Service	431,1	431,0	48,1	36,2
Construction	427,8	457,5	38,7	41,3
Certification	321,6	296,9	65,1	49,3
Biens de consommation	382,3	359,1	103,6	99,4
Services aux gouvernements & Commerce international	180,1	158,5	30,5	19,6
Inspectorate	115,9	-	4,7	-
Total	2 929,7	2 647,8	456,3	405,4

Au cours de l'année 2010 le Groupe a procédé à l'intégration des activités de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) au sein des 4 activités du pôle Industrie et Infrastructures et de la division Services aux gouvernements & Commerce international.

Certaines réaffectations d'activités individuelles entre divisions ont également été opérées.

Les données de l'année 2009 tiennent compte de la nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

Au 31 décembre 2010, seule la division Services aux gouvernements & Commerce international possède un client représentant plus de 10% de son chiffre d'affaires (voir note 3.C Risque de crédit.)

Note 6 ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	2010	2009
Achats de matières	(35,0)	(30,3)
Sous-traitance opérationnelle	(196,5)	(174,5)
Locations immobilières et mobilières	(104,9)	(97,0)
Transports et déplacements	(261,4)	(227,1)
Frais de mission refacturés aux clients	45,2	41,9
Autres services extérieurs	(290,8)	(263,1)
Total achats et charges externes	(843,4)	(750,2)
Salaires et primes	(1 158,6)	(1 051,2)
Charges sociales	(270,3)	(247,4)
Autres charges liées au personnel	(50,5)	(37,8)
Total frais de personnel	(1 479,4)	(1 336,5)
Provisions sur créances	(13,4)	(25,3)
Provisions pour risques et charges	15,5	(11,8)
Total (dotations)/reprises de provisions	2,1	(37,1)
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2,7)	1,4
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(1,8)	(1,9)
Autres produits et charges d'exploitation	1,7	11,3
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	(2,8)	10,8

En 2010, le poste « Autres produits et charges d'exploitation » comprend pour 2,9 millions d'euros un crédit d'impôt recherche attribué à la Société mère du Groupe. En 2009, ce crédit d'impôt recherche s'élevait à 3,9 millions d'euros.

Note 7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2010	2009
Rendement attendu des actifs de régimes de retraite financés	1,4	1,6
Résultat de change	2,3	-
Autres produits financiers	3,7	1,6
Coût financier des régimes de retraite	(6,5)	(7,1)
Résultat de change	-	(10,6)
Autres	(6,4)	(1,0)
Autres charges financières	(12,9)	(18,7)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(9,2)	(17,1)

Note 8 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	2010	2009
Impôts courants	(138,3)	(96,1)
Impôts différés	25,4	9,0
Total	(112,9)	(87,1)

La loi de finances du 30 décembre 2009 a remplacé, pour les entités françaises, la Taxe Professionnelle par deux nouvelles contributions à compter de 2010 :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

En 2009, le Groupe a examiné le traitement comptable à appliquer à la CVAE. Celle-ci étant assise sur la valeur ajoutée, elle constitue selon l'analyse du Groupe un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. En effet, comme précisé par l'IFRIC, le champ d'application de la norme IAS 12 comprend tout impôt calculé sur la base d'un

montant net de produits et de charges, ce montant net pouvant être différent du résultat net comptable. Les modalités de détermination de la valeur ajoutée telles que définies par l'article 1586 sexies du Code général des impôts introduit par la loi de finances pour 2010 précitée, répondent à cette définition.

Au 31 décembre 2010, le montant total de CVAE de 9,8 millions d'euros a été présenté sur la ligne « Charge d'impôt » du compte de résultat consolidé.

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2005, 2006 et 2007 et a comptabilisé les provisions jugées appropriées.

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

	2010	2009
Résultat avant impôt	410,5	344,4
Taux de la Société mère	34,4%	34,4%
Charge d'impôt théorique au taux de la Société mère	(141,3)	(118,6)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	2,6	1,0
Différentiel de taux des pays étrangers	26,5	26,5
Non activation de déficits reportables	(0,7)	(1,5)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	1,4	0,5
Différences permanentes	5,4	4,2
Changements d'estimation	5,4	(1,1)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(9,8)	
Autres	(2,4)	1,9
Impôt effectif constaté	(112,9)	(87,1)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	27,5%	25,3%

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	2010			2009		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion	70,8	-	70,8	13,1	-	13,1
Gains/(pertes) actuariels	(10,3)	3,0	(7,3)	(5,6)	1,9	(3,7)
Couvertures de flux de trésorerie	73,5	(4,1)	69,4	24,6	(2,6)	22,0
Total des autres éléments du résultat global	134,0	(1,1)	132,9	32,1	(0,7)	31,4

Note 9 ÉCARTS D'ACQUISITION

ÉVOLUTION DES ÉCARTS D'ACQUISITION EN 2010

	2010	2009
Valeur brute	848,7	784,9
Pertes de valeur	(16,5)	(15,2)
Écarts d'acquisition au 1^{er} janvier	832,2	769,7
Acquisitions d'activités consolidées	417,0	20,3
Cessions d'activités consolidées	(2,6)	(10,2)
Pertes de valeur de la période	(1,8)	(1,9)
Écart de change et autres mouvements	84,5	54,3
Écarts d'acquisition au 31 décembre	1 329,3	832,2
Valeur brute	1 345,7	848,7
Pertes de valeur	(16,4)	(16,5)
Écarts d'acquisition au 31 décembre	1 329,3	832,2

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION AUX UGT EN 2010

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre 2010 se répartissent de manière suivante :

	Industrie	Inspection & Vérification en Service	Construction	Certification	Total Industrie & Infrastructures	GSIT	Biens de consommation	Inspectorate	Total
2010	448,5	127,0	139,3	29,5	744,3	2,7	201,7	380,6	1 329,3
États-Unis	20,1	34,9	92,9	7,5	155,4				
Espagne	8,6	40,9	31,4	12,4	93,3				
Royaume-Uni	20,7	27,6	-	-	48,3				
Australie	322,3	-	-	-	322,3				
Autres pays	76,8	23,6	15,0	9,6	125,0				
2009	364,9	124,5	133,1	30,5	653,0	2,7	176,5	-	832,2
États-Unis	18,9	32,7	87,2	6,8	145,6				
Espagne	8,6	40,9	31,4	13,5	94,4				
Royaume-Uni	16,2	31,3	-	-	47,5				
Australie	266,5	-	-	-	266,5				
Autres pays	54,7	19,6	14,5	10,2	99,0				

Suite à l'intégration de l'activité HSE au sein des 4 activités du pôle Industrie & Infrastructures et de l'activité GSIT, les actifs de HSE ont été réaffectés aux activités appropriées sur la base de leur valeur d'utilité respective au 1^{er} janvier 2010 (cf. note 5 – Information sectorielle).

Pour l'activité Marine, aucun écart d'acquisition n'existe.

TESTS DE DÉPRÉCIATION – MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

Au 31 décembre de chaque année, les écarts d'acquisition du Groupe sont soumis à des tests de dépréciation. À cette fin ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

- pour le pôle Industrie & Infrastructure une UGT est une ligne d'activité (*business line*) différenciée pour chaque pays où un goodwill significatif a été reconnu lors de l'affectation des écarts d'acquisition ;
- pour l'activité Biens de consommation, l'UGT est toute la division au niveau mondial à cause de l'interdépendance des activités des différentes entités de cette division.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT est présentée dans la note 2.10 Dépréciation d'actifs non financiers. La valeur d'utilité correspond aux excédents de trésorerie futurs générés par cette UGT. Ces flux de trésorerie s'entendent après investissements de maintenance, variations de besoins en fonds de roulement et éventuels éléments non-récurrents. Ils sont par ailleurs nets d'impôt mais excluent les coûts de financement externe. Ils sont basés sur les dernières prévisions de résultat disponibles sur le moyen et long terme.

Deux facteurs déterminent le résultat de cette estimation :

- **Hypothèse de croissance** : Les excédents de trésorerie dépendent de la performance d'une UGT qui est basée sur des hypothèses de croissance sur un horizon de 5 ans. Au-delà de cette période, la performance est calculée sur la base d'une

hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation de l'UGT. Le taux de croissance perpétuelle utilisé pour les zones les plus importantes est de 2,0% en Europe, 3,0% aux États-Unis et entre 2% et 3,2% en Australie en fonction de l'activité.

- **Taux d'actualisation** : L'estimation de la valeur d'utilité est basée sur des excédents de trésorerie futurs actualisés au coût moyen du capital (taux dit *Weighted Average Cost of Capital* ou WACC). Il s'agit de taux après impôts. Le WACC retenu est déterminé par un expert indépendant. Ce taux est adapté à l'activité du Groupe Bureau Veritas et aux différentes zones géographiques où les UGT sont actives.

TESTS DE DÉPRÉCIATION – RÉSULTATS 2010

Les perspectives de croissance sur l'ensemble du Groupe sont généralement restées stables à l'exception de la Construction en Espagne où un changement du marché a nécessité une révision à la baisse des perspectives de l'activité.

Pour les tests de dépréciation 2010 une analyse particulière a été menée par rapport aux prévisions des flux futurs de trésorerie des activités Construction aux États-Unis et en Espagne ainsi que Mines et Minéraux en Australie.

Les taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2010 sont identiques à ceux utilisés pour les tests de dépréciation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sauf pour les pays européens (7% au lieu de 8%).

Une synthèse des valeurs recouvrables pour ces activités comparées à leurs valeurs comptables donne les résultats suivants :

Pays	Activité	Devise	Valeur comptable	Valeur d'utilité
Australie	Mines et Minéraux	AUD	510,5	511,8
États Unis	Construction	USD	139,0	161,7
Espagne	Construction	Euro	46,0	74,1

Pour l'activité Mines et Minéraux en Australie les prévisions de flux de trésorerie restent exceptionnellement basées sur une période de sept années en application d'une exception prévue par la norme IAS 36 qui préconise généralement un horizon explicite de cinq ans. Cette approche a pour but de refléter le plan de développement de cette activité, pour une large partie acquise récemment, en 2008, pour atteindre sa maturité qui est différent des autres activités déjà existantes.

Compte tenu d'une conjoncture difficile en 2009 pour le secteur minier, notamment en Australie, un suivi particulier a été donné à l'évaluation de cette activité étant donné l'importance de

l'investissement effectué. Pour cette raison le taux d'actualisation a été maintenu en 2010 à 10,2% (comparé à 9% utilisé pour les autres activités du Groupe dans le pays) pour refléter les risques particuliers inhérents à cet investissement même si la situation s'est améliorée de façon significative en 2010. À noter qu'à partir de 2011, le secteur minier en Australie sera intégré dans le groupe d'UGT défini au niveau de la nouvelle division *Commodities* suite à l'acquisition du groupe Inspectorate, compte tenu de l'interdépendance de ces activités au sein de la nouvelle division (cf. note 32 – Événements postérieurs à la clôture).

Une analyse des sensibilités les plus significatives pour déterminer à partir de quels taux la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable donne les résultats suivants :

Pays	Activité	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
		Taux utilisé	VNC < valeur d'utilité si taux supérieur à	Taux utilisé	VNC < valeur d'utilité si taux inférieur à
Australie	Mines et Minéraux	10,20%	10,22%	3,2%	3,17%
États Unis	Construction	8,0%	8,8%	3,0%	2,0%
Espagne	Construction	7,0%	9,9%	2,0%	(2,0)%

Note : Variation d'un seul paramètre en gardant les autres paramètres constants.

Les pertes de valeur constatées pendant l'exercice 2010 restent très limitées pour le Groupe : en Angleterre une dépréciation d'un goodwill (0,5 million d'euros) lié à une activité très spécialisée a dû être constatée suite à la perte d'une partie de la clientèle.

Au Danemark, un goodwill a dû être partiellement déprécié suite à un changement structurel du volume sur le marché concerné (1,3 million d'euros).

Note 10 ACQUISITIONS ET CESSIONS

ACQUISITIONS DE LA PÉRIODE

Les tableaux ci-dessous présentent les acquisitions réalisées en 2010 :

► ACQUISITIONS À 100%

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Division	Pays
Janvier	SMSI	Inspection & Vérification en Service	USA
Juin	Advanced Coal Technology	Industrie/Mines et Minéraux	Afrique du Sud
Juillet	K. Certificazioni	Inspection & Vérification en Service	Italie
Septembre	Inspectorate	Inspectorate	Monde
Septembre	NS Technology	Biens de consommation	Chine
Septembre	Halec	Inspection & Vérification en Service	France
Novembre	Themis Ingenierie	Industrie	France
Décembre	Certitex	Certification	Italie

► AUTRES ACQUISITIONS

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Pourcentages acquis	Division	Pays
Mars	Fairweather	51% à 71%	Industrie	Chine

L'affectation du prix des acquisitions 2010 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations disponibles à cette date.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2010 :

	2010		2009	
Coût total des activités acquises	581,8		15,9	
Actifs et passifs acquis	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif non courant	65,9	228,8	2,4	2,4
Actif courant hors trésorerie	79,2	79,2	5,8	5,8
Passif courant hors endettement	(74,0)	(74,0)	(20,2)	(20,2)
Passif non courant hors endettement	(30,7)	(78,7)	(2,8)	(2,8)
Endettement	-	0,0	0,0	-
Intérêts minoritaires acquis	(6,0)	(6,0)	-	(4,9)
Trésorerie des sociétés acquises	15,4	15,4	10,8	10,8
Total des actifs et passifs acquis	49,9	164,8	(4,2)	(8,8)
ÉCARTS D'ACQUISITION		417,0		24,7

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

En 2010, le Groupe n'a pas ajusté les données comparatives 2009, car le montant de complément de prix n'a pas été jugé significatif par rapport à la valeur globale de l'écart d'acquisition.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire.

L'impact des acquisitions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

	2010	2009
Coût des activités acquises	(581,8)	(15,9)
Trésorerie des sociétés acquises	15,4	11,7
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	4,3	0,2
Décassements sur acquisitions antérieures	(1,2)	(23,7)
IMPACT SUR LA TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ACQUISES	(563,3)	(27,7)

Le montant de 567,5 millions d'euros figurant sur la ligne Acquisitions de filiales du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour 4,2 millions d'euros des frais d'acquisition.

DONNÉES COMPARABLES

Au cours de l'exercice 2010, Bureau Veritas a acquis des sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2010 est d'environ 350,9 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise est d'environ 37,3 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2009, Bureau Veritas avait acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2009 était

d'environ 2,2 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise était d'environ 0,8 million d'euros.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les principales acquisitions telles qu'Inspectorate, ou Advanced Coal Technology réalisées en 2010, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2010. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

Les principales acquisitions réalisées en 2010 n'ont pas d'impact significatif sur les indicateurs comparables du tableau consolidé des flux de trésorerie.

	2010	2009
Chiffre d'affaires :		
Des états financiers	2 929,7	2 647,8
Comparable	3 157,6	2 651,3
Résultat opérationnel :		
Des états financiers	456,3	405,4
Comparable	471,7	406,1
Résultat net :		
Des états financiers	297,6	257,7
Comparable	309,7	258,2

CESSIONS DE LA PÉRIODE

En 2010, le Groupe a finalisé le processus de rationalisation de son portefeuille d'activités visant à se séparer de plusieurs activités marginales héritées des acquisitions réalisées dans les années précédentes.

Le tableau ci-dessous présente les différents impacts sur le bilan et le compte de résultats des cessions de l'exercice :

	2010
Écarts d'acquisition	2,6
Actif non courant	6,6
Actif courant	8,0
Passif courant et non courant	(8,5)
Valeur nette comptable des actifs cédés	8,7
Résultat de cession d'activités consolidées	(1,9)
Produits de cession d'activités consolidées	6,8
dont paiement reçu	6,8
dont paiement différé	-

Le montant de 8,8 millions d'euros figurant sur la ligne Cessions de filiales du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour 2,0 millions d'euros l'impact de la trésorerie cédée.

Note 11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2009	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres mouvements	2010
Logiciels	49,8	7,0	(6,3)	1,5	9,5	61,5
Relations clients	173,9	0,1	(0,5)	145,7	17,5	336,7
Marques	33,2	-	-	15,7	3,8	52,7
Valeurs brutes	256,9	7,1	(6,8)	162,9	30,8	450,9
Logiciels	(32,4)	(6,6)	2,5	-	(0,9)	(37,4)
Relations clients	(49,9)	(23,9)	-	-	(5,6)	(79,4)
Marques	(3,2)	(1,6)	-	-	1,1	(3,7)
Amortissements et provisions	(85,5)	(32,1)	2,5	-	(5,4)	(120,5)
Logiciels	17,4	0,4	(3,8)	1,5	8,6	24,1
Relations clients	124,0	(23,8)	(0,5)	145,7	11,9	257,3
Marques	30,0	(1,6)	-	15,7	4,9	49,0
Immobilisations incorporelles nettes	171,4	(25,0)	(4,3)	162,9	25,4	330,4

	2008	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres mouvements	2009
Logiciels	36,6	8,4	(0,5)	0,2	5,1	49,8
Relations clients	150,3	-	(1,6)	2,4	22,8	173,9
Marques	28,0	-	-	-	5,2	33,2
Valeurs brutes	214,9	8,4	(2,1)	2,6	33,1	256,9
Logiciels	(28,3)	(4,9)	0,4	(0,2)	0,6	(32,4)
Relations clients	(29,0)	(18,8)	0,9	-	(3,0)	(49,9)
Marques	(2,7)	(0,6)	-	-	0,1	(3,2)
Amortissements et provisions	(60,0)	(24,3)	1,3	(0,2)	(2,3)	(85,5)
Logiciels	8,3	3,5	(0,1)	-	5,7	17,4
Relations clients	121,3	(18,8)	(0,7)	2,4	19,8	124,0
Marques	25,3	(0,6)	-	-	5,3	30,0
Immobilisations incorporelles nettes	154,9	(15,9)	(0,8)	2,4	30,8	171,4

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à 32,1 millions d'euros en 2010. Il s'élevait à 24,3 millions d'euros en 2009.

Note 12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres mouvements	2010
Terrains	1,9	-	-	0,2	0,4	2,5
Constructions	22,6	2,4	(0,4)	12,5	0,5	37,6
Installations, matériel et outillage	316,6	29,8	(16,5)	86,4	38,8	455,1
Matériel informatique et autres	151,9	20,0	(12,5)	32,2	6,5	198,1
Immobilisations en-cours	16,3	18,0	-	0,2	(19,7)	14,8
Valeurs brutes	509,3	70,2	(29,4)	131,5	26,5	708,1
Terrains						-
Constructions	(15,1)	(0,9)	0,4	(5,7)	-	(21,3)
Installations, matériel et outillage	(180,3)	(35,3)	14,4	(49,3)	(13,7)	(264,2)
Matériel informatique et autres	(105,7)	(20,9)	10,6	(22,2)	(3,3)	(141,5)
Immobilisations en-cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements et provisions	(301,1)	(57,1)	25,4	(77,2)	(17,0)	(427,0)
Terrains	1,9	-	-	0,2	0,4	2,5
Constructions	7,5	1,5	-	6,8	0,5	16,3
Installations, matériel et outillage	136,3	(5,5)	(2,1)	37,1	25,1	190,9
Matériel informatique et autres	46,2	(0,9)	(1,9)	10,0	3,2	56,6
Immobilisations en-cours	16,3	18,0	-	0,2	(19,7)	14,8
Immobilisations corporelles nettes	208,2	13,1	(4,0)	54,3	9,5	281,1

	2008	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres mouvements	2009
Terrains	1,6	0,1	-	-	0,2	1,9
Constructions	21,9	1,6	(1,4)	-	0,5	22,6
Installations, matériel et outillage	272,5	27,7	(8,3)	3,8	20,9	316,6
Matériel informatique et autres	144,7	16,3	(13,2)	0,3	3,8	151,9
Immobilisations en-cours	16,0	11,1	-	0,2	(11,0)	16,3
Valeurs brutes	456,7	56,8	(22,9)	4,3	14,4	509,3
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(15,0)	(1,0)	0,9	-	-	(15,1)
Installations, matériel et outillage	(147,6)	(30,2)	5,5	(0,8)	(7,2)	(180,3)
Matériel informatique et autres	(100,7)	(16,5)	12,5	(0,2)	(0,8)	(105,7)
Immobilisations en-cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements et provisions	(263,3)	(47,7)	18,9	(1,0)	(8,0)	(301,1)
Terrains	1,6	0,1	-	-	0,2	1,9
Constructions	6,9	0,6	(0,5)	-	0,5	7,5
Installations, matériel et outillage	124,9	(2,5)	(2,8)	3,0	13,7	136,3
Matériel informatique et autres	44,0	(0,2)	(0,7)	0,1	3,0	46,2
Immobilisations en-cours	16,0	11,1	-	0,2	(11,0)	16,3
Immobilisations corporelles nettes	193,4	9,1	(4,0)	3,3	6,4	208,2

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'éleva à 57,0 millions d'euros en 2010. Il s'élevait à 46,3 millions d'euros en 2009.

Note 13 PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

	2010	2009
Participations au début de la période	0,6	2,8
Dividendes et résultat distribué	-	-
Gains/pertes au cours de l'exercice	(0,1)	0,1
Autres mouvements	-	(2,3)
PARTICIPATIONS À LA FIN DE LA PÉRIODE	0,5	0,6

Participations mises en équivalence	Pays	Actifs	Passifs	Total produits de la filiale	Contribution au résultat consolidé	% Intérêt
Au 31 décembre 2010						
ATSI	France	2,1	1,5	3,8	-	49,9%
BV EM & I LTD	Royaume-Uni	4,5	4,4	9,9	(0,1)	50,0%
Au 31 décembre 2009						
ATSI	France	1,8	1,2	3,5	-	49,9%
BV EM & I LTD	Royaume-Uni	4,9	4,6	10,0	0,1	50,0%

Note 14 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés au bilan se présentent comme suit :

Analyse des impôts différés par échéance	2010	2009
Impôts différés à l'actif		
À échéance à plus d'un an	42,1	31,0
À échéance à moins d'un an	32,1	35,3
Total	74,2	66,3
Impôts différés au passif		
À échéance à plus d'un an	(65,2)	(36,3)
À échéance à moins d'un an	5,3	1,1
Total	(59,9)	(35,2)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	14,3	31,1

Les impôts différés au 31 décembre 2010 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant.

Variation de la période de l'impôt différé :

Mouvement de la période de l'impôt différé	2010	2009
Actif net d'impôt différé au début de la période	31,1	27,2
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	25,4	9,0
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	0,8	(0,1)
Acquisitions de filiales	(43,9)	(1,9)
Écart de change	0,9	(3,1)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ À LA FIN DE PÉRIODE	14,3	31,1

La variation nette des impôts différés durant l'exercice, avant compensation par entité fiscale le cas échéant, est détaillée ci-après :

	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Profits temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 31 décembre 2008	22,5	3,7	25,0	(7,2)	(43,2)	26,4	27,2
Produit/(charge) au compte de résultat	-	0,1	(13,2)	(0,4)	3,2	19,3	9,0
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	1,9	-	-	-	-	(2,0)	(0,1)
Reclassements	0,4	0,2	(2,6)	(3,9)	12,1	(6,2)	-
Acquisitions de filiales	-	-	-	-	(1,9)	-	(1,9)
Écart de change	0,2	-	-	(0,3)	(4,5)	1,5	(3,1)
Au 31 décembre 2009	25,0	4,0	9,2	(11,8)	(34,3)	39,0	31,1
Produit/(charge) au compte de résultat	-	(1,6)	7,1	(1,0)	6,5	14,4	25,4
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	3,9	-	-	-	-	(3,1)	0,8
Reclassements	-	-	-	(1,1)	-	1,1	-
Acquisitions de filiales	0,1	0,2	1,3	(2,5)	(43,0)	-	(43,9)
Écart de change	0,4	-	0,7	(1,4)	(2,7)	3,9	0,9
Au 31 décembre 2010	29,4	2,6	18,3	(17,8)	(73,5)	55,3	14,3

Les autres impôts différés portent principalement sur les provisions et charges à payer non déductibles.

Au 31 décembre 2010, les déficits reportables cumulés non activés s'élevaient à 68,9 millions d'euros, dont 2,4 millions d'euros au titre de l'exercice 2010 (31 décembre 2009 : 30,1 millions d'euros, dont 4,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2009).

Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élevaient à 18,3 millions d'euros, dont 0,7 million d'euros au titre de l'exercice 2010 (31 décembre 2009 : 8,1 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros au titre de l'exercice 2009).

Note 15 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

	2010	2009
Solde au début de la période	0,4	2,0
Mouvements de la période		
Acquisitions	0,2	-
Autres mouvements	0,1	(1,6)
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	0,7	0,4

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres non cotés.

Note 16 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

	2010	2009
Autres actifs financiers non courants		
Dépôts et cautionnements	29,6	20,9
Autres	12,0	10,3
TOTAL	41,6	31,2
Actifs financiers courants		
SICAV non monétaires	2,3	3,4
Autres	4,6	4,5
TOTAL	6,9	7,9

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre 1 et 5 ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 9,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 (31 décembre 2009 : 9,9 millions d'euros).

Note 17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La mise en place d'un financement syndiqué à taux variable a donné lieu à la mise en place au cours du 1^{er} semestre 2005 de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de swap payeurs taux fixe/ receveurs taux variable et contrats de tunnel) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en dollars. Cette couverture a été complétée fin 2006 et au 1^{er} semestre 2007 par des contrats de swap payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de tunnel pour couvrir en partie le risque de taux sur la dette en euros.

Depuis 2008, d'autres couvertures de taux ont été mises en place.

L'impact net d'impôt du changement de méthode intervenu au 1^{er} juillet 2008 sur la couverture de flux de trésorerie (voir note 2.15

Instruments financiers dérivés), s'élève à 7 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Certains contrats de couverture de taux, tels que le contrat de swap annulable, ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture de la norme IAS 39, ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan en contrepartie du compte de résultat.

Par ailleurs, la dette USPP en dollar américain et Livre sterling ainsi qu'une partie de la tranche amortissable en dollars américains de l'Emprunt Syndiqué 2006 ont fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de taux à la clôture de chaque exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
Swap de base	27/03/2011	50 millions EUR	(0,0)
Swap de base	31/03/2011	50 millions EUR	(0,0)
Swap de base	20/04/2011	70 millions EUR	(0,1)
Swap	30/01/2011	50 millions EUR	(0,4)
Swap	30/05/2011	50 millions EUR	(0,6)
Tunnel	15/06/2012	50 millions EUR	(2,5)
Swap	22/04/2013	70 millions EUR	(5,6)
Swap	27/06/2013	50 millions EUR	(2,2)
Total au 31 décembre 2010		Passif	(11,4)

Les instruments dérivés de devises à la clôture de chaque exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de devises	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	22/05/2013	119 millions USD	(5,9)
	16/07/2018	23 millions GBP	(2,3)
	16/07/2018	155 millions USD	18,3
	16/07/2020	40 millions GBP	(4,7)
	16/07/2020	111 millions USD	13,0
Total au 31 décembre 2010		Actif	18,5

Le produit de 19,4 millions d'euros accumulé en capitaux propres au 31 décembre 2010 au titre de la couverture des flux de trésorerie sera transféré en résultat financier sur la durée de vie résiduelle des emprunts couverts, à savoir l'USPP pour les couvertures de change, le *Club Deal* et le Crédit Syndiqué pour les couvertures de taux. Une description de l'échéancier de ces emprunts est présentée en note 22 – Passifs Financiers.

La charge d'intérêt liée aux couvertures de taux et de change ayant fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie s'élève à 2,5 millions d'euros en 2010.

Les couvertures de flux de trésorerie ne génèrent pas d'inefficacité significative en résultat financier au 31 décembre 2010.

Note 18 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2010	2009
Créances clients et comptes rattachés	889,4	770,1
Stock de produits	4,8	2,8
Autres créances	112,8	87,5
Valeurs brutes	1 007,0	860,4
Provisions au début de la période	(61,5)	(49,5)
Dotations/reprises de la période	(3,1)	(12,8)
Variations de périmètre	(6,2)	-
Écarts de change et autres mouvements	(6,5)	0,8
Provisions à la fin de la période	(77,3)	(61,5)
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	929,7	798,9

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances de gouvernement comprennent une créance de 22,0 millions de dollars américains, (16,5 millions d'euros au 31 décembre 2010) entièrement provisionnée depuis plusieurs années.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

	2010	2009
Créances clients et comptes rattachés	889,4	770,1
dont		
• non provisionnés et non échus	470,0	397,2
• non provisionnés et échus :		
depuis moins d'un mois	142,0	135,2
entre 1 et 3 mois	99,4	81,5
entre 3 et 6 mois	52,7	40,5
depuis plus de 6 mois	49,0	55,2

Note 19 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2010	2009
Valeurs mobilières	40,2	15,5
Disponibilités	184,8	131,5
Total	225,0	147,0

Les valeurs mobilières correspondent principalement à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7.

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	225,0	147,0
Concours bancaires courants (note 22)	(23,6)	(7,7)
Trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie	201,4	139,3

Note 20 CAPITAL SOUSCRIT

CAPITAL SOCIAL

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2010 est de 109 268 601.

Il était de 109 096 410 en 2009. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2010, le Groupe possède 746 991 actions auto détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

AUGMENTATION DE CAPITAL

À la suite de l'exercice de 172 177 *stock-options* et la création de 14 actions, le Groupe a procédé à une augmentation de capital pour un montant total de 1,6 million d'euros en prime d'émission.

Note 21 PAIEMENTS EN ACTIONS

Le Groupe a mis en place quatre types de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites ;
- des plans de droits à l'appréciation d'actions.

En 2010, un changement d'estimation a été réalisé pour déterminer de manière plus précise le taux de rotation du personnel pendant la période d'acquisition des options de souscriptions d'actions et d'attribution d'actions gratuites. L'impact de ce changement d'estimation au compte de résultat est une charge de 2,5 millions.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les plans de *stock-options* sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission

d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *prorata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 23 juillet 2010, le Groupe a attribué à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés 244 200 options de souscription d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 46,31 euros. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2010. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 9,79 euros (2009 : 11,25 euros).

► TABLEAU DE MOUVEMENT DES OPTIONS (EN ÉQUIVALENT D'ACTIONS)

	Prix moyen pondéré d'exercice des options (équivalent actions)	Nombre d'options (équivalent actions)	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 décembre 2008	15,25	3 014 020	5,3 ans
Options accordées pendant la période	34,98	266 500	
Options annulées pendant la période	17,52	(117 700)	
Options exercées pendant la période	8,30	(487 983)	
Options au 31 décembre 2009	18,40	2 674 837	4,6 ans
Options accordées pendant la période	46,31	244 200	
Options annulées pendant la période	9,28	(102 500)	
Options exercées pendant la période	16,05	(172 177)	
OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2010	21,65	2 644 360	4,2 ANS

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 29 460 options étaient exerçables à fin 2010 (fin 2009 : 201 637 options).

► SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (en euros par action)	Nombre d'options (équivalent actions)	
			2010	2009
Plan du 07/03/2002	07/03/2010	6,19	-	31 037
Plan du 25/07/2003	25/07/2011	9,58	25 460	161 600
Plan du 15/11/2004	15/11/2012	12,09	4 000	9 000
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	1 283 500	1 343 500
Plan du 12/07/2006	12/07/2014	17,30	137 000	137 000
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	17,30	558 000	600 500
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	38,35	129 000	129 000
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	34,98	263 200	263 200
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	46,31	244 200	-
Nombre d'options au 31 décembre			2 644 360	2 674 837

Évaluation

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de *Black-Scholes*, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur des options attribuées en 2010 a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 46,31 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 26% (2009 : 29%) ;
- rendement du dividende de 1,8% (2009 : 2,1%) ;
- durée anticipée de l'option de 4 ans (2009 : 7 ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 1,59% (2009 : 3,15%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée de l'option.

Le plan du 3 juillet 2009 attribuant des options de souscription d'actions était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Cet objectif a été atteint. Le nombre des options à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 5% par an en 2010 (2009 : 10%).

En 2010, la charge relative aux *stock-options* comptabilisée par le Groupe s'élève à 1,7 million d'euros (2009 : 1,6 million d'euros). Ce montant inclut l'incidence du changement de taux d'attrition, soit 5% en 2010 contre 10% en 2008 et 2009, soit une charge complémentaire de 0,2 million d'euros.

PLANS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une

augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Évaluation

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix d'introduction est estimée à 1,87 euro par action, selon une méthodologie décrite dans la note 2.24.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'introduction en bourse de 37,75 euros ;
- prix de souscription de 30,20 euros ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15,05%.

En 2010, aucune charge n'est constatée au titre des actions souscrites à un prix décoté, comme cela était également le cas au 31 décembre 2009.

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Fonctionnement

Le 23 juillet 2010 par décision du Conseil d'administration, le Groupe a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2010 et sur la marge opérationnelle ajustée 2011 et 2012. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

► SITUATION DES PLANS D'ACTIONS GRATUITES EN FIN DE PÉRIODE

Date d'attribution	Date d'expiration	Nombre d'actions
Plan du 13/12/2007 (salariés)	13/12/2011	71 150
Plan du 9/06/2008	09/06/2013	137 650
Plan du 09/06/2008	-	226 250
Plan du 22/09/2008 (dirigeant)	22/09/2013	55 000
Plan du 03/07/2009	03/07/2014	339 400
Plan du 23/07/2010	23/07/2015	456 100
Nombre d'actions au 31 décembre 2010		1 285 550

Évaluation

La juste valeur moyenne pondérée des actions gratuites attribuées en 2010 ressort à 43,47 euros par action (2009 : 28,07 euros).

Les principales hypothèses de valorisation des actions gratuites attribuées en 2010 sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- rendement du dividende de 1,8% (2009 : 2,1%) ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 6,8% (2009 : 23%).

Le plan du 3 juillet 2009 attribuant des actions gratuites était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Cet objectif a été atteint. Par ailleurs, le nombre des options à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 5% par an en 2010 (2009 : 10%).

En 2010, la charge relative aux actions gratuites comptabilisée par le Groupe s'élève à 10,1 millions d'euros (2009 : 5,0 millions d'euros). Ce montant inclut l'incidence du changement de taux d'attrition, soit 5% en 2010 contre 10% en 2008 et 2009, soit une charge complémentaire de 1,1 million d'euros.

PLANS DE DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués à certains salariés du Groupe.

Ces droits ne sont assortis d'aucune condition d'acquisition. Ils sont d'une durée maximale de 6 ans après la date d'attribution et peuvent être exercés de façon anticipée en cas de départ des salariés. Le prix d'exercice est fixé à la date d'attribution et il est non modifiable.

► SITUATION DU PLAN DE DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS EN FIN DE PÉRIODE

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (en euros par action)	Nombre d'options (équivalent actions)	
			2010	2009
Plan du 13/12/2007	12/12/2013	30,20	57 344	62 054
Nombre d'options au 31 décembre			57 344	62 054

Évaluation

La juste valeur a été déterminée à l'aide du modèle de valorisation d'option de Black-Scholes. Elle ressort à 29,94 euros (2009 : 13,35 euros) par droit.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date de clôture ;
- dividende acquis sur la période de validité des droits ;
- volatilité attendue de l'action de 26% (2009 : 35%) ;
- taux d'intérêt sans risque de 1,51% (2009 : 1,74%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée des droits.

En 2010, la dette relative aux droits à appréciation d'actions comptabilisées par le Groupe s'élève à 1,7 million d'euros (2009 : 0,8 million d'euros) et l'augmentation de valeur de la dette comptabilisée en charges opérationnelles à 0,9 million d'euros (2009 : charge opérationnelle de 0,1 million d'euros).

Afin de couvrir son exposition contre le risque de variation de cours de l'action BVSA, le Groupe a souscrit, en février 2008, un contrat d'achat à terme de 78 310 actions BVSA contre paiement d'une prime de 0,5 million d'euros. Cette prime est comptabilisée en Actifs financiers courants et est évaluée à la juste valeur à la date de clôture. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé en résultat opérationnel, soit un produit de 1,1 million d'euros en 2010 (2009 : charge de 0,4 million d'euros).

Note 22 PASSIFS FINANCIERS

	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2009					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	740,8	-	66,6	419,2	255,0
Autres passifs financiers non courants	1,9	-	1,9	-	-
Passifs financiers non courants	742,7	-	68,5	419,2	255,0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	77,8	77,8	-	-	-
Concours bancaires	7,7	7,7	-	-	-
Autres passifs financiers courants	10,1	10,1	-	-	-
Passifs financiers courants	95,6	95,6	-	-	-
Au 31 décembre 2010					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	1 185,8	-	238,7	490,7	456,4
Autres passifs financiers non courants	0,2	-	0,2	-	-
Passifs financiers non courants	1 186,0	-	238,9	490,7	456,4
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	85,2	85,2	-	-	-
Concours bancaires	23,6	23,6	-	-	-
Autres passifs financiers courants	12,9	12,9	-	-	-
Passifs financiers courants	121,7	121,7	-	-	-
Intérêts estimés sur emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	256,6	35,3	39,7	88,3	93,2
Incidence des couvertures sur les flux (intérêts et capital)	(24,5)	6,6	3,7	(4,0)	(30,8)

L'augmentation de la dette entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 est principalement due à la reprise du programme d'acquisitions sur 2010 avec notamment l'acquisition d'Inspectorate au cours du deuxième semestre 2010.

Pour la ligne *revolving* de l'Emprunt Syndiqué, l'échéance contractuelle a été retenue pour le calcul des intérêts, soit mai 2013 pour 95% de la dette et 5% pour mai 2012. De plus, les intérêts tiennent compte de l'incidence des couvertures de taux et de change.

ACCORD DU CRÉDIT SYNDIQUÉ

Le financement du Groupe est essentiellement composé d'un crédit syndiqué négocié en mai 2006, constitué d'une tranche amortissable, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains à échéance mai 2013 et d'une tranche *revolving* de 550 millions d'euros dont l'échéance est fixée à mai 2013 pour 95% et 5% à mai 2012.

Au 31 décembre 2010, le montant utilisé sur le crédit syndiqué s'élève à 586,8 millions d'euros (répartis entre tranche amortissable et *revolving*). La tranche amortissable est complètement tirée. Le montant non tiré s'élève à 125 millions d'euros, soit la partie non tirée de la tranche *revolving*.

EMPRUNT « CLUB DEAL 2007 »

En octobre 2007, un nouvel emprunt de 5 ans et de 150 millions d'euros a été mis en place. Les caractéristiques du *Club Deal 2007* sont similaires à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006 à l'exception de la grille de marge.

EMPRUNT « USPP 2008 »

En juillet 2008, pour diversifier les sources de financement et pour allonger la maturité de la dette, un emprunt de type USPP (*US Private Placement*) a été mis en place à échéance juillet 2018 et 2020. Cet emprunt est souscrit auprès d'investisseurs et comporte quatre tranches remboursables *in fine* en dollar américain et en Livre sterling.

EMPRUNT « USPP 2010 »

Pour financer notamment l'acquisition du groupe Inspectorate, le Groupe a confirmé l'utilisation de l'intégralité de sa ligne multidevises de 225 millions de dollars américains auprès d'un institutionnel américain. Cet emprunt a été souscrit pour un montant de 184,1 millions d'euros. Les caractéristiques de ce contrat de financement sont similaires à celles de l'USPP 2008 exception faite de la durée (9 ans échéance juillet 2019), de la devise de tirage et du taux (4,095%).

EMPRUNT « FRENCH PP 2010 »

Le Groupe a mis en place en juin 2010 une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant de 200 millions d'euros d'une durée de 5 ans (échéance juin 2015). Les caractéristiques de ce contrat de financement (*French PP 2010*) sont essentiellement similaires à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006 à l'exception de la grille de marge.

COVENANTS

Le contrat de crédit syndiqué, l'emprunt *Club Deal* 2007, l'USPP 2010 ainsi que le *French PP* 2010 prévoient le respect des ratios suivants :

- l'*Interest Cover Ratio* soit le rapport entre l'EBITDA (excédent brut d'exploitation) et le montant des intérêts financiers nets doit être supérieur à 5,5 ;
- le *Leverage ratio* soit le rapport entre la dette nette consolidée et l'EBITDA doit être inférieur à 3.

Ce ratio est calculé sur douze mois glissants deux fois par exercice pour la période close au 30 juin et celle close au 31 décembre.

Le contrat USPP 2008 prévoit le respect des mêmes ratios. En revanche, le *Leverage ratio* doit être inférieur à 3,25.

Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2010.

RISQUE DE CHANGE

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

Devise d'emprunt	2010	2009
Dollar US (USD)	286,9	84,8
Euro (EUR)	917,3	692,5
Livre sterling (GBP)	52,3	27,0
Autres Devises	14,5	14,3
Total	1 271,0	818,6

L'emprunt USPP avec des tranches en Livre sterling et dollar américain a été converti en euros de façon synthétique et est ainsi inclut dans la catégorie « Euro (EUR) ». De même une partie de la dette en dollars américains de la tranche amortissable du crédit syndiqué a été convertie en euros de façon synthétique et est également inclut dans la catégorie « Euro (EUR) ».

RISQUE DE TAUX

Dans le cadre de la gestion du risque de taux dont l'objectif principal est de gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable.

Au 31 décembre 2010, la dette financière brute se répartit comme suit :

	2010	2009
Taux fixe	462,4	263,0
Taux variable	808,6	555,6
Total	1 271,0	818,6

Pour la partie à taux variable, les taux de référence utilisés (Euribor, Libor USD, Libor GBP) dépendent de la devise du tirage respectivement pour les tirages en euros, en dollars américains et en livres sterling.

Les dates contractuelles de révision des taux sont, pour la quasi-totalité de la dette à taux variable, inférieures à 6 mois.

Les taux d'intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture :

Devise d'emprunt	2010	2009
Dollar US (USD)	0,51%	0,59%
Euro (EUR)	1,24%	0,95%
Livre sterling (GBP)	0,84%	0,84%

Les taux d'intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour tous les programmes de financement.

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, tels que définis par IFRS 7, figurent en note 30 – Information complémentaire sur les instruments financiers.

Note 23 AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à

des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;

- les indemnités de fin de carrière ;
- les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants :

	2010	2009
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	145,4	123,0
dont prestations de retraite	88,6	73,5
dont indemnités de fin de carrière	41,4	36,2
dont médailles du travail	15,4	13,3
Juste valeur des actifs de régime	(42,7)	(35,0)
Déficit/(excédent)	102,7	88,0

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantage sont les suivants :

	2010	2009
Prestations de retraite	(5,6)	(6,2)
Indemnités de fin de carrière	(6,4)	(6,1)
Médailles du travail	(2,6)	(2,5)
Total	(14,6)	(14,8)

PRESTATIONS DE RETRAITE

Les montants constatés au bilan pour les prestations de retraite sont déterminés de la façon suivante :

	2010	2009
Valeur actualisée des obligations financées	51,9	40,9
Juste valeur des actifs des régimes	(42,7)	(35,0)
Déficit/(surplus) des obligations financées	9,2	5,9
Valeur actualisée des obligations non financées	36,7	32,6
Passif inscrit au bilan	45,9	38,5

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2010	2009
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(2,5)	(2,9)
Coût financier	(4,2)	(4,6)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	1,4	1,6
TOTAL INCLUS DANS LE RÉSULTAT FINANCIER	(2,8)	(3,0)

En 2010, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 6,3 millions d'euros contre 6,7 millions d'euros en 2009.

Les variations de l'obligation au titre des prestations de retraite au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2010	2009
Obligation au début de la période	73,5	57,2
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2,5	2,9
Coût financier	4,2	4,6
Pertes/(gains) actuariels	12,7	5,8
Différences de conversion	1,8	0,9
Prestations servies	(3,2)	(2,4)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	(2,9)	4,5
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	88,6	73,5

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

	2010	2009
Actifs de régime au début de la période	35,0	26,7
Rendement attendu des actifs des régimes	1,4	1,6
(Pertes)/gains actuariels	6,1	2,8
Différences de conversion	1,0	0,4
Cotisations patronales	1,2	2,8
Autres mouvements	(2,0)	0,7
ACTIFS DE RÉGIME À LA FIN DE LA PÉRIODE	42,7	35,0

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

	2010		2009	
Instruments de capitaux propres	12,7	30%	7,1	20%
Instruments de dette	2,3	5%	2,6	8%
Autres	27,7	65%	25,3	72%
TOTAL	42,7	100%	35,0	100%

Le rendement attendu des actifs du régime a été calculé compte tenu des rendements attendus des actifs dans le cadre de la politique d'investissement actuelle. Les rendements attendus sur les investissements à taux fixe sont basés sur les rendements bruts à échéance à la date de clôture. Les rendements attendus sur les actions et les biens immobiliers reflètent les taux de rendement réels à long terme observés sur les marchés respectifs.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	2010
Taux d'actualisation	4,3%	4,3%	4,5%	4,6%	5,5%	4,7%
Rendement attendu des actifs de régime				4,6%	6,3%	5,2%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,3%	2,0%	2,0%	3,4%	2,8%
Taux d'augmentation future des retraites	2,0%	2,0%	3,0%	2,0%	3,4%	2,3%

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	2009
Taux d'actualisation	5,3%	5,3%	4,4%	5,5%	5,7%	5,4%
Rendement attendu des actifs de régime				5,5%	6,8%	6,0%
Taux d'augmentation future des salaires	2,0%	3,3%	2,0%	1,0%	2,0%	2,3%
Taux d'augmentation future des retraites	2,0%	2,0%	3,0%	1,5%	3,7%	2,2%

Les données 2010 et 2009 représentent le taux moyen pondéré des 5 pays.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France, les tables INSEE 2002 ont été utilisées.

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2010, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 30,2 millions d'euros (2009 : 26,1 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2010 est de 4,30%.

INDEMNITÉS DE DÉPART

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

Les variations de l'obligation au titre des indemnités de départ au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2010	2009
Obligation au début de la période	36,2	32,7
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,3	3,7
Coût financier	1,7	1,9
Pertes/(gains) actuariels	3,7	2,6
Différences de conversion	0,5	-
Prestations servies	(5,4)	(7,2)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	-	2,0
Réductions et liquidations	0,3	0,4
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	41,4	36,2

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2010	2009
Taux d'actualisation	4,7%	5,4%
Taux d'augmentation future des salaires	2,8%	2,3%

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2010, l'obligation relative à la

France, principal contributeur, s'élève à 29,9 millions d'euros (2009 : 25,5 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2010 est de 4,30%.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat au titre des médailles du travail sont les suivants :

	2010	2009
Obligation au début de la période	13,3	11,8
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,9	1,7
Coût financier	0,6	0,6
Différences de conversion	0,3	0,2
Prestations servies	(0,9)	(0,6)
Autres mouvements	0,2	(0,4)
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	15,4	13,3

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2010, l'obligation relative à la

France, principal contributeur, s'élève à 12,6 millions d'euros (2009 : 11,1 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2010 est de 3,75%.

INFORMATION SUR LES ÉCARTS ACTUARIELS

	2010	2009
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres	(14,9)	(4,6)
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	(10,3)	(5,6)
dont :		
(Gains)/Pertes d'expérience	(7,6)	(2,4)
(Gains)/Pertes d'hypothèses	1,1	(6,7)
(Gains)/Pertes sur rendement des actifs	(3,8)	3,5

RÉGIMES À CONTRIBUTIONS DÉFINIES

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2010 s'élèvent à 51,6 millions d'euros (2009 : 46,6 millions d'euros).

Note 24 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de change et autres mouvements	2010
Provisions pour litiges sur contrats	70,1	10,9	(4,4)	(12,1)	1,1	9,2	(0,2)	74,7
Autres provisions pour risques	32,7	14,2	(15,4)	(8,6)	-	2,7	1,0	26,5
TOTAL	102,8	25,1	(19,8)	(20,7)	1,1	11,9	0,8	101,1

	2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de change et autres mouvements	2009
Provisions pour litiges sur contrats	63,3	13,5	(2,2)	(7,2)	0,1	2,8	(0,2)	70,1
Autres provisions pour risques	24,6	21,6	(6,6)	(8,0)	-	-	1,1	32,7
TOTAL	87,9	35,1	(8,8)	(15,2)	0,1	2,8	0,9	102,8

La variation des provisions pour risques et charges est liée aux changements d'estimations et à la naissance de nouveaux risques qui, pris individuellement, sont non significatifs.

En 2010, un changement d'estimation a été réalisé pour obtenir une meilleure détermination des provisions liées aux contentieux techniques en France. Ce changement d'estimation a eu pour effet de réduire le montant de la provision pour litiges de 1,5 million d'euros en constatant un produit au compte de résultat.

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à

engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2010 prennent en compte les principaux litiges ci-dessous :

- terminal 2E de l'aéroport de Paris-Roissy CDG ;
- contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie ;
- contentieux relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express.

Une description détaillée de ces litiges figure au paragraphe 7.4 – Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du document de référence 2010.

Sur la base des garanties d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens

ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 25 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2010	2009
Fournisseurs et comptes rattachés	225,0	179,9
Produits constatés d'avance	90,6	94,4
Dettes fiscales et sociales	383,4	334,7
Autres dettes	37,7	23,8
TOTAL	736,7	632,8

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

Note 26 VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

Les variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'élevèrent à (23,9) millions d'euros au 31 décembre 2010 et 46,6 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Elles se ventilent comme suit :

	2010	2009
Créances clients et comptes rattachés	(18,1)	38,0
Fournisseurs et comptes rattachés	11,4	2,5
Autres débiteurs et créditeurs	(17,2)	6,1
TOTAL	(23,9)	46,6

Note 27 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation, utilisés pour la détermination des résultats par action, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

	2010
Nombre d'actions composant le capital au 1^{er} janvier	109 096
Nombre d'actions émises durant l'année (<i>prorata temporis</i>)	
Attribution d'actions gratuites	
Exercice d'options de souscription d'actions	54
Nombre d'actions auto-détenues	(746)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	108 404
Effet dilutif	
Attribution d'actions gratuites	761
Options de souscriptions d'actions	1 358
Nombre moyen pondéré dilué d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	110 523

RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2010	2009
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en milliers d'euros</i>)	290 434	252 721
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	108 404	108 041
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (<i>en euros</i>)	2,68	2,34

RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites.

Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises sur la base du prix

d'exercice et la juste valeur des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions attribuées gratuitement sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions gratuites qui auraient pu être émises si le 31 décembre 2010 était la fin de la période d'éventualité sont prises en compte.

	2010	2009
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en milliers d'euros</i>)	290 434	252 721
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (<i>en milliers d'euros</i>)	110 523	109 751
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (<i>en euros</i>)	2,63	2,30

Note 28 DIVIDENDE PAR ACTION

Le 17 juin 2010, le Groupe a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2009, aux actions ayant droit à hauteur de 91,0 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 0,84 euro par action (0,72 euro en 2009).

Note 29 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS

Les engagements du Groupe incluent principalement l'activité de financement (ligne de crédit, garanties et cautions données), ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE**Lignes de crédit reçues et non utilisées**

Le Groupe dispose, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne *revolving* d'un montant global de 550 millions d'euros

à échéance 2012 et 2013. Le montant tiré sur cette ligne *revolving* au 31 décembre 2010 s'élève à 425,0 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date est en conséquence de 125,0 millions d'euros. Cette ligne est confirmée et multidevises.

Par ailleurs, le Groupe dispose de ressources provenant du *French Private Placement 2010*, financement décrit dans la note 3.d « risque de liquidité ». Au 31 décembre 2010, 150,0 millions d'euros sont disponibles.

Garanties et cautions données

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au 31 décembre 2010	119,4	45,8	65,7	7,9
Au 31 décembre 2009	116,8	47,0	64,2	5,6

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- Garanties bancaires : il s'agit notamment de garanties de marché telles que des garanties de soumission (*bid bond*) et des garanties de bonne exécution (*performance bond*). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat.
- Garanties parentales : elles concernent des garanties de marché et des garanties accordées par la maison mère à des

établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyer. Par la délivrance de garanties de paiement de loyers, la Société mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de sa filiale.

Au 31 décembre 2010 et 2009, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Garanties et cautions reçues

Dans le cadre de l'acquisition d'ECA en octobre 2007, Bureau Veritas International a reçu des garanties pour un montant de 7 millions d'euros dont les échéances sont inférieures à 5 ans.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU GROUPE

Locations simples : montants comptabilisés et engagements

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

	2010	2009
Charges de location simple	104,9	97,0
dont locations immobilières	90,7	82,8
dont locations d'équipement	14,2	14,2

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

	2010	2009
Paiements minimaux futurs	237,9	189,1
À moins d'un an	59,1	55,1
Entre 1 et 5 ans	134,1	93,5
À plus de 5 ans	44,7	40,5

NANTISSEMENTS

Type	Date de départ	Date d'échéance	Montant de l'actif nanti (a)	Total du poste au bilan (b)	% correspondant (a)/(b)
Au 31 décembre 2010					
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	-	9,8	41,6	23,6%
Sur total de l'actif			9,8	3 272,6	0,3%
Au 31 décembre 2009					
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	-	9,9	31,2	31,7%
Sur total de l'actif			9,9	2 298,1	0,4%

La part des immobilisations financières nanties s'élève à 9,8 millions d'euros.

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles ou corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2010 et 2009.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 9,8 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Note 30 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

	Catégorie IAS 39	Valeur au bilan	Mode de valorisation au bilan selon la norme IAS 39				Juste valeur
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	
Au 31 décembre 2010							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	0,7	-	-	-	0,7	0,7
Autres actifs financiers non courants	ADE	41,6	41,6	-	-	-	41,6
Clients et autres débiteurs	PC	899,0	899,0	-	-	-	899,0
Actifs financiers courants	PC	4,6	4,6	-	-	-	4,6
Actifs financiers courants	JVCR	2,3	-	-	-	2,3	2,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	31,9	-	-	30,5	1,4	31,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	225,0	-	-	-	225,0	225,0
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 271,1	1 271,1	-	-	-	1 308,3
Concours bancaires	JVCR	23,6	-	-	-	23,6	23,6
Autres passifs financiers non courants	CA	0,2	0,2	-	-	-	0,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	736,7	736,7	-	-	-	736,7
Passifs financiers courants	CA	12,8	12,8	-	-	-	12,8
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	23,2	-	-	11,1	12,1	23,2
Au 31 décembre 2009							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	0,4	-	-	-	0,4	0,4
Autres actifs financiers non courants	ADE	31,2	31,2	-	-	-	31,2
Clients et autres débiteurs	PC	772,8	772,8	-	-	-	772,8
Actifs financiers courants	PC	4,5	4,5	-	-	-	4,5
Actifs financiers courants	JVCR	3,4	-	-	-	3,4	3,4
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	13,8	-	-	13,2	1,0	14,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	147,0	-	-	-	147,0	147,0
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	818,6	818,6	-	-	-	877,0
Concours bancaires	JVCR	7,7	-	-	-	7,7	7,7
Autres passifs financiers non courants	CA	1,9	1,9	-	-	-	1,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	632,7	632,7	-	-	-	632,7
Passifs financiers courants	CA	10,1	10,1	-	-	-	10,1
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	42,6	-	-	24,2	19,7	43,9

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes :

- ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- PC pour les prêts et créances ;
- JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat hors intérêts courus non échus ;
- JVCP pour les instruments à juste valeur par capitaux propres hors intérêts courus non échus ;
- CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

À l'exception des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation qui s'appuient sur des données de marché observables (niveau 2). À titre d'exemple, dans le cas de l'emprunt USPP 2008, le calcul est fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'États américains et britanniques sur la même période.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instrument financier, se décomposent comme suit :

		Intérêt		Ajustements			Gains / (pertes) nets 2010	Gains / (pertes) nets 2009
		De juste valeur		Du coût amorti	Écarts de change	Pertes de valeur		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	ADE	-	-	-	0,1	-	0,1	-
Prêts et créances	PC	-	-	-	4,2	(3,1)	1,1	(26,9)
Actifs et passifs financiers à la JV par compte de résultat	JVCR	-	(1,7)	-	4,8	-	3,1	(0,9)
Dettes financières au coût amorti	CA	(39,7)	-	3,0	(6,8)	-	(43,5)	(41,0)
TOTAL		(39,7)	(1,7)	3,0	2,3	(3,1)	(39,2)	(68,8)

ANALYSES DE SENSIBILITÉ

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Risque de change opérationnel

De manière générale, des couvertures naturelles sont en place du fait de la correspondance des coûts et des produits dans la plupart des pays où le Groupe opère car les prestations de service sont fournies localement. En conséquence, le Groupe est relativement peu exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Risque de conversion

En 2010, plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 16% en dollars américains, 3% en Livre sterling, 5% en dollars de Hong-Kong, 6% en dollars australien et 5% en yuans. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro, en Asie et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,16% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,20% sur le résultat d'exploitation 2010 ;
- le dollar de Hong-Kong aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,09% sur le résultat d'exploitation 2010 ;
- la Livre sterling aurait eu un impact de 0,03% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2010 ;
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,03% sur le résultat d'exploitation 2010 ; et
- le yuan aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2010 et de 0,11% sur le résultat d'exploitation 2010.

Risque de change financier

L'Emprunt Syndiqué 2006 mis en place en mai 2006 est multidevises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, pourrait ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité au 31 décembre 2010 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro, le dollar américain et la Livre sterling).

(en millions d'euros)	Devise non fonctionnelle		
	USD	EUR	GBP
Passif financier	(891,6)	(77,1)	(159,8)
Actif financier	703,0	72,6	81,1
Position nette (Actif - Passif) avant couverture	(188,6)	(4,5)	(78,7)
Hors bilan (Instruments financiers de couverture de change)	288,0		73,2
POSITION NETTE (ACTIF - PASSIF) APRÈS COUVERTURE	99,4	(4,5)	(5,5)
Impact d'une augmentation de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres	(4,5)	0,0	(0,2)
Sur le résultat net avant impôts	1,9	0,0	(0,1)
Impact d'une diminution de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres	4,0	0,0	0,1
Sur le résultat net avant impôts	(1,5)	0,0	0,1

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessous présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro, du dollar américain et de la Livre sterling sur le résultat en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong-Kong). De plus, les passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité et ayant fait l'objet d'une couverture pour les convertir de façon synthétique dans la monnaie fonctionnelle, ne sont pas inclus. Les impacts d'une variation de 1% sur les couvertures sont présentés dans le tableau ci-dessus. Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la

trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de *swaps* et tunnels.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2010, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

(en millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit à taux fixe	0,0	(6,0)	(456,4)	(462,4)
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit à taux variable	(85,2)	(723,4)	0,0	(808,6)
Concours bancaires	(23,6)			(23,6)
TOTAL - PASSIF FINANCIER	(108,8)	(729,4)	(456,4)	(1 294,6)
TOTAL - ACTIF FINANCIER	225,0			225,0
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable avant couverture	116,2	(723,4)	0,0	(607,2)
Instruments financiers de couverture de taux	100,0	170,0	0,0	270,0
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable après couverture	216,2	(553,4)	0,0	(337,2)
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				2,0
Sur le résultat net avant impôts				(2,3)
Impact d'une diminution de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				(2,1)
Sur le résultat net avant impôts				1,6

Au 31 décembre 2010, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 3,4 millions d'euros.

La dette supérieure à 5 ans, soit 456,4 millions d'euros, est à taux fixe. Le montant notionnel global des contrats de couvertures dont la juste valeur est comptabilisée au bilan est de 270,0 millions d'euros. Ce montant comprend des couvertures de taux en euros dont l'échéance est inférieure à cinq ans. Le détail des échéances des couvertures de

taux est présenté dans la note 17 – Instruments Financiers dérivés annexée aux états financiers consolidés figurant chapitre IV – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

En effet, pour couvrir sa dette en euros, le Groupe a conclu des contrats de couverture de type swap et tunnel. Ces contrats de swap et tunnels permettent de fixer la dette pour un notionnel de 270,0 millions d'euros.

Après prise en compte de ces contrats de couverture et de la dette à taux fixe, au 31 décembre 2010, 57% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe.

Note 31 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées sont le groupe Wendel, actionnaire principal de la Société, et les dirigeants mandataires sociaux, le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués.

Les montants comptabilisés au titre des rémunérations versées en France (parts fixe et variable) et des plans de rémunération à long terme (attribution d'options et actions de performance) sont les suivants :

	2010	2009
Salaires	2,6	2,4
Stock-options	0,6	0,2
Attribution d'actions gratuites	0,3	0,7
Total comptabilisé en charges de l'exercice	3,5	3,4

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance.

La valorisation des actions correspond à la juste valeur évaluée selon le modèle *Black-Scholes* et non à une rémunération réellement perçue. Ces attributions d'actions de performance sont soumises à des conditions

de présence et de performance, à l'exception de l'attribution réalisée le 22 septembre 2008 reposant sur une condition de présence de 3 ans.

Le nombre de *stock-options* détenues par les dirigeants mandataires sociaux s'élève à 255 000 au 31 décembre 2010 (31 décembre 2009 : 210 000), à un prix d'exercice moyen de 10,48 euros (31 décembre 2009 : 11,25 euros).

Le nombre d'actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux s'élève à 140 000 au 31 décembre 2010 (31 décembre 2009 : 95 000).

Note 32 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Acquisitions

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Groupe Bureau Veritas a annoncé avoir acquis les sociétés suivantes :

- la société Auto Reg au Brésil, leader de l'expertise technique de véhicules accidentés. Le groupe Auto Reg réalise des inspections et fournit des statistiques pour le compte des principales compagnies d'assurance au travers d'un important réseau de 26 bureaux au Brésil. Le groupe compte 620 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros en 2010 ;
- la société Atomic Technologies à Singapour. Spécialisée dans les services de contrôle non destructifs à destination des industries de process, pétrolières et gazières, la société compte environ 100 employés et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3 millions d'euros en 2010.

Information sectorielle / UGT

Compte tenu de l'interdépendance des activités Inspectorate et BV et des synergies à mettre en œuvre, le Groupe a réorganisé son

mode de gestion, son *reporting* interne et l'information sectorielle qui en découle. Ainsi, le secteur Matières premières a été créé à compter du 1^{er} janvier 2011. Ce secteur regroupe le secteur *Inspectorate* exclusivement présenté au 31 décembre 2010, ainsi que les activités Mines et minéraux comptabilisées en 2010 dans le secteur Industrie et de manière plus marginale, des contrats d'inspection de pétrole comptabilisés en 2010 dans le secteur Services aux gouvernements & Commerce international.

De la même façon, les synergies à venir au sein de l'organisation décrite ont conduit le Groupe, à définir le groupe d'UGT Matières premières selon le périmètre du secteur Matières premières. Ainsi, les écarts d'acquisition alloués aux UGT émanant des activités *Inspectorate* et Mines et minéraux jusqu'au 31 décembre 2010, ont été affectés au groupe d'UGT Matières premières, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Dividende

La proposition de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2011 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2010 de 1,15 euro par action.

Note 33 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE AU 31 DÉCEMBRE 2010

Type : Filiale (F) ; Succursale (S) ; GIE (G).

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Afrique du Sud	BV South Africa	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	ACT	F	100,00	100,00	-	-
Afrique du Sud	Inspectorate Chemtaur (Pty) Ltd	F	73,30	73,30	-	-
Afrique du Sud	Inspectorate M&L (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	-	-
Afrique du Sud	Inspectorate Marine (Pty) Ltd	F	51,00	37,38	-	-
Afrique du Sud	Inspectorate Metals & Minerals (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	-	-
Afrique du Sud	M&L Laboratory Services (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	-	-
Afrique du Sud	Inspectorate Gazelle Testing Services (Pty) Ltd	F	70,00	70,00	-	-
Afrique du Sud	BV sa – Afrique du sud	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Algérie	BV Algérie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Certification Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BVCPS Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Construction Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Germany Holding Gmbh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Industry Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	One TÜV	F	66,67	66,67	66,67	66,67
Allemagne	Inspectorate Germany i.L.	F	100,00	100,00	-	-
Allemagne	Inspectorate Deutschland GmbH	F	100,00	100,00	-	-
Allemagne	BV sa – Allemagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Angola	BV Angola	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SATS	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Arabie Saoudite	Inspectorate International Saudi Arabia Co Ltd	F	65,00	65,00	-	-
Arabie Saoudite	BV sa - Arabie Saoudite	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BIVAC Argentina	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BV Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BVQI Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Servicios Internacionales Cesmec sa	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Inspectorate de Argentina SRL	F	100,00	100,00	-	-
Argentine	ACSA Loss Control SA	F	100,00	100,00	-	-
Australie	Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas HSE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	IRC Asset Optimization	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas International Trade	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	CCI Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Carbon Consulting International	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Australie	Amdel	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	IML	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Ultra Trace	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	LabMark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel Holdings Finance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Inspectorate Australia Holdings Pty Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Australie	Inspectorate Australia (Assay) Pty Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Australie	Leonora Laverton Assay Laboratories Pty Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Australie	Yilgarn Assay Laboratories Pty Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Australie	Kalgoorie Assay Group (Int'l) Ltd	F	51,00	51,00	-	-
Australie	Inspectorate Australia (Inspection) Pty Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Autriche	BV Austria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Autriche	Bureau Veritas Certification Austria (ex Zertifizierung Bau)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	BV Azeri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	Inspectorate International Azeri LLC	F	100,00	100,00	-	-
Bahamas	Inspectorate Bahamas Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Bahrein	Inspectorate International (Bahrain) Ltd WLL	F	100,00	100,00	-	-
Bahrein	BV sa – Bahrein	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BVCPS Bangladesh	F	98,00	98,00	98,00	98,00
Bangladesh	BV Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belarus	BV Belarus Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Certification Belgium	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	AIBV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV sa - Belgique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgium	Inspectorate Ghent NV	F	100,00	100,00	-	-
Belgium	Gordinne General International Surveyors NV	F	100,00	100,00	-	-
Belgium	Inspectorate Antwerp NV	F	100,00	100,00	-	-
Bénin	BIVAC Bénin	F	100,00	100,00	-	-
Bénin	BV Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bosnie	Inspectorate Balkan DOO	F	100,00	100,00	-	-
Brésil	BV do Brasil	F	96,40	96,40	96,40	96,40
Brésil	BVQI do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Tecnitas do Brasil	F	100,00	96,40	99,99	96,40
Brésil	MTL Engenharia	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Brésil	Analytical solutions	F	100,00	98,16	100,00	98,16
Brésil	Loss Control do Brasil S/C Ltda	F	100,00	100,00	-	-
Brésil	Inspectorate do Brasil Inspeções Ltda	F	100,00	100,00	-	-
Brunei	BV sa - Brunei	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	BV Varna	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	Inspectorate Bulgaria EOOD	F	100,00	100,00	-	-
Cameroun	BV Douala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Certification Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV I&F Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Ontario	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	RM Inspect Canada Inc	F	100,00	100,00	-	-
Canada	Chas Martin Canada Inc	F	100,00	100,00	-	-
Canada	0832484 BC Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Cayman	Inspectorate Group Holdings Limited	F	100,00	100,00	-	-
Chili	BV Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BVQI Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BV Chile Capacitacion Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ECA Chile Formacion	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ECA Control y Asesoramiento (ex ECA Chile)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Cesmec Capacitacion	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Cesmec Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Geoanalitica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Servicios de Inspeccion Inspectorate Chile Ltda	F	100,00	100,00	-	-
Chili	Panamerica de leasing	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Hong-Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Consulting Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS Hong-Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS Shanghai (ex MTL Shanghai)	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Chine	LCIE China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification Hong-Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification China (ex Falide International Quality Assessment)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BIVAC Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS HK (mainly Taiwan branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Tecnitas far East	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Guangzhou BVCPS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Boson -Safety Technology	F	90,00	71,10	90,00	71,10
Chine	Safety Technology Holding	F	79,00	79,00	79,00	79,00
Chine	BV Shenzen	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Chine	NDT Technology Holding	F	71,00	71,00	50,00	50,00
Chine	BV-Fairweather Inspection & Consultants	F	100,00	71,00	100,00	50,00
Chine	Bureau Veritas Marine China	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Chine	ADT Shangai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	NS Technology	F	100,00	100,00	-	-
Chine	BV Quality Services Shangai	F	100,00	100,00	-	-
Chine	Inspectorate (Shanghai) Ltd	F	50,00	50,00	-	-
Chine	BV sa - Hong-Kong	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BV Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BVQI Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	ECA Colombie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	Inspectorate Colombia Ltda	F	100,00	100,00	-	-
Congo	BV Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Congo	BIVAC Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV Certification Korea (ex BVQI Korea)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV sa - Corée	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Costa Rica	Inspectorate Costa Rica SA	F	100,00	100,00	-	-
Côte d'Ivoire	BV Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Scan CI	F	100,00	99,99	100,00	99,99
Côte d'Ivoire	BIVAC Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	-	-
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Mineral Laboratories	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	BV Croatia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	Inspectorate Croatia Ltd Doo	F	100,00	100,00		
Cuba	BV sa - Cuba	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV Certification Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV HSE Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV sa - Danemark	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Dubai	Inspectorate International Ltd (Dubai branch)	F	100,00	100,00	-	-
Egypte	BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Egypte	Watson Gray limited	F	100,00	100,00	-	-
Egypte	BV sa - Egypte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Emirats Arabes	BV sa - Abu Dhabi	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Emirats Arabes	BV sa - Dubai	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Equateur	BIVAC Ecuador	F	100,00	100,00	-	-
Equateur	BV Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Equateur	Inspectorate del Ecuador SA	F	100,00	100,00	-	-
Espagne	BV Iberia	F	100,00	100,00	99,92	99,92
Espagne	BV Certification Espagne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	IPM Espagne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Inversiones SA (ex Inversiones Y Patrimonios De ECA Global, SA)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Global'S Investments, Heritage And Assets, SLU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Entidad Colaborada De La Administración, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Servi Control SL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Formación (ex ECA Instituto De Tecnología Y Formación, SA)	F	95,00	95,00	95,00	95,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Espagne	Geopayma SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Payject Xxi SA	F	55,00	55,00	55,00	55,00
Espagne	Payma Cotas SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Comercio Internacional (ex ECA Control Engineering International SA)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Activa, Innovación Y Servicios, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Instituto De La Calidad, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Gimnot Innovación Y Servicios, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Aceplus, Servicios Integrales, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Preven SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Payma Cotas Extremadura	F	100,00	100,00	-	-
Espagne	Payma Cotas Levante	F	100,00	100,00	-	-
Espagne	Inspectorate Andalucía SA	F	100,00	100,00	-	-
Espagne	Inspectorate Española, SA	F	100,00	100,00	-	-
Espagne	BV sa – Espagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	BV Estonia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	Inspectorate Estonia AS	F	100,00	100,00	-	-
États Unis	BVHI – USA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	BV Marine Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	BV Certification North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	BVCPS Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	BIVAC North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	US Laboratories Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	Bureau Veritas North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	One Cis Insurance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	Curtis Strauss	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États Unis	NEIS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Pledgeco Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate Holdco Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate Sharp Global Corporation	F	50,00	50,00	-	-
États-Unis	Inspectorate Delaware Holdings	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate Investments (US) Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate New Holdings Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Chas Martin Montreal Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Petroleum Fuel Consultants Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate America Investments LLC	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate US Holdings 1 LLC	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate US Holdings 2 LLC	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate US Holdco LLC	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate American Holdco Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate American New Pledgeco Inc	F	100,00	100,00	-	-
Finlande	BV sa – Finlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BVCPS France	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
France	BIVAC International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CEP Industrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Sedhyca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Tecnitas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Transcable	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	LCIE France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Qualité France	F	100,00	100,00	98,85	98,85
France	SSICOOR	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ECS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Arcalia	F	100,00	100,00	100,00	88,33
France	Coreste	F	99,60	99,60	99,60	99,60
France	Ecalis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Laboratoires	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CODDE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Opérations France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Payma Cotas France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	GIE Sécurité Aviation Civile - France	G	90,00	90,00	90,00	90,00
France	SAS Halec	F	100,00	100,00	-	-
France	Inspectorate SA	F	100,00	100,00	-	-
France	BV sa – France	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV sa Mayotte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Fujairah	Inspectorate International Ltd (Fujairah branch)	F	100,00	100,00	-	-
Gabon	BV Gabon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Georgie	Inspectorate Georgia LLC	F	100,00	100,00	-	-
Ghana	BIVAC Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	BV Ghana	F	100,00	100,00	-	-
Ghana	Inspectorate Ghana Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Grèce	Inspectorate Hellas SA	F	100,00	100,00	-	-
Grèce	BV Certification Hellas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV sa - Grèce	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Guatemala	BVCPS Guatemala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guatemala	Centrans SA	F	100,00	100,00		
Guinée	BIVAC Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BV Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée Équatoriale	BV Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Hong-Kong	Inspectorate Hong-Kong Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Hongrie	BV Hongrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ile Maurice	BV sa - Ile Maurice	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVIS – India	F	96,90	96,90	96,90	96,90
Inde	BVCPS India Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas India	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Inde	BV Certification India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Inspectorate Griffith India Pvt Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Inde	Environmental Services India Private Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Inde	BV sa – Inde	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BV Indonésie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Indonésie	PT IOL Indonesia	F	100,00	100,00	-	-
Iran	Inspectorate Iran (Qeshm) Ltd	F	51,00	51,00	-	-
Iran	BV sa - Iran	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Iraq	BV Iraq	F	100,00	100,00	-	-
Irlande	BV Ireland Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Irlande	BV sa - Irlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia Holding spa (ex BVQI Italie)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Sciro	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Nexta	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	CSP	F	100,00	100,00	-	-
Italie	Kamelot Certificazioni	F	100,00	100,00	-	-
Italie	Inspectorate Italy srl	F	90,00	90,00	-	-
Italie	Certitex	F	100,00	100,00	-	-
Jamaïque	Petrospec Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Japon	BV Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Human Tech	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd, Japan Branch	F	100,00	100,00	-	-
Japon	BV sa – Japon	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Jordanie	BV BIVAC Jordan	F	100,00	100,00	-	-
Kazakhstan	BV Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BVI Ltd Kazakhstan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Kazakhstan	Kazinspectorate Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Kenya	BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90
Koweït	Inspectorate International Limited Kuwait	F	100,00	100,00	-	-
Koweït	BV sa – Koweït	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Bureau Veritas Latvia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Inspectorate Latvia Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Liban	BV Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BIVAC Branch Lebanon	S	100,00	100,00	-	-
Liberia	BIVAC Liberia	F	100,00	100,00	-	-
Libye	Inspectorate international Limited, Libya Branch	F	100,00	100,00	-	-
Lituanie	BV Lithuania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lituanie	Inspectorate Klaipeda UAB	F	100,00	100,00	-	-

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Luxembourg	Soprefira	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	BV Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Malaisie	BV Certification Malaysia (ex BVQI Malaysia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	Inspectorate Malaysia SDN BHD	F	49,00	49,00	-	-
Mali	BV Mali	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	Inspectorate Acacus Limited	F	51,00	51,00	-	-
Malte	Inspectorate Malta Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Malte	BV sa – Malte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV Maroc (ex BV Certification Maroc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV sa – Maroc	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mauritanie	BV sa - Mauritanie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVQI Mexique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BV Mexicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVCPS Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	ECA Mexico	F	99,85	99,85	99,85	99,85
Mexique	AQSR de RL de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Inspectorate de Mexico SA de CV	F	100,00	100,00	-	-
Mexique	Chas Martin Mexico City Inc	F	100,00	100,00	-	-
Monaco	BV Monaco	F	99,96	99,96	99,96	99,96
Mozambique	Bureau Veritas Controle	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Mozambique	BV Mozambique Ltda	F	100,00	100,00	-	-
Mozambique	BV sa – Mozambique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Namibie	Bureau Veritas Namibie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nigeria	Inspectorate Marine Services (Nigeria) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Nigéria	BV Nigeria	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Norvège	BV Norway (ex Chemtox - Norge AS)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	Inspectorate Norway	F	100,00	100,00	-	-
Norvège	BV sa – Norvège	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Calédonie	BV sa - Nouvelle Calédonie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	BV Nouvelle Zélande	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	Amdel Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	New Zealand Laboratory Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	BV sa - Oman	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Ouganda	BV Ouganda	F	100,00	100,00	-	-
Ouzbekistan	BV Industrial Services Tashkent	F	100,00	100,00	-	-
Pakistan	BV Pakistan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan	BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Panama	BV Panama	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Panama	Inspectorate de Panama SA	F	100,00	100,00	-	-
Paraguay	BIVAC Paraguay	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	Inspectorate de Paraguay SRL	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	BIVAC BV (ex BIVAC Rotterdam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Pays-Bas	BIVAC World market	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Inspection & Certification the Netherlands BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Risk Control BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Marine Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Nederland Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Netherlands BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	Inspection Worldwide Services BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	Inspectorate International BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	Griffith Holland BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	IOL Investments BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	National Oil and Inspection Services Rotterdam BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	Inspectorate Hoff BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	Inpechem Inspectors BV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	Inspectorate Bonaire NV	F	100,00	100,00	-	-
Pays-Bas	Inspectorate Curacao NV	F	100,00	100,00	-	-
Pérou	Inspectorate Services Peru SAC	F	100,00	100,00	-	-
Pérou	BIVAC Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BV Pérou	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Cesmec Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	Inspectorate International Ltd (Philippines branch)	F	100,00	100,00	-	-
Philippines	BV sa - Philippines	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	BV Poland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	BV Certification Pologne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Porto Rico	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	-	-
Portugal	BV Certification Portugal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Registro Int'l Naval	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Consultadorio y Servicios	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BV Rinave ACE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BIVAC Iberica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	ECA Totalinspe	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Infoloures	F	55,00	55,00	55,00	55,00
Portugal	BV Paymacotas Portugal (ex EIFC)	F	100,00	100,00	100,00	60,00
Portugal	Inspectorate Portugal SA	F	100,00	100,00	-	-
Portugal	Peritagens Cargas E Seguros Ltda (ISO PCS)	F	100,00	100,00	-	-
Portugal	BV sa - Portugal	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Qatar	Inspectorate International Limited Qatar WLL	F	49,00	49,00	-	-
Qatar	BV sa - Qatar	S	100,00	100,00	100,00	100,00
République centrafricaine	BIVAC RCA	F	100,00	100,00	-	-
République démocratique du congo	BIVAC RDC	F	100,00	100,00	-	-

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
République Dominicaine	Inspectorate Dominicana	F	100,00	100,00	-	-
République tchèque	BV Czech Republic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	BV Romania CTRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	Inspect Balkan SRL	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	BV Certification Holding	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification LTD – UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Inspection UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Weeks Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Pavement Technologies Limited	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consulting	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Laboratories Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	LJ Church Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Tenpleth UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products Services Holding UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella consulting ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV HS&E	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Winton	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella Science & Environment	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella Analytic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV B&I Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Winton Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Holding Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Group Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Fabrication Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD International Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Software solutions Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Rotordynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JM Dynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate Holdings Plc	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate Holdings (U.S.) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate International Limited	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate (International Holdings) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Daniel C Griffith Holdings Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate Inspection and Testing Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate Investments Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate Investments (Number Two) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate (Overseas) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate Quality Consultancy Services Ltd	F	100,00	100,00	-	-

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Royaume-Uni	Inspectorate (U.S.) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate Worldwide Services Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Watson Gray Limited	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate Investments America Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	Inspectorate American Holdings Limited	F	100,00	100,00	-	-
Royaume-Uni	BV sa – Royaume-Uni	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	BV Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Inspectorate Russia	F	100,00	100,00	-	-
Sainte Croix	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	-	-
Sainte Lucie	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	-	-
Sénégal	BV Sénégal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Serbie	Bureau Veritas D00	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BVCPS Singapour	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Tecnitas	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV Certification Singapour (ex BVQI Singapour)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV Marine Singapore	F	100,00	100,00	-	-
Singapour	Inspectorate (Singapore) PTE Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Singapour	BV sa – Singapour	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovaquie	BV Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	Bureau Veritas D.O.O.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	BV sa - Slovénie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Soudan	Inspectorate International Ltd Sudan	F	100,00	100,00	-	-
Sri Lanka	BVCPS Lanka	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BV Lanka ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV Certification Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	LW Cargo Survey AB	F	100,00	100,00	-	-
Suède	BV sa - Suède	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Certification Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	Inspectorate Suisse SA	F	100,00	100,00	-	-
Syrie	BIVAC Branch Syrie	S	100,00	100,00	-	-
Tahiti	BV sa - Tahiti	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd, Taiwan Branch	F	100,00	100,00	-	-
Taiwan	BV Certification Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10
Taiwan	BV sa - Taiwan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	BV Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	BIVAC Tchad	F	100,00	100,00	-	-
Thaïlande	BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00

Pays	Entreprises	Type	2010		2009	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Thaïlande	BVCPS Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Thaïlande	BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	Inspectorate (Thailand) Co Ltd	F	75,00	75,00	-	-
Togo	BV Togo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Trinité et Tobago	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	-	-
Tunisie	STCV - Tunisia	F	49,98	49,98	49,98	49,98
Tunisie	Inspectorate Tunisia	F	100,00	100,00	-	-
Tunisie	BV sa - Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV sa -MST- Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Turkménistan	Inspectorate Suisse SA Turkmenistan branch	F	100,00	100,00	-	-
Turquie	BV Gozetim Hizmetleri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BVCPS Turkey	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Certification Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	Inspectorate Ukraine LLC	F	100,00	100,00	-	-
Uruguay	Inspectorate Uruguay Srl	F	100,00	100,00	-	-
Venezuela	BVQI Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BV Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	AQSR de Suramerica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	Inspectorate de Venezuela SCS	F	100,00	100,00	-	-
Vietnam	BV Vietnam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Certification Vietnam (ex BVQI Vietnam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV CPS Vietnam (ex Kotiti)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	Inspectorate Vietnam Co. Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Yémen	BIVAC Branch Yemen	S	100,00	100,00	-	-
Yémen	Inspectorate International Limited Yemen	F	100,00	100,00	-	-

Sociétés consolidées par mise en équivalence

		2010		2009	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
France	ATSI - France	49,92	49,92	49,92	49,92
Royaume-Uni	BV EM & I Limited	50,00	50,00	50,00	50,00

4.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bureau Veritas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.7, 2.10 et 9 aux états financiers. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Thibault

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

Comptes sociaux 2010

RFA 5.1. Comptes sociaux de la Société Bureau Veritas SA	206
Bilan au 31 décembre	206
Compte de résultat	207
Tableau de financement	208
RFA 5.2. Notes annexes aux comptes sociaux de Bureau Veritas SA	209
Note sur les règles et méthodes comptables	210
Note sur les faits marquants de l'exercice	213
Notes sur les comptes	214
RFA 5.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	233

5.1. Comptes sociaux de la Société Bureau Veritas SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(milliers d'euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2010	Valeurs nettes 2009
Actif					
Immobilisations incorporelles	1	77 187	(21 559)	55 628	46 808
Immobilisations corporelles	1	86 918	(55 697)	31 221	33 053
Immobilisations financières	2	2 077 752	(39 046)	2 038 706	1 485 432
Total actif immobilisé		2 241 857	(116 303)	2 125 555	1 565 293
En-cours de production de services		36 313		36 313	33 479
Clients et comptes rattachés	4	270 421	(7 893)	262 528	232 993
Autres créances	4	396 427	(5 951)	390 476	329 022
Valeurs mobilières de placement	4	35 878		35 878	7 753
Disponibilités		24 483		24 483	29 648
Total actif circulant		763 522	(13 844)	749 678	632 895
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	4	10 573		10 573	10 345
Écarts de conversion actif		690		690	21 900
TOTAL ACTIF		3 016 642	(130 147)	2 886 495	2 230 433
Passif					
Capital				13 112	13 091
Primes d'émission				117 606	116 029
Réserves				442 906	426 895
Résultat				250 302	104 052
Provisions réglementées				1 964	2 384
Total capitaux propres	3			825 890	662 451
Provisions pour risques et charges	5			151 426	147 595
Dettes					
Emprunts auprès des établissements de crédit	4			1 260 334	798 837
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4			87 325	67 379
Autres dettes	4			511 902	461 832
Comptes de régularisation					
Produits constatés d'avance	4			49 087	51 345
Écarts de conversion passif				532	40 994
TOTAL PASSIF				2 886 495	2 230 433

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(milliers d'euros)</i>	Notes	2010	2009
Chiffre d'affaires	7	877 574	869 666
Autres produits		179 958	158 237
Total Produits d'exploitation		1 057 532	1 027 903
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières		(625)	(628)
Autres achats et charges externes		(324 082)	(303 241)
Impôts et taxes		(28 188)	(26 048)
Salaires et traitements		(359 358)	(353 149)
Charges sociales		(147 833)	(144 752)
Dotation nette aux amortissements et provisions			
Sur immobilisations : amortissements		(12 600)	(10 159)
Sur opérations d'exploitation : variation de provisions		691	(687)
Autres charges		(45 397)	(43 182)
Résultat d'exploitation		140 140	146 057
Résultat financier	8	150 563	11 300
Résultat courant avant impôts		290 702	157 357
Résultat exceptionnel	9	(6 275)	(30 652)
Participation des salariés		(2 347)	
Impôts sur les sociétés	10	(31 778)	(22 653)
RÉSULTAT NET		250 302	104 052

TABLEAU DE FINANCEMENT

<i>(milliers d'euros)</i>	2010	2009
Marge brute d'autofinancement	266 944	125 626
Variation du besoin de fonds de roulement	(1 866)	58 571
Fonds provenant des opérations	265 078	184 197
Investissements	(18 326)	(17 725)
Acquisitions de titres de sociétés	(560 434)	(141 139)
Cessions de titres de sociétés	10 277	27
Cessions d'immobilisations	136	970
Variation des prêts et autres actifs financiers	(869)	696
Fonds affectés aux investissements	(569 215)	(157 171)
Augmentation de capital	1 597	4 048
Rachat d'actions propres net	1 410	(4 193)
Dividendes versés	(90 995)	(77 629)
Fonds propres	(87 989)	(77 774)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	(392 126)	(50 748)
Diminution (augmentation) de la dette brute	(403 368)	(14 199)
Augmentation (diminution) de la Trésorerie	11 242	(36 549)
Trésorerie à l'ouverture	35 837	72 386
Trésorerie à la clôture	47 079	35 837

5.2. Notes annexes aux comptes sociaux de Bureau Veritas SA

Note 1	Immobilisations	214	Note 7	Analyse sectorielle et géographique du Chiffre d'affaires	227
	Immobilisations - valeurs brutes	214		Analyse sectorielle	227
	Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	215		Analyse géographique	227
Note 2	Titres des filiales et participations	216	Note 8	Résultat financier	228
	A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication	216	Note 9	Résultat exceptionnel	228
	B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations	218	Note 10	Impôts sur les sociétés	229
Note 3	Capitaux Propres	222		Ventilation de l'impôt courant et exceptionnel	229
	Capital	222	Note 11	Rémunérations allouées aux membres des organes de la Direction de la Société	229
	Mouvements des capitaux propres en 2010	222	Note 12	Paiements en actions	230
	Décomposition des capitaux propres en 2010	222		Plans d'options de souscription d'actions	230
Note 4	État des créances et des dettes	223		Plans d'attribution d'actions gratuites	230
	Etat des créances	223	Note 13	Effectif	231
	Dettes	223	Note 14	Information relative au droit individuel à la formation	231
Note 5	Provisions	224	Note 15	Information sur les entreprises liées	232
	A. Provisions pour dépréciation d'actifs	224	Note 16	Honoraires des Commissaires aux comptes	232
	B. Provisions réglementées inscrites au passif du bilan	224			
	C. Provisions pour risques et charges	224			
Note 6	Engagements	225			
	A. Garanties et cautions	225			
	B. Instruments financiers dérivés	225			

NOTE SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément au code du commerce, au plan comptable général, et aux pratiques comptables généralement admises en France tels que décrits dans le règlement CRC 99-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables et l'indépendance des exercices.

La structure de la Société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger, qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en situation nette.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le cours de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisé comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

- constructions 20 à 25 ans ;
- installations techniques, matériels et outillage industriels :
 - installations 10 ans,
 - matériels et outillage 5 à 10 ans ;

- autres immobilisations corporelles :

- matériel de transport 4 à 5 ans,
- matériel de bureau 5 à 10 ans,
- matériel informatique 3 à 5 ans,
- mobilier 10 ans.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique non inscrits en comptabilité.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement en valeur nette.

La provision est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées pour les affaires déficitaires.

Créances et comptes rattachés

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irrecouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas de nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique.

Au 31 décembre 2010, la provision a été constituée selon des critères identiques à ceux de 2009 :

- clients en liquidation 100% ;
- poursuite judiciaire 50%.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Ce poste comprend des charges d'exploitation comptabilisées en 2010 qui concernent les exercices ultérieurs.

Écart de conversion - actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les avoirs, créances et dettes en devises.

En l'absence d'instruments de couverture, il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

Les emprunts en devises dont la couverture par des *swaps* de devises est démontrée ainsi que les emprunts en devises couverts par les comptes courants avec les filiales dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment voisins sont traités comme des positions globales de change. Le montant de la provision pour risques est limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Passif

Réserve de conversion

La monnaie de fonctionnement des établissements étrangers autonomes est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence la méthode du cours de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi :

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) sont convertis au taux de clôture ;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen ;
- le compte de liaison est maintenu au taux historique.

Engagements de retraites et assimilés

La Société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultants des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que la Société peut être amenée à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les

appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et dont le caractère de couverture ne peut être démontré font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan dès lors que leur valeur de marché est négative.

Comptes de régularisation

Écarts de conversion - passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion aux cours de change de nos avoirs, créances et dettes en devises au 31 décembre.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. note sur le chiffre d'affaires ci-dessous).

COMPTE DE RÉSULTAT

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par un classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats : d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les succursales dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions entre les succursales.

Le chiffre d'affaires est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations de frais aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation et autres produits

Toutes les charges et les autres produits de la Société, siège, succursales françaises et étrangères sont regroupés sous cette rubrique, par nature. Ils sont soumis aux règles locales des États dans lesquels sont implantées nos succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir actif immobilisé) les dotations aux provisions comprennent des dotations destinées à couvrir les dépréciations des comptes de nos clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Produits et charges financiers

Sont inscrits dans ce poste :

- les dotations et reprises aux provisions représentant des dotations et reprises sur le mali technique de fusion inscrit en fonds commercial ainsi que sur les titres de participation de certaines de nos filiales ;
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de Bureau Veritas SA ainsi que les produits des placements financiers ;
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise, et sur les opérations d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements

d'assurances et des ventes d'immobilisations et d'actions Bureau Veritas SA.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses, des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut et des valeurs nettes comptables des actions Bureau Veritas SA.

Consolidation

Bureau Veritas SA est la société mère du Groupe Bureau Veritas et est la société consolidante de ce Groupe. Elle est consolidée par intégration globale dans le groupe Wendel.

Bureau Veritas SA est la tête du groupe fiscal formé en application des articles 223 et suivants du Code Général des Impôts.

NOTE SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Au cours de l'exercice 2010, Bureau Veritas SA a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale BV Certification Belgique à hauteur de 546 272 025 euros.
- Dividende : le 17 juin 2010, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2010, la Société a distribué aux actions ayant droit, un dividende de 0,84 euro par action, soit un montant de 91,0 millions d'euros au titre de l'exercice 2009.

- Suite à une modification de la Convention Collective Nationale de la métallurgie en matière des droits de retraite, un engagement supplémentaire de 3 848 milliers d'euros doit être constaté.

La Société a décidé d'amortir cette charge sur la durée résiduelle des engagements soit 10,6 années.

- Suite à une réorganisation juridique au Pays-Bas, la Société a réalisé des apports partiels d'actifs rémunérés par des titres de participation pour la somme de 10 269 milliers d'euros. Ces titres ont été cédés pour le même montant.
- La Société a mis en place en juillet 2009 une ligne de financement multidevises auprès d'un institutionnel américain d'un montant de 225 millions de dollars américains disponible pendant une durée de 3 ans.

La Société a confirmé l'utilisation de cette ligne en juin 2010 consécutivement à la signature de l'acquisition de la société Inspectorate. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2010 ») sont similaires à celles du Placement Privé 2008 exception faite de la durée (9 ans échéance juillet 2019), de la devise (en dollars américains) et du taux (taux fixe de 4,095%).

Le Placement Privé 2010 est tiré à 100% en euros pour un montant de 184,1 millions d'euros.

- La Société a mis en place en juin 2010 une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant de 200 millions d'euros d'une durée de 5 ans (échéance juin 2015). Les caractéristiques de ce contrat de financement (*French PP 2010*) sont essentiellement similaires à celles du Crédit Syndiqué 2006. Le *French Private Placement* a été tiré en 2010 à hauteur de 50 millions d'euros.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

La provision constatée au titre des contentieux techniques est désormais calculée sur la moyenne mobile des dossiers litigieux des 5 derniers exercices, au lieu de 10 auparavant. En effet, le nombre de litiges a fortement baissé au cours des derniers exercices dans la mesure où Bureau Veritas dispose d'une meilleure maîtrise d'identification du risque de survenance des litiges et donc de leur résolution en amont. L'impact est un produit de 1,5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

NOTES SUR LES COMPTES

Note 1 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES

(milliers d'euros)	01/01/2010	Entrées	Sorties	Reclassements et Autres Mouvements	Écart conversion	31/12/2010
Fonds commercial	14 454	-	(31)	-	16	14 440
Autres immobilisations incorporelles	52 949	10 464	(1 906)	1 184	57	62 748
Immobilisations incorporelles	67 403	10 464	(1 937)	1 184	73	77 187
Terrains	17	-	-	-	-	17
Constructions	262	-	-	-	-	262
Installations générales	18 553	1 015	(391)	(570)	151	18 759
Matériel et outillage	27 109	3 165	(159)	(5)	38	30 148
Matériel de transport	2 820	312	(492)	63	144	2 847
Mobilier et matériel de bureau	14 322	484	(479)	(443)	337	14 222
Matériel informatique	17 764	2 882	(624)	(721)	321	19 623
Immobilisations en cours	2 285	3	-	(1 248)	-	1 040
Immobilisations corporelles	83 132	7 862	(2 145)	(2 923)	992	86 918
Titres de participations	1 505 756	560 435	(10 722)	-	-	2 055 469
Titres non consolidés	173	-	(17)	-	-	156
Dépôts, cautionnement et créances	6 209	2 201	(1 332)	(3)	385	7 459
Actions propres	14 843	51 517	(51 692)	-	-	14 668
Immobilisations financières	1 526 981	614 152	(63 763)	(3)	385	2 077 752
TOTAL	1 677 516	632 479	(67 845)	(1 743)	1 451	2 241 857

Pour la variation du poste de titres de participations, voir les faits marquants.

Lors de l'introduction en bourse en octobre 2007, la Société a acquis 100% du capital de Winvest 7, société contrôlée par le groupe Wendel et qui réunissait les principaux dirigeants de Bureau Veritas. Son seul actif était des actions de Bureau Veritas SA.

Winvest 7 a été dissoute sans liquidation en décembre 2007 et Bureau Veritas SA a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine ses propres actions. Cette opération a dégagé un mali technique de fusion inscrit en Fonds commercial et l'inscription d'actions détenues en propre en immobilisations financières.

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

	01/01/2010	Dotations	Reprises	Reclassements et Autres Mouvements	Écart conversion	31/12/2010
Fonds commercial	(1 893)	-	1 893	-	-	(0)
Autres immobilisations incorporelles	(18 702)	(4 709)	1 893	-	(40)	(21 559)
Immobilisations incorporelles	(20 595)	(4 709)	3 786	-	(40)	(21 559)
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(127)	(8)	-	-	-	(135)
Installations Générales	(7 668)	(1 759)	269	250	(96)	(9 004)
Matériel et outillage	(18 517)	(2 498)	153	(5)	(26)	(20 893)
Matériel de transport	(2 099)	(394)	496	-	(109)	(2 106)
Mobilier et matériel de bureau	(8 718)	(1 055)	455	227	(229)	(9 320)
Matériel informatique	(12 950)	(2 176)	615	533	(262)	(14 240)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(50 079)	(7 890)	1 988	1 005	(721)	(55 697)
Titres de participations	(41 385)	(73)	2 572	-	-	(38 886)
Titres non consolidés	(164)	(13)	17	-	-	(160)
Dépôts, cautionnement et créances	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	(41 549)	(85)	2 588	-	-	(39 047)
TOTAL	(112 222)	(12 685)	8 362	1 005	(762)	(116 303)

Pour mémoire, le fonds commercial est issu de la TUP de Winvest 7 dont le seul actif était les actions Bureau Veritas SA. Suite à la hausse du cours de bourse du titre de Bureau Veritas, la Société a repris au 31 décembre 2010 la dépréciation pour le montant de 1 892 750 euros.

La valeur d'inventaire est basée sur le cours moyen de bourse de décembre 2010.

Note 2 TITRES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION

	Capital en devise	Réserves & Report à nouveau en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2010	
Bureau Veritas D.O.O.	122	1 648	EUR	1,000	100,00%
BV – Sénégal	840 400	199 750	XOF	0,002	100,00%
BV Argentine	3 200	2 204	ARS	0,190	98,00%
BV BIVAC Switzerland	200	87	CHF	0,724	100,00%
BV Certification Slovakia	7	379	EUR	1,000	100,00%
BV Certification République Tchèque	5 982	45 533	CZK	0,040	100,00%
BV Chile	665 120	381 085	CLP	0,001	99,98%
BV Colombia	1 542 236	1 885 183	COP	0,000	99,96%
BV Consulting China	6 673	11 455	CNY	0,111	100,00%
BV Côte d'Ivoire	1 482 140	766 437	XOF	0,002	100,00%
BV do Brasil	1 042	20 762	BRL	0,429	96,40%
BV Douala	431 050	158 747	XAF	0,002	100,00%
BV France	14 797	65 574	EUR	1,000	100,00%
BV Gabon	919 280	655 144	XAF	0,002	100,00%
BV Gozetim Hizmetleri	2 241	7 213	TRY	0,501	94,17%
BV Inspection Malaisie			MYR	0,234	100,00%
BV International	843 677	510 802	EUR	1,000	100,00%
BV Japan	300 000	173 056	JPY	0,009	87,25%
BV Lebanon	752 000	250 667	LBP	0,001	99,84%
BV Mexicana	25 785	5 727	MXN	0,060	99,96%
BV Nigeria	40 000	517 689	NGN	0,005	60,00%
BV Poland	248	3 499	PLN	0,250	100,00%
BV Venezuela	389	3 420	VEF	0,178	100,00%
BV Vietnam	4 025	(433)	VND	0,039	100,00%
BVCPS Bangladesh	10	69 682	BDT	0,011	98,00%
BVCPS France	143	104	EUR	1,000	100,00%
BVCPS India Ltd	10 844	310 330	INR	0,017	99,99%
BVCPS Indonésie	2 665	504	IDR	0,083	100,00%
BVCPS Singapour	100	(1 163)	SGD	0,554	100,00%
BVCPS Thailand	4 000	4 329	THB	0,024	99,99%
BVCPS Turkey	975	413	TRY	0,501	99,94%
BVHI – USA	1	74 824	USD	0,754	100,00%
BVIS – India	1 933	37 722	INR	0,017	96,90%
ECS	262	1 094	EUR	1,000	100,00%
Rinave Registro Int'l Naval	250	(98)	EUR	1,000	100,00%
Soprefira	1 262	20 347	EUR	1,000	99,98%
Participations (10% à 50% du capital détenus par la Société)					
BV Inversiones, SA	7 222	109 367	EUR	1,000	46,74%
One TÜV	54	(172)	EUR	1,000	33,33%
STCV - Tunisia	1 800	1 424	TND	0,526	49,88%

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
4 086	3 769	-	-	4 725	162	292
1 281	1 281	-	21 239	2 820	286	511
3 426	3 426	-	3 077 736	38 620	3 007	1 726
198	198	-	19 994	831	80	-
1 144	1 144	-	-	1 073	217	-
5 768	5 768	-	44 726	7 673	682	-
1 109	1 109	-	500 931	10 129	162	488
809	809	-	-	2 972	278	488
867	867	-	157 175	28 659	1 639	3 166
2 260	2 260	-	54 125	8 694	1 689	1 523
841	841	-	2 138 836	90 406	9 994	6 720
657	657	-	20 743	1 504	(109)	20
73 971	73 971	-	-	-	3 569	9 433
1 376	1 376	-	-	5 522	383	274
185	185	-	274 521	21 486	2 856	4 249
23	-	-	-	-	-	-
1 270 571	1 270 571	37 541	-	-	202 844	108 887
1 950	1 950	-	-	50 553	6 236	3 793
446	446	-	276 809	2 010	314	248
2 061	1 807	-	1 713 567	13 490	(447)	164
507	507	-	-	2 844	529	-
152	152	-	25 996	7 068	1 651	2 211
782	782	-	-	2 371	424	-
273	273	-	23 601	3 767	481	266
675	675	-	-	7 253	3 237	3 021
1 496	808	241	-	4 111	230	517
4 652	4 652	-	5 896	9 856	2 989	-
1 901	1 901	-	-	5 552	1 790	-
13 408	1 078	-	-	5 568	1 603	1 633
169	169	43	-	847	(20)	57
642	642	508	-	3 797	251	-
74 346	52 151	147 012	-	-	(3 877)	-
219	219	-	31 544	74	(204)	-
2 065	2 065	280	-	4 530	985	322
1 578	659	2 674	30 542	1 119	(304)	507
1 262	1 262	-	-	-	2 121	-
27 618	27 618	47 476	418 217	2	8 694	-
143	143	-	-	4 791	660	115
230	230	-	48 537	3 774	577	134

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

	Capital en devise	Réserves & Report à nouveau en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2010	
Bureau Veritas Contrôle	1 300	867	MZN	0,022	90,00%
Bureau Veritas D.O.O.	315	5 160	RSD	0,010	100,00%
Bureau Veritas India	500	245 115	INR	0,017	100,00%
Bureau Veritas Latvia	175	19	LVL	1,411	100,00%
BV Algérie	500	31 122	DZD	0,010	99,80%
BV Angola	1 980	(968 759)	AOA	0,008	99,00%
BV Austria	296	(232)	EUR	1,000	100,00%
BV Azeri	74	94	AZN	0,939	100,00%
BV Bangladesh Private Ltd	5 500	2 380	BDT	0,011	99,99%
BV Belarus Ltd	43 060	26 999	BYR	0,000	99,00%
BV Bénin	1 000	196 734	XOF	0,002	100,00%
BV Chile Capacitacion Ltda	954	67 564	CLP	0,001	99,00%
BV Congo	69 980	1 196 743	XAF	0,002	100,00%
BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	2 388	(2 584)	VND	0,039	100,00%
BV Croatia	54	1 280	HRK	0,137	100,00%
BV Ecuador	3	158	USD	0,754	100,00%
BV Egypt	100	33 305	EGP	0,134	90,00%
BV Estonia	233	346	EEK	0,064	100,00%
BV Guinée	803 590	(4 319 873)	GNF	0,000	100,00%
BV Hongrie	8 600	44 956	HUF	0,004	100,00%
BV Indonésie	943	6 100	IDR	0,083	99,00%
BV Kazakhstan	11 100	(48 120)	KZT	0,005	100,00%
BV Kenya	2 000	12 695	KES	0,010	99,90%
BV Lanka Ltd	5 000	9 238	LKR	0,007	99,99%
BV Lithuania	150	183	LTL	0,290	100,00%
BV Luxembourg	31	36	EUR	1,000	99,90%
BV Mali	10 000	(2 701 329)	XOF	0,002	100,00%
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	(31)	EUR	1,000	99,92%
BV Monaco	150	(106)	EUR	1,000	99,94%
BV Nouvelle Zélande	1	284	NZD	0,544	100,00%
BV Pakistan	2 000	31 409	PKR	0,009	99,00%
BV Panama	50	634	PAB	0,754	100,00%
BV Pérou	237	362	PEN	0,267	99,04%
BV Romania CTRL	48	1 621	RON	0,237	100,00%
BV Russia	1 500	14 198	RUB	0,025	100,00%
BV SATS	2 000	(26 761)	SAR	0,201	60,00%
BV Slovakia	416	(110)	EUR	1,000	100,00%
BV Tchad	10 000	(293 078)	XAF	0,002	100,00%
BV Togo	1 000	(188 812)	XOF	0,002	100,00%
BV Ukraine	45	1 189	UAH	0,096	99,00%
BV Varna	85	153	BGN	0,511	100,00%

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
38	38	893	-	-	1	-
4	4	-	-	689	257	190
49	49	-	362 494	16 529	258	151
111	111	-	-	1 890	259	162
5	5	700	-	1 908	176	-
73	-	1 652	-	39 416	(2 006)	-
961	185	-	-	1 856	121	-
60	60	-	-	865	97	-
88	88	-	3 669	497	99	95
15	15	-	-	352	82	70
2	2	167	15 245	659	211	98
1	1	437	80	1 428	207	310
107	107	-	-	8 760	1 067	1 065
127	127	3	-	5 831	802	826
8	8	-	27 088	5 213	1 091	1 178
55	55	-	169 583	1 699	163	98
22	22	-	54 727	4 773	1 060	-
15	15	-	-	1 681	209	243
763	-	371	-	602	88	-
92	92	-	-	2 693	340	122
100	100	21	43 934	5 039	1 045	441
59	-	2 209	-	1 157	(207)	-
19	19	65	1 192	1 454	140	259
47	47	-	-	283	65	49
30	30	-	-	2 854	471	377
31	31	-	-	-	(53)	129
149	-	-	-	11 203	(1 481)	-
61	61	-	61 578	7 884	1 109	1 245
79	79	-	-	672	71	-
8	8	259	-	1 910	(5)	-
25	25	-	18 495	1 561	223	-
47	47	-	-	800	307	309
64	64	243	698 399	8 698	875	1 066
28	28	-	1 392	3 464	1 032	968
47	47	-	-	6 793	59	-
266	-	7 929	20 409	4 183	651	-
-	-	-	-	411	70	-
15	-	380	-	4	(7)	-
2	-	278	-	-	(5)	-
21	21	-	-	4 931	610	700
45	45	-	3 172	1 951	496	522

	Capital en devise	Réserves & Report à nouveau en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2010	
BVCPS Mexico	6 100	4 267	MXN	0,060	99,34%
IPM Espagne	61	(567)	EUR	1,000	100,00%
Participations (10% à 50% du capital détenus par la Société)					
ATSI - France	80	585	EUR	1,000	49,92%
BIVAC International	5 337	1 466	EUR	1,000	0,01%
Bureau Veritas Marine China	7 588	29 084	CNY	0,111	6,00%
BV Certification Belgium	546 397	(108)	EUR	1,000	99,98%
BV Espanol	7 655	(84)	EUR	1,000	99,92%
BV Italia	3 576	(4 531)	EUR	1,000	14,54%
BV Malaysia	350	13 736	MYR	0,234	49,00%
BV Marine Netherlands	18	(772)	EUR	1,000	100,00%
BV Thailand	4 000	11 627	THB	0,024	49,00%
Merchandise Testing Lab Ltd	-	-	GBP	1,166	100,00%
Autre	-	-	EUR	-	-
TOTAL					

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
68	68	-	-	2 195	395	673
61	-	-	3 750	58	(88)	-
38	38	-	-	-	14	-
-	-	-	-	-	18 978	1
54	54	-	-	71 205	24 430	789
546 272	546 272	267	3 718	3 738	(1 653)	-
-	-	-	1 960 663	17 397	(927)	-
9	9	1 126	630 822	49 749	3 307	-
18	18	-	25 903	12 367	1 226	3 346
-	-	-	6 000	18 661	4 237	-
63	63	-	51 296	5 525	1 151	657
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	1
2 055 468	2 016 582	252 774	12 991 048	701 979	316 779	168 238

Note 3 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le capital social est composé de 109 268 601 actions au nominal de 0,12 euros.

Le capital a évolué de la manière suivante :

En nombre d'actions	2010	2009
Au début de l'exercice	109 096 410	108 600 755
Augmentation de capital	14	-
Levées de <i>stock-options</i>	172 177	495 655
À LA FIN DE L'EXERCICE	109 268 601	109 096 410

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES EN 2010

Capital au 1^{er} janvier 2010	13 091
Capital sur levée d'option	21
Capital au 31 décembre 2010	13 112
Primes d'émission au 1 ^{er} janvier 2010	116 029
Prime d'émission sur levée d'option	1 577
Primes d'émission au 31 décembre 2010	117 606
Réserves au 1 ^{er} janvier 2010	426 887
Report à nouveau (Résultat 2009)	104 052
Distribution de dividendes (A. G. au 01/06/2010)	(90 995)
Écart de conversion	2 963
Réserves au 31 décembre 2010	442 906
Résultat 2010	250 302
Provisions réglementées 2010 (amortissements dérogatoires)	1 964
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2010	825 890

DÉCOMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES EN 2010

Capital	13 112
Primes d'émission	117 606
Report à nouveau	224 019
Réserve légale	1 711
Autres réserves	217 176
Résultat de l'exercice	250 302
Provisions réglementées	1 964
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2010	825 890

Note 4 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES**ÉTAT DES CRÉANCES**

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients	270 421	270 421	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	419	419	-
Impôts sur les bénéfices	3 998	3 998	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 558	3 558	-
Opérations faites en commun et en GIE	5 777	5 777	-
Groupe et associés	379 544	379 544	-
Débiteurs divers	3 131	3 131	-
Autres créances	396 427	396 427	-
Valeurs mobilières de placement	35 878	35 878	-
Charges constatées d'avance	10 573	10 573	-
TOTAL CRÉANCES	713 299	713 299	-

DETTES

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 233 540	60 044	719 994	453 502
Emprunts et dettes financières diverses	26 794	26 794	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 260 334	86 838	719 994	453 502
Fournisseurs et comptes rattachés	87 325	87 325	-	-
Personnel et comptes rattachés	115 221	115 221	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 919	26 919	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	35 969	35 969	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 513	10 513	-	-
Groupe et associés	315 370	315 370	-	-
Autres dettes divers	7 910	7 910	-	-
Autres dettes	511 902	511 902	-	-
Produits constatés d'avance	49 087	49 087	-	-
TOTAL DETTES	1 908 648	735 152	719 994	453 502

Note 5 PROVISIONS

A. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

	2010	2009
Sur immobilisations financières	39 046	41 549
Sur stocks et travaux en cours	-	-
Sur créances clients	7 893	6 972
Sur autres créances	5 951	4 328
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIFS	52 890	52 849

B. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES INSCRITES AU PASSIF DU BILAN

	2010	2009
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 964	2 384

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition des titres acquis depuis 2007.

C. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2010	2009
Retraites et assimilés	74 956	70 864
Risques contentieux	34 273	34 671
Provision pour perte de change	3 839	8 340
Autres risques	36 839	31 948
Pertes à terminaison	1 518	1 772
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	151 426	147 595

La Société a constaté une diminution du nombre de contentieux au cours des derniers exercices dans la mesure où sont privilégiées les transactions aux procédures judiciaires. La provision constatée au titre des contentieux techniques a donc fait l'objet d'un changement d'estimation comptable, l'impact est un produit de 1,5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La provision pour indemnités de départ en retraite et avantages assimilés tient compte d'un taux d'actualisation pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans. Ce taux est de 4,30% pour l'activité Française à la fin de l'exercice 2010, contre 5,30% à la fin de l'exercice 2009.

Tableau des mouvements de l'exercice :

	2010	2009
Provision au 1^{er} janvier	147 595	146 597
Dotation de la période	44 781	42 900
Reprise pour utilisation	(25 511)	(31 296)
Reprise sans objet	(12 895)	(11 041)
Autres mouvements	(2 544)	435
PROVISION AU 31 DÉCEMBRE	151 426	147 595

Bureau Veritas et ses filiales dans le cours normal de leurs activités sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité. L'échéancier de décaissement sur les années futures est incertain car il dépend de l'évolution des procédures judiciaires en cours y compris de recours exercés à la suite de premiers jugements. La Société estime que la majeure partie des montants à décaisser est à plus d'un an.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2010 prennent en compte trois principaux litiges, à savoir :

- Terminal 2E de l'aéroport de Paris-Roissy CDG ;

- contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie ;
- contentieux relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express.

Sur la base des éléments en sa connaissance, des estimations faites par ses différents conseils et des couvertures d'assurance en place, la Société estime que ces sinistres ne devraient pas impacter significativement ses comptes sociaux.

Note 6 ENGAGEMENTS

A. GARANTIES ET CAUTIONS

	2010	2009
Engagements donnés	74 670	76 696
Cautions et garanties bancaires sur marchés	19 224	15 700
Cautions et garanties bancaires diverses	17 677	16 273
Cautions parentales	37 769	44 723

B. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La mise en place d'un financement syndiqué à taux variable a donné lieu à la mise en place au cours du 1^{er} semestre 2005 de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de swap payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de collar) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en dollars. Cette couverture a été complétée fin 2006 et au premier semestre 2007 par des contrats de swap payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de

collar pour couvrir en partie le risque de taux sur la dette en euros. En 2008, d'autres couvertures de taux ont été mises en place avec par exemple le recours au contrat de Cap qui permet de plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Certains contrats de couverture de taux, tels que le contrat de swap annulable, ne remplissent pas les critères de comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés de taux à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
Swap de base	27/03/2011	50 millions EUR	(0,0)
Swap de base	31/03/2011	50 millions EUR	(0,0)
Swap de base	20/04/2011	70 millions EUR	(0,1)
SWAP	30/01/2011	50 millions EUR	(0,4)
SWAP	30/05/2011	50 millions EUR	(0,6)
TUNNEL	15/06/2012	50 millions EUR	(2,5)
SWAP	22/04/2013	70 millions EUR	(5,6)
SWAP	27/06/2013	50 millions EUR	(2,2)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2010			(11,4)

La dette USPP en dollar américain et Livre Sterling ainsi qu'une partie de la tranche amortissable en USD de l'Emprunt Syndiqué 2006 ont fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de devises à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de devises	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	22/05/2013	119 millions USD	(5,9)
	16/07/2018	23 millions GBP	(2,3)
	16/07/2018	155 millions USD	18,3
	8/09/2019	17 millions GBP	(0,9) ^(a)
	8/09/2019	297,6 millions USD	(11,7) ^(a)
	16/07/2020	40 millions GBP	(4,7)
	16/07/2020	111 millions USD	13,0
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2010			5,9

(a) Valorisation basée sur l'écart entre le cours de clôture au 31 décembre 2010 et le cours de mise en place.

Note 7 ANALYSE SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ANALYSE SECTORIELLE

	2010	2009
Marine	174 836	183 938
Industrie	125 917	125 345
Inspection & Vérification en Service	244 698	238 316
Construction	209 872	217 965
Certification	60 314	64 795
Biens de consommation	1 086	652
Services aux gouvernements & Commerce international	60 851	38 655
TOTAL	877 574	869 666

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les activités de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) ont été réorganisées et reclassées principalement vers les divisions IVS, Industrie et Construction. Les données 2009 et 2010 ont été retraitées selon la répartition des données consolidées à fin 2009 afin de permettre une meilleure comparabilité.

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

	2010	2009
France	639 947	625 200
EMEA	178 694	174 865
Amériques	369	380
Asie-Pacifique	58 563	69 221
TOTAL	877 574	869 666

La zone EMEA inclut les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient.

En 2010, reclassement pour 8,5 millions d'euros de la zone Asie-Pacifique vers EMEA.

Bureau Veritas SA a établi des factures de redevances à ses succursales françaises et étrangères. Ces factures ont été comptabilisées en autres produits pour 117,3 millions d'euros en 2010 et 110,8 millions d'euros en 2009.

Note 8 RÉSULTAT FINANCIER

	2010	2009
Produits financiers		
Produits de participation	168 238	42 954
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 219	537
Autres intérêts et produits assimilés	4 049	5 574
Reprises sur provisions	12 875	35 309
Différences positives de change	13 763	61 255
Total	207 143	145 629
Charges financières		
Dotations aux provisions	(11 029)	(15 311)
Intérêts et charges assimilés	(38 995)	(40 648)
Différences négatives de change	(6 555)	(78 370)
Total	(56 580)	(134 329)
RÉSULTAT FINANCIER	150 563	11 300

En 2010, BV International a versé un dividende 109 millions d'euros expliquant le montant élevé des produits de participation.

Note 9 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2010	2009
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 390	513
Sur opérations de capital	10 414	998
Reprises sur provisions	3 510	2 510
Total	15 314	4 021
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(166)	(5 926)
Sur opérations de capital	(10 910)	(20 022)
Dotations aux provisions	(10 513)	(8 725)
Total	(21 589)	(34 673)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(6 275)	(30 652)

Note 10 IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS**VENTILATION DE L'IMPÔT COURANT ET EXCEPTIONNEL**

	2010		2009	
	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	288 355	(31 227)	157 357	(29 744)
Résultat exceptionnel	(6 275)	(551)	(30 652)	7 091

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2005 et 2006 et a comptabilisé les provisions jugées appropriées.

La situation fiscale latente au 31 décembre se présente comme suit :

	2010	2009
Impôt différé - Actif	45 836	45 608
Impôt différé - Passif	(362)	(309)
ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ - NET	45 474	45 299

Les impôts différés au 31 décembre 2010 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant.

Les impôts différés au 31 décembre 2010 sont principalement constitués des impôts différés sur les retraites, sur les instruments financiers, sur les charges à payer non déductibles et sur les provisions pour litiges sur contrats.

En application des dispositions prévues par l'article 223 A du Code Générale des Impôts, Bureau Veritas SA s'est constituée seule redevable de l'impôt pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les membres de ce groupe d'intégration fiscale sont les sociétés suivantes : BIVAC, BV Certification France, BV Certification Holding, Technitas, CEPI, Sedhyca, BV International, BV France, BV CPS France, LCIE, ECS, SSIC00R, Transcable, Qualité France, BV Laboratoires et BV Opération France.

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que les filiales verseront à titres de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quelque soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déductions faites par conséquent de l'ensemble des droits aux imputations dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Note 11 RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

(en millions d'euros)

	2010	2009
Rémunération	6,4	6,7

Cette rémunération inclut celle des membres et organes de Direction Conseil d'administration et Comité exécutif au titre de leurs différentes activités au sein de la Société, ainsi que les jetons de présence et les rémunérations pour missions autorisées par le Conseil d'administration.

Note 12 PAIEMENTS EN ACTIONS

La Société a mis en place deux types de rémunération qui sont dénoués en actions propres :

- des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Fonctionnement

Des stock-options ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés de la Société. Les plans de stock-option sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

► SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE :

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice € par action	Nombre d'options (équivalent actions) à émettre		Assiette contribution € par option
			2010	2009	
Plan du 17/12/2002	17/12/2010	7,49	0	3 037	
Plan du 25/07/2003	25/07/2011	9,58	1 460	102 100	
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	442 500	488 000	
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	17,3	222 500	252 000	
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	38,35	71 400	85 800	0,95
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	34,98	180 200	188 700	0,86
Plan du 23/07/2010 ^(a)	23/07/2018	46,31	175 100		0,98
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2010			1 093 160	1 119 637	

(a) Nombre maximum d'options exerçables - en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions gratuites :

- à certains de ses salariés, subordonnés à l'accomplissement de 2 ou 4 années de service selon les plans ;
- aux dirigeants, subordonnés à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur les résultats en 2007 et 2008.

Les actions sont assorties de périodes d'incessibilité portant leur durée à 4 ou 5 ans après la date d'attribution, selon les plans.

- Le 13 décembre 2009, la Société a remis aux dirigeants 144 750 actions Bureau Veritas issues de la transmission universelle de patrimoine de Winvest 7 dans le cadre du plan du 13 décembre 2007, soit 2,5 millions d'euros en actions Bureau

Veritas et 1,4 million d'euros de mali technique de fusion inscrit en fonds commercial.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 23 juillet 2010, la Société a attribué à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés 175 100 options de souscription d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 46,31 euros. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2010. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

Veritas et 1,4 million d'euros de mali technique de fusion inscrit en fonds commercial.

- Le 9 juin 2008 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions gratuites à certains de ses salariés. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2008. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.
- Le 22 septembre 2008 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions gratuites à l'un de ses dirigeants. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service suivi d'une période d'incessibilité de 2 années.
- Le 3 juillet 2009 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

- Le 23 juillet 2010 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2010 et sur la marge opérationnelle ajustée 2011 et 2012. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Pour chacun des plans en cours, la nature des actions à remettre n'a pas été définie mais il est possible que la Société opte pour un dénouement par actions existantes compte tenu de la déductibilité fiscale de ce traitement. En 2010, la charge relative aux actions gratuites comptabilisée par la Société s'élève à 9,9 millions d'euros (2009 : 2,8 millions d'euros).

Au 31 décembre 2010, le passif s'élève à 13,4 millions d'euros (2009 : 3,5 millions d'euros).

► SITUATION DES PLANS D'ACTIONS GRATUITES EN FIN DE PÉRIODE

Date de début	Date d'expiration	Nombre d'actions		Assiette contribution € par action
		à émettre		
		2010	2009	
Plan du 09/06/2008 (salariés)	09/06/2013	129 750	138 100	3,11
Plan du 22/09/2008 (dirigeant)	22/09/2013	55 000	55 000	3,15
Plan du 03/07/2009 (dirigeant)	03/07/2014	40 000	40 000	2,48
Plan du 03/07/2009 (salariés)	03/07/2014	98 850	114 550	2,48
Plan du 23/07/2010 (dirigeant) ^(a)	23/07/2015	45 000	-	4,23
Plan du 23/07/2010 (salariés) ^(a)	23/07/2015	137 500	-	4,23
NOMBRE D'ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2010		506 100	347 650	

(a) Nombre maximum d'options exerçables - en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

Note 13 EFFECTIF

	2010	2009
Effectif	8 410	8 467

Note 14 INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

	2010	2009
Solde des heures acquises au 31 décembre	575 083	568 493
Nombre d'heures utilisées au cours de l'exercice	3 235	3 431

Note 15 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

Bureau Veritas SA est la Société mère consolidante du Groupe Bureau Veritas. À ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du Groupe se présentent comme suit :

	2010	2009
Actif		
Clients et comptes rattachés	72 490	50 763
Autres créances	4 613	1 607
Prêts	379 317	311 264
Passif		
Emprunts	314 560	269 047
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 019	16 893
Autres dettes	10	985
Compte de résultat		
Produits financiers	171 997	45 759
Charges financières	(536)	(1 035)
Résultat exceptionnel	(453)	(19 363)

Note 16 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2010	
	PricewaterhouseCoopers Audit	Bellot Mullenbach & Associés
Commissariat aux comptes statutaire	759	367
Juridique, fiscal, social	166	11
Due diligence	1 486	-
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2 411	378

Les honoraires présentés ci-dessus ne comprennent pas les honoraires comptabilisés par les succursales étrangères de Bureau Veritas SA au 31 décembre 2010.

5.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bureau Veritas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, la société détermine les provisions pour dépréciation de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu les calculs de détermination des dépréciations des titres comptabilisées et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bellot Mullenbach & Associés

Olivier Thibault

Pascal de Rocquigny

Informations sur la Société et le capital

6.1.	Renseignements de caractère général	236
6.2.	Organigramme	237
6.3.	Filiales et participations	238
6.4.	Contrats intra-groupe	240
6.5.	Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir-faire	241
RFA 6.6.	Capital social et droits de vote	241
RFA 6.7.	Principaux actionnaires	247
6.8.	Politique de distribution de dividendes	250
6.9.	Opérations avec les apparentés	250
6.10.	Actes constitutifs et statuts	254

6.1. Renseignements de caractère général

DÉNOMINATION SOCIALE

Bureau Veritas – Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs.

SIÈGE SOCIAL

67/71 Boulevard du Château - 92 200 Neuilly-sur-Seine - France

Tél. : 33 (0) 1 55 24 70 00 - Fax : 33 (0) 1 55 24 70 01

LIEU ET NUMÉRO D'IMMATRICULATION

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le code APE de la Société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité analyses, essais et inspections techniques.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

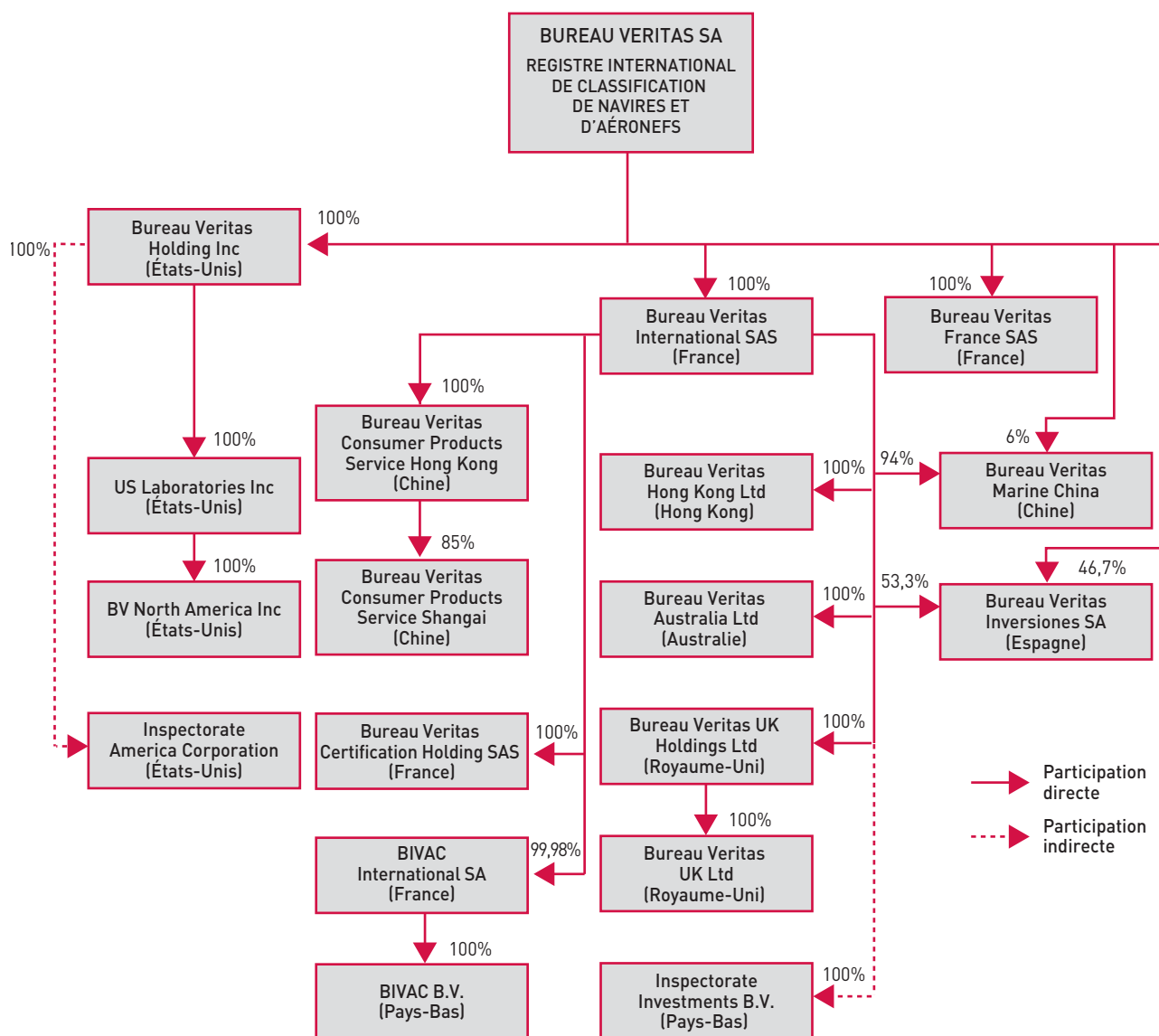
La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

EXERCICE SOCIAL

1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

6.2. Organigramme

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2010



Il n'existe pas de différence entre les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts présentés dans l'organigramme ci-dessus.

6.3. Filiales et participations

6.3.1. PRINCIPALES FILIALES

Le Groupe comprend Bureau Veritas SA, ses succursales et ses filiales. À la tête du Groupe Bureau Veritas SA détient des participations dans les principales filiales en France et à l'étranger. À part son activité de société *holding*, elle détient également une activité économique propre qui regroupe les activités en France de toutes les divisions du Groupe (à l'exception de la division Biens de consommation) représenté par des succursales en France et à l'étranger.

Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires en 2010 de 877,6 millions d'euros (ce montant correspond au chiffre d'affaires enregistré dans les comptes sociaux de Bureau Veritas SA).

Les principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales consolidées concernent les redevances de marque et les redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du présent chapitre.

Une description des 18 principales filiales, directes ou indirectes, du Groupe figure ci-dessous. Pour la plupart il s'agit de sociétés holding regroupant les activités du Groupe par pays. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une liste des filiales du Groupe figure à la note 33 Périmètre de consolidation annexée aux états financiers consolidés au chapitre 4 - États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

Les filiales principales sont sélectionnées essentiellement sur la base de la valeur nette comptable des titres détenus (généralement au moins 50 millions d'euros) et une part d'au moins 5% des capitaux propres, du chiffre d'affaires, de l'actif total ou du résultat net au niveau consolidé du Groupe par entité.

BUREAU VERITAS HOLDINGS INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas Holding Inc est une société de droit américain créée en juin 1988, dont le siège social est situé à 666 Fifth Avenue, #2139, New-York, NY 10 103, États-Unis. Bureau Veritas Holding Inc est une société holding à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif de détenir les participations dans les filiales en Amérique du Nord.

US LABORATORIES INC (ÉTATS-UNIS)

US Laboratories Inc est une société holding de droit américain créée en octobre 1993, dont le siège social est situé à 11 860 W. State Road 84, Suite 1, Fort Lauderdale, FL 33 325, États-Unis. US Laboratories est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holding Inc. Sa principale activité est de détenir les participations du Groupe en Amérique du Nord dans le domaine de la construction ainsi que de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE).

BUREAU VERITAS NORTH AMERICA INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas North America Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé en Floride au 11 860 W. State Road 84, Suite 1, Fort Lauderdale, FL 33 325, États-Unis. Elle est une filiale à 100% d'US Laboratories Inc. Ses principales activités sont d'une part le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et d'autre part dans celui de la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 143,8 millions de dollars américains (soit 108,4 millions d'euros) en 2010.

INSPECTORATE AMERICA CORPORATION (ÉTATS-UNIS)

Inspectorate America Corporation Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé à 12 000 Aerospace Avenue, Suite 200, Houston, Texas 77 034, États-Unis. La société est détenue à 100% par Bureau Veritas Holding Inc depuis septembre 2010 suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par le Bureau Veritas. La société a pour principale activité l'inspection et des tests de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, de métaux et minéraux et de produits agricoles. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 102,4 millions de dollars américains (soit 77,3 millions d'euros) en 2010 (base : 12 mois).

BUREAU VERITAS INTERNATIONAL SAS (FRANCE)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiées de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT » (« le Contrôle Technique ») et est une société holding qui détient certaines filiales étrangères. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES HONG KONG (CHINE, HONG-KONG)

Bureau Veritas CPS Hong-Kong Ltd est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé à Vanta Industrial Centre, 21-23 Tai Lin Pai Road, Kwai Chung New Territories, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES SHANGHAI (CHINE)

BVCPS Shanghai (ex MTL Shanghai) est une société de droit chinois créée en 1996, dont le siège social est situé au n° 168, Guanghua Road, Zhuanqiao Town, Minhang, Shanghai 201 108, Chine. BVCPS Shanghai est une filiale à 85% de Bureau Veritas CPS Hong Kong Ltd. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 427,3 millions de Yuans (soit 47,6 millions d'euros) en 2010.

BUREAU VERITAS CERTIFICATION HOLDING SAS (FRANCE)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiées, de droit français, dont le siège est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1994. Bureau Veritas Certification Holding SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS et détient la plupart des filiales de la division Certification.

BIVAC INTERNATIONAL SA (FRANCE)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à 67/71, Boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que holding et siège pour la division Services aux gouvernements & Commerce international. BIVAC International est filiale à 99,98% de Bureau Veritas International SAS.

BIVAC B.V. (PAYS-BAS)

BIVAC B.V. est une société par actions à responsabilité limitée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé De Witte Keizer, 3e verdieping, Vissersdijk 223-241, 3 011 GW Rotterdam, Pays-Bas. BIVAC B.V. est une filiale à 100% de BIVAC International SA. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de services aux gouvernements de la division Services aux gouvernements & Commerce international et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 60,1 millions d'euros en 2010.

BUREAU VERITAS HONG KONG LTD (HONG-KONG)

Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 1/F Pacific Trade Centre – 2 Kai Hing Road, Kowloon Bay – Hong-Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient certaines filiales en Asie. À part son activité de société holding Bureau Veritas Hong Kong Ltd détient une activité opérationnelle qui a réalisé un chiffre d'affaires externe de 1 438 millions de dollars de Hong-Kong (soit 139,7 millions d'euros) en 2010.

BUREAU VERITAS AUSTRALIA LTD (AUSTRALIE)

BV Australia est une société de droit australien créée en 1999, dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. Il s'agit principalement d'une société holding pour toutes les activités du Groupe Bureau Veritas en Australie. Elle est détenue à 100% par Bureau Veritas International SAS. Elle a également une activité opérationnelle qui consiste en la fourniture de services liés à la certification ainsi que l'évaluation de la conformité de processus industriels. Cette activité opérationnelle a réalisé un chiffre d'affaires de 4,7 millions de dollars australiens (soit 3,3 millions d'euros) en 2010. Elle détient les titres des sociétés australiennes CCI Holdings et Amdel Holdings acquises en 2007 et 2008.

BUREAU VERITAS UK HOLDINGS LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Holdings Ltd est une société holding de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holdings Ltd, précédemment dénommée « Bureau Veritas UK Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume-Uni.

BUREAU VERITAS UK LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Ltd est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas Inspection Ltd, précédemment dénommée « Plant Safety Ltd », puis « Bureau Veritas Inspection Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holdings Ltd. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 58,4 millions de Livres Sterling (soit 68,1 millions d'euros) en 2010.

INSPECTORATE INVESTMENTS B.V. (PAYS-BAS)

Inspectorate B.V. est une société de droit néerlandais dont le siège social est situé à Petroleumweg 30, 3196 KD Vondelingenplaats, Rotterdam, Pays-Bas. La société est détenue indirectement à 100% par Bureau Veritas International SAS depuis septembre 2010 suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par Bureau Veritas. Il s'agit d'une société *holding* qui détient des participations dans les entités opérationnelles d'Inspectorate sur l'ensemble du périmètre hors Amériques.

BUREAU VERITAS MARINE CHINA (CHINE)

Bureau Veritas Marine China est une société de droit chinois créée en 2009, dont le siège social est situé au 108 A, Interlayer 6-6, No 29, JianGuo Zhong Road, Lu Wan District, Shanghai. Bureau Veritas Marine China est une filiale à 94% de Bureau Veritas International SAS (France) et à 6% de Bureau Veritas SA (France). Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Marine, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 579,2 millions de Yuans (soit 64,6 millions d'euros) en 2010.

BUREAU VERITAS INVERSIONES SA (ESPAGNE)

Bureau Veritas Inversiones SA, précédemment dénommée « Inversiones y Patrimonios de ECA Global SA », est la société mère du groupe ECA acquis par Bureau Veritas en octobre 2007. Créée en 2003, son siège social est situé à c/Terre, 11-19, 08 017 Barcelona, Espagne. Bureau Veritas Inversiones SA est détenue conjointement à 53,3% par Bureau Veritas International SAS et à 46,7% par Bureau Veritas SA. Elle est une société holding et détient les participations opérationnelles du groupe ECA.

BUREAU VERITAS FRANCE SAS (FRANCE)

Bureau Veritas France SAS est une société par actions simplifiées, de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mai 1981 sous le nom de « PKB Scania France ». Bureau Veritas France SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA et est une société holding qui détient les principales filiales en France.

6.3.2. ACQUISITIONS ET CESSIONS RÉCENTES**ACQUISITIONS**

Seules les acquisitions réalisées pendant l'exercice 2010 et dont le prix d'acquisition est égal ou supérieur à 10 millions d'euros sont présentées en détail. Les prix de ces acquisitions incluent les paiements différés (*earn-out*) ainsi que l'ensemble des frais et honoraires liés à ces acquisitions.

Inspectorate

Bureau Veritas a conclu le 9 septembre 2010 l'acquisition d'Inspectorate, après avoir obtenu l'accord de toutes les autorités de la concurrence des pays concernés. Bureau Veritas et Inspicio (détenu majoritairement par la société d'investissement 3i et les fonds gérés par 3i) avaient signé un accord le 21 juin 2010 en vue de cette acquisition. Le prix d'acquisition final s'élève à 453,5 millions de Livres Sterling soit 549,9 millions d'euros y compris les frais financiers dus au titre de cet accord et les frais de couverture en devise.

Avec l'acquisition d'Inspectorate, Bureau Veritas devient l'un des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières et franchit ainsi une étape majeure dans sa stratégie de leadership mondial.

Inspectorate fait partie des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières. Basé à Witham au Royaume-Uni, Inspectorate est présent dans plus de 60 pays et emploie 7 300 collaborateurs. Son activité s'organise autour de trois segments de marché principaux sur lesquels la société occupe des positions de leader mondial : les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, les métaux et minéraux et les produits agricoles. En 2010, Inspectorate a réalisé un chiffre d'affaires de 290 millions de Livres Sterling.

NS Technology

En septembre 2010, le Groupe a acquis la société NS Technology, spécialisée dans les tests analytiques et la certification d'équipements électriques et électroniques pour un large portefeuille de clients locaux et internationaux (distributeurs, fabricants et acheteurs). Son laboratoire, situé à Dongguan, dans la province du Guangdong, dispose des équipements les plus performants, notamment plusieurs chambres de compatibilité électromagnétique (EMC). NS Technology compte 150 employés et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 4 millions d'euros en 2010.

L'ensemble des acquisitions réalisées en 2010 sont présentées dans la note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

CESSIONS

En 2010, le Groupe a finalisé le processus de rationalisation de son portefeuille d'activités visant à se séparer de plusieurs activités marginales héritées des acquisitions réalisées dans les années précédentes débuté en 2009. Les cessions réalisées au cours de l'exercice 2010 sont présentées dans la note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

6.4. Contrats intra-groupe

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales ont l'obligation de placer leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.5. Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir-faire

Depuis 2007, pour les activités Marine, Industrie et Infrastructures, Commerce international et Biens de consommation, assurées par les filiales de Bureau Veritas SA, et depuis 2009 pour les activités Certification, un seul contrat existe :

- contrat de franchise industrielle : ce contrat a pour but de rémunérer la propriété industrielle et le savoir-faire Bureau Veritas ; la facturation est réalisée sur la base d'une part, de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale pour l'accès aux droits de

propriété industrielle, d'autre part sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui varie suivant les activités pour la partie relative à la rémunération des services apportés par le siège.

Pour les autres filiales, c'est-à-dire les filiales Bureau Veritas CPS (division Biens de consommation), un contrat de redevance de nom continue d'exister : ce contrat a pour but de rémunérer l'usage du nom Bureau Veritas : la facturation est opérée sur la base de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale, sauf exception.

6.6. Capital social et droits de vote

6.6.1. CAPITAL SOCIAL

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Au 31 décembre 2009, le capital s'élevait à 13 091 569,20 euros et était divisé en 109 096 410 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune.

Le capital social de la Société a évolué au cours de l'exercice 2010 de la façon suivante :

- création de 14 actions destinées à la livraison d'actions attribuées gratuitement ; et
- création de 172 177 actions à la suite des levées d'options de souscription d'actions ; intervenues en 2010.

Au 31 décembre 2010, le capital s'élevait à 13 112 232,12 euros et était divisé en 109 268 601 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2010 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 28 février 2011.

Au 31 décembre 2010, le nombre total de droits de vote théorique s'établissait à 169 742 543 et le nombre de droits de vote exerçables à 168 993 125.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE L. 225-100 AL.7 DU CODE DE COMMERCE)

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2010
Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGM 3 juin 2009 (12 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2 millions d'euros ^{(a) (b)} Montant nominal des titres de créance susceptibles d'être émis : 1 milliard d'euros ^(d)	Non utilisée
Émission, par offre au public ou par placement privé, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 3 juin 2009 (13 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros ^{(a) (b)} Montant nominal des titres de créance susceptibles d'être émis : 1 milliard d'euros ^(d)	Non utilisée
Augmentation, en cas de demandes excédentaires, du montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGM 3 juin 2009 (14 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	15% de l'émission initiale ^{(a) (b)}	Non utilisée
Augmentation du capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise ou de l'offre réservée à des catégories de bénéficiaires	AGM 3 juin 2009 (15 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	1% du capital social ^{(a) (b) (c)}	Non utilisée
Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié de filiales non française du Groupe et/ou de mandataires sociaux de sociétés du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise	AGM 3 juin 2009 (16 ^e résolution)	38 mois, soit jusqu'au 2 août 2012	0,15% du capital social ^{(a) (b) (c)}	Non utilisée

(a) Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 19^e et 20^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2009 ne pourra excéder 2 millions d'euros.

(b) Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2009 ne pourra excéder 3,5 millions d'euros.

(c) Les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées au titre des 15^e, 16^e et 17^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2009 ne pourront excéder 1% du capital social de la Société.

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2010
Augmentation de capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à des catégories de bénéficiaires	AGM 3 juin 2009 (17 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 2 décembre 2010	1% du capital social ^{(a) (b) (c)}	Non utilisée
Augmentation du capital social de la Société par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise	AGM 3 juin 2009 (18 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	1,5 millions d'euros ^(b)	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	AGM 3 juin 2009 (19 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	10% du capital social ^{(a) (b)}	Non utilisée
Augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	AGM 3 juin 2009 (20 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	1 million d'euros ^{(a) (b)}	Non utilisée
Rachat d'actions	AGM 1 ^{er} juin 2010 (10 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2011	Prix d'achat maximum 75 euros 10% du capital social	Prolongation du contrat de liquidité mis en œuvre en février 2008
Réduction du capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions	AGM 1 ^{er} juin 2010 (12 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2011	10% du capital	Non utilisée

(d) Le montant nominal global des titres de créance susceptibles d'être émis en vertu des 12^e et 13^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2009 ne pourra pas excéder 1 milliard d'euros.

(e) Le nombre d'actions susceptibles d'être consenties en vertu des 24^e et 25^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 18 juin 2007 et réitérée lors de l'Assemblée du 3 juin 2009 ne pourra excéder 2% du capital social.

6.6.2. TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Au 31 décembre 2010, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.6.3. ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Les paragraphes ci-après mentionnent les informations à fournir en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce et décrit, conformément aux dispositions de l'article 241-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 27 mai 2011.

TRANSFERT ET RACHAT D'ACTIONS PROPRES RÉALISÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2010

Au cours de l'exercice 2010, la Société a poursuivi le contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas le 8 février 2008. Dans le cadre de ce contrat de liquidité 1 145 022 actions ont été achetées au prix moyen de 44,99 € et 1 175 548 actions ont été vendues au prix moyen de 45,02 €.

Hormis ce contrat de liquidité, la Société n'a procédé à aucun rachat d'actions au cours de l'exercice 2010.

Au 31 décembre 2010, la Société détenait au total 746 991 actions (y compris les 40 741 actions figurant au contrat de liquidité) représentant environ 0,68% de son capital social, pour une valeur comptable de 24 770 802,82 euros et une valeur nominale de 89 638,92 euros.

Sur ces 746 991 actions détenues par la Société au 31 décembre 2010, 40 741 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité et le solde soit 706 250 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions.

NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS QUI SERA SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale Annuelle réunie le 27 mai 2011.

Conformément notamment aux dispositions du règlement européen n° 2 273/2003 du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la directive 2003/6/CE, et au règlement général, instructions et communications de l'Autorité des marchés financiers, ce programme aurait pour objectif, par ordre de priorité décroissant, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 27 mai 2011 :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de déontologie reconnue par l'AMF ou de toute autre disposition applicable ;

- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution ou cession d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions légales et réglementaires applicables ;
- la remise d'actions à titre de paiement, de livraison ou de l'échange, notamment à l'occasion d'émission ou de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ;
- de procéder à des opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, étant précisé que dans une telle hypothèse, les actions acquises à cette fin ne pourraient représenter plus de 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société ; et
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi acquises.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué ou par tout autre moyen prévu par la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions tel que :

- le nombre d'actions que la Société rachèterait pendant la durée du programme de rachat n'excéderait pas 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations postérieures à l'Assemblée générale annuelle devant se tenir le 27 mai 2011, soit à titre indicatif un nombre d'actions n'excédant pas 10 926 860 ; et
- le nombre d'actions que la Société détiendrait à quelque moment que ce soit ne dépasserait pas 10% des actions composant le capital de la Société.

Le prix unitaire maximum d'achat dans le cadre de ce programme d'achat d'actions serait de 110 euros, sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital.

Le montant maximum des fonds affectés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions s'élèverait à 1 201 954 600 euros.

Cette nouvelle autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la décision de l'Assemblée générale convoquée le 27 mai 2011, soit jusqu'au 26 novembre 2012, et remplacerait pour sa fraction inutilisée l'autorisation consentie par l'Assemblée du 1^{er} juin 2010.

6.6.4. AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

La Société a émis des options de souscriptions d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

La Société a également effectué des attributions gratuites d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du chapitre 3 – Rapport de gestion ainsi qu'à la note 21 annexée aux états financiers consolidés au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

6.6.5. CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉ(E)

Néant.

6.6.6. NANTISSEMENTS

Au 31 décembre 2010 et à la connaissance de la Société, 172 720 actions de la Société (soit environ 0,16% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Comme indiqué à la note 29 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de

référence, des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAVs non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 9,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 (dont 2,3 millions d'euros de valeurs mobilières de placement de Soprefira).

6.6.7. ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis 2006.

	2010	2009	2008	2007	2006
Capital en début d'exercice	13 091 569	13 032 090	13 939 173	13 010 228	13 973 446
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	-	-	8 000 000	8 818 780^(b)	881 300
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice	172 191	495 655	440 980	16 559 985^(b)	78 619
Par attribution gratuite d'actions	14	7 672	-	-	-
Par exercice d'options de souscription d'actions	172 177	487 983	440 980	1 348 350 ^(b)	78 619
Par exercice de bons de souscription d'actions	-	-	-	8 951 000 ^(b)	-
Par l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'un apport en nature	-	-	-	5 116 730 ^(b)	-
Par l'émission d'actions nouvelles au titre d'augmentations de capital social réservées aux salariés de la Société	-	-	-	1 143 905 ^(b)	-
Capital en fin d'exercice^(a)					
En euros	13 112 232^(e)	13 091 569^(d)	13 032 090^(c)	13 939 173^(a)	13 010 228
En actions	109 268 601	109 096 410	108 600 755	116 159 775	10 841 857

(a) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 25 janvier 2008 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2008.

(b) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions de la Société votée par l'Assemblée générale mixte en date du 18 juin 2007 la ramenant de 1,2 euro à 0,12 euro.

(c) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 9 janvier 2009 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2009.

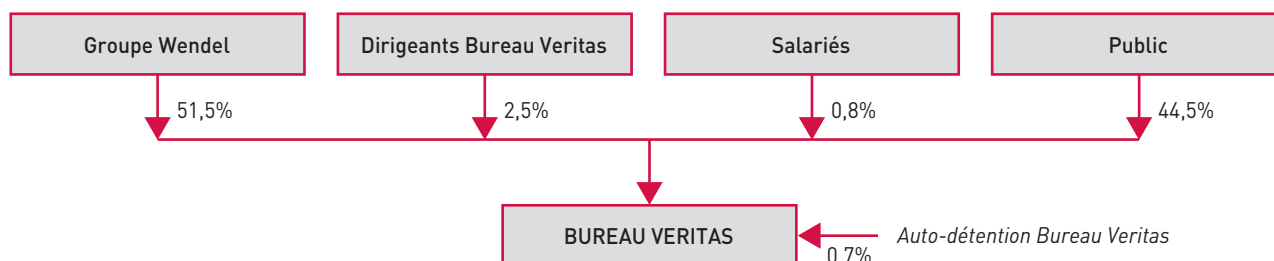
(d) Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 février 2010 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2010.

(e) Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 28 février 2011 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2011.

6.7. Principaux actionnaires

6.7.1. ORGANISATION DU GROUPE

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 28 FÉVRIER 2011



PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis, Deutsch, Oranje-Nassau et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés de taille significative afin d'accroître leurs positions de leader. Wendel est détenue à hauteur de 34% par Wendel-Participations, société regroupant les intérêts des 950 membres de la famille Wendel.

Wendel est cotée sur Euronext Paris.

Le rapport annuel de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

Le groupe Wendel est l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas dont il détient 51,5%.

Conformément à l'article 28 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions a été attribué aux actions détenues par la société Wendel dans la mesure où lesdites actions ont fait l'objet d'une inscription nominative depuis deux ans. Au 31 décembre 2010, Wendel détenait 66,33% des droits de vote théoriques de la Société.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires	Au 28 février 2011				Au 31 décembre 2010			
	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote
Groupe Wendel	56 293 340	51,52%	112 586 600	66,64%	56 293 340	51,52%	112 586 600	66,62%
Public ^{(b)(c)}	48 576 341	44,46%	49 547 287	29,33%	48 579 207	44,46%	49 559 111	29,33%
Salariés dans le cadre du plan d'épargne groupe	884 876	0,81%	1 596 639	0,94%	894 627	0,82%	1 615 468	0,96%
Dont FCP BV Next	711 763	-	-	-	720 841	-	-	-
Dirigeants ^(d)	2 748 009	2,51%	5 227 946	3,09%	2 752 009	2,52%	5 231 946	3,09%
Auto détention	766 035	0,70%	-	-	749 418	0,69%	-	-
TOTAL	109 268 601	100%	168 958 472	100%	109 268 601	100%	168 993 125	100%

(a) Information fournie en application de l'article L. 233-13 du Code de commerce.

(b) Calculé par différence.

(c) Ces montants comprennent les participations détenues par l'investisseur institutionnel mentionné ci-dessous.

(d) Dirigeants définis comme les membres du Comité exécutif du Groupe Bureau Veritas retraités des départs intervenus au cours de l'exercice 2010.

Des opérations sur titres ont été réalisées par des dirigeants du Groupe entre le 31 décembre 2010 et la date du présent Document de référence et figurent au paragraphe 3.9.2. Opérations des dirigeants du Chapitre 3 – Rapport de Gestion du présent Document de référence.

Franchissements de seuils

Par courrier du 28 janvier 2010, Lone Pine Capital LLC (2 Greenwich Plaza, Greenwich, CT 06 830, États-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 22 janvier 2010, par suite d'une cession d'actions Bureau Veritas Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs (Bureau Veritas) sur le marché le seuil de 5% des droits de vote de la Société Bureau Veritas et détenir 8 482 575 actions Bureau Veritas représentant 7,78% du capital et 4,99% des droits de vote de cette Société.

Par courrier du 8 juin 2010, Lone Pine Capital LLC (2 Greenwich Plaza, Greenwich, CT 06 830, États-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 2 juin 2010, par suite d'une cession d'actions Bureau Veritas Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs (Bureau Veritas) sur le marché le seuil de 5% du capital social de la Société Bureau Veritas et détenir 5 421 985 actions Bureau Veritas représentant autant de droits de vote soit 4,97% du capital et 3,19% des droits de vote de cette Société.

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'Assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2009				Au 31 décembre 2008 ^(a)			
Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote
56 293 340	51,97%	112 586 680	66,57%	67 293 340	61,96%	67 293 340	62,25%
47 756 437	44,09%	48 466 241	28,66%	35 349 633	32,55%	35 759 865	33,08%
1 009 432	0,93%	1 840 805	1,09%	1 075 618	0,99%	1 075 618	1,00%
831 373	-	-	-	889 983	-	-	-
3 256 289	3,01%	6 225 828	3,68%	3 924 716	3,61%	3 967 216	3,67%
779 912	0,71%	-	-	957 448	0,88%	-	-
109 096 410	100%	169 899 466	100%	108 600 755	100%	108 096 039	100%

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Au 31 décembre 2010, 60 473 942 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 109 268 601 actions composant le capital social.

Structure de contrôle

Au 31 décembre 2010, la Société était contrôlée directement et indirectement par Wendel à hauteur de 51,52% du capital et de 66,33% des droits de vote théoriques.

Le Groupe a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil d'administration veille ainsi à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants soit respectée en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens du Règlement intérieur. Au 31 décembre 2010, Messieurs Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus, Pierre Hessler et Monsieur Aldo Cardoso sont des membres indépendants du Conseil d'administration. Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration (voir paragraphe 2.2.2. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence). Ainsi, le Comité d'audit et des risques comporte deux des quatre membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs Président dudit Comité.

6.7.2. ACCORDS SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

6.8. Politique de distribution de dividendes

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'au moins 35% du résultat net ajusté part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

Le montant du dividende qui sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire annuelle figure au paragraphe Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2010 du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

6.9. Opérations avec les apparentés

6.9.1. PRINCIPALES OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

Une description détaillée des contrats intragroupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe 6.4. Contrats intra-groupe du présent chapitre ainsi qu'à la note 31 annexée aux

états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

6.9.2. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Lettre de confort en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 3 février 2010.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la Division Marine de Bureau Veritas, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan, Directeur Général Délégué est également administrateur de Soprefira.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Lettre de confort en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 9 février 2009.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la Division Marine de Bureau Veritas, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Une nouvelle lettre de confort a été mise en place le 3 février 2010.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également administrateur de Soprefira.

Avenant au Contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay

Personne concernée : Monsieur Philippe Donche-Gay.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 27 août 2008.

Le Conseil de Surveillance a autorisé les modifications apportées au contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay relatives notamment à sa rémunération et à son indemnité de rupture contractuelle et a autorisé le Président du Directoire à signer l'avenant au dit contrat.

En application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (dit loi TEPA), le Conseil de surveillance du 27 août 2008 a autorisé le nouvel engagement pris par votre société au bénéfice de Monsieur Donche-Gay.

Au titre de son contrat de travail, en tant que Directeur des opérations, Monsieur Donche-Gay bénéficie d'une indemnité de rupture contractuelle en cas de licenciement sauf faute grave ou lourde ou force majeure.

Le montant de cette indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance dont les termes et les modalités se définissent comme suit : « *Constat de la contribution de Philippe Donche-Gay aux résultats du groupe, matérialisée par une évolution positive du résultat du Groupe se traduisant par une progression du Résultat Net Ajusté Part du Groupe de 10% à 15% entre l'avant dernière et la dernière année fiscale précédant la rupture (ci après la « PRNA »)* » :

- en dessous de 10% de PRNA aucune Indemnité de Rupture ne sera due,
- au dessus de 15% de PRNA la totalité de l'Indemnité de Rupture sera due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au Contrat de Travail,
- entre 10 et 15% de PRNA le montant de l'Indemnité de Rupture due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au Contrat de Travail, sera calculé proportionnellement. Ainsi, à titre d'exemple illustratif, pour 12,25% de PRNA le montant de l'Indemnité de Rupture sera égal à [Indemnité de Rupture totale / 5 x 2,25].

Monsieur Philippe Donche-Gay, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date, est Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009.

Garantie en faveur d'Axa

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 février 2008.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, au titre de la police Terre 2008, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Axa, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 4 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également administrateur de Soprefira.

Garantie en faveur de Sabah Shell Petroleum Company Limited

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas Malaysia.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 octobre 2007.

Une lettre de garantie « maison mère » illimitée a été émise par Bureau Veritas SA au profit, d'un client de sa filiale Bureau Veritas Malaysia, la société Sabah Shell Petroleum Company Limited, pour garantir les engagements pris par Bureau Veritas Malaysia dans le cadre de la réponse à un appel d'offres portant sur les prestations d'inspection et de contrôle de qualité dans le domaine « oil and gaz » pour une valeur de dix millions d'USD.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Malaysia.

Approbation du contrat de garantie entre la société Wendel Investissement et les établissements financiers dans le cadre de l'introduction en bourse de Bureau Veritas

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Wendel Investissement.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007.

Le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007 a autorisé la signature du contrat de garantie entre d'une part, Wendel Investissement, Winvest 9 et certains dirigeants actionnaires de Bureau Veritas et, d'autre part, les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés. Ce contrat porte sur certains engagements (notamment ne pas procéder à une cession de titres de Bureau Veritas ou à une émission de tels titres pendant une durée de 180 jours), certaines déclarations et certaines garanties au profit des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et des Co-chefs de File.

Monsieur Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas à cette date et administrateur depuis le 3 juin 2009, est Président du Conseil de surveillance de Wendel.

Wendel est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas SA.

Convention de cash pooling avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA, Bureau Veritas UK Ltd et Bureau Veritas UK Holding Ltd.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 12 juillet 2006.

Dans le cadre de la signature du contrat de garantie intitulé « Unlimited Inter Company Composite Guarantee with Accession », Bureau Veritas (comme les autres sociétés parties au cash pooling) devient garant à hauteur de l'intégralité des sommes dues par les autres participants au cash pooling et non plus seulement à hauteur du solde créditeur de son compte bancaire auprès de RBS comme auparavant.

Les sociétés participantes sont :

- Bureau Veritas Certification Holding SAS (ex. BVQI Holding),
- Bureau Veritas Certification UK Ltd (ex. BVQI Ltd),
- Bureau Veritas UK Holdings Ltd,
- Bureau Veritas Consulting Ltd (ex. Weeks Consulting Ltd),
- Bureau Veritas UK Ltd (ex. Bureau Veritas Inspection Ltd - ex. Plant Safety Ltd),
- Weeks Technical Services Ltd,
- Bureau Veritas Laboratories Ltd (ex. Weeks Laboratories Ltd),
- LJ Church Ltd,
- Casella Consulting Ltd et ses filiales et sous-filiales,
- Casella Analytic Ltd, Casella Science & Environment Ltd,
- Winton Environmental Management Ltd,
- Bureau Veritas HS&E (ex Stanger Ltd),
- Bureau Veritas B&I Ltd (ex Stanger Environmental Analysis Ltd),
- Winton Holdings Ltd,
- Bureau Veritas Inspection UK Ltd (ex. Bureau Veritas UK Ltd).

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas UK Holdings Ltd et de Bureau Veritas UK Ltd.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 23 mars 2011
Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

Membre de la compagnie régionale de Paris

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Thibault

Membre de la compagnie régionale de Versailles

6.10. Actes constitutifs et statuts

Un résumé des principales dispositions des statuts figure dans le présent paragraphe. Une copie des statuts peut être obtenue au greffe du Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

OBJET SOCIAL (article 3 des statuts)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités ;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements ;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien, des services et du commerce national ou international ; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE (articles 14 à 21 des statuts)

Le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société est décrit au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS (articles 8, 9, et 11 à 13 des statuts)

LIBÉRATION DES ACTIONS

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

FORME DES ACTIONS

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative.

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions des Assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

INDIVISIBILITÉ DES ACTION – NUE PROPRIÉTÉ – USUFRUIT

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. À défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (articles 23 à 30 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES (ARTICLE 24 DES STATUTS)

Les Assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit (y compris hors du département du siège social) indiqué dans l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR (ARTICLE 25 DES STATUTS)

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de sa convocation.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer

un ou plusieurs membres du Conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES (ARTICLE 26 DES STATUTS)

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres trois (3) jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance ou procuration doit, dans le délai de trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée générale, avoir déposé au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation, une formule de procuration ou de vote par correspondance, ou le document unique en tenant lieu. Le Conseil d'administration peut, pour toute Assemblée générale, réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires. Sur décision du Conseil d'administration mentionnée

dans l'avis de convocation, les actionnaires peuvent, dans les conditions et délais fixés par les lois et les règlements, adresser leur formule de procuration et de vote par correspondance par tous moyens de télétransmission (y compris par voie électronique). Lorsqu'il en est fait usage, la signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies à la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront également participer à l'Assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et seront alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

FEUILLE DE PRÉSENCE, PROCÈS VERBAUX (ARTICLE 27 DES STATUTS)

À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président du Conseil d'administration ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

QUORUM, VOTE, NOMBRE DE VOIX (ARTICLE 28 DES STATUTS)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le *quorum* est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du *quorum* que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi et les statuts.

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Il en est de même en cas de transfert d'actions ayant droit de vote double par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (ARTICLE 29 DES STATUTS)

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les Statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (ARTICLE 30 DES STATUTS)

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les Statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

DROIT DE COMMUNICATION DES ACTIONNAIRES (article 31 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

CLAUSES STATUTAIRES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA SURVENANCE D'UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (articles 10 et 11 des statuts)

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (ARTICLE 10 DES STATUTS)

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi.

À ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

À l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

**FRANCHISSEMENTS DE SEUILS
(ARTICLE 11 DES STATUTS)**

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à posséder, directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L. 233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de 5 jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce, quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de la Société, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social ainsi que les droits de vote qui y sont attachés qu'elle possède à la date de la déclaration. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà du seuil de 5%.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une

fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL (ARTICLE 7 DES STATUTS)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toute manière autorisés par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire pourra également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

Informations complémentaires

7.1.	Bureau Veritas et ses actionnaires	260
7.2.	Documents accessibles au public	263
7.3.	Contrats importants	263
7.4.	Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	263
7.5.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	264
7.6.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	264
7.7.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	265
7.8.	Recherche et développement, brevets et licences	265
7.9.	Date des dernières informations financières	266
7.10.	Informations financières intermédiaires et autres	266
RFA	7.11. Personnes responsables	266
RFA	7.12. Contrôleurs légaux des comptes	267
	7.13. Tables de concordance	268

7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires

LE TITRE BUREAU VERITAS

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Introduction en bourse	23 octobre 2007 à 37,75 euros par action
Présence dans les indices	SBF 120 CAC Mid 60 DJ STOXX 600, DJ STOXX 600 Industrial Goods and Services Index
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI. PA Bloomberg : BVI-FR
Nombre d'actions en circulation au 28 février 2011	109 268 601
Nombre de droits de vote exerçables au 28 février 2011	168 958 472
Capitalisation boursière au 28 février 2011	6 114 millions d'euros

DIVIDENDE

Un dividende de 1,15 euros par action sera proposé à l'Assemblée générale annuelle du 27 mai 2011, représentant près de 40% du résultat net ajusté par action, et en progression de 37% par rapport à celui de l'exercice précédent.

ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Sur l'exercice 2010, le titre Bureau Veritas s'est apprécié de 53%, en surperformance par rapport à l'indice CAC 40 (- 5%). Au 31 décembre 2010, le cours du titre Bureau Veritas est de 56,72 euros, soit une

progression de près de 50% par rapport à son cours d'introduction en 24 octobre 2007 (37,75 euros).

Les volumes quotidiens de rotation du flottant de l'année 2010 se situent autour d'une moyenne d'environ 190 000 titres échangés par jour, soit environ 9 millions d'euros.



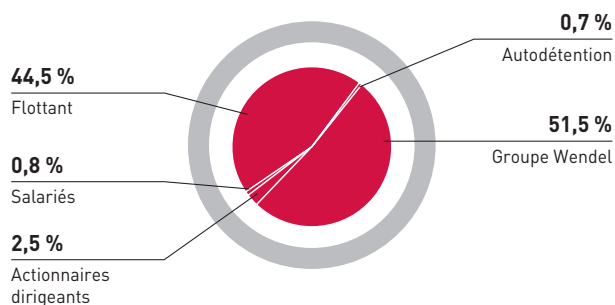
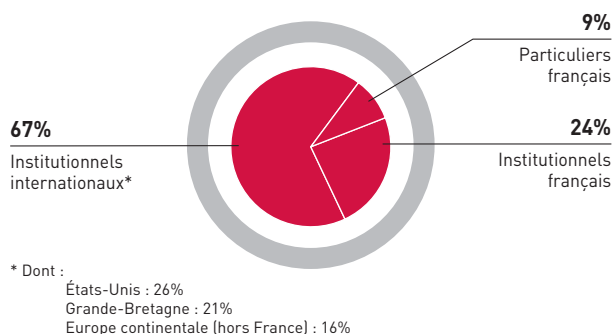
TRANSACTIONS DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 2010

Période	Nombre de titres échangés	Capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes ajustés (euros)	
			Plus bas	Plus haut
Janvier 2010	3 787 593	137,10	34,70	37,40
Février 2010	3 939 303	140,28	34,10	37,50
Mars 2010	3 279 345	126,57	37,25	39,75
Avril 2010	3 104 295	128,85	39,09	43,45
Mai 2010	6 047 107	251,99	39,16	43,73
Juin 2010	7 431 076	331,41	42,51	46,65
Juillet 2010	4 858 547	228,50	43,51	49,70
Août 2010	3 748 623	176,38	44,95	48,60
Septembre 2010	4 944 163	245,32	46,96	52,36
Octobre 2010	3 927 179	202,80	50,11	53,60
Novembre 2010	4 891 248	274,15	52,66	58,55
Décembre 2010	3 482 768	198,0	54,50	59,30
Janvier 2011	5 215 575	281,71	51,20	57,10
Février 2011	3 522 972	193,14	52,41	57,00

Source : NYSE Euronext.

ACTIONNARIAT

ACTIONNARIAT AU 28 FÉVRIER 2011

RÉPARTITION DU FLOTTANT^(a)

(a) Estimation au 31 décembre 2010.

INFORMATIONS DES ACTIONNAIRES

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles, ect.) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet www.bureauveritas.fr/Investisseurs. Ce site permet

de s'abonner aux alertes e-mails pour recevoir l'actualité et de télécharger toutes les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de Bourse en temps réel.

Au cours de l'exercice 2010, le management de Bureau Veritas a rencontré plus de 400 investisseurs, à l'occasion de roadshows, rendez-vous ou conférences sectorielles en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Suisse, en Italie et en Allemagne.

AGENDA FINANCIER 2011

4 mai 2011

Information du 1^{er} trimestre 2011

27 mai 2011

Assemblée générale annuelle

25 août 2011

Résultats du 1^{er} semestre 2011

3 novembre 2011

Information du 3^e trimestre 2011

CONTACTS

Information actionnaires

N° Vert 0 800 43 42 41

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Information analystes/investisseurs

Claire Plais – Domitille Vielle
financeinvestors@bureauveritas.com

Bureau Veritas

67-71, boulevard du Château
 92 571 Neuilly-sur-Seine Cedex
 Tél. : + 33 (0) 1 55 24 70 00

7.2. Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais auprès de la Société ainsi que sur son site Internet (www.bureauveritas.fr).

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe pourront être consultés au siège de la Société.

7.3. Contrats importants

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent Document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires,

à l'exception de l'Emprunt Syndiqué 2006 décrit au paragraphe Sources de financement du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

À la date du présent document le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

TERMINAL 2E DE L'AÉROPORT DE PARIS-ROISSY CDG

Le 23 mai 2004 une partie de la voûte de la jetée d'embarquement du Terminal 2E de l'aérogare de Roissy CDG s'est effondrée entraînant le décès de quatre personnes, six blessés et la fermeture du terminal.

Sur le plan civil, deux procédures d'expertise judiciaire ont été initiées à la demande des principaux intervenants à la construction,

Aéroport de Paris (maître d'ouvrage, architecte et maître d'œuvre) et des sociétés du groupe Vinci (intervenues pour la construction des coques de la jetée).

Une transaction est déjà intervenue concernant les dommages matériels de nature décennale, prise en charge pour ce qui concerne la Société par ses assureurs.

Les experts ont évalué les dommages immatériels à environ 145 millions d'euros, et ont proposé de retenir à ce titre à l'encontre de la Société un pourcentage de responsabilité situé entre 8 et 10%. La Société poursuit ses discussions avec les sociétés concernées et pense trouver un accord dans la fourchette de responsabilité fixée par les experts.

Sur le plan pénal : une instruction a été ouverte après l'accident et a conduit à la mise en examen des constructeurs et de la Société. Une expertise a été confiée à un collège d'experts (différent de celui désigné au Civil) lequel vient de rendre son rapport.

Une décision devrait intervenir dans les prochains mois quant au renvoi des parties devant le tribunal correctionnel.

Sur la base de ces évaluations et propositions, et sur la base des garanties d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, la Société estime que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

CONTENTIEUX RELATIF À L'ACCIDENT D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GABON EXPRESS

À la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et onze blessés, l'administrateur général de la Société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon, dont le personnel mettait en œuvre la convention déléguant le contrôle technique et la surveillance des aéronefs civils au Gabon, est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises. À la date de dépôt du présent Document de référence, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions des responsabilités ne sont pas encore connues.

Sur la base des garanties d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Une description détaillée des provisions pour litiges comptabilisés par le Groupe est présentée à la note 24 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

CONTENTIEUX RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE HÔTELIER ET COMMERCIAL EN TURQUIE

Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi (BVT) et la société turque Aymet sont parties devant le Tribunal de Commerce d'Ankara dans un contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial pour lequel les parties ont conclu un contrat en 2003. En 2008, la société Aymet a entamé une procédure et réclame plus de 63 millions de dollars de dommages à BVT pour de prétendus manquements dans la réalisation de sa mission d'inspection et de supervision du projet.

Les documents portés à la connaissance du Tribunal par la banque Aareal, qui a accordé un financement au titre du le projet, confirment la position de la Société selon laquelle les demandes de la société Aymet sont sans aucun fondement juridique et contractuel.

Sur la base des garanties d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

À la connaissance de la Société, aucun changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2010 jusqu'à la date de dépôt du présent document.

7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant.

7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

Au 31 décembre 2010, la valeur brute des immobilisations corporelles était de 708,1 millions d'euros.

Les principales immobilisations corporelles étaient les suivantes :

Catégorie	Descriptif	Millions d'euros
Terrains & Constructions	Ces immobilisations comprennent principalement des laboratoires et des installations.	40,1
Installations, Matériel et outillage	Ces immobilisations concernent essentiellement du matériel et outillage des activités de laboratoires et d'analyses, ainsi que les véhicules et des aménagements de locaux dans tous les bureaux du Groupe.	455,1
Matériels informatiques & mobilier de bureau	Ces immobilisations sont constituées des équipements et infrastructures informatiques traditionnels nécessaires au traitement des informations du Groupe ainsi que le mobilier de bureau.	198,1
Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations diverses (ex. immobilisations en cours).	14,8

En règle générale le Groupe loue les locaux qu'il occupe (en ce inclus le siège social de la Société). Cependant dans quelques cas le Groupe en est propriétaire, par exemple pour des laboratoires.

La charge locative du Groupe pour l'exercice 2010 a représenté 104,9 millions d'euros (contre 97,8 millions d'euros en 2009). Une description détaillée des paiements futurs au titre des contrats de location immobilière figure à la note 29 Engagement hors bilan et nantissements annexée aux états financiers consolidés figurant au

chapitre 4 – États financiers consolidés 2010 du présent Document de référence.

Le Groupe détient par ailleurs des biens en location ou *leasing* (notamment son parc informatique ainsi que sa flotte de véhicules). Enfin, le Groupe est propriétaire des *Scanners* utilisés dans la division Services aux gouvernements & Commerce international ainsi que des équipements utilisés dans ses laboratoires.

7.8. Recherche et développement, brevets et licences

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement fondamental. Toutefois, le Groupe réalise des projets de recherche en matière de développement expérimental dans le cadre de ses opérations courantes.

Le Groupe bénéficie à ce titre, en France, du régime du Crédit d'Impôt Recherche. Ce Crédit d'Impôt est assimilé à une subvention

dans la mesure où il est remboursable même en cas d'excédent sur le montant de l'impôt à payer. Il est inclus, de ce fait, dans le résultat opérationnel courant.

Une subvention a été comptabilisée au cours de l'exercice 2010 (cf. note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États Financiers consolidés 2010 du présent Document de référence).

7.9. Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières de Bureau Veritas ayant été vérifiées par les commissaires aux comptes et figurant dans le présent Document de référence concernent l'exercice 2010.

7.10. Informations financières intermédiaires et autres

Néant.

7.11. Personnes responsables

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général de Bureau Veritas

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Frank Piedelièvre

Président-Directeur Général de Bureau Veritas

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Monsieur François Tardan
Directeur financier du Groupe

Adresse : 67-71, boulevard du Château
92 571 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : + 33 1 55 24 76 11
Télécopie : + 33 1 55 24 70 32

7.12. Contrôleurs légaux des comptes

7.12.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Représenté par Monsieur Olivier Thibault

63, rue de Villiers
92 208 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1er juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIÉS

Représenté par Monsieur Pascal de Rocquigny

11, rue de Laborde
75 008 Paris

Bellot Mullenbach & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1er juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

Bellot Mullenbach & Associés appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

7.12.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Monsieur Yves Nicolas

63 rue de Villiers
92 208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Yves Nicolas a été nommé en tant que Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1er juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre

11, rue de Laborde
75 008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été renouvelé Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1er juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

7.12.3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montants hors taxes

(milliers d'euros)

AUDIT	PricewaterhouseCoopers Audit				Bellot, Mullenbach & Associés			
	2010	%	2009	%	2010	%	2009	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	759		580		367		349	
Filiales intégrées globalement	2 996		2 547		250		241	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
Émetteur	1 652		263		6		11	
Filiales intégrées globalement	216		-		-		-	
Sous-total	5 623	87%	3 390	86%	623	100%	601	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	827		474		-		-	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-		68		-		-	
Sous-total	827	13%	542	14%	-	-	-	-
TOTAL	6 450	100%	3 932	100%	623	100%	601	100%

Les « Autres diligences » directement liées à l'émetteur concernent principalement les *due diligence* réalisées dans le cadre de l'acquisition d'Inspectorate.

7.13. Tables de concordance

7.13.1. TABLE DE CONCORDANCE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE « PROSPECTUS » 2003/71/CE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
1. Personnes Responsables		
1.1. Personnes responsables	7 - Informations complémentaires	266
1.2. Déclaration des personnes responsables	7 - Informations complémentaires	266
2. Contrôleurs légaux des comptes	7 - Informations complémentaires	267
3. Informations financières sélectionnées	1 - Présentation du Groupe	4-6, 9-10
4. Facteurs de risque	1 - Présentation du Groupe	57-62
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1. Histoire et évolution de la Société		
5.1.1. Raison sociale et nom commercial	6 - Informations sur la Société et le capital	236
5.1.2. Lieu et numéro de dépôt	6 - Informations sur la Société et le capital	236
5.1.3. Date de constitution et durée de vie	6 - Informations sur la Société et le capital	236
5.1.4. Siège social et forme juridique	6 - Informations sur la Société et le capital	236
5.1.5. Événements importants dans le développement des activités	1 - Présentation du Groupe	6-7
5.2. Investissements		
5.2.1. Principaux investissements réalisés	3 - Rapport de gestion 4 - États financiers consolidés	115 169-170
5.2.2. Principaux investissements en cours	3 - Rapport de gestion	119
5.2.3. Principaux investissements envisagés	3 - Rapport de gestion	120
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités	1 - Présentation du Groupe	23-56
6.2. Principaux marchés	1 - Présentation du Groupe	5-6,9,10-13
6.3. Événements exceptionnels	NA	NA
6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1 - Présentation du Groupe	58
6.5. Position concurrentielle	1 - Présentation du Groupe	14-18
7. Organigramme		
7.1. Description du Groupe	6 - Informations sur la Société et le capital	237
7.2. Liste des filiales importantes	6 - Informations sur la Société et le capital	238-240
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiée	7 - Informations complémentaires	265
8.2. Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	3 - Rapport de gestion	126-128
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	3 - Rapport de gestion	114-120
9.2. Résultat d'exploitation	3 - Rapport de gestion	106-113
9.2.1. Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe	3 - Rapport de gestion	99-100

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
9.2.2. <i>Changements importants du chiffre d'affaires et des résultats</i>	NA	NA
9.2.3. <i>Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations</i>	NA	NA
10. Trésorerie et capitaux		
10.1. Informations sur les capitaux	3 - Rapport de gestion 4 - États financiers consolidés	116-119 148, 175
10.2. Flux de trésorerie	3 - Rapport de gestion	114-116
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	3 - Rapport de gestion 4 - États financiers consolidés	116-119 179-180
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	3 - Rapport de gestion	117-118
10.5. Sources de financement attendues	3 - Rapport de gestion	119
11. R & D, brevets et licences	7 - Informations complémentaires	265
12. Information sur les tendances	3 - Rapport de gestion	120
13. Prévisions ou estimations de bénéfices		
13.1. Principales hypothèses	NA	NA
13.2. Rapport des commissaires aux comptes	NA	NA
13.3. Prévision ou estimation du bénéfice	NA	NA
14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction	2 - Gouvernement d'entreprise	67-75
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	2 - Gouvernement d'entreprise	75
15. Rémunération et avantages des dirigeants		
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	2 - Gouvernement d'entreprise	81, 88-96
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	4 - États financiers consolidés	181-184
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Mandats des membres des organes d'administration et de direction	2 - Gouvernement d'entreprise	70-74
16.2. Informations sur les contrats de service concernant les membres des organes d'administration et de direction	2 - Gouvernement d'entreprise	96
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération	2 - Gouvernement d'entreprise	79-80
16.4. Déclaration sur la conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	2 - Gouvernement d'entreprise	76
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	3 - Rapport de gestion	129
17.2. Participation et <i>stock-option</i>	3 - Rapport de gestion	132, 138-139
17.3. Participation des salariés dans le capital	3 - Rapport de gestion 6 - Informations sur la Société et le capital	133 248-249
18. Principaux actionnaires		
18.1. Nom et pourcentage de détention des principaux actionnaires	6 - Informations sur la Société et le capital	247-249
18.2. Droits de vote différents	6 - Informations sur la Société et le capital	248-249

	Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
18.3.	Contrôle de l'émetteur	6 - Informations sur la Société et le capital	247-249
18.4.	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	6 - Informations sur la Société et le capital	250
19.	Opération avec des apparentés	6 - Informations sur la Société et le capital	250-253
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1.	Informations financières historiques	NA	Informations incorporées par référence
20.2.	Informations financières <i>pro-forma</i>	4 - États financiers consolidés	168
20.3.	États financiers	4 - États financiers consolidés 5 - Comptes sociaux	146-150 206-208
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	4 - États financiers consolidés 5 - Comptes sociaux	204 233-234
20.5.	Dates des dernières informations financières vérifiées	7 - Informations complémentaires	266
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	7 - Informations complémentaires	266
20.7.	Politiques et distribution de dividendes	3 - Rapport de gestion 6 - Informations sur la Société et le capital	141 250
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrages	7 - Informations complémentaires	263-264
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	7 - Informations complémentaires	264
21.	Informations complémentaires		
21.1.	Capital social		
21.1.1.	<i>Montant du capital et nombre d'actions</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	241, 246
21.1.2.	<i>Actions non représentatives du capital</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	244
21.1.3.	<i>Actions auto-détenues</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	244
21.1.4.	<i>Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	245
21.1.5.	<i>Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	242-243, 245
21.1.6.	<i>Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option</i>	3 - Rapport de gestion	136-140
21.1.7.	<i>Historique du capital social</i>	3 - Rapport de gestion 6 - Informations sur la Société et le capital	142 246-249
21.2.	Actes constitutifs et statuts		
21.2.1.	<i>Objet social</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	254
21.2.2.	<i>Organes de direction, d'administration, de surveillance et de direction générale</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	254
21.2.3.	<i>Droits et obligations attachés aux actions</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	254-255
21.2.4.	<i>Modifications des droits des actionnaires</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	255
21.2.5.	<i>Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	255-256
21.2.6.	<i>Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	257
21.2.7.	<i>Franchissements de seuils</i>	6 - Informations sur la Société et le capital	248, 257-258

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	6 - Informations sur la Société et le capital	258
22. Contrats importants	7 - Informations complémentaires	263
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	7 - Informations complémentaires	264
24. Documents accessibles au public	7 - Informations complémentaires	263
25. Informations sur les participations	4 - États financiers consolidés	171-172 192-203

7.13.2. TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Informations requises dans le rapport financier annuel	Chapitre	Page
Attestation du responsable du document	7 - Informations complémentaires	266
Rapport de gestion		
Analyse des résultats, de la situation financière et des risques de la Société mère et de l'ensemble consolidé (art. L.225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce)	3 - Rapport de gestion	106-120, 141-143
Informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L.225-100-3 du code de commerce)	6 - Informations sur la Société et le capital 2 - Gouvernement d'entreprise	247-250 86
Informations relatives aux rachats d'actions (art. L.225-211, al.2, du Code de commerce)	6 - Informations sur la Société et le capital	244
États financiers et rapports		
Comptes annuels	5 - Comptes sociaux	206-232
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	5 - Comptes sociaux	233-234
Comptes consolidés	4 - États financiers consolidés	146-203
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	4 - États financiers consolidés	204

BUREAU VERITAS

Société Anonyme au capital de 13 112 232,12 euros

RCS Nanterre B 775 690 621

Siège social : 67-71 boulevard du Château

92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00

Sites internet

www.bureauveritas.com

www.bureauveritas.fr

Conception et réalisation :  Labrador +33 (0)1 53 06 31

Mars 2011

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



BUREAU
VERITAS

Move Forward with Confidence

67/71, boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France
Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 24 70 01 – www.bureauveritas.fr